Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12435 – 6 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Laurens – DIMANCHE 20-LUNDI 21 JANVIER 1985

M. Mitterrand à Nouméa : la recherche d'une « voie commune »

M. François Mitterrand devait regagner Paris, dimanche 20 janvier, en milieu de journée, après un séjour de douze heures en Nouvelle-Calédonie. Sa visite a été marquée par une manifestation qui a rassemblé, samedi, dans le calme à Nouméa, 25 000 personnes hostiles à l'accession du territoire à l'indépendance.

Le président de la République a indiqué qu'il fera connaître *« à bref délai »*, par la voie d'un entretien avec la presse, les conclusions politiques qu'il tire de ce voyage. Avant de quitter Nouméa, le chef de l'Etat s'est déclaré convaincu que *« les fils du dialogue, que l'on pourrait craindre rompus, sont renoués »*.

Il a confirmé sa volonté de conduire à son terme le processus d'autodétermination qui doit donner lieu, suivant le calendrier prévu par M. Pisani, à un scrutin en juillet pour ou contre l'« indépendance-association ». M. Mitterrand a ajouté, à l'adresse de tous les partis : pour discuter *« aucune idée ne sera de trop »*.

***M. Mitterrand a rendu hommage* à la *« sagesse »* des dirigeants politiques locaux et à l'action du délégué du gouvernement. De son côté, le chef du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) a quitté Nouméa pour Paris, via l'Australie, où il doit être reçu par le ministre des affaires étrangères.**

Le chef de l'Etat affirme qu'il a « renoué les fils du dialogue » entre les deux communautés

De notre correspondant

Nouméa. – Dès son arrivée à Nouméa, samedi à 9 h 45 – il était 23 h 45, vendredi, en métropole, – M. François Mitterrand a eu une série d'entretiens avec les représentants des différents partis politiques du territoire, dans le bureau de M. Edgard Pisani. La résidence du délégué du gouvernement était protégée par un dispositif de sécurité d'une ampleur exceptionnelle. Ces entretiens – au nombre d'une douzaine – se sont pour la plupart déroulés en présence du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, et des deux collaborateurs du président de la République participant à ce voyage, MM. Michel Charasse et Michel Vauzelle.

L'attitude du chef de l'Etat a été résumée par le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, qui a été reçu le premier et qui a dit, au terme de cette entrevue : *« M. Mitterrand est venu pour rencontrer, écouter et dire ce qui lui semblait être la raison »*.

Ecouter, le président de la République s'y est, en effet, attaché très attentivement. A chacun de ses interlocuteurs il a demandé d'exposer clairement et de façon concise ce qu'il avait sur le cœur. Ceux-ci ne s'en sont naturellement pas privés. Le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, membre du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), qui avait, pour l'occasion, orné sa voiture de deux grands drapeaux tricolores, a fait part à M. Mitterrand de sa conviction et de la volonté de la population calédonienne de rester française à tout prix.



FRÉDÉRIC FILLOUX.

(Lire la suite page 9.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Relance du graphisme dans la typographie française

LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Nécessaire rigueur

La France mène depuis juin 1982 une politique économique et financière adaptée à sa situation, à ses besoins, à l'état du monde. Elle a accentué cette politique en mars 1983 et confirmé ces dernières semaines, par la bouche du chef de l'Etat et du premier ministre, qu'elle n'en changerait pas de sitôt.

Une gestion beaucoup plus stricte des dépenses publiques et sociales, des impôts et des taxes aggravés, un freinage autoritaire des salaires et des revenus ont commencé de produire des effets salutaires durant l'année 1984 : les hausses de prix se sont ralenties, les déficits extérieurs se sont réduits, les déficits intérieurs ont cessé de s'accroître, régressant même légèrement. La production industrielle a progressé tout au long de l'année à un rythme lent mais cependant nettement positif.

Placée dans une situation dramatique en mai 1982, l'économie française se retrouve, deux ans et demi plus tard, sur la voie de redressement.

Tel est le bilan de trente mois d'efforts dans l'ensemble accomplis à bon escient. Un bilan qui autorise l'espoir mais dont le coût social élevé et l'annonce de nouveaux mois de sacrifices incitent à poser la question de l'origine et de la nature du déséquilibre à corriger.

L'économoie a son temps qui n'est pas celui du politique, Il est donc le plus souvent difficile de le découper pour analyser les effets produits sur un changement de gouvernement ou même un changement de majorité issu des urnes. Des décisions de politique économique prises sous le précédent septennat peuvent avoit été bénéfiques à l'équipe actuellement au pouvoir ou, au contraire, lui avoir compliqué la tâche. En énonçant, mercredi soir, 16 janvier, les succès de la France à l'exportation, M. Mitterrand a semblé les attribuer à la politique menée par l'équipe socialiste. *« Savez-vous que, à l'heure actuelle, un Français exporte plus qu'un Japonais ? »*, a-t-il dit aux journalistes avec lesquels il conversait à la télévision, avant d'ajouter : *« Nous sommes parmi les grands pays le deuxième ou le troisième exportateur du monde par habitant. »*

Cette situation n'est pas nouvelle : elle fait même partie de notre patrimoine, tant elle s'est stabilisée dans nos bilans depuis dix ans. En 1974,nous exportions déjà plus que les Japonais (1).

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 16.)

(1) Exportations respectives de la France et du Japon rapportées aux exportations totales des pays de l'OCDE, divisées dans les deux cas par le nombre d'habitants (0,16 contre 0,10 au Japon en 1974 ; 0,15 contre 0,10 au Japon en 1983).

UNE DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

La loi Chevènement amputée

La décision du Conseil constitutionnel intervenue vendredi soir 18 janvier sur la loi qui règle les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière d'enseignement était le dernier stade du processus engagé par M. Jean-Pierre Chevènemnt pour régler la querelle de l'école privée. Il reste les ultimes échelons des décrets d'application, pour lesquels Mgr Lustiger continue de réclamer de l'enseignement catholique la *« vigilance »*.

Examinés par le Parlement au cours de la dernière session, les deux volets du plan de réforme du ministre de l'éducation nationale auront été soumis, à la demande des députés et sénateurs de l'opposition, au Conseil constitutionnel.

Ce dernier avait déjà annulé la disposition financière contenue dans le projet de loi de finances pour 1985. Cette disposition permettait à l'Etat de créer des écoles publiques dans les communes qui, n'en disposant pas, en refuseraient l'ouverture. Le Conseil s'était contenté de contester la forme, en décidant qu'une telle disposition n'avait pas sa place dans une loi de finances.

L'assemblée du Palais-Royal a estimé aujourd'hui qu'aucune des dispositions proposées par la loi ne porte atteinte au caractère propre des établissements d'enseignement privé, contrairement aux termes des recours déposés par les parlementaires de l'opposition.

Les neuf sages rappellent dans leur décision l'article premier de la loi du 31 décembre 1959, dite loi Debré, qui énonce : *« L'Etat proclame et respecte la liberté de l'enseignement et en garantit l'exercice aux établissements privés régulièrement ouverts. »* Ce même article définit les principes d'organisation de cette liberté en précisant que l'enseignement placé sous le régime du contrat *« est soumis au contrôle de l'Etat »*. Il ajoute : *« L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. Tous les enfants sans distinctions d'origine, d'opinion ou de croyance y ont accès. »*

En se fondant sur ces règles, les neuf sages ont considéré que toutes les modifications apportées par les lois du 1er juin 1971 et du 25 novembre 1977 peuvent être remises en cause sans qu'il soit porté atteinte au *« caractère propre »* des établissements privés.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(Lire la suite page 12.)

REGAIN DE TENSION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Washington durcit le ton avec Managua

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis ont annoncé, le vendredi 18 janvier, qu'ils suspendaient provisoirement les conversations entamées au début de l'été dernier au Mexique avec le Nicaragua pour tenter de trouver un terrain d'entente avec le régime sandiniste. Bien qu'elle n'implique pas automatiquement une réelle dramatisation des rapports entre les deux pays, cette décision illustre un net durcissement de Washington et de ses alliés dans la région à l'égard de Managua.

Le Salvador, de son côté, a décidé le même jour de ne plus prendre part à *« aucune réunion »* organisée par les quatre pays du groupe de Contadora (Colombie, Venezuela, Mexique et Panama), qui s'efforcent depuis le début de 1983 de faciliter un règlement négocié de l'ensemble de la crise centraméricaine. Provisoire elle aussi, la décision salvadorienne est présentée comme une manifestation de « solidarité » avec le Costa-Rica, dont les relations avec le Nicaragua se sont sérieusement dégradées après l'arrestation par les autorités sandinistes, le 24 décembre dernier, d'un jeune homme qui avait trouvé refuge à l'ambassade costaricienne à Managua.

Le Honduras a, pour sa part, démenti vouloir adopter la même attitude que le Salvador, dont les dirigeants pourraient, au demeurant, assouplir leur position puisque San-José et Managua sont convenus de soumettre leur différend à ce même groupe de Contadora. Il n'en reste pas moins que ces différentes prises de position marquent un effritement du consensus régional sur la nécessité de préserver ce cadre de discussions. Une nouvelle réunion du groupe est en principe prévue les 14 et 15 février prochain à Panama.

Vendredi toujours, les Etats-Unis ont confirmé qu'ils *« ne participeront pas »* aux débats de la Cour internationale de justice de La Haye sur la plainte déposée contre eux par le Nicaragua après le minage au printemps 1984 de ses ports. Annoncé par le département d'Etat et l'ambassade des Etats-Unis à La Haye, ce boycottage était en fait acquis le 26 novembre 1984, date à laquelle la Cour internationale s'était, en repoussant les arguments développés par Washington, déclarée compétente pour examiner la plainte nicaraguayenne.

Bien qu'elle ait été attendue, cette décision américaine a une signification politique évidente puisqu'elle a été prise quelques heures seulement avant l'annonce de l'interruption des discussions avec Managua. Dans ce contexte, elle ne traduit pas seulement la volonté des Etats-Unis de contester à l'avance la valeur juridique d'un arrêt qui leur eût sans doute été défavorable. Elle dévoile leur intention de poursuivre les pressions sur le régime sandiniste, que Washington ne veut pas seulement « contenir » dans ses frontières et isoler du bloc soviétique, mais également transformer en un régime pluraliste répondant aux normes d'une démocratie occidentale.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 8.)

Droit de réponse

Usant de son droit de réponse, M. Raoul Béteille, conseiller à la Cour de cassation, nous écrit :

Récemment, le ministre de la justice s'est rendu dans deux cabinets de juge d'instruction pour voir si l'on appliquait bien la loi nouvelle sur la détention provisoire.

Le garde des sceaux, inspecteur primaire ? Cela consomme, hélas ! une double violation de nos lois : atteinte au secret de l'instruction, atteinte à l'indépendance du juge.

Représentant l'Association professionnelle des magistrats, j'ai dit à Europe 1 qu'il fallait y voir *« un scandale et une action criminogène »*.

Là-dessus, M. Bruno Frappat, dans son billet à la « une » du *Monde* (10 janvier), vole au secours du garde des sceaux. C'est charitable...

M. Frappat écrit : *« Voilà donc* [pour Raoul Béteille] *la nouvelle définition du crime : application et respect des lois. »*

Cette phrase contient, à l'évidence, de l'erreur en condensé. *« Application et respect des lois ? »* C'est au contraire une violation (double) de nos lois que j'ai dénoncée. *« Crime »* ? J'ai parlé d'action criminogène, chose entièrement différente.

Mais, pour M. Frappat, crime et action criminogène sont des synonymes. Il admet dès lors la formule suivante : le laxisme a une action criminogène, donc le laxisme est un crime.

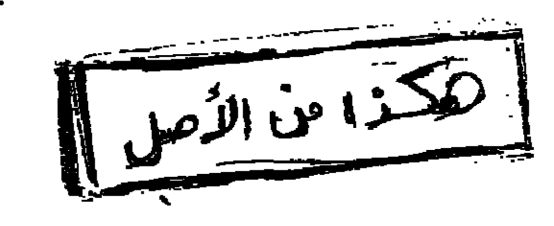
Sa théorie m'intéresse.

M. PHILIPPE MESTRE

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée, ancien préfet de région, ancien directeur du cabinet de M. Raymond Barre lorsque celui-ci était premier ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 20 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Mestre, vice-président du groupe des adhérents directs à l'UDF et président-directeur général du quotidien *Presse-Océan* à Nantes, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.



RENDEZ-VOUS

Lundi 21 janvier. – *Washington :* M. Reagan prête serment pour son deuxième mandat à la Maison-Blanche.

Mardi 22 janvier. – *Rome :* visite de M. Roland Dumas, qui se rendra à Londres le 23.

Vendredi 25 janvier. – *Bangkok :* voyage du secrétaire général de l'ONU en Thaïlande.
Bordeaux : inauguration de la Maison ibérique en présence de M. Dumas et de M. Moran, ministre espagnol des affaires étrangères.

SPORTS

Samedi 19 janvier. – *Athlétisme :* jeux mondiaux au Palais omnisports de Paris-Bercy (jusqu'au 20) ; *Ski nordique :* championnat du monde à Innsbruck et Seefeld (Autriche) (jusqu'au 27).

Dimanche 20 janvier. – *Ski de fond :* première course de longue distance : Dolomitenlauf en Autriche.

Lundi 21 janvier. – *Bobsleigh :* championnat du monde de bobsleigh à quatre à Cervinia (Italie) (jusqu'au 27).

Mardi 22 janvier. – *Automoto :* arrivée du Rallye Paris-Alger-Dakar.

Samedi 26 janvier. – *Automobilisme :* départ du 53e Rallye de Monte-Carlo (jusqu'au 2 février).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Laurens, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos *abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.* Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 560 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 460 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 36 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A VINGT ANS, LA MORT DE CHURCHILL

Tumultueux et génial Sir Winston...

Il y a vingt ans, le 24 janvier 1965, mourait Winston Churchill.

« *J'ai vingt-cinq ans aujourd'hui... Il est terrible de penser qu'il me reste si peu de temps...* », écrivait Winston Churchill le 30 novembre 1899. La mort de son père, lord Randolph, qui fut chancelier de l'Echiquier et leader de la Chambre des Communes, décédé à quarante-cinq ans des suites d'une maladie vénérienne, l'avait traumatisé. Il se croyait destiné à mourir jeune. Plus tard, il prit conscience d'avoir hérité de la robuste constitution des parents américains de sa mère, Jenny Gerome. Mais un destin cruel lui imposa l'épreuve de mourir à quatre-vingt-onze ans, fortement diminué, après avoir surmonté plusieurs attaques.

Comment oublier l'image émouvante du vieil homme d'État, descendant péniblement la passerelle de l'avion qui l'avait amené aux Bermudes,saluant automatiquement du signe en V le bouc mascotte des fusiliers gallois... Spectacle poignant que celui de l'entrée du leader octogénaire aux Communes qu'il avait si longtemps animées de sa verve vigoureuse. La porte était ouverte à deux battants pour permettre à « l'homme des Communes » d'aller s'asseoir entre deux *backbenchers*. Il aimait retrouver ce cadre familier, surtout le jour de *question time*, des questions au premier ministre.

Un ver luisant

Quatre ans avant sa mort, il était encore assez alerte pour suivre le débat. « *Parlez-lui fort, il est très sourd* », recommandait un député à son collègue, auquel Sir Winston n'avait pas répondu. « *Oui, et on dit que le vieux est aussi gaga* », murmura une voix familière. Plus tard, on le vit encore souriant mais replié sur lui-même, plongé dans une certaine torpeur ou perdu dans ses rêves.

Parce qu'il pensait avoir peu de temps à vivre, le jeune Winston, délaissé par ses parents (d'où son attachement à sa vieille « Nanny », Mrs Everest, dont il garda la photo jusqu'à sa mort dans son bureau de Chartwell), était pressé d'agir, d'accomplir de hauts faits, comme son grand ancêtre du dix-huitième siècle, le premier duc de Marlborough.

Mais, tout comme le vainqueur de Blenheim et comme son père, un cyclothymique notoire, Winston souffrait de dépression, d'accès de mélancolie, et même de phobies. Ainsi, il n'aimait pas dormir près d'un balcon ou stationner sur le quai d'une gare... Bien décidé à surmonter sa déprime, « black dog » (le chien noir), comme on l'appelait, était prêt à relever tous les défis, y compris celui d'une petite taille. Il avait décidé de vivre pleinement et vite, d'agir avec détermination, d'accomplir des coups d'éclat, de résister à l'adversité.

Il fut un enfant difficile, un écolier médiocre, souffrant d'une éducation trop rigide et de l'éloignement de ses parents. Dans cet exil, « *la gloire était sa nourriture* », comme pour les soldats de Sambre-et-Meuse.

Il se sentait appelé à un grand destin. « *Nous sommes tous des vers*, dit-il un jour à Violet Bonham-Carter... *mais je pense que je suis un ver luisant.* » Il entretenait son imagination en faisant manœuvrer un millier de soldats de plomb, en lisant avec avidité tous les classiques, surtout les poètes, à commencer par Shakespeare.

Richard Burton rappelle qu'en 1950, alors qu'il jouait *Hamlet*, il fut gêné par le premier ministre au premier rang, récitant avec lui les principales tirades. Très tôt il développait un talent de journaliste et d'acteur qu'il allait si bien exploiter plus tard.

Baroudeur et journaliste

Son père le poussa à la carrière militaire, mais par deux fois il échoua au concours d'entrée de Sandhurst, le Saint-Cyr britannique. C'est alors qu'il fit preuve de détermination. *Un descendant de Marlborough* pouvait-il renoncer à une carrière militaire ? Et il réussit la troisième fois.

Son fils Randolph, plus tard, évoquant les années à Sandhurst, a écrit : « *Il a eu à lutter à chaque instant de sa vie... Rien ne lui était facile, ni l'éloquence ni la plume, dans lesquelles il devait plus tard exceller... Pour arriver au succès, il dut développer cet intense pouvoir de concentration qui allait si bien le servir, ainsi que ses compatriotes.* »

Mais Winston avait ses doutes : « *Plus je pratique ce métier de soldat, plus je l'aime, mais plus je me rends compte que ce n'est pas le mien...* » Il aimait l'aventure, le danger et les opérations militaires auxquelles il participa. D'abord comme observateur à Cuba, en rébellion contre les Espagnols. C'est là qu'il acquit pour toujours le goût du savoir et l'habitude de la sieste... Puis, comme correspondant de guerre (il s'était fait détacher de son régiment) en Inde, où, aux côtés des fameux lanciers du Bengale, il se battit à l'arme blanche contre les tribus et échappa de peu à la mort. De nouveau comme militaire au Soudan, où Kitchener, sirdar de l'armée d'Egypte, luttait contre les derviches du Madhi. Il participa à la charge d'Omdurman et, dans un corps-à-corps sanglant, tua de sa main plusieurs derviches.

Maniant aussi bien la lance que la plume, il rapporta cette charge historique dans un gros livre (il n'avait jamais cessé d'écrire au cours de ses années militaires) où il critiquait Kitchener pour avoir ordonné la profanation de la tombe du Madhi.

Décidément, il préférait le journalisme. A vingt-cinq ans, il « *couvre* » la guerre des Boers, prend des risques et, dans le feu de l'action, est fait prisonnier par un certain Louis Botha qui sera un jour premier ministre d'Afrique du Sud. Ce fut la première et la dernière capitulation de sa vie. Caché dans les toilettes, il s'évade de façon rocambolesque de la prison de Pretoria. Les Boers offrent 25 livres de récompense à qui le ramènera mort ou vif. Mais il arrive à retourner en Angleterre et, plus tard, il brûlera le drapeau boer qui flottait sur son ancienne prison, tout en recommandant la compréhension et la modération envers les Boers, « *dignes et honorables ennemis* ».

L'irrésistible ascension

Le début du vingtième siècle est aussi celui d'une longue carrière politique. Winston idéalisait son père, lord Randolph, parlementaire conservateur plein de talent mais dont l'instabilité, l'irascibilité et surtout la maladie avaient compromis la carrière.

A-t-il voulu gagner les batailles perdues par un homme qu'il avait si peu connu mais auquel il consacra un beau livre, ou bien exorciser ce fantôme de sa jeunesse ? En tout cas, la politique lui apparaissait aussi passionnante et dangereuse que la guerre, car, disait-il, « *on ne peut être tué qu'une seule fois au combat, mais plusieurs fois en politique* ».

Sa vie publique est marquée, en effet, par une série de « *morts* » suivies de résurrections. Ses échecs venaient d'un tempérament fougueux, imprévisible, d'une personnalité trop forte pour s'intégrer dans le cadre traditionnel des partis. Il ne se sentait lié ni à l'aristocratie, ni à la haute bourgeoisie, ni aux masses populaires... Bref, il était le type même de l'outsider.

Ainsi, le jeune député conservateur d'Oldham se montre très vite indiscipliné, il critique la politique de son gouvernement à l'égard des Boers, le protectionnisme, Chamberlain. En mai 1904, cet enfant terrible est hué par ses amis et son premier ministre qui quittent la salle quand il prend la parole. Quelques jours plus tard, élu député libéral de Manchester, il déserte officiellement les conservateurs pour rejoindre Lloyd George.

Le patricien Churchill est fasciné par le plébéien gallois. Il l'aide à prendre conscience d'une autre Angleterre qu'il connaît mal, celle de Dickens, des taudis, de la misère, des victimes de la révolution industrielle. Ce descendant d'une grande *famille mène l'attaque contre la* Chambre des lords « *une institution absolument étrangère à l'esprit du temps et du mouvement de la société* ». Mais il s'affirme tout de suite adversaire du socialisme « *détracteur des richesses, de l'entreprise, de l'individu* ».

Il gravit ensuite tous les échelons d'une carrière ministérielle classique : sous-secrétaire aux colonies, ministre du commerce, ministre de l'intérieur. A ce dernier poste, il prépare une réforme pénitentiaire. Mais le grand public retiendra surtout l'image romanesque du ministre portant cape et haut-de-forme, participant à l'assaut d'un fort Chabrol anarchiste à Sydney Street dans un misérable quartier de Londres.

Churchill sait qu'il ira plus loin. Après le coup d'Agadir (1911), il n'arrête pas de dénoncer la menace allemande et impressionne le Comité impérial de défense. Enfin, en octobre, Asquith lui donne le poste convoité de l'Amirauté. Le bouillant Churchill entreprend des réformes. Il veut se débarrasser des vieux amiraux. A ceux qui lui reprochent d'ignorer les traditions de la Royal Navy, il réplique : « *Quelles traditions ? Celles du rhum, de la sodomie, du fouet ?* » Il n'attendra pas une minute, après l'expiration du délai de l'ultimatum adressé à l'Allemagne, pour transmettre à tous les navires mobilisés sans l'autorisation du gouvernement le télégramme de guerre : « *Commencez immédiatement les hostilités contre l'Allemagne.* »



ROUIL

En 1915, le destin lui donne un coup de semonce. Jugé responsable du fiasco de l'opération des Dardanelles, il est limogé de l'Amirauté où il ne reviendra qu'en 1940, « *une des périodes les plus pénibles de mon existence* », écrit-il. « *Comme un animal marin ramené des profondeurs à la surface ou un scaphandrier remonté trop vite, mes veines menaçaient d'éclater du fait du changement de pression.* »

Dans cette retraite forcée, il découvre heureusement d'autres joies. « *C'est alors que la muse de la peinture vint à mon secours ; charité pure et sentiment chevaleresque car, après tout, elle ne me connaissait pas.* » Comme son ancêtre Marlborough, (le Malbrouk de la chanson), il part au front et « *ne sait quand reviendra* », lui chantent ses amis.

En fait, il reviendra vite pour rentrer au gouvernement. Malgré l'hostilité des conservateurs, opposés à ce transfuge, Llyod George le prend dans son cabinet de coalition comme ministre des munitions. Il transforme ce poste en une tribune d'où il fait campagne pour l'intervention contre les « bolcheviques » à l'extérieur et le « défaitisme » à l'intérieur. « *Pas de paix jusqu'à la victoire* », crie-t-il à un pays lassé par les sanglants combats de tranchées. Il est ministre de la guerre en 1919, puis en 1921, ministre des colonies. Il trouve alors des solutions (hélas ! essentiellement provisoires) aux problèmes de l'Irlande et du Proche-Orient.

Féconde traversée du désert

Une nouvelle épreuve l'attend. Aux élections de 1922, les libéraux sont écrasés. Il perd son siège et subit l'opération de l'appendicite. « *Pour la première fois*, écrit-il, *je me trouve sans siège, sans emploi, sans parti et sans appendice.* » Après deux autres échecs électoraux en 1923 et 1924, il retourne au parti conservateur et Baldwin le prend comme chancelier de l'Echiquier, fonctions importantes mais dans lesquelles il ne brille pas. « *On a dit que j'étais le plus mauvais chancelier de l'histoire ; on avait raison* », reconnaîtra-t-il plus tard.

Les travaillistes reviennent au pouvoir en 1929, condamnant Churchill à un exil politique de dix ans. Mais cette traversée du désert est une période extrêmement féconde pour le journaliste et l'écrivain. Dans sa retraite de Chartwell, il lit beaucoup, écrit d'innombrables articles et neuf volumes sur son ancêtre Marlborough. Il reçoit ses amis, les traite royalement. « *Je me satisfais aisément du meilleur* », dit-il, en affichant son goût pour la bonne chère, le bon vin et, bien entendu, le whisky soda. Sa femme, Clementine, Clemmie pour les intimes, toujours à ses côtés, s'est accommodée de sa seule et puissante rivale : la politique. Le jour de son mariage, il discutait à la sacristie avec Lloyd George.

Le livre de sa fille, Mary Soames, révèle l'attachement profond du « *cochon* » (appellation familière donnée par Clementine à son mari) au « *chat* », comme Winston surnommait, sa compagne. « *Votre amour pour moi*, écrit-il un jour, *est la plus grande gloire qui ait pu jamais m'arriver.* »

Chartwell devient une « *sorte de gouvernement en exil* », d'où, avant même l'arrivée de Hitler au pouvoir, Churchill avertit le pays de la menace militaire allemande. Ce Cassandre bouillonnant n'est pas écouté de ses amis politiques qui lui reprochent son instabilité, son agressivité, ses lubies, son imagination.

Les événements lui donnent raison. « *Vous aviez à choisir entre la guerre et le déshonneur ; vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre* », écrit-il à Chamberlain, qui revient de Munich. Quand Hitler déclenche le *blitzkrieg* contre la Pologne, Churchill est rappelé à l'Amirauté.

« Sang, sueur et larmes »

Par une sorte de revanche du destin, l'échec de l'opération de Narwick, qu'il avait préparée, sonne le glas de Chamberlain. Churchill enfin est à la barre. Selon la formule de Kennedy, « *il mobilise la langue anglaise pour l'envoyer au combat* ». Mais il lui faut beaucoup d'efforts pour surmonter le handicap d'un défaut d'élocution congénital (il avait du mal à prononcer les « s »), accompagné d'un léger bégaiement.

Comme Démosthène, il s'est entraîné à maîtriser son articulation, à cultiver l'art de la pause, à affaiblir les consonnes et à renforcer les voyelles. Tout cela au service d'un vocabulaire très riche d'expressions percutantes agglomérées dans une sorte de staccato orné de citations, de poèmes qu'il connaît par cœur. « *Je n'ai rien à offrir que du sang, du travail, des larmes et de la sueur* », dit-il dans son premier discours. Son programme : « *Faire la guerre* » ; son but : « *la victoire à tout prix, la victoire en dépit de toute la terreur : la victoire, si longue et si dure que puisse être la route, car sans victoire nous ne survivrons pas* ». Il mène en effet le combat avec obstination, passion et, parfois, avec un certain aveuglement, comme l'illustre la tragédie de Mers-el-Kébir.

Au lendemain de Dunkerque, lorsque l'*Angleterre* se trouve seule, il donne libre cours à son émotion. Son secrétaire rapporte que, dictant son fameux discours (« *Nous nous battrons sur nos rivages, dans les champs, dans les rues, sur les collines* »), sa voix s'étrangla soudain ; les larmes coulaient sur son visage. Mais s'agrippant au dos d'une chaise, il reprend alors d'une voix triomphante : « *Nous ne capitulerons jamais !* »

Tout était subordonné à la victoire. Au lendemain de l'invasion allemande en URSS, le croisé de l'anticommunisme salue les soldats russes, « *debout sur le seuil de leur patrie* », luttant contre « *les mornes masses disciplinées, dociles et brutales de la soldatesque boche* ». Et il ajoute : « *Tout homme ou nation qui lutte contre le nazisme aura notre appui.* »

Pendant toute la guerre, il soutient le moral de ses compatriotes et des Européens occupés par une éloquence mordante où il dénonce Hitler, « *ce monstrueux avorton de la haine et de la défaite et son laquais en guenilles, Mussolini* ». « *Donnez-nous les outils et nous finirons le boulot* », déclare-t-il à Roosevelt, avant de le rencontrer en mer pour élaborer, en 1941, la charte de l'Atlantique. Au lendemain de Pearl-Harbor, il lui dit au téléphone : « *Nous sommes dans le même bateau maintenant* ». Plus tard, il écrira : « *Ce soir-là je me suis caché et ai dormi comme un rescapé reconnaissant.* »

La fin du « grand voyage »

Lutteur infatigable, il va de conférence en conférence, à Moscou, à Casablanca, à Téhéran, à Québec, à Paris, pour accélérer la victoire et préparer la paix.

En juillet 1945, en pleine conférence de Potsdam, les électeurs britanniques renvoient dans l'opposition le vieux lion, lui préférant le leader travailliste Attlee, « *un homme modeste, qui avait toutes les raisons de l'être* ».

Le voici, une fois de plus éloigné du pouvoir. Simple péripétie d'une vie tumultueuse puisqu'il revient à Downing Street en 1951. Entre-temps, il a donné le coup d'envoi de la guerre froide dans son discours de Fulton (mars 1946), où il évoque le rideau de fer tendu sur le continent. Il lance à Zurich l'idée de l'unification européenne mais il aura aussi l'occasion de répéter que si la Grande-Bretagne devait choisir, elle opterait « *pour le grand large* », c'est-à-dire l'alliance avec les Etats-Unis.

A soixante-dix-neuf ans, Churchill, malgré son antisoviétisme viscéral, croyait qu'il était le plus qualifié pour rencontrer Staline, afin de régler les problèmes mondiaux. Il estime que l'Occident est suffisamment en position de force pour accepter la réunion des quatre Grands. Cette conférence aura lieu, plus tard, à Genève mais sans Staline, mort en 1953 et sans Churchill, qui, en 1955, cède volontairement le pouvoir à Anthony Eden.

Le 27 juillet 1964, il fait sa dernière apparition aux Communes. Il écoute, sans un mot, les éloges de ses pairs. Le mois suivant, il est hospitalisé. A Eisenhower, venu en visite, il a la force de tendre la main tremblante que saisit son ancien compagnon d'armes. D'après les témoins, aucune parole n'est échangée entre les deux hommes, qui se tiennent la main en silence pendant plusieurs minutes.

Le 9 janvier 1965, Sir Winston refuse le traditionnel whisky et le cigare du soir. A sa famille, il dit : « *Le grand voyage valait bien la peine d'être fait... une fois.* » Ce sont ses dernières paroles. Il tombe dans un sommeil qui se transforme en coma. Comme il l'avait annoncé à son secrétaire, il meurt le 24 janvier, le jour de la mort de son père, soixante-dix ans auparavant.

Homme d'action, homme d'Etat, prophète, orateur, journaliste, écrivain, chacun retiendra, selon ses préférences, l'aspect le plus séduisant de cette extraordinaire personnalité. Pour de Gaulle, « *Winston Churchill fut le grand champion d'une grande entreprise et le grand artisan d'une grande histoire.* »

HENRI PIERRE.

Étranger

Comment commémorer le 8 mai 1945 ?

Comment commémorer le 8 mai 1945 ? La réponse n'est pas simple, sauf pour les Soviétiques, qui se préparent activement depuis plusieurs mois déjà à fêter le quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme. En URSS, les manifestations officielles exalteront le patriotisme, elles donneront lieu à un déploiement de propagande où les mises en garde contre les tendances du fascisme à renaître et les imprécations contre le « revanchisme » allemand auront, à n'en pas douter, leur part.

Ce quarantième anniversaire est beaucoup plus embarrassant pour l'Occident, d'autant que les chefs d'État des pays industrialisés, parmi lesquels les trois puissances occidentales victorieuses, se trouveront réunis pour leur sommet annuel, quelques jours avant le 8 mai, en République fédérale d'Allemagne. D'autant aussi que le président américain entend prolonger ce séjour par une visite d'Etat de deux jours en République fédérale et qu'il s'imaginait volontiers, à cette occasion, au centre de cérémonies style commémoration du débarquement en Normandie. Le président américain avait émis aussi le souhait de visiter l'ancien camp de concentration de Dachau, perspective assez peu réjouissante pour le gouvernement de Bonn, qui est parvenu, semble-t-il, à l'en dissuader.

L'expérience de juin dernier en Normandie aidant, les alliés actuels de la République fédérale au sein de l'OTAN sont finalement convenus qu'il valait mieux se borner à des cérémonies nationales, tout autre projet posant à la fois le problème de l'invitation à faire ou non aux Soviétiques et celui de l'isolement de la République fédérale. M. Mitterrand après s'être « racheté » de la Normandie par le geste symbolique de Verdun, main dans la main avec le chancelier Kohl, a promis à ce dernier que rien ne serait fait en mai qui puisse heurter *« l'âme ou le cœur »* de ses amis allemands.

Les Anglais avaient fait preuve de plus de délicatesse encore à l'égard des Allemands, et le Foreign Office avait annoncé la semaine dernière *qu'aucune cérémonie officielle* n'était prévue. Cette déclaration a provoqué en Grande-Bretagne une vague de protestations, orchestrée par la presse populaire, et Mme Thatcher s'est finalement rétractée devant la Chambre des communes : un service religieux *sera organisé* à l'abbaye de Westminster, en présence notamment de la reine et des anciens combattants. Mais, le premier ministre l'a redit vendredi 18 janvier à Bonn lors de sa rencontre avec le chancelier Kohl : il s'agira plutôt de fêter quarante ans *de paix*, de *liberté* et de coopération occidentales.

Toutefois, c'est en République fédérale que cet anniversaire est le plus embarrassant. Depuis des semaines, les éditoriaux se multiplient sur le thème « que faire ? », et personne n'est d'accord. Le chancelier souhaite la plus grande discrétion. Il a été décidé qu'on se bornerait à un service œcuménique dans la cathédrale de Cologne et à une allocution du président de la République devant le Bundestag. Mais ce n'est pas *assez pour les uns, et déjà trop* pour les autres. Parmi ces derniers, M. Alfred Dregger, chef du groupe parlementaire de la CDU, qui estime qu'il n'y a pas lieu de *« commémorer les catastrophes »* et que *« le 8 mai est l'une des plus grandes catastrophes de toute l'histoire de l'Allemagne et de l'Europe »*. Pour ce courant là, c'est-à-dire la droite de la CDU, le 8 mai est d'abord la victoire de Staline, le jour où les alliés scellèrent la division de l'Allemagne.

A gauche au contraire, on accepte mal *que le gouvernement* esquive cet anniversaire et l'on souhaite en faire un jour de réflexion sur le nazisme et les origines de la guerre. Sans parler des Verts, qui souhaiteraient faire de cette journée une journée pour la paix.

M. Kampelman, « démocrate conservateur » dirigera la délégation américaine aux négociations avec Moscou sur les armements

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a confié, vendredi 18 janvier, la conduite des futurs pourparlers avec l'Union soviétique sur le contrôle des armements à une équipe de négociateurs dont la composition répond principalement à des préoccupations de politique intérieure.

Le chef de la délégation, M. Max Kampelman, qui sera personnellement chargé des discussions sur les armes spatiales, a ainsi la double caractéristique d'être, d'une part, un démocrate lié de longue date à M. Mondale, dont il avait été l'un des conseillers de politique étrangère durant la campagne présidentielle, et d'être, d'autre part, proche des plus chauds partisans de la fermeté vis-à-vis de l'URSS – notamment de Mme Kirkpatrick, qui doit bientôt bientôt quitter son poste d'ambassadeur à l'ONU. Très représentatif de ces « démocrates conservateurs », dans les rangs desquels M. Reagan a puisé plusieurs des meilleures têtes de son équipe, M. Kampelman – qui est avocat – avait déjà été nommé par M. Carter comme représentant américain aux négociations de Madrid sur la coopération et la sécurité en Europe.

Maintenu à ce poste après l'élection de 1980, il y avait fait montre d'une très grand pugnacité dans la dénonciation des violations des droits de l'homme dans le bloc soviétique et avait récemment déclaré que les accords de contrôle des armements signés jusqu'à présent n'avaient qu'*« un intérêt limité »*. M. Kampelman s'était enfin déclaré il y a peu, dans un article de revue, favorable au programme de défense spatiale antimissiles, qui constituera la principale pierre d'achoppement des pourparlers à venir et qui est très critiqué à Washington. Ce profil lui donne l'avantage, aux yeux de la Maison Blanche, de pouvoir être écouté aussi bien des démocrates, qui craignent que M. Reagan ne fasse pas preuve d'assez de souplesse sur son initiative de défense stratégique, que des conservateurs, dont la crainte est exactement contraire.

En dehors de ce profil et d'une intelligence que personne ne lui conteste et qu'a soulignée M. Shultz, M. Kampelman n'a pas plus de qualifications particulières pour sa nouvelle tâche que n'en a M. John Tower, à qui revient la responsabilité des discussions sur les armes nucléaires *stratégiques* intercontinentales. Républicain, quant à lui, M. Tower a *été sénateur* du Texas pendant vingt-trois ans et présidait, avant de prendre sa retraite en novembre dernier, la commission des forces armées. Il avait été, à ce titre, l'un des principaux artisans de la politique de réarmement de M. Reagan. Il bénéficie en conséquence de la confiance des conservateurs, auxquels il devrait pouvoir *faire oublier* la *mise à l'écart* de M. Rowny, qui était leur candidat pour la « corbeille » stratégique. M. Rowny, qui était chef de la délégation américaine aux conversations START de réduction des armements stratégiques, est nommé « conseiller spécial » de MM. Reagan et Shultz pour les futures négociations, tout comme M. Nitze, qui, lui, représentait son pays dans la négociation INF sur les armes nucléaires à moyenne portée.

Ce dernier dossier est confié au seul diplomate de carrière de la nouvelle équipe, M. Maynard Glitman, qui était depuis 1983 chef de la délégation américaine aux négociations MBFR de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe.

En commentant ces nominations, M. Shultz a qualifié ces trois personnalités de *« patriotes fermes et résolus »* et déclaré souhaiter que les pourparlers avec l'URSS s'engagent *« le plus rapidement possible »*. Washington a proposé mercredi à Moscou, a-t-on appris à cette occasion, que cela se fasse en mars à Genève.

B. G.

L'état de santé de M. Tchernenko pourrait conduire à un ajournement du voyage de M. Dumas à Moscou

De notre correspondant

Moscou. – Au terme d'une visite de quarante-huit heures dans la capitale soviétique, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat français aux relations extérieures, a recueilli, auprès de ses interlocuteurs, la confirmation implicite que le récent report de la réunion au sommet des pays du pacte de Varsovie était dû à l'état de santé de M. Tchernenko. Cette situation laisse d'ailleurs planer des doutes sur la visite envisagée du chef de l'Etat soviétique en France au cours de l'année 1985 et même, bien que M. Baylet s'en défende, sur le prochain voyage que M. Dumas compte effectuer à Moscou. *Le ministre français des relations extérieures souhaite se rendre dans la capitale soviétique « avant la fin de février »*, mais on laisse entendre, du côté soviétique, que mars serait peut-être préférable à cause... des élections aux soviets de chacune des quinze Républiques fédérées qui doivent avoir lieu *le 24 février. La* maladie de M. Tchernenko semble là encore une explication plus plausible. Il est difficile d'imaginer, en effet, que M. Dumas puisse aller à Moscou sans rencontrer le chef de l'Etat soviétique.

La visite du secrétaire d'Etat aux relations extérieures a encore permis d'apprendre que le PC soviétique allait se faire représenter par un membre du bureau politique (peut-être M. Gorbatchev ?) au congrès du PC qui commence le 6 février prochain. La date du prochain congrès du PC soviétique serait, d'autre part, avancée. Celui-ci devait avoir lieu au printemps 1986. Il est question maintenant qu'il se tienne en octobre ou en novembre prochain, sans qu'aucune explication satisfaisante puisse être apportée à cet avancement, hormis peut-être le désir de M. *Tchernenko lui-même ou de son* entourage de ne pas trop attendre.

M. Baylet a inauguré à Moscou une exposition des techniques françaises de construction dans laquelle étaient représentées une cinquantaine d'entreprises. Les conversa*tions qu'il a eues à cette occasion*, notamment avec MM. Kornienko, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, et Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central du parti, l'ont convaincu que le réchauffement intervenu ces derniers mois entre Paris et Moscou va se poursuivre et même s'intensifier. Le voyage de M. Mitterrand en URSS, en juin dernier, prend rétrospectivement l'allure d'un tournant positif, voire d'un virage à angle droit, dans les relations franco-soviétiques, qui avaient été exécrables depuis le 10 mai 1981.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Italie

Une lettre d'Ali Agça à l'attaché militaire américain

« Vous m'avez donné le feu vert pour parler... »

De notre correspondant

Rome. – En août 1983, Ali Agça, l'auteur de l'attentat contre le pape, a écrit une lettre étrange à l'attaché militaire de l'ambassade américaine. Le texte de cette lettre, qui figure dans les actes de l'instruction, a été publié vendredi 18 janvier par le quotidien *la Repubblica*. Le texte est essentiellement une longue tirade sur les agissements de l'Union soviétique mais il laisse supposer que des accords avaient été passés entre Agça et les Américains.

Agça commence par remercier l'attaché militaire pour son aide : *« Je vous avais déjà exprimé ma grande gratitude et mon estime. Merci : depuis deux ans, vous avez fait le nécessaire, compte tenu de notre amitié et de nos intérêts communs. »* Soulignant ensuite le peu de crédibilité que certains journaux américains attachaient à l'époque à ses déclarations, Agça poursuit : *« Si je dois être considéré comme un menteur, le reste du monde libre doit l'être également; et les Soviétiquesfiniront par gagner la grande bataille de la guerre froide. Vous m'avez donné le feu vert et j'ai commencé à parler. »*

Cette lettre fut effectivement reçue par l'attaché militaire américain. Celui-ci la fit parvenir aux services secrets italiens, qui la transmirent au juge Martella. Interrogé par ce dernier, Agça déclara avoir imaginé cette lettre pour convaincre les Américains de sa crédibilité. Le juge Martella la considéra comme l'une de ces actions « mystificatrices », dont le jeune Turc avait montré, au cours de l'instruction, être coutumier.

Le juge a-t-il sous-évalué l'importance de cette lettre ? C'est ce qu'estime Me Consolo, avocat d'Agça, qui a toujours soutenu que quelqu'un de l'extérieur a « piloté » les aveux du Turc. *« Cette lettre constitue l'un des éléments, mais nous en avons bien d'autres tendant à accréditer notre thèse »*, nous a dit Me Consolo. Selon l'avocat, cette lettre prouve surtout qu'Agça entretenait des contacts avec l'extérieur au moment où il faisait ses aveux.

Le fait que cette lettre soit sortie de la prison est, selon le juge Martella, tout à fait normal : *« Contrairement à ce qu'on dit, Agça n'était plus, légalement, placé en situation d'isolement depuis l'été 1982. Il restait dans les quartiers de haute sécurité uniquement parce qu'il l'avait demandé, craignant pour sa vie. Une lettre n'avait de raison d'être saisie par l'administration pénitentiaire que s'il y avait un motif grave. Saisir celle-ci aurait été lui donner plus de valeur qu'elle n'en avait. »*

PHILIPPE PONS.

● *La visite de M. Dumas à Abidjan.* – Le ministre français des relations extérieures a achevé, vendredi soir 18 janvier, une visite officielle de vingt-quatre heures en Côte-d'Ivoire, au cours de laquelle il s'est entretenu à plusieurs reprises avec le président Houphouët-Boigny. *« Le problème du Tchad a été évoqué au même titre que les autres problèmes du continent*, a dit M. Dumas. *Nous avons abordé le problème avec une très grande franchise. »* La France, a-t-il affirmé, tiendra tous les engagements qu'elle a souscrits envers ses amis africains, ajoutant : *« Je pense que le président Houphouët-Boigny n'en doutait pas un seul instant (...). Il n'y a pas eu du tout de divergence sur ce problème. »*

● RECTIFICATIF. – Une erreur de transmission nous a fait écrire (*le Monde* du 18 janvier) que M. André Delehedde, député PS du Pas-de-Calais, avait été nommé membre du Haut Conseil de la francophonie alors qu'il a seulement été l'une des personnalités ayant contribué à la mise en place de cette institution.

Un « historien » soviétique explique comment les « sionistes » ont collaboré à l'extermination des juifs

Moscou *(Reuter)*. – Des sionistes ont été les *« partenaires »* des nazis et se sont rendus coupables, au même titre qu'eux, de l'extermination de millions de juifs pendant la seconde guerre mondiale, affirme un « historien » soviétique, Lev Korneev, dans une interview publiée, jeudi 17 janvier, par l'agence Tass.

Pour M. Korneev, les sionistes ont tenté d'empêcher les juifs de combattre les nazis et ont cherché plus tard à gommer les traces de leur *« alliance avec le nazisme »*, mais ils n'en ont pas moins conservé des contacts avec les milieux néo-nazis.

M. Korneev prend acte de ce que beaucoup de juifs ont combattu le nazisme dans les armées de l'URSS et des Alliés. *« Mais les sionistes, partenaires des nazis, n'ont eu aucun rapport avec cette lutte sacrée*, dit-il. *A l'inverse, ils partagent avec les nazis la responsabilité de l'extermination des juifs durant la seconde guerre mondiale. Ils ont le sang des victimes sur les mains et sur la conscience. »*

« Les banques et les sociétés contrôlées par les sionistes ont énergiquement contribué au financement du Reich et de la machine de guerre nazie. Beaucoup de ces banques ou sociétés constituent aujourd'hui le rempart du sionisme international et soutiennent la politique d'agression de Tel-Aviv », dit l'« historien » cité par Tass.

M. Korneev a ajouté que la propagande israélienne vise à réduire l'histoire de la seconde guerre mondiale à la tentative d'extermination des juifs européens : *« On prétend que l'extermination des juifs fut le principal aspect de la politique nazie et que tous les peuples du monde ont « trahi » les juifs européens. Cela représente une déformation grossière des véritables faits historiques. Le principal aspect de la politique nazie (...) était la lutte contre le socialisme, contre l'Union soviétique. »*

[M. Korneev est un « récidiviste » de l'antisémitisme. Ce collaborateur de l'Institut des pays d'Asie et d'Afrique avait, entre autres œuvres, publié en juillet 1978 dans l'hebdomadaire soviétique *Ogoniok* deux articles consacrés aux liens entre le sionisme et l'industrie de l'armement en Occident. Qualifiant les ventes d'armes du *« plus sioniste des business »*, il employait quelques expressions et un ton rappelant de sinistres précédents.

La publication de cet entretien avec Tass, à un moment où l'URSS prépare activement le quarantième anniversaire de la victoire de 1945, fait partie de la préparation psychologique d'une célébration qui sera, pour les dirigeants de Moscou, une occasion d'exalter le patriotisme soviétique.]

A travers le monde

Bolivie

● LIBÉRATION DE DIRECTEURS D'ENTREPRISE DÉTENUS PAR DES OUVRIERS EN GRÈVE. – Les ouvriers qui détenaient depuis deux jours près de deux cents responsables et directeurs d'entreprise à La Paz et à Santa-Cruz, dans l'est du pays, ont décidé vendredi 18 janvier de les libérer, mais ils ont maintenu leur intention de poursuivre la grève pour une durée illimitée. Les travailleurs exigent l'application d'un accord conclu avec le ministère du travail sur des augmentations de salaires de 300 %, taux jugés excessifs par les entrepreneurs. Le taux d'inflation en 1984 a été de l'ordre de 2000 %. – *(AFP.)*

Chili

● DISPARITION D'UN OPPOSANT. – La commission de solidarité européenne avec le Chili (1) signale, le samedi 19 janvier, que M. Sergio Fernando Ruiz Lazo, un opposant au régime Pinochet, est porté « disparu » depuis vingt jours. Ses amis sont convaincus qu'il a été arrêté par le police politique. M. Ruiz Lazo, arrêté en 1976, expulsé en 1977, avait trouvé refuge en France. Il était rentré au Chili en octobre 1984.

(1) COSECH, 34, rue du Nord, 75018 Paris.

Chine

● ACCIDENT D'AVION : TRENTE-HUIT MORTS. – Trente-huit personnes, dont deux Américains, sont mortes vendredi soir 18 janvier, dans un accident d'avion des lignes aériennes chinoises (CAAC) à l'aéroport de Jinan (province du Shandong), a annoncé samedi l'agence Chine nouvelle. Quarante-et-une personnes, dont sept membres d'équipage, se trouvaient à bord de l'appareil, un Antonov-24, qui s'est écrasé lors de l'atterrissage. – *(AFP.)*

Corée du Sud

● LE RETOUR DE M. KIM-DAE JUNG. – M. Kim-Dae jung, chef de file de l'opposition sud-coréenne, a annoncé, le vendredi 18 janvier à Los Angeles, qu'il comptait rentrer à Séoul le 8 février. *« Je reviens, parce que je crois pouvoir encourager le peuple sud-coréen à croire qu'il pourra avoir une démocratie d'ici quelques années »*, a-t-il déclaré. – *(Reuter.)*

Egypte

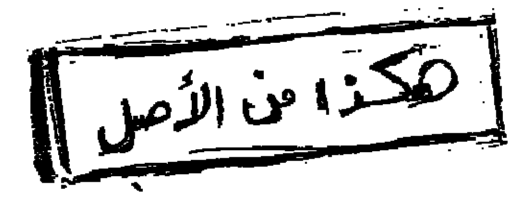
● ARRESTATIONS D'OPPOSANTS. – Vingt-cinq personnes accusées d'appartenir à des *« organisations clandestines »* ont récemment été arrêtées en Egypte, a annoncé, samedi 19 janvier, le ministre égyptien de l'intérieur, M. Ahmed Rouchdi. Il a indiqué que, parmi ces personnes, certaines, qu'il a qualifiées d'*« extrémistes de gauche »*, ont été appréhendées la semaine dernière au Caire et dans sa banlieue industrielle de Choubra-el-Kheima, ainsi qu'à Alexandrie, en possession de tracts *« incitant aux manifestations »*. – *(AFP.)*

Espagne

● L'ETA MILITAIRE REVENDIQUE L'ENLÈVEMENT D'UN INDUSTRIEL DE SAINT-SÉBASTIEN. – M. Angel Urteaga, directeur de plusieurs usines sidérurgiques, enlevé jeudi 17 janvier par des inconnus est aux mains de l'ETA militaire, qui a revendiqué cette action vendredi 18 janvier. La police a lancé une vaste opération pour retrouver M. Urteaga. – *(Reuter.)*

Yougoslavie

● GRÈVE DE LA FAIM. – M. Milan Mladenovic, un poète de trente-cinq ans, qui a travaillé pour le périodique *Savremenik* publié à Paris, a commencé, le mercredi 16 janvier, une grève de la faim en prison afin d'obtenir l'autorisation de présenter lui-même sa propre défense. M. Mladenovic est jugé, depuis le 10 janvier, pour activités hostiles au pays. On lui reproche d'avoir publié des textes dans le périodique connu pour ses sympathies royalistes. M. Mladenovic, qui réside habituellement à Paris, a été arrêté lors d'un voyage à Belgrade. – *(AP.)*



Étranger

Chine

Les relations avec la France ont marqué le pas en 1984

De notre correspondant

Pékin. – Pour les relations franco-chinoises, 1984 aura sans doute marqué le creux de la vague, mais de récents développements incitent à plus d'optimisme. Témoin l'imbroglio autour du centre culturel (*le Monde* du 1er et daté 6-7 janvier) : les crédits supprimés pour des raisons budgétaires ont été rétablis. Mieux, une Maison de France *pourrait voir le jour à Pékin d'ici* deux à trois ans. Un premier sondage a été fait auprès des Chinois, et les milieux d'affaires français montrent de l'intérêt pour ce projet.

Ces deux décisions semblent l'indice d'une volonté politique française de développer les relations avec la Chine, jusqu'à présent peu satisfaisantes pour les deux parties *et pétries d'incompréhensions* mutuelles (en particulier sur l'Indochine), qui dataient en partie du précédent septennat. L'initiative de la Maison de France vient d'ailleurs *de Mme Mitterrand, hôte officielle* du gouvernement chinois en novembre dernier.

Sur le plan commercial, les chiffres de 1984 ont été décevants. Pour les onze premiers mois de l'année, les exportations françaises ont chuté de 32 %, passant de 2,9 à moins de 2 milliards de francs. Les importations ont, au contraire, crû de 20 %, passant de 2,7 à 3,3 milliards. Le taux de couverture de nos importations, qui était de 104 % en 1983, n'est plus que 59 %. Ce qui est d'autant plus décevant que les échanges de la Chine avec ses principaux partenaires commerciaux (États-Unis, Japon, Hongkong, et RFA) ont considérablement augmenté.

Il y a plusieurs raisons à ce déséquilibre. Tout d'abord, le manque à gagner de nos exportations résulte de la baisse de nos ventes de céréales (que les Chinois trouvent chères et de qualité médiocre) et de sucre, en raison des excellentes récoltes qui ont suivi la réforme économique dans les campagnes chinoises. D'autre part, bon nombre de firmes françaises ont pris du retard par rapport à leurs concurrents étrangers ou ont présenté des propositions que les Chinois – négociateurs très difficiles – n'ont pas trouvé assez concurrentielles. Enfin, les conditions de crédit offertes par la France sont souvent plus coûteuses que celles des autres pays.

De meilleures perspectives

Si, en 1984, la France a perdu plusieurs contrats (gazéification du charbon à Pékin, automobiles à Shanghai), et si d'autres dossiers – comme celui de la centrale nucléaire de Daya-Bay, près de Canton – traînent en longueur, les perspectives pour 1985 paraissent plus positives. Les contrats nucléaire et de télécommunications (un central de 100 000 lignes pour Pékin et un centre de recherches en micro-informatique) semblent en bonne voie. D'autres négociations sont en cours : satellite de télédiffusion, équipement automobile, locomotives... La Chine a décidé d'acheter cinq Airbus, et s'est vu proposer de coopérer au projet (sous-traitance pour l'A-310 et participation industrielle à l'A-320 et à l'ATR-42). Dans plusieurs de ces projets apparaît une volonté nouvelle de transférer des technologies, parfois très avancées, à la Chine.

De son côté, la Chine semble prendre mieux conscience des potentialités françaises et de la nécessité de rééquilibrer les échanges bilatéraux. *Elle vient, par exemple,* d'acheter des milliers de voitures et un grand nombre de téléviseurs. 1985 pourrait voir ces efforts commencer à porter leurs fruits, même si c'est avec un certain retard. Car la place commerciale de la France n'est pas à la hauteur de son implantation ici (au troisième rang des sociétés présentes et des sociétés mixtes derrière Américains et Japonais). A un moment où la Chine pense avant tout aux affaires, celles-ci conditionnent en partie l'importance des relations politiques.

P. de B.

Les ministres indochinois des affaires étrangères estiment « souhaitable » une solution négociée au Cambodge

Ho-Chi-Minh-Ville (Vietnam) *(AFP)*. – Le Vietnam et ses deux alliés laotien et cambodgien ont affirmé, le vendredi 18 janvier, que le conflit armé entre Phnom-Penh et les maquisards cambodgiens anti-vietnamiens tournerait à l'avantage du régime cambodgien dans les prochaines *années si une solution négo*ciée n'intervenait pas.

Cette position a été exprimée dans le communiqué final publié à l'issue de la conférence des ministres des affaires étrangères des trois pays réunie à Ho-Chi-Minh-Ville. *« En cinq à dix ans*, dit le communiqué, *le prétendu problème du Kampuchéa (Cambodge) se sera résolu de lui-même, même en l'absence d'une solution négociée.* » Le texte souligne toutefois qu'une telle solution est *« plus souhaitable »*.

Le texte réaffirme par ailleurs qu'une solution à la crise du Cambodge doit nécessairement passer par *« la liquidation de la clique criminelle de Pol Pot »*, qui se conjuguerait avec le retrait des forces vietnamiennes déployées au Cambodge.

Dans une interview accordée à l'AFP, le premier ministre et ministre des affaires étrangères du gouvernement de Phnom-Penh a de son côté déclaré que son régime accepterait de discuter avec les groupements dirigés respectivement par le prince Norodom Sihanouk et par M. Son Sann *« s'ils se dissociaient de Pol Pot »*. Dans l'hypothèse où les factions nationalistes *« se dissocieraient de Pol Pot et se joindraient à nous pour son élimination »*, a-t-il précisé, elles pourraient jouer *« un certain rôle »* au Cambodge. M. Hun Sen a ajouté qu'*« un changement d'attitude »* de la part du prince Sihanouk et de M. Son Sann *« pourrait servir d'amorce à un déblocage de la situation »* au Cambodge et servir ainsi de préliminaire à un éventuel règlement politique.

Le communiqué final de la conférence indochinoise a paru marquer *par ailleurs un réajustement* de la politique du Vietnam et de ses alliés à l'égard des pays non communistes de l'Asie du Sud-Est – l'Indochine, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, les Philippines et Brunei, regroupés au sein de l'ASEAN, Association des Nations unies du Sud-Est asiatique. Citant en exemple les contacts entretenus entre le Vietnam et l'Indonésie, il a en effet exprimé le souhait de développer les relations bilatérales au lieu de réclamer, comme par le passé, un dialogue de groupe à groupe.

Inde

Sept personnes, dont de hauts fonctionnaires ont été arrêtées pour espionnage

New-Delhi *(AFP, Reuter)*. – Sept personnes, dont de hauts fonctionnaires du ministère indien de la défense, ont été arrêtées le vendredi 18 janvier, à New-Delhi par la police pour espionnage au profit de puissances étrangères, a affirmé l'agence de presse indienne PTI, citant des sources dignes de foi.

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, avait annoncé le même jour devant le Parlement l'arrestation de plusieurs personnes *« impliquées dans des activités contraires à l'intérêt national »*, sans donner plus de détails afin, disait-il, de ne pas gêner l'enquête en cours.

PTI a précisé que parmi les sept personnes arrêtées figuraient, outre de hauts responsables du ministère de la défense, un membre du bureau de M. Gandhi et un autre du secrétariat du cabinet. Selon PTI, des documents compromettants ont été saisis sur ces personnes.

Les personnes arrêtées comparaissaient devant la justice au moment où M. Gandhi faisait sa déclaration au Parlement.

Le président adjoint de la cour de justice de New-Delhi, M. Bharat Bhushan, a décidé la mise en détention provisoire des septs accusés jusqu'au 28 janvier prochain et a ordonné l'appositon de scellés sur les documents liés à l'affaire.

Le ministère public a accusé devant le tribunal les suspects d'avoir fourni des informations vitales pour la défense indienne à des pays étrangers, sans toutefois en citer aucun.

Quelques heures plus tard, on apprenait la démission de M. P.C. Alexander, l'un des principaux conseillers du premier ministre et, autrefois, de sa mère Indira. Le journal *Indian Express* écrit, samedi, que parmi les sept personnes arrêtées figure M. T.N. Kher, secrétaire particulier de M. Alexander.

Afrique : l'islam, vent en poupe

Un facteur politique mobilisateur

L'Islam noir est en marche. Depuis l'accession à l'indépendance des jeunes Etats nés de la colonisation, il a fait un grand bond en avant et est toujours en expansion. Tous les observateurs s'accordent sur ces constatations. Sur les quelque quatre cents millions d'habitants que compte le continent, près de la moitié sont musulmans.

Par comparaison, le christianisme, qui connaît un renouveau qualitatif et semble reprendre sa progression, mais lentement et ponctuellement, compte environ soixante-quinze millions d'âmes. Le reste est représenté par les animistes et une poignée de juifs (alors qu'ils étaient assez nombreux dans le passé), comme les falachas d'Ethiopie. La progression des catholiques et des protestants est, il est vrai, contrariée par la « perte » de ceux qui renoncent à leur foi pour embrasser l'islam. Cette « perte » étant elle-même compensée par les conversions au christianisme des animistes, lesquels ont, cependant, tendance à se tourner massivement vers l'islam.

Quel parcours depuis la fulgurante chevauchée des cavaliers d'Allah venus de la péninsule arabique qui, dès le septième siècle, traversèrent le nord de l'Afrique pour atteindre l'Atlantique ! En revanche, ils ne dépassèrent pas au sud les confins du Sahara. Selon une tradition toujours vivace en Mauritanie, c'est la mouche tsé-tsé qui, piquant les chevaux, retarda la pénétration de l'islam dans l'Ard-El-Soudan, la terre des Noirs.

Les esclaves convertis

L'arabisation et l'islamisation du Maghreb ne seront parachevées qu'après l'invasion des Beni Hilal et des Beni Soleim, tribus envoyées par le sultan d'Egypte au onzième siècle. Beaucoup de ces quelque cent mille nomades se sédentarisent, mais d'autres, repoussés par les citadins, mettent deux siècles à venir buter sur la barrière de l'Atlantique. Ils nomadisent donc dans l'ensemble mauritanien, où ils se mêlent aux tribus berbères. Ce sont les commerçants et les marabouts maures de cette région d'une part, les pasteurs libyens d'autre part, qui vont alors assurer l'islamisation de l'Afrique occidentale.

L'islamisation de l'Afrique orientale commence, elle, dès le huitième siècle, l'empire abbasside allant y chercher la main-d'œuvre nécessaire aux plantations industralisées d'Irak, Bantous, Zandj et même Cafres du Natal (le mot cafre vient de l'arabe *kafer* qui signifie infidèle, notion qu'utilisaient les Arabes pour justifier leurs razzias) réduits en esclavage et ramenés à bord de boutres. Toutefois, note Vincent Monteil dans *l'Islam noir, une religion à la conquête de l'Afrique*, *« dès l'insurrection des ouvriers agricoles zandj à Bassorah* (milieu du IXe siècle), *les esclaves convertis eurent droit à l'émancipation »*.

On a beaucoup évoqué ici ou là les traces laissées dans la conscience collective des Noirs par les razzias des marchands arabes, que résume cette terrible réflexion d'un dirigeant africain : *« Hier ils nous vendaient, aujourd'hui ils veulent nous acheter avec l'argent de leur pétrole ! »*

Institution immémoriale, bien que condamnable, l'esclavage a été pratiqué sur tous les continents et a correspondu à un mode de production : il y avait des esclavagistes noirs bien avant l'apparition de l'islam et, du XVIe au XIXe siècle, la traite des Noirs par les Blancs a permis de transporter dans le Nouveau Monde quelque 10 millions de personnes. Constatons en tout cas que l'esclavage n'a pas entravé la progression de l'islam. Comment expliquer dès lors ce phénomène ?

L'islam a souvent emporté l'adhésion en faisant preuve, selon les lieux et les circonstances, de sa supériorité guerrière, marchande, culturelle ou sociale. Il a également bénéficié de périodes de bouleversements économiques et de *« ruptures sociales »* qui le faisaient apparaître comme un recours. Il a alors substitué une forme de vie communautaire à une autre en déclin et a apporté une rationalité aux sociétés qui l'embrassaient.



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

La mosquée-université de Sankoré (actuel Mali).

Une foi simple et claire

Ainsi note-t-on une certaine analogie entre ce qui s'est produit en Afrique noire et dans le sud-est asiatique, où la population passe d'une conception cosmogonique comme à Angkor et à Java (le palais du roi est le centre de tout) à une conception géographique de l'univers (on regarde vers La Mecque, on s'y rend en pèlerinage et l'on entre en contact avec d'autres peuples), tandis qu'au temps immobile est substitué le temps chronologique, introduit par la notion de fin du monde figurant dans le Coran.

Enfin, on sort des relations immuables imposées aux différentes composantes dans la hiérarchie sociale pour affirmer la notion d'individu existant en soi (les mots « moi » et « je » n'existaient pas dans le vocabulaire indonésien avant l'islam), grâce, entre autres, à la conception égalitaire de l'islam et à la réflexion sur la mort. Pour autant, l'individu n'est pas conçu séparément de la société au sein de laquelle il vit.

Sur le plan strictement religieux, l'islam est une foi simple et claire : pour y adhérer, il suffit de croire à l'unité de Dieu et en la mission de son Prophète. Pas de mystères compliqués, comme celui de la Sainte Trinité ou de l'Immaculée Conception chez les catholiques.

En somme, les voies d'Allah ne paraissent pas impénétrables comme celles du Seigneur dans la chrétienté. Du point de vue social, l'islam tolère la polygamie et n'a donc pas contrarié la coutume ancestrale liée à la répartition des tâches dans des sociétés essentiellement agricoles. De leur côté, les femmes sont favorables à l'islamisation, qui représente pour elles une promotion et leur accorde une part d'héritage, que le droit coutumier leur refuse.

D'une façon générale, la religion musulmane semble mieux s'adapter que d'autres aux fonds culturels locaux et être aisément intégrée. *« Dans l'ensemble du monde musulman*, écrit encore Vincent Monteil, *il ne semble pas douteux qu'on puisse distinguer cinq grandes aires ethnoculturelles : islam arabe, islam turc, islam irano-indien, islam malais, islam noir. C'est même parce qu'il a été adapté par les Africains, qui l'ont adopté, que l'islam n'est pas « senti » en Afrique comme une religion étrangère.* » C'est si vrai qu'il a servi de ciment pour résister à la pénétration coloniale et qu'il est vécu désormais comme une religion du tiers-monde.

Aujourd'hui, alors que les Etats nés de l'indépendance et les élites formées en Occident ont souvent échoué à réaliser un développement qui assure une évolution équilibrée et harmonieuse de la société, l'islam apparaît comme un facteur politique éminemment mobilisateur, que ne peuvent apporter les dirigeants au pouvoir. De même a-t-il incité nombre de régimes qui entretenaient des liens avec l'Etat hébreu, et plus particulièrement les membres de l'Organisation de la conférence islamique, à apporter leur soutien à la cause du peuple palestinien et à condamner la judéisation par Israël de Jérusalem, troisième ville sainte de l'islam après La Mecque et Médine.

Dans le même temps, l'Islam noir est parcouru, comme ailleurs, par différents courants (traditionalisme, soufisme, modernisme, activisme). Dès lors, Téhéran, Ryad, Tripoli soutiennent plus ou moins ouvertement les courants qui s'inscrivent dans leur mouvance, tandis que d'autres capitales, comme Le Caire, Alger ou Bagdad, encouragent une approche plus « laïque ». Pourtant, la grande question qui se pose est de savoir comment, d'ici à l'horizon 2000, l'islam aidera les sociétés africaines à se mettre *« au temps du monde »*, selon la belle expression de Jacques Berque (1).

PAUL BALTA.

(1) *L'Islam au temps du monde.* Paris, Sinbad, 1984.

UNE JOURNÉE

Marx fut-il

Autant le savoir, la plupart des orientalistes ne veulent plus entendre parler d'*« intégrisme »*, de *« fondamentalisme »* ou d'*« extrémisme »* lorsqu'il s'agit de décrire les formes violentes, rétrogrades ou tout simplement bruyantes prises depuis une dizaine d'années par un certain islam (1) *« militant »* ou *« révolutionnaire »*. Ils ont décidé d'adopter le terme *« islamisme »*, désormais arraché à sa signification « neutre » puisqu'on l'utilisait jusqu'ici pour désigner la doctrine religieuse musulmane comme on parle du judaïsme, du catholicisme ou de l'hindouisme. A l'avenir, le terme « islam » seul s'appliquera aussi bien à la religion qu'au monde musulmans.

Quant aux *« intégristes islamiques »*, ils seront maintenant appelés *« islamistes »*, néologisme bienvenu ne serait-ce que parce qu'il remplace deux mots par un seul.

Ces nouveaux termes ont notamment été rodés lors d'une Journée sur les *« acteurs des mouvements islamistes »* qui s'est déroulée, mi-janvier, au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), « laboratoire » associé depuis 1967 au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Existant depuis 1952 et fonctionnant sous l'égide de la Fondation nationale des sciences politiques, le CERI connaît ces derniers temps un regain d'activité. Il regroupe une quarantaine de chercheurs permanents, en prise sur les différents systèmes socio-politiques étrangers.

La Journée sur l'islamisme a permis de regrouper sur l'estrade ou dans la salle une bonne partie des orientalistes francophones dont les écrits comptent aujourd'hui sur l'islam et l'Islam (1). Des sessions uniques du même niveau sur l'Afrique australe (5 février), la Chine (7 février) et l'Inde (21 mars) sont en cours de préparation.

A la rencontre sur l'islamisme, c'est Olivier Roy, conseiller au Centre d'analyse et de prévision, créé naguère par M. Michel Jobert au Quai d'Orsay, qui a ouvert le feu en présentant les *« mouvements islamistes afghans »* qui animent aujourd'hui environ la moitié de la résistance aux Soviétiques. *Ce brillant afghanologue a* relevé non sans ironie que dans les années 60 les Occidentaux confondirent à Kaboul les islamistes avec les opposants *marxistes... Il est vrai que*, les islamistes de cette époque brouillaient involontairement les pistes en citant Régis Debray, aujourd'hui chargé de mission *auprès du président Mitterrand*, et que celui-ci présente maintenant comme le *« gaulliste de l'Elysée »*. Aujourd'hui, les communistes au pouvoir en Afghanistan *sont bien souvent d'anciens* élèves du fameux lycée franco-afghan de Kaboul, d'où le commandant Massoud, l'un des chefs islamistes de la résistance, fut *renvoyé pour « insuffisance en maths »...*

Bernard Hourcade qui, de 1978 à 1983, dirigea l'Institut français de Téhéran, aujourd'hui *fermé*, a regardé la *« révolution islamique »* – que l'on devrait, en bonne logique, appeler « islamiste » – sous l'angle socio-géographique. *« Dans l'Iran en expansion du chah se sont formés dix millions de Rastignac récemment urbanisés, voulant gouverner. L'islam a su leur parler. Ils sont aujourd'hui au pouvoir ou bénéficient du changement de régime. Ils portent la barbe et ont*

Un musulman sur six seulement — on l'oublie trop — est un Arabe. Dans la prodigieuse expansion de la religion du Prophète, l'Afrique noire apparaît comme un champ d'action de plus en plus propice, alors même que les mauvais souvenirs des razzias et de la traite des esclaves auraient pu freiner les progrès du Coran. Au sud du Sahara, pourquoi les musulmans ont-ils le vent en poupe et pourquoi leur foi est-elle devenue l'un des facteurs politiques de la vie du continent ?

Au sud du Sahara, une « contre-société » de cent millions d'âmes

L'islam passe souvent pour une religion extérieure à l'Afrique noire. On voit volontiers dans son expansion le fruit des intérêts et des ambitions arabes au sud du Sahara. L'Afrique *profonde* et authentique serait celle des croyances et cultes ancestraux ; la religion de la modernité, elle, serait celle apportée par les missionnaires chrétiens qui ont formé toute une élite, devenue classe dirigeante. L'islam africain, donc, n'est guère pris au sérieux, n'étant ni une religion inscrite dans les racines ni associée au progrès : religion superficielle, imposée ou dépassée.

Il existe cependant un islam noir, c'est-à-dire adapté aux cultures africaines, repensé en fonction non seulement des structures et mentalités anciennes, mais aussi des situations présentes ; cela ne signifie pas pour autant que nous sommes en présence d'un islam indépendant, voire schismatique, coupé du reste de l'*oumma* — la communauté mondiale des musulmans. L'islam est une religion active de longue date en Afrique noire. Il a marqué le cours de son histoire depuis neuf siècles environ. Il a commencé à se propager dès le XIe siècle au Tekrour (sur les rives du fleuve Sénégal), puis dans l'empire du Ghana. Plus tard, le souverain du Mali, Kankan Moussa, effectua (1324-1325) aux lieux saints de La Mecque un pèlerinage retentissant, dont les chroniqueurs arabes ont gardé un souvenir étonné. En 1352, Ibn Batouta observait que les sujets de cet empire *« ont grand zèle pour apprendre par cœur le sublime Coran »*. Le développement de la religion du Prophète au Soudan (future colonie française devenue ensuite le Mali) donna naissance à des foyers intellectuels renommés (comme Tombouctou).

Au cours des siècles suivants, une vaste révolution islamique déploie son action en Afrique de l'Ouest, sous la houlette de personnages comme El Hadj Omar ou Ousmane Dan Fodio, dénonçant l'ordre politique ancien et s'érigeant en force de renouveau face à l'impérialisme européen. Cette révolution se poursuivit de façon plus pacifique et silencieuse sous la colonisation, qui sut utiliser les capacités d'encadrement et de dynamisme économique des chefs musulmans. Aujourd'hui, la percée de l'islam dans le continent noir est à la fois le produit de cette histoire et l'expression des changements à l'œuvre dans ces sociétés.

Un monde autonome

Cette importance de l'islam en Afrique noire est d'abord perceptible au niveau des chiffres. Il existe bel et bien une Afrique noire musulmane qui regroupe plus de cent millions d'adeptes (environ un quart de la population), essentiellement en Afrique de l'Ouest, mais aussi en Somalie (entièrement islamisée), en Ethiopie (dont la moitié environ de la population est musulmane), en Tanzanie, au Kenya et jusqu'au Malawi. Actuellement, cette religion progresse de façon remarquable, et notamment dans ces lieux par excellence des innovations sociales que sont les grandes métropoles comme Abidjan ou Lagos.

La première grande force de l'islam en Afrique noire, c'est, comme l'écrit D. Cruise O'Brien, qu'il a *« servi d'écran culturel à l'impérialisme européen »* et qu'il a su se doter d'une organisation et d'une culture propres (1). D'un côté, l'islam a érigé une barrière infranchissable par les pouvoirs coloniaux. Les résistances à leur pénétration prirent quelquefois un aspect important, c'est que l'islam constituait un univers, une culture à l'écart de la suprématie européenne. Il représentait un monde *autonome*, que l'administration pouvait s'appliquer à contrôler, mais dont la direction, en dernière analyse, lui échappait. Alors que le christianisme était la continuation, dans l'ordre religieux, de la suprématie des Blancs (2), l'islam lui était une affaire africaine. En outre, cette religion universelle fournissait aux Africains un système de croyances, un réseau international et un instrument de communication capables de rivaliser avec les prétentions culturelles occidentales.

D'autre part, l'islam africain a su trouver un équilibre entre sa participation au monde islamique dans sa globalité et le maintien d'une identité particulière. L'islamisation, à quelques exceptions près (le nord du Tchad, le Soudan, et à certains égards, la côte orientale), n'a *pas* entraîné l'arabisation de populations converties. Si les pays arabes et plus largement la culture arabe jouissent auprès de tout musulman d'un statut symbolique privilégié, si les lieux saints de l'islam attirent les plus zélés (ou les plus fortunés...) des musulmans africains, si encore les clercs africains ont le regard tourné vers les grandes universités que sont al Azhar (Egypte) ou la Karaouine (Maroc), cela ne veut pas dire pour autant que les Africains musulmans ont un complexe d'infériorité envers leurs coreligionnaires du nord et s'évertuent à s'assimiler à eux.

Marabouts, confréries et associations

Les progrès de la langue et de la culture arabes sont aujourd'hui notables en Afrique noire grâce à la politique de coopération mise en place par les pays arabes producteurs de pétrole, et notamment aux étudiants qu'ils reçoivent dans leurs universités. Cependant, les *arabisants*, tout en ayant le vent en poupe, sont loin d'avoir l'autorité et le pouvoir dont disposent les confréries et leurs chefs, les marabouts, qui, eux, sont des dirigeants authentiquement africains.

Les confréries soufies, en effet, se partagent l'allégeance de très nombreux musulmans africains. Certaines d'entre elles ont été fondées par des Africains (les *mourides* au Sénégal) ; d'autres sont d'origine arabe et font partie de réseaux internationaux plus vastes (comme les *tidjanis*). Toutes cependant ont sur le terrain une organisation autonome, avec leurs propres lieux saints, leurs propres centres religieux, et surtout leurs propres chefs.

La percée islamique en Afrique noire tient beaucoup aux structures de vie collective et de sécurité qu'offre cette religion. L'islam n'est pas une affaire privée ou intérieure, elle est avant tout une façon de vivre ; elle imprègne les pratiques sociales quotidiennes.

Les musulmans de Côte-d'Ivoire, du Sénégal ou de Tanzanie ne sont pas tous des croyants parfaits ; leur connaissance du Coran est souvent notoirement insuffisante, et ils ne respectent pas toujours les interdits. Toutefois, ils participent intensément à un mode de vie islamique : leur vie de tous les jours est marquée par une sociabilité musulmane, une façon d'être liés les uns aux autres, de s'entraider. Au fur et à mesure que les anciennes formes de vie collective se modifient ou se détériorent, la communauté des croyants est là, malgré ses divisions internes, pour proposer de nouvelles structures d'accueil, pour recréer une atmosphère de groupe.

Aussi, on ne s'étonnera pas de la forte poussée que connaît l'islam dans les villes. Le milieu urbain est un univers d'insécurité, de compétition et souvent de désespoir. La communauté musulmane, par contraste, recrée une ambiance familiale, clanique, villageoise. C'est souvent autour de la mosquée que se crée une vie de quartier, et dans bien des cas, l'imam est le représentant le plus incontestable des habitants.

Depuis quelques années, on voit se multiplier dans les villes d'Afrique noire les associations islamiques de toutes sortes ; leurs objets sont divers (certaines ont des buts éducatifs, d'autres sont davantage des organes de propagande), toutes cependant sont un lieu où les *frères* se retrouvent, où l'entraide est de règle. Les manifestations collectives qu'organisent ces associations (séances de chants religieux, pèlerinage à tel lieu saint) démontrent leur capacité de rassemblement. Ainsi en est-il par exemple des groupes de femmes de Lamu, au Kenya, qui profitent des fêtes musulmanes pour sortir de leur univers clos, se réunir, pique-niquer et chanter des couplets satiriques qui n'ont rien de religieux (3).

Les négociants de la savane

A ces relations horizontales s'ajoutent des rapports de type vertical qui lient le chef confrérique *(cheikh)* à ses disciples. Ces chefs charismatiques, détenteurs de la *baraka* — la grâce divine, — ont dans certaines sociétés réussi à supplanter en prestige et en pouvoir les anciens chefs. Or cette popularité du cheikh ne repose pas seulement sur ses attributs surnaturels, mais aussi sur les ressources matérielles qu'il peut mobiliser au profit de ses fidèles. Il doit être avant tout un protecteur (ou tout au moins en donner l'illusion), et donc rendre des services. On comprend alors pourquoi les soufis ne pratiquent pas *que le chapelet et la retraite* ; pour maintenir leur clientèle, ils s'impliquent dans le monde, s'adonnent à des activités commerciales, deviennent des entrepreneurs.

L'activisme économique est en effet une des données essentielles de la vigueur de l'islam en Afrique. L'islam s'y est en grande partie propagé grâce à l'action de commerçants musulmans. En Afrique de l'Ouest, les Dioulas, les Haoussas ou les Ouolofs, notamment, ont constitué des réseaux économiques particulièrement dynamiques. Souvent, ces commerçants étaient des étrangers dans les sociétés où ils travaillaient : leur appartenance à l'islam resserrait leur solidarité et leur fournissait les bases d'une organisation nécessaire au développement de leurs activités. En outre, l'islam, en tant que religion *universelle, était un élément* à la fois idéologique et matériel favorisant le voyage et la mobilité (4).

Ce sont eux qui, dans de nombreuses régions d'Afrique, ont ouvert au marché des populations vivant traditionnellement en autosubsistance. Ils jouissent auprès de celles-ci d'un prestige social, peut-être ambigu, mais traduisant de nouveaux comportements. Leur style, leur savoir, étaient admirés et, superficiellement sans doute, imités, leur richesse enviée, et même leur langue adoptée. Les conversions suivaient tout naturellement, d'autant que ces *« négociants de la savane »* étaient aussi des propagateurs zélés de leur religion, et quelquefois de telle ou telle confrérie.

La colonisation n'a pas fondamentalement porté atteinte à ce commerce musulman, malgré la présence de nouveaux concurrents européens ou libanais. Bien plus, la « paix coloniale » lui ouvrit de nouveaux espaces ; et l'apport de produits occidentaux élargit la gamme de ses activités. Plus tard, avec l'indépendance, les plans de développement n'ont pas eu raison de ce secteur qui, en définitive, a mieux résisté, de par sa souplesse et son sens des affaires, aux aléas de la conjoncture que les grosses sociétés d'Etat ou d'économie mixte qui, pourtant, étaient censées être les véhicules par excellence du développement. Et, au moment où le bilan économique de l'Afrique paraît dramatique, les gouvernements africains commencent à comprendre toute l'importance qu'il conviendrait d'accorder à ces agents économiques que l'on croyait dépassés par *la marche de l'histoire*.

Il serait cependant abusif de limiter les activités économiques des musulmans au seul secteur informel. Celui-ci d'ailleurs est en réalité quelquefois organisé en de vastes entreprises commerciales, contrôlées par de « gros bonnets »,... où l'on retrouve un certain nombre de responsables confrériques. Quoi qu'il en soit, on trouve à Dakar ou à Kano (Nigéria) de grands entrepreneurs musulmans, d'autant plus célèbres et populaires qu'ils pratiquent un islam ostentatoire (comme si leur réussite nécessitait une sanction religieuse) et qu'ils entretiennent, au nom de la morale musulmane, de nombreux dépendants. Cette générosité s'oppose dans les mentalités populaires à l'égoïsme des fonctionnaires et des hommes politiques.

Les performances des musulmans dans le monde agricole sont plus relatives, sauf au Sénégal et dans une certaine mesure en Tanzanie, où les confréries ont donné naissance à de véritables communautés agricoles. Mais les contraintes du marché mondial et la poussée urbaine obligent les confréries « agricoles » à se reconvertir, *ce qu'elles semblent réussir* fort bien.

L'expansion de l'islam en Afrique semble étroitement lié à l'incapacité des Etats et des élites modernes à promouvoir de nouvelles formes d'identité et de solidarité, à mettre en œuvre une politique de développement réaliste et concrète. Le grand atout de l'islam dans ce contexte, c'est que, sur différents plans, il est à même, sinon de proposer un véritable projet de rechange, du moins de « bricoler » d'autres façons de faire et d'offrir des palliatifs immédiats. Il est beaucoup *plus proche de la société civile*, moins étranger à ses mouvements que les gouvernements et leurs administrations, qui, si forts soient-ils, sont, sous bien des aspects, coupés de ceux-ci.

Refuge et groupe de pression

L'islam peut d'abord être un refuge ou un contre-pouvoir. C'est là un des thèmes classiques du soufisme, dont les structures confrériques autorisent la réalisation : et l'on se doute que les bouleversements actuels sont susceptibles d'alimenter cette perspective. Quelquefois, ce souci de s'éloigner du monde, ou de circonscrire en son sein un espace propre, suscite la méfiance des gouvernements. Toutefois, ces derniers, par réalisme politique, cherchent aussi à faire des chefs *religieux de ces Etats dans* l'Etat des intermédiaires politiques. Ce fut, et c'est encore, largement le cas au Nigéria du Nord ou au Sénégal.

Dans d'autres sociétés où l'islam est minoritaire ou marginal, la mobilisation islamique se borne à préserver l'autonomie de la communauté, à faire accepter sa différence et peu à peu à trouver sa place dans la société politique. Les capacités d'organisation et de pression des musulmans sont ici déterminantes. L'islam voltaïque ou l'islam kenyan ont adopté cette stratégie, même si des courants plus radicaux s'y développent (5).

Plus ouvertement politiques sont les mobilisations frontales. Elles ne cherchent pas la fuite ou l'accommodation mais l'offensive. Grossièrement, on peut distinguer deux types d'activisme politique islamique. Le premier est celui des utopies populaires et des agitations prophétiques. Les aventures récentes de Maitatsine et de ses disciples dans le nord du Nigéria sont caractéristiques de ces bouillonnements religieux qui rassemblent, dans une explosion millénariste, les opprimés et les déracinés (6). Le second est de nature fondamentaliste. Il recrute surtout dans une petite bourgeoisie frustrée ou dans une jeunesse déçue par le marxisme (comme la Société des étudiants musulmans au Nigéria). Son discours dénonce les compromissions avec l'Occident, la *« décadence morale »* et la *« corruption »*. Cette contre-élite cherche dans le savoir islamique une réponse aux problèmes contemporains.

Cependant, on peut s'interroger sur l'issue qu'ouvrent ces militantismes. D'une part, ils ne se sont pas montrés capables, jusqu'à présent, d'unir derrière eux la communauté islamique (les femmes, en particulier, restent en Afrique noire imperméables à ce rigorisme islamique, tout en étant fort actives dans les groupements musulmans plus ouverts) ; d'autre part, ils se heurtent aux vieux cadres de l'islam qui, tout en profitant de ce renouveau religieux, s'efforcent de l'endiguer. Enfin, il ne faut pas négliger les capacités de récupération des gouvernements, surtout lorsque ceux-ci n'ont guère d'autres idéologies de remplacement à proposer.

Bref, l'islam progresse en Afrique noire. Il manifeste une présence de plus en plus active dans la vie quotidienne, il exerce une pression accrue sur les Etats. Mais il fonctionne davantage comme une *contre-société* ou un groupe de pression que comme une force politique capable de définir et de réaliser des objectifs clairs. Et puis n'oublions pas que, dans la plupart des Etats africains, les musulmans doivent composer avec d'autres religions. Réalisme oblige.

CHRISTIAN COULON.

(1) D. Cruise O'Brien, « La filière musulmane : confréries soufies et politique en Afrique noire », Politique africaine, I (4), 1981.

(2) NDLR. Il convient de rappeler que le christianisme s'est répandu en Afrique de l'Egypte à l'Abyssinie, entre le premier et le quatrième siècle, en dehors de toute conquête ou pénétration politique.

(3) F. Le Guennec-Coppens, *Femmes voilées de Lamu*, Paris, Editions Recherches sur les civilisations, 1983.

(4) *Cf.* le livre de J.-L. Amselle, *les Négociants de la savane*, Paris, Anthropos, 1977.

(5) Sur l'islam voltaïque, voir l'article de R. Otayek, dans le bulletin de liaison du groupe de recherche sur les modes populaires d'action politique (in bibliographie) ; sur l'islam kenyan, voir l'ouvrage de F. Constantin.

(6) *Cf.* G. Nicolas, « Guerre sainte à Kano », *Politique africaine*, I (4), 1981.

Quelques livres

Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM), *le Maghreb et l'Afrique subsaharienne*, Paris, éditions du CNRS, 1980.

F. Constantin, *les Musulmans d'Afrique orientale*, Paris, Centre de recherche et d'étude sur les pays d'Afrique orientale, université de Pau et des pays de l'Adour, 1981.

C. Coulon, *les Musulmans et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1983.

J.-M. Cuoq, *les Musulmans en Afrique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1975.

V. Monteil, *l'Islam noir, une religion à la conquête de l'Afrique*, Paris, Seuil, 1980 (3e édition).

G. Nicolas, *Dynamique de l'islam au sud du Sahara*, Paris, publications orientalistes de France, 1981.

Modes populaires d'action politiques, Centre d'études et de recherches internationales, n° 3, 1984 : plusieurs articles sur l'islam en Afrique noire par F. Constantin, D. Cruise O'Brien, R. Otayek, J.-L. Triaud, C. Coulon.

« La question islamique en Afrique noire », *Politique africaine*, I (4), 1981.

SUR L'ISLAMISME

musulman ?...

fait des études scientifiques, souvent aux Etats-Unis. »

« Au Maghreb, comme en Afghanistan ou en Egypte », a noté sur le terrain Bruno Etienne, professeur à l'université de Provence et figure de proue de l'école orientaliste non conformiste — celle qui appelle un chat un chat, — *« les islamistes sont issus en général des disciplines scientifiques et (ou) de l'enseignement religieux étatique. »*

En attendant d'expliquer ce phénomène illogique à leurs yeux, les Occidentaux *restent à l'affût d'un* islam moderniste, mais le but avoué des islamistes est d'*« islamiser la modernité et non point de moderniser l'islam »*. Autre observation de B. Etienne : *« Les mouvements islamistes, de la Belgique à l'Afrique noire, sont surtout financés aujourd'hui par des Etats comme l'Arabie ou le Pakistan. »* Aux yeux du chercheur provençal, *« le roi du Maroc est le seul chef d'Etat arabo-musulman à pouvoir répondre à l'islamisme et capable de le maîtriser »*. Les paris sont pris...

Le Liban islamiste a été traité d'une manière très vivante par Michel Seurat, secrétaire scientifique du Centre (français) d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain (CERMOC). Il a séjourné à Bab-Tebané, quartier regroupant plus de cent mille sunnites de Tripoli opposés aux soixante mille alaouites de Bâl-Mohsen. Selon M. Seurat, l'islamisme, comme hier la palestinophilie et avant-hier le nassérisme, exprime l'opposition des sunnites tripolitains à l'*« Etat maronite »* de Beyrouth.

On regrettera que le chercheur ait repris à son compte une expression polémique qui cache le caractère fondamentalement islamo-chrétien de l'Etat libanais et qu'il n'ait pas non plus, même d'un mot, évoqué les attentats et destructions dont les chrétiens, minoritaires à Tripoli, sont victimes presque quotidiennement depuis *un an dans le chef-lieu du Liban du* Nord. M. Seurat ne croit pas à *« la perduration de la ligne islamiste »* au Liban. Autre pari...

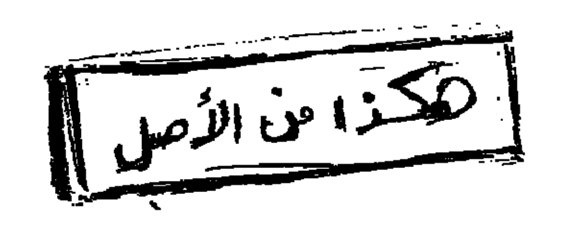
Enfin Gilles Kepel, chercheur au CNRS, a repris ses thèses sur l'islamisme égyptien, déjà exposées dans son *Prophète et Pharaon* (éd. La Découverte, *le Monde* du 5 mars 1984) *et qui rejoignent en* partie celles de B. Hourcade sur les *« Rastignac musulmans, ruraux urbanisés, pas miséreux mais frustrés intellectuellement par l'occupation du champ politique par les théologiens traditionalistes ou les laïques occidentalisés et qui ont ainsi pris la voie de l'islamisme »*.

Les débats ont été animés souvent avec humour — une denrée rare dès qu'il est question d'islam de nos jours — par les « patriarches » en matière islamiste que sont Mohamed Arkoun, Jean Leca et Maxime Rodinson. Celui-ci a notamment narré qu'ayant dit au colonel Kadhafi : *« D'aucuns affirment que certaines de vos idées sont inspirées par le marxisme »*, le « guide » libyen lui rétorqua : *« C'est Marx qui était musulman »...*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ CERI - 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris. Tél. : (1) 260-39-60 et 54, bd Raspail, 75006 Paris. Tél. : (1) 544-38-49.

(1) Islam prend une majuscule lorsqu'il désigne la communauté humaine, la civilisation (comme on dit l'Occident) et une minuscule quand il désigne la doctrine (comme christianisme, bouddhisme, etc.).



RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Soweto, sanglant « Clochemerle »

L'ancien maire de Soweto a été naguère un mal élu puisque un sur dix seulement des habitants de la grande cité noire d'Afrique du Sud a participé au scrutin. Cela n'a nullement entamé une mégalomanie galopante. Même déchu par son conseil municipal, ce Noir, chantre de l'apartheid, rend la vie impossible à son successeur et refuse de céder la place. Hélas ! ce « Clochemerle » municipal est plus sanglant que comique.

De notre correspondant

Johannesburg. — Les habitants de Soweto l'appellent « ET ». Il n'a pourtant rien d'un extraterrestre. Ce surnom lui vient tout simplement de ses initiales, Ephraïm Tshabalala, soixante-quinze ans, maire de la plus importante cité noire d'Afrique du Sud, Soweto. Il y a tout juste un an, il a été élu à la tête de la ville satellite de Johannesburg, qui compte environ un million cinq cent mille habitants. Au début de ce mois, le conseil municipal l'a mis en minorité et a désigné, le 10 décembre, un nouveau maire, M. Edward Kunene. Cependant, M. Tshabalala refuse de céder la place, contestant la validité de l'élection de son successeur, et a introduit une action devant la Cour suprême.

Querelle politique sans doute banale, mais qui a pris des allures sanglantes et dérisoires. C'est en 1982 qu'une loi instituant les collectivités locales noires est promulguée. Ces organismes sont destinés à remplacer petit à petit les conseils de communautés sans véritable pouvoir. Des élections ont eu lieu à la fin de 1983. Elles n'obtiennent guère de succès. Pour Soweto, seulement 10,7 % des 350 000 électeurs potentiels se rendent aux urnes.

M. Tshabalala recueille 1 115 voix, et son parti, le Sofasonke, remporte dix-sept sièges sur trente. Il est désigné à la tête du conseil municipal. C'est pour lui le couronnement d'une vie qui a fait de cet ancien garçon vacher un milliardaire. Sachant à peine *lire et écrire, il a* gravi petit à petit les échelons de la réussite sociale.

D'origine swazie, il quitte l'école à quatorze ans et commence par conduire un cheval attelé à une charrette dans les rues de Johannesburg. Par la suite, il deviendra tout à tour chauffeur d'autobus, employé des pompes funèbres, vendeur à la sauvette. La légende veut qu'un jour, en 1948, sa femme ait constaté que l'épargne de la famille atteignait 1 200 rands (6 000 francs).

« L'apartheid est une bénédiction »

C'est le début de la constitution d'un petit empire commercial qui comprend aujourd'hui un cinéma, un supermarché, une station-service, un restaurant, une discothèque, deux pressings, une compagnie de taxis, etc. *En 1974*, M. Tshabalala étale son opulence en dépensant 64 000 rands (350 000 francs) lors du mariage de l'un de ses huit enfants à la fille du roi Sobhuza II du Swaziland.

Récemment, il a déclaré avoir l'intention d'« *acheter Soweto tout entier* ». Le conseil municipal vient d'ailleurs de lui donner son accord pour l'acquisition d'un terrain à bâtir de 11 200 mètres carrés, espace où l'on aurait pu édifier cinquante et une maisons alors que quinze mille personnes sont dans l'attente d'un logement.

Son train de vie, son parc automobile, irritent ses administrés qui le considèrent, à l'instar de nombreux autres élus municipaux des *townships*, comme un « *vendu* » et un « *collaborateur* » du régime de l'apartheid. En l'espace d'un an, son image sera complètement ternie par plusieurs déclarations intempestives. Ce milliardaire, qui avait déclaré naguère : « *L'apartheid est une bénédiction pour les Africains* », ou encore : « *C'est un cadeau de Dieu* », n'a jamais caché son approbation du système du développement séparé des races.

Il soulève un véritable tollé en proposant de faire interdire toutes les cérémonies du 16 juin, journée commémorative de la révolte de Soweto qui, en 1976, fit cinq cent soixante-quinze morts. Il pousse même la provocation jusqu'à suggérer de faire du 5 août un jour férié, car c'est précisément à cette date que l'épouse du chef de l'Etat, Mme Elize Botha, a visité pour la première fois *sa ville*. Une cité autour de laquelle il avait manifesté l'intention de construire un mur d'enceinte afin de percevoir des droits de péage. Au mois d'octobre dernier, il a soutenu que les victimes des émeutes ne devraient pas être enterrées au cimetière communal et que les familles devraient être expulsées des maisons appartenant à l'administration.

Devant la montée de l'impopularité et le concert grandissant de protestations, à la fin du mois dernier, quatre membres de son parti se désolidarisent du maire. Il les expulse immédiatement du conseil. Parmi eux, le président de sa formation, M. Edward Manyosi, soixante et onze ans, qui passe alliance avec des membres indépendants et propose de « *déposer* » M. Tshabalala. Onze heures avant la réunion où il devait être élu maire, M. Manyosi est tué, le 6 décembre, de deux balles tirées d'un véhicule qui a intercepté celui où il se trouvait. Craignant pour sa vie, il avait décidé de ne pas dormir chez lui et y était simplement passé prendre son pyjama.

« Un os sans viande »

Un autre conseiller municipal qui a accepté à son tour de défier l'autorité du « roi Tshabalala », M. Edward Kunene, cinquante-deux ans, a été élu maire le *10 décembre*. En prenant ses fonctions, il a déclaré : « *Si la mort se trouve sur mon chemin, je lui ferai face.* » Trois jours plus tard, un cocktail Molotov était lancé *contre sa maison*. Mais M. Kunene reste stoïque. Lors des obsèques du postulant malheureux aux fonctions qu'il occupe maintenant, il a déclaré : « *Si vous creusez une tombe pour quelqu'un, sachez que la vôtre attend d'être occupée...* »

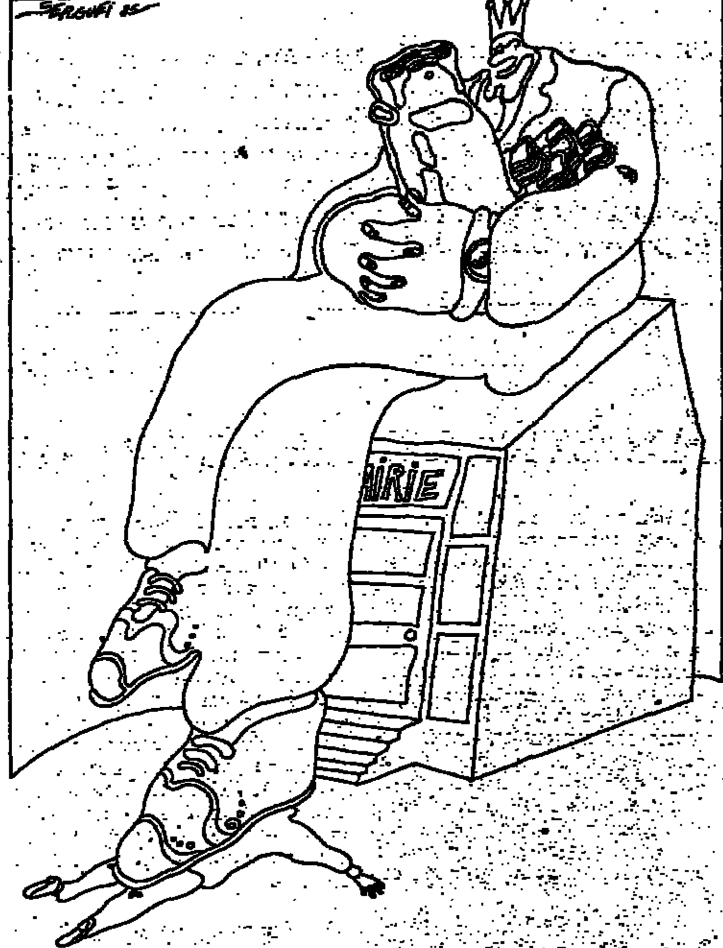
La vendetta est-elle terminée ? « *Que cesse cette absurdité*, a dit encore le maire courageux. « *Nous sommes maintenant la risée de tous, plus particulièrement des Blancs qui nous voient en train de nous battre autour d'un os sans viande. Finissons-en avec la violence.* »

M. Tshabalala refuse de céder son siège et encore moins de renoncer aux avantages que sa charge lui conférait. A commencer par sa Mercedes, que la police municipale a dû intercepter alors que son chauffeur allait faire le plein pour la remettre au nouveau titulaire de la mairie. M. Kunene ne peut non plus occuper la maison qui lui revient de droit. Son locataire actuel, l'ancien maire adjoint, M. Isaac Buthelezi, refuse de quitter les lieux et de se séparer de son véhicule de fonction qu'il prétend avoir reçu en tant que « *cadeau du constructeur.* »

Pour la petite histoire, la maison du maire, une bâtisse de dix pièces d'une valeur de 500 000 F, avait été jugée « *trop petite* » par M. Tshabalala, qui l'avait cédée à son adjoint. Un exemple de la mégalomanie de ce roi maintenant déchu qui ne veut plus rendre le jouet que 1 115 électeurs lui avaient confié. « *Je suis encore le patron* », déclare-t-il à qui veut l'entendre. Un patron de droit divin, qui, il y a peu de temps encore, réclamait à ses conseillers une augmentation de salaire de 25 000 F pour prix de ses services, alors que, selon M. Daniel Rasmeni, président du CMC (Council's Management Committee), en l'espace de douze mois, le conseil n'a rien accompli, sinon une « *mauvaise action* », sous-entendu un assassinat.

En tout cas, le conseil municipal n'avait pas besoin de cet épisode digne de la pure tradition mafieuse pour achever de se discréditer aux yeux des habitants de Soweto.

MICHEL BOLE-RICHARD.



SERGUEI

TÉMOIGNAGE

Une visite à la Pologne qui dit « non »

La solidarité avec les Polonais, aujourd'hui moins spectaculaire que dans les premiers mois de « l'état de guerre », n'en est pas moins active. Des associations bénévoles affrètent chaque mois des camions pour transporter en Pologne des vivres, des vêtements, des médicaments, qui sont remis à des communautés religieuses. Un de nos lecteurs vient de participer à un tel convoi. Sur place, il s'est trouvé tout naturellement plongé dans un milieu « militant ». Voici son témoignage sur cet aspect, particulier mais significatif, de la Pologne au moment où l'on juge les assassins du Père Popieluszko.

« *Et nous nous rendons compte que nous n'y arriverons point par quelques actes de soulèvement mais par la constance et le sang-froid dans la résistance.* » On ne peut s'empêcher de penser à cette phrase pourtant tirée de *la Pologne vivante*, un livre paru en 1911, quand on revient de Wroclaw et de Cracovie. Ou encore à celle-ci : « *La Prusse et la Russie ont tout entrepris pour lui faire perdre ses qualités morales, la décourager, la corrompre, l'énerver (...) Elles veulent abrutir l'individu ; elles terrorisent la famille, la société. Elles n'ont pu les dissoudre.* »

Lors d'un premier voyage pendant l'été 1983, quelques semaines après la levée de l'état de guerre, nous avions rencontré des gens encore sous le choc d'une année et demie de répression policière. Les responsables des communautés catholiques qui s'occupent de la distribution des vivres et des médicaments que nous leur apportions, étaient encore marqués par les arrestations, les disparitions, la pénurie, la mise hors la loi du syndicat Solidarité... Les espoirs de libéralisation du régime avaient été anéantis, la résistance vivait encore dans la semi-clandestinité. Maintenant, une sorte de confiance a *été* retrouvée, la résistance s'est réorganisée.

Le voyage commence vraiment à la frontière entre l'Allemagne de l'Est et la Pologne, quand le douanier polonais signifie, après deux heures d'attente, dans un allemand approximatif : « *Contrôle à 100%.* » Cela veut dire le déchargement du camion par le chauffeur et les deux médecins qui l'accompagnent, l'ouverture et la fouille de la centaine de colis transportés, par le douanier qui doit emprunter à ses « clients » l'outil de travail indispensable à l'exercice de son métier : le canif. La méticulosité de la douane s'exerce principalement sur tout ce qui pourrait ressembler à du matériel d'imprimerie (1). Comme nous n'en transportons pas, nous sommes autorisés à poursuivre notre route après avoir tant bien que mal rafistolé les paquets.

A Wroclaw, le prêtre qui nous accueille parle français. Ses propos nous surprennent par leur courage et leur liberté de ton comparés à la réserve prudente qui avait marqué les rencontres de l'été 1983. Il parle de l'assassinat du Père Popieluszko et de ses conséquences. Pour lui, aucun doute : l'ordre de l'exécuter est venu « *de très haut* », avec la « *complicité* » des services secrets *soviétiques*. La tragédie a encore renforcé l'unité de la nation polonaise derrière l'Eglise catholique.

Le lendemain matin, à la messe de 6 heures, l'église de la paroisse qui nous héberge est comble ; des gens de tous âges et de toutes conditions se pressent sur le parvis pour prier ensemble avant de rejoindre leur travail. A côté de l'université, des bénévoles ont édifié un petit musée, soutenu par Solidarité, qui retrace la vie de Kosciuszko, le chef de l'insurrection polonaise contre l'occupation russe en 1794.

Mauvaise situation sanitaire

A Cracovie, les médicaments de notre chargement sont livrés directement à des services hospitaliers et à des pharmacies qui travaillent avec l'Eglise catholique. La nourriture et les vêtements vont en priorité aux plus démunis, personnes âgées, chômeurs, victimes de la répression... Nos interlocuteurs affirment qu'il est très important que l'aide humanitaire transite par des associations bénévoles et non par des circuits officiels d'une efficacité douteuse.

Dans un hôpital de Cracovie, un médecin parle de l'aggravation de l'état de santé de la population : augmentation de la mortalité infantile, réduction de l'espérance de vie, alcoolisme, mauvais état des hôpitaux... Ainsi, la Pologne connaît un des taux de tuberculose les plus élevés d'Europe. Dans la banlieue de Cracovie, 30 % des enfants présentent des affections de la gorge et des oreilles. Dans les villes construites autour des mines de Silésie, la moitié des enfants souffrent de maladies respiratoires. La lutte contre la pollution, quand elle existe, semble inefficace.

Les prêtres ne se contentent pas de distribuer des vêtements et des médicaments. Ils organisent la cohésion de la nation polonaise autour des valeurs traditionnelles. « *Le soviétisme c'est l'infantilisme, la dépersonnalisation, l'isolement des individus* », déclare un religieux. Puis se référant à Jean-Paul II lors de son deuxième voyage en Pologne, il poursuit : « *Nous nous y opposons avec notre seule arme : la vérité, fondement de la confiance qui conduit à une vraie communauté.* »

Les tâches pédagogiques que s'assigne l'Eglise se développent selon trois axes : combler les discontinuités entre les classes, entre la Pologne et l'étranger, entre le présent et le passé. Les prêtres font des cours et des conférences sur l'histoire nationale, enseignent les langues étrangères, font la liaison entre la classe ouvrière et l'intelligentsia. Ainsi, à l'initiative d'intellectuels laïques et religieux, des universités catholiques ouvrières ont été créées dans les nouveaux quartiers populaires proches des grands centres industriels comme Nowa-Huta, près de Cracovie. Après le travail, les ouvriers y poursuivent un cursus de six semestres permettant l'obtention d'un diplôme, en économie, sociologie, sciences politiques ou histoire. Il s'agit de se préparer à exercer des responsabilités dans une Pologne nouvelle.

Contre l'endoctrinement

« *Nous ne sommes pas anticommunistes*, affirme un professeur de ces universités. *Nous sommes post-communistes. La Pologne n'est pas le pays du socialisme réel, mais celui du surréalisme réel. Nous sommes en train de réaliser la première révolution vraiment prolétarienne dans un pays communiste.* »

Des prêtres supervisent également des réunions de réflexion destinées aux nombreux instituteurs « officiels » qui refusent l'endoctrinement idéologique systématique de leurs élèves. Ils servent de relais pour la diffusion des bulletins d'informations non officiels, de la littérature interdite, des traductions inédites, des articles censurés par le gouvernement dans la presse catholique officielle.

La résistance non violente renoue avec les formes traditionnelles éprouvées au siècle dernier lors de l'occupation de la Pologne par des puissances étrangères. Manifestations et rassemblements deviennent rituels. Le calendrier est ponctué d'anniversaires. Les consignes, le plus souvent orales, visent à éviter toute provocation : rassemblements de prière dans les cimetières, dépôts de fleurs et de cierges sur les lieux où sont tombées des victimes de la répression, grèves sur le tas... Ainsi, le 13 décembre dernier, un silence de dix minutes a été observé par les écoliers, les lycéens et les étudiants dans plusieurs villes de Pologne.

Eglises et salles paroissiales abritent des conférences, des expositions, des représentations théâtrales, des films, etc. A Nowa-Huta, après la messe, au soir du 13 décembre, le chœur de l'église a été transformé en scène pour la représentation d'une mini-pièce sur la journée du 13 décembre 1981 et ses conséquences. C'est d'abord la proclamation de l'état de guerre à la télévision ; puis les consignes données aux « zomos » chargés d'arrêter les activistes de Solidarité. Les scènes suivantes montrent l'interrogatoire musclé d'un militant, les échanges de lettres entre un interné et sa famille, les propos d'un dirigeant clandestin de Solidarité et les ordres lancés à la milice pour disperser les manifestations...

Après le discours d'un prêtre, la soirée se clôt sur la lecture de quelques informations que la presse officielle n'a pas données. On annonce par exemple le refus du gouvernement de laisser ériger un monument financé par Solidarité en mémoire des victimes de l'insurrection de Varsovie du 1er août 1944 (2). Durant les quatre heures de la cérémonie, plusieurs appels sont lancés aux « mouchards » évidemment présents dans la salle. On les invite à « réfléchir », avant de rapporter *les détails de la soirée, et à bien* comprendre les motivations des organisateurs : rétablir la vérité et non pas provoquer le pouvoir.

Confrontées à cette résistance non violente, les autorités cherchent à atomiser la société et à briser la cohésion des opposants. Elles jouent sur la pénurie, la lassitude, la peur, les actes de terrorisme plus ou moins téléguidés, la corruption. Mais elles ne sont pas parvenues à entamer la détermination d'une population qui compte encore beaucoup sur la solidarité agissante de ses amis occidentaux.

J. FLORIAN.

(1) En mars 1984, un jeune convoyeur français, M. Jacky Challot, a été arrêté à la frontière après qu'on eut découvert dans sa camionnette du matériel d'imprimerie et des publications « illégales ». Condamné à deux ans de prison, il fut libéré en juin de la même année, en échange d'une forte amende.

(2) Plus précisément, les autorités ont substitué au comité qui s'était constitué spontanément pour l'édification d'un monument un comité à leur dévotion, chargé de donner à cette commémoration une signification acceptable politiquement.

JAPON

« Dis-moi, sur quelle planète est ton métro ? »

Depuis la plus haute Antiquité, sages et philosophes invitent l'homme à « descendre en lui-même ». Pour connaître une société, il n'est pas mauvais, tout simplement, de descendre dans... son métro. Ainsi, à Tokyo, on apprend sans doute plus de choses entre deux stations que dans bien des ouvrages savants de japonologie.

De notre correspondant

Tokyo. — Ce n'est pas tous les jours que, après avoir jeté précipitamment un ticket et de la menue monnaie sur un rebord de guichet, on est rattrapé au coin de la rue par un chef de gare essoufflé qui vous rend aimablement le trop-perçu, avec deux courbettes et trois formules de politesse. Ou qui, faute d'avoir pu vous rejoindre, vous attend le lendemain au tournant pour vous remettre, en s'excusant, les centimes indus. Au fil des expériences, le phénomène se banalise ; d'autres comportements non moins surprenants deviennent des habitudes ; tous donnent envie d'explorer l'univers métropolitain qui les favorise. Même avec l'œil superficiel et rond du passager étranger.

Et puis, en réponse aux diatribes sur la dégradation des transports en commun, cela permet, le cas échéant, à New-York, à Londres ou à Paris, de glisser à des convives exaspérés : *« Je connais un métro, un vrai, mais toujours propre, toujours à l'heure, avec des affiches sexy mais pas de graffitis, des couloirs sans loubards, sans mendiants ni musiciens. Un métro où, lorsque l'on vous court après, c'est pour vous rendre la monnaie, un parapluie oublié, ou pour vous dépasser. »*

Ce préambule laisse incrédule ? Ajoutez : dans ce métro, qui charrie chaque jour six millions d'individus, les batteries de distributeurs automatiques et de téléphones ne sont jamais cassées, les tapis roulants roulent, hommes et machines rendent la monnaie, à chaque station, les toilettes sont gratuites et généralement immaculées. Sur les quais, des fontaines offrent l'eau potable pour le prix du billet.

De 5 heures à minuit, du dodo au boulot, des écoles aux grands magasins et des abreuvoirs aux banlieues dortoirs, ce métro-là transporte une nation de classe moyenne en classe unique. Sans contraventions. Ici la confiance règne : on fait l'appoint à la sortie. Et pas de tourniquets, on poinçonne toujours à main d'homme.

Des punks propres

Les sourires grimacent ? Vous n'avez pourtant pas terminé, car dans « votre » métro il n'y a pas non plus de resquilleurs ni de voleurs. Ou si peu. Et si des femmes, coincées dans la cohue, osent parfois un faible cri pour se plaindre de frôlements hardis, c'est que les mains subreptices de machos éméchés en veulent à leurs appas plutôt qu'à leur argent. La discrimination sexuelle demeure la règle, mais les histoires de pickpocket sont l'exception. On a plutôt tendance à rapporter les enveloppes bourrées de billets que des salariés en goguette oublient les soirs de paie sur les banquettes.

Voici un métro où la monnaie laissée sur le rebord d'un guichet vide a toutes les chances de rester jusqu'au retour du préposé, où chaque jour des milliers de gens confient leurs sacs, leurs paquets aux filets prévus à cet effet ; puis, sans plus y prêter attention, piquent un roupillon. Les objets perdus sont plus sûrement rapportés que réclamés. Ici, sauf exception (souvent étrangère), on n'est guère incommodé par les odeurs : chacun est propre, absolument, quel que soit, par ailleurs, son accoutrement. Sous leurs crêtes vertes, les punks locaux sentent la savonnette, les rockers rétro font la courbette, derrière les franges sages il est rare qu'un parfum fasse des ravages.

Prolongé par des galeries marchandes souvent tentaculaires et déroutantes, l'univers souterrain est bien entretenu et parfaitement autopolicé. Certes, on peut se perdre dans le dédale d'une vingtaine de sorties, ou être incapable de résister aux déferlements des stations-poumons qui aspirent et recrachent, sans arrêt, des trains vers les métros et des métros vers les trains, l'humanité pressée qui va et vient entre une ville de douze millions d'habitants et des banlieues encore plus peuplées.

Certes. Mais on ne connaît guère ici les rondes de police, les violences et les déprédations. Le réseau de couloirs, de rames et d'escaliers a charrié en 1983 plus de deux milliards d'individus, avec quelques suicides mais pas de crimes. Pas un. En trois ans, la police n'y est, paraît-il, intervenue que deux fois.

Vous écoute-t-on encore ? Un enfant rêveur vous croirait peut-être et demanderait comme le Petit Prince : *« Dis-moi, sur quelle planète est ton métro ? »* Mais si vos hôtes sont des habitués des réseaux occidentaux, persuadés que la descente aux enfers commence sous Barbès-Rochechouart, Soho ou le Bronx, comment hésiter ? Dans un pays civilisé, tout cela paraît trop beau pour être vrai. Beaucoup trop. Peut-être. Il est d'ailleurs vrai que le métro en question ne saurait se résumer à cette présentation, partiale et contrastée. Mais il existe : à Tokyo. Et pour ceux qui pratiquent ses dix lignes multicolores et ses banquettes de moleskine (sans chewing-gum incorporé), ce métro offre le spectacle et les enseignements ci-dessus mentionnés.

Rudes et impolis

Avec, en prime, quelques inconvénients et des sujets d'étonnement pas tous édifiants (heureusement, disent ceux qui se méfient du côté *Meilleur des mondes)*. Mais ses avantages, tout particulièrement sa capacité hors du commun de... transports en commun, sont remarquables. Surtout si on le compare à son « modèle » des années 20, le métro de New-York : deux fois moins de débit mais mille fois plus de délits. Ce modèle-là vieillit mal : sale, couvert de graffitis, il est souvent en retard, en panne et déglingué, même lorsque ses voitures sont *made in Japan*. Les crimes et délits recensés dépassent les dix mille par an. Sur des voies mal entretenues, on ne compte plus les zones de ralentissement. Les déraillements n'y sont pas exceptionnels, les incendies criminels y sont quotidiens.

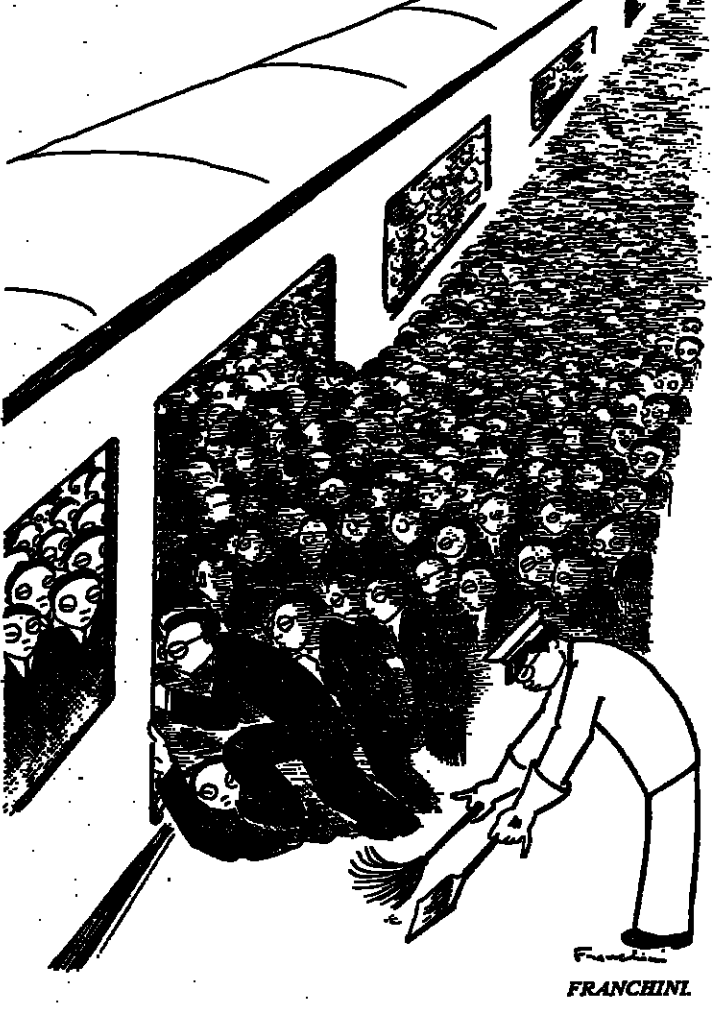
A Tokyo, rien de tout cela. Dans un système où un retard de quelques minutes donne lieu à de profuses excuses, cela ne se conçoit même pas. Mis à part une trentaine de suicides par an (cause première de retards avec les tremblements de terre, qui déconnectent les circuits), sont principalement déplorés les mégots jetés à terre et la litanie des haut-parleurs qui vous disent à tout bout de champ ce qu'il faut faire : où, quand et comment monter, descendre, changer, attendre. Les passagers, comme les wagons, sont sur des rails...

On se plaint de cela, faute de pire. Et puis aussi — mais oui — de la rudesse, de l'impolitesse que manifestent des citoyens jouissant par ailleurs d'une réputation de courtoisie supposée à toute épreuve. Autre aspect déroutant du métro de Tokyo : le comportement de ses habitués n'est pas à la hauteur des clichés.

Sans doute le nombre, la densité et les distances sont-ils autant de circonstances atténuantes ; sans doute la situation serait-elle pire dans des pays à l'individualisme exacerbé. Il n'empêche.

Ce comportement surprenant, on devine bientôt qu'il est le reflet d'un dédoublement de la personnalité (attitude publique et sentiments privés) qui fait partie de la nature des êtres et de l'ordre des choses.

A la surface, dans l'univers connu et hiérarchisé de ceux que l'on fréquente, généralement par nécessité, la politesse formelle est inévitable. Elle est fonctionnelle et impérative plutôt que naturelle et spontanée. Au contraire, sous terre, on est anonyme dans un monde d'inconnus auxquels rien ne vous lie ; qui ne sont ni supérieurs ni inférieurs, mais extérieurs. Livré à soi-même on ne leur doit rien, surtout pas aux heures de pointe !


FRANCHINI.

Serrés comme des grains de riz

Tous sont des adversaires potentiels dans la lutte pour une place, assise ou debout. Le carcan et l'étiquette tombent alors, l'*ego* et l'instinct reprenant le dessus. Trêve de courbettes, on baisse la tête, on entre dans la foule comme on rentre en mêlée. Pousseurs et poussés s'écrasent et se mélangent sous terre à des millions d'exemplaires. On se rudoie, on se caresse parfois, sans avoir l'air d'y toucher. Sur le quai, des employés gantés repoussent les débordements d'anatomie dans les boîtes bondées.

Comment fermer les portes autrement aux heures de presse ? Ici, productivité et malléabilité des masses aidant, on remplit deux fois et demie au-dessus de la capacité moyenne ; qui n'est pourtant que de 0,35 mètre carré par personne. Ailleurs, on parle de sardines, au Japon, on dit *« serré comme les grains de riz d'une boulette de sushi » ;* une métaphore plus réaliste.

La mêlée se déroule sur fond d'annonces, mais le silence des hommes est remarquable. On grince des dents, on joue des coudes, on encaisse les coups sans broncher. D'abord — règle d'or du conformisme — il ne faut pas se distinguer en public ; et puis, les Japonais sont depuis longtemps résignés (l'habitude, l'insularité, la densité) à des conditions de vie et d'environnement qui ailleurs ne seraient pas longtemps tolérées. *« Shoganai » :* c'est ainsi, on n'y peut rien. *« Passez la monnaie et fermez les portières, s'il vous plaît. »*

Salariés, écoliers, secrétaires vont et viennent, six ou sept jours par semaine, plongés dans leur arriéré de sommeil ou dans un livre, absorbés par des bandes magnétiques ou dessinées, isolés par des écouteurs ou à demi étouffés. Les premiers arrivés prennent les places, y compris, souvent, celles réservées aux personnes âgées. Uniformes dans leurs costumes bleu marine, dans leur comportement stéréotypé et leur indifférence somnolente, les *sararymen* (salariés), *« hommes de la compagnie »* et fonctionnaires donnent l'exemple. Ce sont les employés modèles du modèle.

La fatigue et le saké

Vers 9 heures, lorsque les rames se succèdent toutes les deux minutes, ces « cols blancs » façonnés à des millions d'exemplaires se serrent sur les banquettes ou dorment debout. Ils viennent des mêmes foyers éloignés, inconfortables et exigus où ils rentrent tard le soir, après avoir beaucoup travaillé et un peu bu, où souvent ils ne passent même pas le dimanche. Ils ont en moyenne deux à trois heures de trajet par jour, six jours de congés pris par an, une vie de famille succincte mais de la loyauté et des heures supplémentaires à revendre. Dans leurs placards pendent une quinzaine de costumes sombres et sobres, uniformes des légions du succès, d'un certain succès, japonais.

A l'aller, ils somnolent jusqu'à ce qu'un réflexe pavlovien les jette vers la porte. Au retour, certains dorment encore, ivres de fatigue ou les joues enflammées par le saké et le whisky ; plus tard viendront les soulographes vautrés, prostrés et vomissants mais guère agressifs. D'autres lisent ostensiblement des bandes dessinées pornographiques éternellement identiques. Cadres moyens, et étudiants appelés à le devenir, raffolent des gangsters et des champions de base-ball triomphants, samouraïs d'un nouveau genre qui soumettent brutalement des jeunes filles en tenue d'écolière et au type occidental. Avec les feuilletons, variétés télévisées et publicité, ces *« mangas »*. (B.D.) sont l'une des grandes composantes de la culture de masse du Japon.

Pour l'heure, le salarié somnole avec ses pairs sur une banquette. En face, des rangées d'affiches lui renvoient à longueur d'année une image schizophrénique de sa société. Dans une nation obsédée jusqu'au racisme par son homogénéité supposée, beaucoup de publicités, surtout les plus sexy, montrent des mannequins longs et blonds, étrangers.

Pourtant, pas une main facétieuse ou protestataire ne viendra rayer d'un trait ou d'une formule ces miroirs déformants et provocateurs. Cela ne se fait pas, personne ne le fera. Les pulsions exacerbées par ces images obsédantes sont canalisées vers d'autres formes de consommation. Jeux électroniques, mah-jong et pachinko, porno-shops et porno-shows, bains *« turcs »*, love-banks et love-hotels : regroupée de préférence aux abords des gares, toute une panoplie florissante, machinale et aseptisée de l'exutoire tarifé existe pour faire oublier, brièvement, le reste.



Les enfants prioritaires

Au bureau, l'*Homo metropolitens* sera aimable jusqu'à l'obséquiosité. Mais, dans le métro, une vieille dame cassée par le poids des ans, une femme enceinte jusqu'aux dents, une mère chargée d'enfants ne le feront pas bouger s'il est assis, bien calé, et elles, debout, chancelantes. Au mieux, il fermera les yeux.

Le cadre moyen, archétype du Japon contemporain, n'est pas ici seul en cause. A d'autres heures, les jeunes mamans (celles-là mêmes qui montrent l'étranger, le *gaijin*, à leurs marmots, créant dès l'enfance l'idée de la différence) placent leur progéniture en priorité. Toujours en groupe, mais jamais ensemble, écoliers et écolières en uniforme bousculent et s'étalent.

Tout de noir habillés, en bandes de trois ou quatre, semblables et inséparables (souvent pour la vie), les garçons, enfants gâtés de cette société, osent, aux heures creuses, être bruyants et chahuter dans le métro. Ils sont d'ailleurs sous pression constante, beaucoup sortant de l'école pour filer jusqu'au soir à des cours supplémentaires ; compétition acharnée et *« enfer des examens »* obligent. Les filles, entre elles, en uniforme petit-marin et aussi semblables que possible semblent passer leur temps à se montrer les animaux en peluche qui pendent à leurs cartables et qui peupleront longtemps un monde infantile souvent prolongé au-delà du mariage.

Pour elles, la vie semble se résumer à une accumulation de modes, gadgets et colifichets. Dans leur univers rose, tout est *kawai* (mignon). Plaintives, proprettes et dociles, elles rêvent (avec réalisme) du prince charmant auquel elles peuvent difficilement échapper : le salarié moyen qui fera d'elles des épouses et mères (le plus souvent seules) au foyer.

Elles rêvent de cela et, bien entendu, d'un sac Vuitton, attribut indispensable de la Japonaise à la page. Plus on en voit, plus on en veut ; on peut même y accrocher Mickey, Snoopy et compagnie...

Jamais d'amoureux

Dans le métro, la séparation des individus par genre et par groupes d'âge est particulièrement notable. Quant aux amoureux, à part de rares couples se tenant la main, on n'en voit jamais de tendrement enlacés. Ni Cupidon ni Zazie n'officient dans le métro de Tokyo. Il y a bien, çà et là, quelques clochards, mais c'est tout.

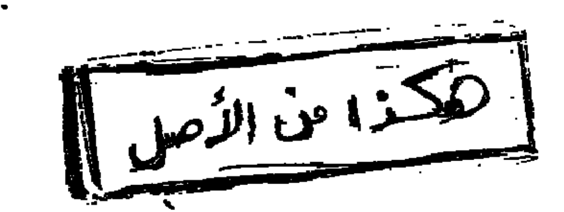
Régulièrement des campagnes sont lancées pour améliorer le civisme et les bonnes manières. Mais c'est un peu comme les mesures d'ouverture du marché japonais : il faut toujours recommencer. La ligne Ginza a fait récemment imprimer sur le sol de nouveaux wagons une bande blanche au-delà de laquelle on est prié de ne pas étendre ses jambes ; ce que font les passagers avant tout soucieux du pli de leur pantalon.

Le métro de Tokyo, c'est tout cela. On peut alternativement s'en réjouir ou le déplorer, on finit par s'y habituer. D'autant que les avantages éclipsent largement les inconvénients, *a fortiori* si l'on dispose d'un horaire flexible. Mieux vaut, après tout, risquer d'être dévisagé avec insistance par des enfants dans un wagon à moitié vide, plutôt que de risquer l'asphyxie, quelques heures plus tard, coincé entre les dos de leurs pères.

Par-dessus le marché, toute distinction raciale momentanément noyée dans la multitude, ce métro vous donne, bien plus qu'ailleurs, le sentiment, fugace mais ineffable, de l'appartenance à la masse. Il vous apprend la solitude passive du Japonais. Agglutiné de force à la foule comme le grain de riz dans le bol, ou le poisson dans la nasse ; mais sans autre lien, au fond, que la pression externe, l'exiguïté des lieux, des réflexes conditionnés et les mêmes destinations. Vies étriquées qui vont et viennent sur des voies étroites, parallèles par millions.

Comment ne pas sentir la force irrésistible de certaines dynamiques grégaires lorsque la multitude machinale, piétinante et pressée vous emporte dans sa fuite en avant, tête baissée, au pas de charge. Comment, malgré tout, ne pas admirer que le mécanisme du métro de Tokyo fonctionne comme une horloge (japonaise) sans dérèglements majeurs et sans violences notables. Même si bien des dents grincent en silence.

R.-P. PARINGAUX.



Liban

L'anarchie et le désarroi

« La demande du gouvernement libanais d'une participation accrue des observateurs français aux instances de supervision à Beyrouth est à l'étude à Paris », a indiqué le Quai d'Orsay, vendredi 18 janvier, sans préciser quelle pourrait être la réponse des autorités françaises.

De notre correspondant

Beyrouth. — Au rythme d'une demi-douzaine d'attentats par jour, Beyrouth, et dans son sillage tout le Liban, sombre dans l'anarchie.

Drôle de *« trêve »,* faut-il le rappeler, la guerre est censée être mise au rencart, le pays conduit à la paix sous l'égide d'un *« gouvernement d'union nationale »* dont les ministres entretiennent des milices qui se battent précisément entre elles ou avec l'armée, elle-même parcellisée. Situation incongrue si elle n'était tragique et régulièrement meurtrière.

Ainsi, durant les dernières vingt-quatre heures, une camionnette piégée a explosé dans la banlieue sud de Beyrouth, fief de la milice chiite Amal et des hezbollahis (les « partisans d'Allah »), alors qu'un artificier d'Amal désamorçait la charge après avoir conduit le véhicule dans un terrain vague. Sinon, le bilan — deux morts, dont l'artificier, et quatorze blessés — eut été bien plus lourd.

Trois autres charges de sept kilos de dynamite chacune ont été désamorcées à Beyrouth-Ouest — secteur musulman — dans le quartier de Mazraa.

Si les attentats sont le lot de Beyrouth-Ouest, les bombardements sont celui de l'est de la ville (secteur chrétien), qui, après une pause de près de deux semaines, a droit à de brusques et brèves volées d'obus. Vendredi matin 18 janvier, cinq projectiles se sont abattus sur le quartier populeux de Furn-el-Chebbak (cinq blessés) ; à midi quelques fusées GRAD sur la zone résidentielle de Hazmieh (un mort, un blessé) et samedi matin trois obus au point de passage du Musée.

La circulation intersecteurs se poursuit mais les habitués du « passage », déjà de moins en moins nombreux, se raréfient en périodes de troubles avec la multiplication des éléments armés susceptibles d'enlever telle ou telle personne appartenant à l'autre secteur ou tout simplement à l'autre communauté. *« Traverser »,* c'est-à-dire se rendre d'un secteur à l'autre de la ville ou du pays, est d'ailleurs devenu une *« qualification professionnelle »,* appréciable et appréciée.

En ces jours, c'est à Beyrouth-Ouest que l'insécurité est la plus grande. Les gens, c'est évident, se sentent menacés, traqués. Les rues, particulièrement Hamra, jadis fleuron de Beyrouth, sont devenues encore plus sinistres au cours des derniers jours : moins de circulation et partout de grosses chaînes interdisant le stationnement des voitures. Dérisoire protection, comme s'il était possible d'interdire tout stationnement et comme s'il n'y avait pas mille et un autres moyens de commettre des attentats à Beyrouth.

Ajoutez aux explosions, les vols de voitures, les cambriolages, les enlèvements, toujours sous forme de braquages, et vous aurez un panorama de la vie à Beyrouth-Ouest.

« Le pays chrétien »

L'est serait-il un paradis en comparaison ? Loin de là. La grande différence avec l'ouest est qu'on peut y circuler en toute quiétude de jour comme de nuit, à condition, bien sûr, d'être chrétien, alors que, à l'ouest, même un musulman ne se sent pas entièrement en sécurité, ce qui se traduit par des rues désertes la nuit. Mais, pour le reste, il y a les bombardements, actuellement « apanage » du secteur chrétien. Et rien n'empêche une contre-vague d'attentats de s'y produire. De plus, l'ordre n'y est plus ce qu'il était — sous l'effet de la crise économique le vol a fait son apparition dans ce secteur du pays.

Le camp chrétien perd ses chefs : Pierre Gemayel est mort en 1984 et M. Camille Chamoun se fait très vieux. Les chrétiens se regroupent derrière le président Amine Gemayel, qui a su concentrer entre ses mains le pouvoir en « pays chrétien », à la notable exception du nord qui vit sous la férule de M. Soliman Frangié. Mais le président Gemayel risque de manquer de points d'appui lors des moments cruciaux qui s'annoncent imminents. Surtout que l'appui de la Syrie paraît désormais moins ferme.

Dans le camp musulman, la situation n'est pas meilleure et les contradictions internes entre chiites, sunnites et druzes créent bien des difficultés.

A tout cela s'ajoute la sombre perspective d'un retrait unilatéral israélien dans les plus mauvaises conditions, dont l'ONU s'emploie à conjurer les effets dévastateurs prévisibles par la nouvelle mission de son secrétaire général adjoint, M. Urqhart.

La France, de son côté, est sollicitée pour envoyer un surcroît d'observateurs à Beyrouth alors même qu'elle s'interroge sur la mission des soixante-cinq hommes en place, dont trois ont été tués au cours des dix derniers jours (quatre depuis le début de leur mission en 1984).

Le dollar a franchi allégrement la barre des dix livres libanaises, atteignant 10,35 LL, indice évident du désarroi des Libanais.

LUCIEN GEORGE.

● *Les élus de sept municipalités françaises de l'opposition* (Arles, Avignon, Digne, Draguignan, Mandelieu, Toulon et Fréjus) qui devaient se rendre samedi 19 et dimanche 20 janvier au Liban pour y jumeler leurs villes avec la cité chrétienne de Zahlé (cent cinquante mille habitants) dans la partie de la Bekaa occupée par les Syriens ont dû *« reporter leur projet en raison du climat politique au Liban ».* Des pressions syriennes sur la municipalité de Zahlé ne seraient pas étrangères à ce projet.

Soudan

L'exécution publique du « Gandhi africain »

Le chef du mouvement islamique anti-intégriste des Frères républicains, M. Mahmoud Mohamed Taha, soixante-seize ans, condamné à mort récemment pour *« apostasie »* et *« hérésie »,* a été exécuté vendredi 18 janvier à la prison centrale de Kober, à Khartoum. Le président Gaafar Nemeiry avait confirmé lui-même la sentence.

L'exécution a eu lieu en présence de quelque deux mille personnes, dont quatre partisans du supplicié — condamnés à mort pour les mêmes raisons — et qui se sont vu accorder un délai de trois jours *« pour se repentir ».* C'est la première fois qu'un musulman est exécuté pour *« apostasie »* au Soudan depuis la proclamation de la loi islamique en septembre 1983.

Ingénieur civil en retraite, connu au Soudan dans les milieux politiques sous le surnom de *« Gandhi africain ».* Mahmoud Taha bénéficiait jusque-là d'une bienveillante tolérance des autorités. Il se disait l'annonciateur d'un *« second message de l'islam »,* plus conforme aux impératifs du siècle et réunissait des *« cercles d'études »* fréquentés par des dizaines d'étudiants. Après l'adoption de la loi islamique, Mahmoud Taha, dans un tract distribué clandestinement, avait considéré qu'elle était une *« loi scélérate », « humiliant le peuple soudanais ».* Il s'était opposé publiquement à la tentative du maréchal Nemeiry de se proclamer *« imam »* du Soudan.

A Washington, le département d'Etat a vivement déploré vendredi la pendaison au Soudan du chef religieux, qu'il a qualifié de *« violation évidente des droits de l'homme ».* Le département d'Etat a souligné dans un communiqué que *« le gouvernement américain avait exprimé à plusieurs reprises au gouvernement soudanais sa préoccupation en ce qui concerne le procès et les sévères condamnations de Mahmoud Taha et de ses partisans ».*

Amnesty International avait lancé, jeudi 17 janvier 1985, *« un appel urgent »* au président du Soudan pour que soit épargnée la vie des cinq *« prisonniers d'opinion ».* Les cinq condamnés avaient toujours affirmé être opposés à la violence. — *(AFP.)*

Etats-Unis

Les allégations de « Time » contre le général Sharon étaient fausses, juge le tribunal de New-York

Correspondance

Washington. — Le tribunal de New-York a confirmé la victoire morale de M. Ariel Sharon dans le procès en diffamation engagé par l'ancien ministre de la défense contre le magazine *Time.* Après avoir décidé, mercredi 16 janvier, que *Time* avait effectivement diffamé M. Sharon (*le Monde* du 18 janvier), les six jurés ont conclu vendredi que le passage de l'article incriminé, selon lequel M. Sharon aurait discuté avec la famille Gemayel de la nécessité de venger l'assassinat de Bechir Gemayel, était faux.

Dans une mise au point, publiée dans son numéro daté du 21 janvier, *Time* avait maintenu que cette conversation avait eu lieu. Le magazine avait seulement admis que *« les détails de la conversation n'étaient pas connus ».* Il indiquait en outre que les *« sources confidentielles »* qui avaient renseigné son correspondant à Jérusalem, avaient confirmé que la conversation avec les Gemayel avait bien eu lieu et que la question d'une *« vengeance »* avait été discutée.

M. Sharon n'a pas encore gagné la partie. En vertu de la jurisprudence établie en 1964, le plaignant doit prouver non seulement qu'il a été diffamé, que les allégations de l'article étaient fausses, mais il lui faut établir encore que le magazine a agi dans une intention *« malveillante »* et avec un *« imprudent mépris de la vérité ».* Plus précisément, il lui faut prouver que le magazine savait que les allégations contenues dans l'article étaient fausses, ou bien qu'il avait des doutes sur la véracité des informations rapportées.

Une nouvelle jurisprudence ?

Ainsi, le jury de New-York peut encore refuser à M. Sharon la victoire juridique, et les 50 millions de dollars de dommages-intérêts demandés. La décision de vendredi n'en est pas moins sévère pour *Time* qui continue d'affirmer que son article est exact, ajoutant qu'il aurait pu en faire la preuve, si les autorités israéliennes avaient permis à ses avocats d'accéder à un certain nombre de documents « secrets ».

Si M. Sharon l'emporte sur le troisième et dernier point, le jugement pourrait amorcer un revirement dans l'attitude des tribunaux, jusque-là favorables aux journalistes. Jusqu'à présent, en effet, les instances d'appel et la Cour suprême infirmaient régulièrement les décisions de première instance contre les journalistes. Mais, étant donné le climat général de méfiance à l'égard des médias, et la composition plus conservatrice de la Cour suprême, le verdict contre *Time* (et éventuellement contre la chaîne de télévision CBS dans le procès en diffamation que lui a intenté l'ancien général Westmoreland) seraient de nature à établir une nouvelle jurisprudence.

La dernière décision des juges de New-York a créé des remous dans les milieux de presse. Certains estiment que *Time* a reçu une leçon salutaire pour avoir failli à l'éthique professionnelle, et que son système de vérification des faits (chaque article passe par beaucoup de mains avant d'être publié) est insuffisant. D'autres estiment que les médias doivent être solidaires dans la défense du premier amendement de la Constitution (concernant la liberté de la presse) contre ceux qui voudraient limiter le journalisme d'investigation.

HENRI PIERRE.

● *Un opposant philippin annonce son retour à Manille.* — M. Jovito Salonga, un opposant philippin au président Marcos, a quitté les Etats-Unis, vendredi 18 janvier, dans l'intention de rentrer à Manille, où son arrivée est attendue le 21 janvier. Il met fin ainsi à trois ans d'exil. Accusé d'avoir organisé une série d'attentats à la bombe en 1979 et 1980, M. Salonga avait été placé en résidence surveillée en 1981, avant d'être autorisé, la même année, à se rendre aux Etats-Unis pour un traitement médical. — *(UPI.)*

Washington durcit le ton avec Managua

(Suite de la première page.)

Cela impliquerait en clair que les sandinistes acceptent de partager le pouvoir, ce qu'ils ne sont sans doute nullement décidés à faire. Il est donc logique que les conversations engagées entre les deux pays après la visite surprise à Managua de M. Shultz, le 1er juin dernier, en pleine campagne présidentielle américaine, *« n'aient pas permis de progrès substantiels »,* comme l'a déclaré vendredi le département d'Etat. Les Etats-Unis jugent en conséquence *« approprié »,* a ajouté le porte parole du département, de ne pas envisager un nouveau rendez-vous avant d'avoir tiré le bilan des neuf premières rencontres et alors que *« le processus de Contadora entre dans une nouvelle phase ».* Ce dernier est en fait bloqué car, sans y être directement partie prenante aux entretiens, les Etats-Unis ont suffisamment d'influence sur leurs alliés centraméricains pour les inciter a exiger une démocratisation interne du Nicaragua. Jeudi encore, le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, et l'un des principaux dirigeants sandinistes, M. Tomas Borge, répétaient, dans une interview au *Washington Post,* que tout était négociable, y compris *« notre aide supposée à la guérilla salvadorienne »,* mais que la politique intérieure du Nicaragua ne l'était pas.

Comme en écho, le département d'Etat déclarait lui, vendredi, que les Etats-Unis avaient posé quatre conditions durant les contacts bilatéraux qu'ils viennent de suspendre : la démocratisation du Nicaragua ; le départ des conseillers militaires cubains et soviétiques ; la réduction de l'effort militaire de Managua et l'arrêt du soutien à la guérilla salvadorienne.

Il est maintenant certain que la Maison Blanche tentera à nouveau d'obtenir du Congrès la reprise de l'aide financière américaine à la guérilla antisandiniste, une assistance qui est pour le moment assurée par le biais de dons en principe « privés », ainsi que par le canal du Honduras, du Salvador et d'Israël. M. Reagan n'a pas fait mystère de ses intentions à ce propos lors de sa conférence de presse de la semaine dernière.

Washington et la Cour de La Haye

Justifiant la position de Washington sur sa non-participation aux travaux de la Cour de La Haye, un communiqué publié, vendredi, par le département d'Etat indique notamment : *« Lorsque les Etats-Unis ont accepté, en 1946, la juridiction de la Cour de La Haye, ce n'était certainement pas en imaginant que cette instance ait un rôle à jouer en matière de conflits armés. » « Le cas du Nicaragua soulève des questions politiques qui ne sont du ressort d'aucune cour de justice et notamment pas, selon la Charte de l'ONU, de la compétence de* (celle de) *La Haye »,* déclare encore le département d'Etat, en ajoutant que *« les vastes questions politiques, économiques, sociales et de sécurité de l'Amérique centrale ne seront résolues que par des moyens politiques et diplomatiques et non pas par une cour de justice ».*

Les Etats-Unis, a souligné le porte-parole, n'entendent pas pour autant remettre en question leur reconnaissance du Tribunal international mais *« espèrent profondément qu'il ne suivra pas la voie d'autres organisations internationales qui se sont politisées d'une manière contraire aux intérêts des démocraties occidentales ».*

Parallèlement à ce durcissement de ton à l'égard du Nicaragua, la Maison Blanche a indiqué, vendredi, qu'elle demanderait au Congrès une augmentation substantielle de l'aide militaire et civile au Salvador. Selon de hauts fonctionnaires cités par le *New York Times,* M. Reagan espérerait ainsi renforcer la position politique de M. Duarte qui fait face à un regain d'hostilité de l'extrême droite et des militaires. L'élection, au printemps dernier, de M. Duarte, un démocrate-chrétien, avait aidé les dirigeant américains à faire mieux accepter au Congrès et à l'opinion leur politique centraméricaine, dont la principale qualité est la continuité à l'heure où reprend le dialogue avec Moscou.

BERNARD GUETTA.

● *La Cour de La Haye devrait poursuivre l'examen de la plainte du Nicaragua.* — La décision américaine de se retirer des débats de la Cour internationale de justice de La Haye consacrés à la plainte de Managua contre Washington ne devrait pas affecter la poursuite de l'affaire devant cette instance judiciaire si l'on se réfère aux cas similaires enregistrés au cours des quinze dernières années. Selon un juriste proche du tribunal, les juges de la cour, confrontés une demi-douzaine de fois à de tels exemples depuis les années 70, ont poursuivi imperturbablement leurs travaux et rendu des arrêts en dépit de l'absence de l'une des parties. C'est cependant la première fois que l'une d'entre elles se retire en cours de débat. Dans les autres cas, les pays récusaient la Cour et refusaient tout simplement de se présenter. Il en a été ainsi notamment dans l'affaire opposant la France à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande à propos des essais nucléaires. — *(AFP.)*

Bolivie

● *Libération de directeurs d'entreprise détenus par les ouvriers en grève.* — Les ouvriers qui détenaient depuis deux jours près de deux cents responsables et directeurs d'entreprise à La Paz et à Santa-Cruz, dans l'est du pays, ont décidé vendredi 18 janvier de les libérer, mais ils ont maintenu leur intention de poursuivre la grève pour une durée illimitée. Les travailleurs exigent l'application d'un accord conclu avec le ministère du travail sur des augmentations de salaires de 300%, taux jugés excessifs par les entrepreneurs. Le taux d'inflation en 1984 a été de l'ordre de 2000%. — *(AFP.)*

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Mitterrand : le cap est fixé

Avant de quitter le territoire, M. Mitterrand a fait la déclaration suivante :

« A l'issue de ces entretiens, on est en droit de penser que les fils que l'on pouvait craindre rompus sont renoués. Je veux dire que le dialogue continue. Les journées qui ont précédé ce voyage ont été difficiles pour tout le monde, mais la sagesse n'a pas cessé d'inspirer les principaux responsables. En réalité, autour de M. Edgard Pisani, ils n'ont pas cessé leur dialogue. J'espère que mon voyage et mes entretiens serviront à l'approfondir, à l'affermir. Rien n'est négligeable sur ce plan. Des propositions ont été faites, elles indiquent des objectifs à atteindre, certaines voies pour y parvenir ; elles peuvent être à tout moment débattues, discutées, aucune idée ne sera de trop ; c'est une ouverture pour des propositions qui ont le mérite d'exister, d'être cohérentes et de chercher à concilier raisonnablement les intérêts en présence, les intérêts des communautés présentes sur ce sol et — permettez-moi de le dire, parce que c'est ma pensée constante — l'intérêt de la France. J'ai vu à l'œuvre le délégué du gouvernement, je rentre à Paris avec le sentiment que les instruments de la réussite sont en de bonnes mains. Quant aux conclusions politiques proprement dites, je veux dire quant au contenu des propositions déjà connues mais qui seront de nouveau examinées à la lueur de ces échanges, il est bien entendu que le cap est fixé ; un calendrier a été énoncé, il ne faut pas que les choses durent plus qu'il ne serait raisonnable. C'est donc au cours des prochains mois que ce processus parviendra à son terme. J'aurai l'occasion moi-même de m'adresser à la presse, à bref délai, pour tirer les conclusions politiques très élaborées à l'issue de ce voyage. Aucune improvisation n'est permise. »

● *Le Front national veut inscrire dans la Constitution la composition du territoire de la République.* — M. Jean Fontaine, député non inscrit de la Réunion et membre du Front national, a déposé, mercredi 16 janvier, une proposition de loi pour modifier la Constitution. Il souhaite que soit précisé dans celle-ci la composition exacte du territoire de la République — dans l'état actuel de toutes ses dépendances. Ainsi, toute cession de territoire ou toute accession à l'indépendance nécessiterait une révision de la Constitution. Il demande aussi que soit interdite toute propagande séparatiste.

« La leçon de choses »

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Ah ! Si toute la Nouvelle-Calédonie ressemblait à la tribu de Mea Mebara ! La jolie partie de campagne ! Le président, genou à terre, plantant, presque comme à Latche, un kaori *« J'espère que les enfants viendront s'abriter à son ombre »*. Le président, au côté du chef, se gorgeant de lait de coco, sous la tonnelle, au grand bonheur des photographes. Le président écoutant les chants de bienvenue de la tribu rassemblée. Le président se pliant à la coutume mélanésienne, en offrant au chef du tissu et des cigarettes, et recevant en échange une superbe flèche faîtière en bois (cette flèche disposée au sommet de la case, traditionnelle, celle-la même qui figure sur le drapeau du FLNKS).

« Et vos chênes d'Amérique ? », s'enquiert M. Pisani.

« Ils tiennent, ils tiennent », répond le président.

Et, s'adressant au chef coutumier : *« Cette visite est une belle leçon de choses qui me permettra de rapporter des jugements qui devraient servir à l'heureuse solution, si nécessaire pour tous. »*

Mea Mebara est une tribu exemplaire, tenue d'une poigne de manager rural par un chef jugé pas comme les autres, M. Nomeba Nedenon, comptable de son état à la société Le Nickel (SLN), principal employeur de la région. Naguère membre de l'UC (Union calédonienne, premier parti autonomiste du territoire), M. Nedenon professe aujourd'hui un indépendantisme modéré ; tellement modéré qu'à la fin de l'année dernière, il est venu offrir à M. Pisani un morceau de corde, symbolisant son attachement à la France. C'est dire si, à Mea Mebara, on n'a pas trop pleuré la mort d'Eloi Machoro.

Souriant de plaisir, le chef de l'Etat se fait présenter quatre femmes appartenant à quatre ethnies de l'île. Car la région de Kouaoua, à laquelle appartient Mea Mebara, est aussi une petite oasis de tolérance multiraciale. Européens, Canaques et Tahitiens travaillent en bonne harmonie à la mine, la première en importance de la SLN. Les retombées financières du nickel ont permis aussi de subventionner des activités d'élevage, également favorisées par la qualité des terres.

M. Mitterrand est resté trop peu de temps pour s'enquérir des recettes d'une telle félicité. Dommage, il aurait pu apprendre qu'ici, davantage qu'à la *mine de Thio*, la direction locale a su favoriser la promotion des Canaques. Propriétaire des terres, la SLN les loue aux tribus environnantes pour un montant symbolique. Le problème foncier ne se pose donc pratiquement pas. Le haut commissariat aime tellement Mea Mebara qu'il montre la tribu à tous les hôtes officiels. Ainsi, M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, y est-il passé en octobre dernier, ce qui n'avait pas forcément contribué à lui donner une idée exacte de la réalité calédonienne.

Après la Calédonie idéale, voici la Calédonie raisonnable. Le président est à Poindimié, ville de la côte est, dont le maire, M. Francis Poaduy, appartient au LKS de M. Nidoish Naisseline, parti indépendantiste « modéré ». Il a appelé à voter aux élections du 18 novembre dernier, ce qui lui a valu de se faire quelque peu rosser par les militants du FNLKS de la tribu de Tieti toute proche.

A toute allure, le cortège officiel visite le chantier de la future mairie, encore inachevée mais déjà couverte de graffitis. Une halte à la gendarmerie, à la *demande du président* qui souhaite rendre hommage à cette arme pour le rôle qu'elle a joué depuis le début des événements. Et une conversation à bâtons rompus dans le salon du sous-préfet. Des conseillers municipaux anti-indépendantistes attendent le président à la sortie, mais emportés dans le tourbillon de la suite officielle et des gendarmes du GIGN qui assurent sa protection, ils n'auront pas le temps d'ouvrir leur cœur.

On a donc montré au chef de l'État une Calédonie miraculeuse. De ses entretiens du matin dans le haut commissariat où venaient mourir les rumeurs de la manifestation anti-indépendantiste, le président a, en outre, retiré le sentiment que *« tous sont prêts au dialogue, autour des propositions faites par le représentant de la France, là où on pouvait croire le fil rompu il me paraît renoué. Vu de Paris, on pouvait avoir l'impression qu'il faudrait beaucoup de temps pour retrouver un langage. Cet après-midi, ce langage, je l'ai entendu. »*

Dialoguer, donc. Dans l'entourage du chef de l'État, on souligne que si les modalités du plan Pisani peuvent être discutées, la philosophie — c'est-à-dire la protection des intérêts des différentes communautés — est la seule envisageable pour le territoire, et donc ne changera pas.

Nouméa tricolore

« Un meeting n'était pas prévu au programme », a plaisanté le chef de l'Etat pour expliquer qu'il n'ait pas rencontré la population de Nouméa. Si le président s'était aventuré hors des grilles du haut commissariat il aurait cependant découvert dans les rues une ambiance bien peu propice au dialogue. Dès 8 heures du matin alors que son DC-8 ne s'était pas encore posé, la place des Cocotiers était entièrement tricolore. A l'appel du RPCR, murs, trottoirs, passages cloutés avaient été « ripolinés » aux trois couleurs. Pour cette kermesse baignée de soleil Nouméa, s'est maquillée, tatouée, vêtue de tricolore. Comme au *14 juillet*, on vendait dans les Prisunic des drapeaux et des tee-shirts. A Lorient ou à Carpentras, cette débauche de tricolore saluant l'arrivée du chef de l'Etat aurait comblé d'aise le préfet. Mais Nouméa « La blanche » aujourd'hui ne criait pas son enthousiasme. Elle a plutôt clamé ses craintes et sa méfiance. *« Mitterrand, pas de trahison »*, disait une pancarte. *« Mitterrand, fous le camp »*, disait une autre. Une crainte d'ailleurs moins simple à cerner qu'il y paraît. Nouméa criait peut-être moins son attachement à une métropole lointaine, inconnue, idéalisée, qu'à cette *dolce vita tropicale* qu'elle pressent depuis deux mois menacée par l'univers insaisissable et hostile de Kanaky.

Un groupe de femmes canaques surgit sous une banderole : *« Kanaky, pas question. La France, c'est la liberté. Nous vivons à Nouméa ; nous ne voulons pas retourner en tribu. »* Sous les cocotiers, le vieux maire, Roger Laroque, dont les appels au calme se confondent parfois avec des appels à l'émeute, harangue ses adminItrés : *« Je suis prêt à marcher à votre tête quand vous le voudrez, et quand ce sera nécessaire. L'ensemble de la nation française vous soutient »*, crie Jacques Lafleur, visiblement ragaillardi par son séjour en métropole. Le député RPR est follement acclamé.

Jamais la manifestation, qui a rassemblé environ vingt-cinq mille personnes, n'a tenté de forcer les barrages qui interdisent l'accès au haut commissariat. Elle a cependant obligé M. Jean-Marie Tjibaou à se rendre à l'invitation du chef de l'Etat dans un hélicoptère de la gendarmerie.

M. François Mitterrand venait sur le territoire prêcher la raison. Il a rencontré en brousse une Calédonie raisonnable, inespérée, qui a traversé sans dommages ces deux mois de troubles. L'espoir du plan Pisani repose là, à Kouaoua et à Poindimié. Mais le président n'a entendu que les échos assourdis de l'autre Calédonie, celle des refus, des slogans et des drapeaux, cette Calédonie déchirée *entre deux légitimités contradictoires*. De ce pays, qui ne cesse de balancer entre la raison et l'emportement, entre l'outrance et le compromis, il n'aura vu, en fait, qu'un seul visage.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La recherche « d'une voie commune »

(Suite de la première page.)

M. Roger Laroque a affirmé que la population saurait *manifester* sa détermination. Le chef de l'Etat n'a eu, selon le maire de Nouméa, qu'une réponse protocolaire, *« en précisant*, a déclaré M. Laroque, *que le refus de l'indépendance mènerait le pays au chaos. Nous, nous disons le contraire »*.

Les échanges de vues ont été de même nature avec le gouvernement territorial et les membres du bureau de l'Assemblée territoriale : écoute attentive du chef de l'Etat et réponses de principe. Aux centristes des groupes EPA (Entente pour l'avenir) et ULO (Union pour la liberté dans l'ordre), respectivement représentés par M. Franck Wahuzue et M. Gaston Morlet, aux côtés de M. Jean-Pierre Aïfa, maire de Bourail, ancien président de l'Assemblée territoriale, le président de la République a adressé ses remerciements pour leur attitude modérée et pour leur soutien implicite au plan Pisani. M. Morlet a exposé les modifications que ses amis souhaitent voir apportées à ce projet afin de garantir en particulier — c'est la thèse maîtresse de l'ULO — la nécessité de procéder à une consultation de la communauté canaque sur l'indépendance, *une telle conception n'ayant* alors qu'une valeur indicative et non juridique. Le président de la République, a indiqué M. Morlet, n'est pas resté insensible à cette proposition, mais il s'interroge apparemment sur les possibilités qu'offre la Constitution pour cette voie.

Face aux indépendantistes, M. François Mitterrand s'est montré un peu plus prolixe. Si le LKS (mouvement libération kanaque et socialiste) s'est vu opposer la même attitude que les autres partis — son leader, M. Nidoish Naisseline ne représentait d'ailleurs pas sa formation, car il était, dit-on, retenu par des problèmes coutumiers dans l'île de Maré, — le Front de libération nationale kanak socialiste, en revanche, a eu un véritable dialogue, par l'intermédiaire de M. Jean-Marie Tjibaou, avec le chef de l'Etat. Pour d'évidentes raisons de sécurité, M. Tjibaou avait dû emprunter un hélicoptère de la gendarmerie pour se rendre au haut commissariat.

Les représentants de la coalition indépendantiste — M. Tjibaou était accompagné de M. Yéwéné Yéwéné — ont été reçus quarante minutes par M. Mitterrand, mais le président du « gouvernement provisoire de Kanaky » a bénéficié, en outre, d'un traitement particulier, puisqu'il s'est aussi entretenu pendant dix minutes en tête à tête avec le chef de l'Etat. Bien que rien n'ait été officiellement révélé sur la teneur de ce dialogue, cette conversation peut être résumée comme suit : M. Mitterrand a fait part à M. Tjibaou de son inclination pour les aspirations du peuple canaque, paraphrasant le *« Je vais dans votre sens »* prononcé il y a *quelques semaines* par M. Pisani. Mais, a souligné en substance le président de la République, je ne peux pas sortir du cadre constitutionnel. Toutefois, j'examine toutes les solutions qui pourront répondre à vos souhaits. J'ai affaire à une opposition catégorique dans son rejet de l'indépendance ; en France, cette opposition politique est très vivace. Ma marge de manœuvre est donc très étroite. Les électeurs flottants, c'est à vous de les convaincre, de leur prouver votre modération, votre bonne volonté, de leur offrir toutes les garanties qu'ils sont en droit d'attendre. Pour cela reconnaissez leur légitimité, concédez, négociez. Je choisis délibéremment de vous faire confiance, ne me décevez pas.

Voilà, tracé à grands traits, ce qu'a été, de bonne source, l'entretien privé entre MM. Mitterrand et Tjibaou.

Un peu plus tard, vers midi, devant les fonctionnaires, le président de la République a souligné : *« Il n'y a qu'un devoir* [pour les serviteurs de l'Etat]) : *mettre en œuvre la politique que le gouvernement de la République décide, dès lors que le Parlement s'est prononcé.*

» Chacun à sa place ici dans les ordres les plus divers participe de cet effort, qui est d'abord un effort de compréhension... Comprendre les autres, surtout quand ces autres sont eux-mêmes sans solution, ou bien s'en tiennent strictement à la leur, sans vouloir aller plus avant dans la connaissance de ce que veulent les différentes fractions qui s'opposent.

» Il reste un principe qui peut réaliser la synthèse, et il appartient en effet à la France, non pas de se substituer aux volontés populaires multiples, mais de chercher la voie commune et d'obtenir sur elle le consentement le plus général possible. »

« Le devoir est dicté, a conclu le président de la République (...), *et c'est un devoir qui doit permettre de pérenniser et d'assurer partout la continuité des services, le premier de ces services étant le respect des personnes. »*

Ainsi le chef de l'Etat a-t-il affirmé son soutien sur toute la ligne au plan Pisani.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LE REDÉCOUPAGE CANTONAL DANS L'ISÈRE (suite)

(De notre correspondant)

Grenoble. — La polémique sur le redécoupage cantonal dans l'Isère a trouvé un écho dans les milieux universitaires. Une centaine de professeurs viennent de signer une lettre dans laquelle ils demandent à M. Mermaz d'intervenir, en sa qualité de président de l'Assemblée nationale, auprès du ministre de l'intérieur pour que *« l'autorité de la plus haute juridiction administrative de l'Etat soit respectée, conformément au souci qui doit être* [le sien] *d'assurer en permanence le caractère irréprochable de la légalité républicaine, notamment dans les opérations liées, de manière directe ou indirecte, au suffrage universel »*.

D'autres universitaires, essentiellement des professeurs de droit, rappellent dans un communiqué que le gouvernement a la possibilité de procéder à des remodelages cantonaux afin de prendre en compte les évolutions démographiques, et que les avis du Conseil d'État sont secrets. Ils précisent en outre que des découpages cantonaux ont été pratiqués antérieurement à 1981 et *« indépendamment de l'avis du Conseil d'Etat »*, celui-ci n'étant dans cette affaire *« qu'un conseiller du gouvernement, au même titre que le conseil général et les conseils municipaux concernés »*.

Dans l'Isère, l'assemblée départementale comme la majorité des conseils municipaux ont émis des avis favorables à la proposition de remodelage des cantons.

C.F.

M. Rocard : de meilleurs résultats permettront de s'attaquer au chômage

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Les diverses étapes de la *« rentrée »* — bien qu'il récuse le terme — de M. Michel Rocard se suivent et ne se ressemblent pas. Après la cConvention nationale du PS au mois de décembre à Evry, le minsitre de l'agriculture avait choisi Strasbourg où l'un de ses proches, M. Jean-Claude Petitdemange est candidat aux élections cantonales de mars, pour tenir le vendredi 18 janvier sa première réunion publique depuis un an en dehors de sa propre circonscription.

S'exprimant en dehors du PS, M. Rocard s'est scrupuleusement conformé à la règle de la solidarité gouvernementale au point de ne pas prononcer un passage de son discours écrit qui critiquait le caractère dissuasif des dispositions fiscales actuelles en matière de créations d'entreprises. Longuement, à grands renforts de comparaison médicales — *« la question qui se pose est de savoir si l'accident a fait de nous des infirmes à vie ou si nous sommes en convalescence »* — le ministre de l'agriculture s'est livré devant quelque quatre cents auditeurs à un exercice de pédagogie de la rigueur. Ainsi, a-t-il expliqué que le gouvernement ne peut pas relancer la croissance. *« Il y a trop de risques, ce n'est pas possible »*, a-t-il dit. Ainsi a-t-il reconnu après avoir rappelé les premiers résultats obtenus, que *« c'est seulement quand ces résultats seront encore meilleurs que nous pourronst commencer à attaquer sérieusement le chômage »*.

« L'effet Rocard », a-t-il suffi à convaincre les Strasbourgeois, pas vraiment portés vers le socialisme ? Le ministre, en tout cas, a parlé devant un public très attentif et selon son entourage exceptionnellement nombreux. Outre ce meeting et un entretien avec les responsables agricoles locaux, M. Rocard a aussi profité de son passage pour participer à un exercice de décrispation politique locale. Venu décorer de l'ordre du mérite M. Alfred Muller, maire socialiste de Schiltigheim (qui s'est mis en congé du parti après l'affaire du synchrotron), M. Rocard a pu constater que les représentants de l'opposition, dont M. Daniel Hœffel (UDF), sénateur, adversaire de M. Petitdemange, étaient présents à la réception. *« Seuls Muller et Rocard pouvaient réussir ça »*, confiait l'un de ses proches, ravi de la réussite de ce *« pari »*, ajoutant : *« Rocard, lui, n'est pas boycotté par l'opposition quand il vient en Alsace... »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Selon M. Pflimlin (CDS)

M. MITTERRAND EST PLUS « EUROPÉEN » QUE M. GISCARD D'ESTAING

La politique européenne de M. François Mitterrand apporte *« davantage de satisfaction »* à M. Pierre Pflimlin (CDS) que celle de son prédécesseur à l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing. Ainsi s'exprime le président de l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg, dans une série d'entretiens publiés par *les Dernières nouvelles d'Alsace* du 14 au 20 janvier.

« Je le reconnais, déclare M. Pflimlin, *M. Mitterrand a fait ce que nous aurions dû faire : droit de recours individuel devant la Cour européenne des droits de l'homme, convention sur la coopération transfrontalière, efforts de la présidence française pour sortir la CEE de l'impasse, discours du président de la République devant le Parlement européen... Je ne suis pas d'accord sur tout* [avec le chef de l'Etat]. *(...) Mais je défends toute politique qui met l'Europe en avant. »*

Pour le président de l'Assemblée de Strasbourg, qui se définit comme *« un fanatique de l'unité européenne »*, la « pause Giscard » ne fut pas une période faste pour la cause qu'il défend : *« Il ne fallait rien faire qui puisse déplaire au RPR. On a mis notre drapeau européen dans la poche. Moi, je suis favorable à une politique qui déploie largement le drapeau européen, très largement et très fièrement. »*

Trop souvent, le projet européen n'est pas véritablement défendu par les pouvoirs nationaux, déplore encore M. Pflimlin : *« Je suis au regret de dire*, lance-t-il, *qu'il y a dans les gouvernements — y compris chez les Allemands — un décalage extraordinaire entre les professions de foi et les actes concrets. »*

M. MITTERRAND A UNE CONCEPTION SADO-MASOCHISTE DE LA POLITIQUE, ESTIME M. TOUBON

(De notre correspondant.)

La Rochelle. — M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a lancé, le vendredi 18 janvier, à Saint-Jean-d'Angély, la campagne de son parti pour les élections cantonales en Charente-Maritime. Cette *campagne s'annonce mouvementée* dans ce département, où M. Philippe Marchand, député (PS), risque de perdre la présidence qu'il détient depuis 1982, car la majorité de gauche de l'assemblée départementale paraît menacée. *« Le renouvellement de 1982 avait marqué la fin de l'état de grâce*, a dit M. Toubon. *En 1985, il s'agit des débuts irréfragables de la marche de l'opposition pour la victoire aux élections législatives de 1986. »*

Selon le secrétaire général du RPR, la dernière intervention télévisée du président de la République n'est pas de nature à rassurer les Français. *« On a vu Mitterrand déconcertant et déconcerté*, a dit M. Toubon. *Trop bavard, il a beaucoup parlé, mais il n'a rien dit, sinon pour reconnaître qu'il est impopulaire, mais que c'est sans importance : j'y suis, j'y reste. C'est une conception sado-masochiste de la politique. »* Soulignant l'opposition du RPR à une modification de la loi électorale, M. Toubon a fait état d'un propos du général de Gaulle à son fils, l'amiral Philippe de Gaulle : *« Il faut choisir : on ne peut être, à la fois, l'homme des grandes tempêtes et l'homme des basses combinaisons. »*

M. G.

La Nouvelle-Calédonie sous le regard des ethnologues

Ethnologue, spécialiste de la Nouvelle-Calédonie, maître assistant à l'université de Paris-V, M. Alban Bensa a répondu à nos questions sur la revendication indépendantiste canaque, ses formes, le peuple qui la soutient et les diverses formes de compréhension... et d'incompréhension qui l'accompagnent. M. Jean Malaurie, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique et à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, s'élève, d'autre part, contre l'ignorance, voire le mépris des pouvoirs publics à l'égard des recherches en sciences sociales.

A quoi servent les sciences sociales ?

Sans doute à rien puisqu'il apparaît que, sur le plan politique, les décisions sont prises sans tenir compte, le plus souvent, de leurs travaux et recommandations.

Le feu embrase la Nouvelle-Calédonie. Ne pouvait-on le prévoir de longue date ? Le gouvernement ne pouvait-il régler ce problème plus tôt avec la hauteur et la vigueur nécessaires ? Des actions violentes, nées comme par hasard, décident en toute hâte les pouvoirs publics à agir. A qui fait-on appel ? A un *homme politique — au reste des plus estimables —* et qui est mandaté en quelques jours pour régler un problème sociologique séculaire sur lequel des générations de chercheurs ont travaillé dans l'obscurité.

La guerre d'Algérie, une des grandes défaites intellectuelles et morales de la France, aurait pu être une leçon pour nous Français, *qui* n'avons pas su, alors qu'il en était temps encore, comprendre et résoudre le multiculturalisme que notre débarquement à Sidi-Ferruch, le 14 juin 1830, allait susciter.

Le problème est d'autant plus urgent qu'il se situe désormais en France. Notre pays, en raison de sa démographie négative, fait un appel croissant à l'immigration. L'immigration contemporaine peut être une chance pour la France, mais à la seule condition de s'y préparer et de former l'opinion par l'école, le livre, le film. *Une chance ? La France,* si longtemps économiquement repliée sur son pré carré, pour survivre doit désormais exporter. Grâce aux Portugais, elle peut s'ouvrir au monde lusophone ; grâce aux Maghrébins, sur le monde arabe ; grâce aux Vietnamiens et aux Chinois, sur l'Asie du Sud-Est.

Les problèmes d'inter-sociétés sont des problèmes politiques de première importance dans le monde où nous vivons. Ce n'est pas seulement par le bulletin de vote que ces *problèmes peuvent se régler ni* sûrement pas par les actions policières.

Il convient aujourd'hui d'avoir une action résolue préalablement éclairée par une réflexion historique, sociologique et psychologique approfondie.

Mais la question demeure. A quoi servent les sciences sociales puisque — notre histoire outremer l'établit — les travaux des géographes, historiens, ethnologues, sociologues apparaissent comme académiques, voire littéraires, pour la classe politique ?

La Nouvelle-Calédonie, où les spécialistes — ethnologues, sociologues — ont été consultés au dernier moment, est un exemple affligeant de ce manque de lien entre le pouvoir et ceux-là mêmes qui ont mission de réfléchir sur le devenir des sociétés. Par exemple, un atlas considérable a été réalisé par l'ORSTOM sous la direction du professeur Sautter. Il établit en particulier que la société coloniale dispose de par le privilège de la colonisation des deux tiers — terrains domaniaux compris, — pour ne pas dire des quatre cinquièmes de la terre calédonienne, la population autochtone étant réduite à la plus modeste pàrt.

Si l'on rappelle que la pensée communaliste kanake est liée comme religieusement à la terre — ce que les travaux de Leenhardt ont établi, — on saisit le caractère, sinon explosif du moins anormal, d'une situation qui, en privilégiant des intérêts *particuliers égoïstes,* est contraire à l'intérêt national. Ce ne sera pas la première fois dans notre histoire que la Nation perdra l'essentiel en tentant de préserver l'intérêt de quelques-uns.

La politique étant l'expression de la volonté des citoyens, on est stupéfait de la désinformation des Français sur ces problèmes que l'on nous dit d'autant plus importants que le Pacifique doit être le centre névralgique du monde de demain. Où sont les reportages de la presse sur ces problèmes ? Où sont les films documentaires des télévisions et radios ? L'information paraît n'être communiquée à l'opinion qu'*après l'événement et après que le feu* ait embrasé un espace.

Les pouvoirs publics consultent-ils les travaux des chercheurs français spécialistes en sciences sociales ? Chacun sait qu'un lien organique manque entre l'administration et les grands corps de recherche, alors même que dans de nombreux pays étrangers avancés les ministères ont des *cellules permanentes* de consultation.

Ravaudage

Tout ministère devrait avoir par secteur une cellule de consultants. C'est ainsi le cas du Foreign Office pour l'Arctique. En ce qui me concerne, j'ai eu le regret de constater que, dans ma spécialité — en l'occurrence, les problèmes de haute latitude, — des ministères m'ont consulté mais ils étaient danois ou canadien... En France, si un ministre m'a *fait l'honneur* de me consulter récemment sur des problèmes arctiques d'actualité, il n'était plus en exercice. Et Dieu sait si l'Arctique, malgré des mesures plus habiles que constructives, je le crains, prises en faveur des peuples autochtones, de la menace aggravée de pollution écologique, reste un espace sensible.

Tout se passe en France comme si les chercheurs ne pouvaient toucher le pouvoir que par des livres destinés au grand public, et l'on observe ainsi que nos *hommes politiques, qui* devraient éclairer l'opinion et définir l'avenir à moyen et à long terme, suivent les mouvements d'opinion en pratiquant une politique d'improvisation et de ravaudage à court terme.

Etre convaincu que les peuples du passé sont pour nous, sociétés occidentales, des peuples d'avenir. Se convaincre, comme l'a établi Vico, que chaque civilisation a un « sens commun », son propre génie, et qu'elle ne progresse que dans le dialogue. Et il n'est pas de civilisation *supérieure. Egaux, mais* différents. Il n'y a pas qu'une vérité, mais des vérités...

Les événements calédoniens établissent à l'évidence que notre administration est, à cet égard, en retard de cinquante ans et que ni l'école ni les médias n'ont joué le double rôle d'éducation *et* des populations locales *et* surtout des Blancs, afin de faciliter la cohabitation inévitable et nécessaire. C'est dans la vie quotidienne, dans les comportements, que des situations « coloniales » se déterminent ; à *l'oublier,* un *magnifique effort* d'équipement technique d'un territoire aboutit à l'échec humain. Les Eglises protestantes, plus que les catholiques, ont tenté l'effort de compréhension de ces difficiles problèmes. Mais tout se passe comme si l'on agissait toujours trop tard, une histoire malheureuse devant sans cesse se répéter.

Ainsi, c'est en vain que des personnalités comme René Dumont affirment, dans un ouvrage célèbre, que *« l'Afrique noire est mal partie ».* Aujourd'hui, on assiste au naufrage tragique d'une partie de ce continent et à l'échec des politiques tiers-mondistes suivies. On parle dans les années à venir de millions de morts de faim, famine que des programmes tiers-mondistes vicieux ont aggravés. C'est en vain que les écologistes éclairés annoncent la pollution dramatique des mers et des océans, la montée du CO_2.

Mes collègues et moi-même nous demandons parfois, à l'issue de nos conseils scientifiques, pour quelles raisons nos connaissances sont si peu utilisées *par le pouvoir.* Ne serions-nous donc qu'un alibi de luxe d'une société décadente ?

JEAN MALAURIE.

La société mélanésienne est éminemment politique

— Eloi Machoro est mort il y a quelques jours dans les conditions controversées que vous savez. La polémique sur ces faits s'étend aussi à sa personnalité. Des portraits très divers de Machoro ont été faits. Il vous est arrivé de le rencontrer lors de vos séjours en Nouvelle-Calédonie. Quel portrait en dressiez-vous ?

— Effectivement, j'ai eu l'occasion de rencontrer Eloi Machoro à diverses reprises, entouré de ses amis et de militants indépendantistes. M'est restée l'image de quelqu'un d'une extraordinaire générosité de sa personne, s'exprimant vite et bien, entièrement habité par cette cause indépendantiste, avec passion.

» Cette générosité et cette passion prenaient forme dans un formidable humour. Il était de notoriété qu'Eloi Machoro par ses mots d'ordre, ses analyses, par les images qu'il utilisait — renouant d'ailleurs avec la tradition politique canaque qui est très profonde — savait toujours tirer d'une situation un parti humoristique.

» Il est vrai que cet humour était toujours tourné et en quelque sorte orchestré selon l'idée qu'il fallait effrayer les Blancs par des propos et des actions ayant une forte portée symbolique.

» A partir du 18 novembre 1984, quand le boycottage a été décidé, Eloi Machoro a pris en charge, dans un autre registre que celui de Tjibaou, mais à mon avis complémentaire, l'expression de la violence symbolique sur le terrain.

» Machoro maniait parfois l'image avec excès. Il était pour cela tancé par ses camarades. Il le faisait aussi *quelquefois* avec une certaine intuition de l'ensemble des situations.

» En 1983, par exemple, après la mort des gendarmes à Koindé, Machoro, interviewé, avait dit : *« Dans le système colonial nous ne voulons pas être que quelques petits pois perdus dans un potage. »*

— Eloi Machoro était originaire de la tribu de Canala, marquée par une histoire riche et complexe. Cette circonstance a-t-elle joué un rôle dans l'accomplissement de son itinéraire personnel ?

» En ce qui concerne son action plus récente, il est évident à mon avis qu'Eloi Machoro s'est appuyé sur la caractéristique spécifique de la région de Thio-Canala dont il était originaire. Cette région avait armé les auxiliaires de l'armée coloniale qui avaient, en 1878, tué le chef Ataï au moment de la révolte.

Réconciliation

» Il y a deux ans les gens des côtes est et ouest se sont réconciliés à l'occasion d'un échange coutumier extrêmement important sur ce point. Les gens de Thio-Canala, de la côte est, ont demandé pardon à leurs frères des autres côtes pour leur responsabilité dans la mort du chef Ataï à la fin de l'insurrection de 1878.

» Ça a été un moment très important dans cette longue préparation vers l'indépendance, qui est en branle depuis une dizaine d'années, depuis cinq ans de façon très active. Tous les événements auxquels nous assistons aujourd'hui ont une histoire et sont le produit d'un travail militant considérable.

» Donc volonté de rachat de la région de Thio-Canala. Mais cela n'aurait pas été possible, notamment dans la région de Thio, s'il n'y avait eu une longue tradition ouvrière. C'est une région minière, à forte tradition syndicale.

» Il faut quand même dire ou rappeler qu'à Thio aucun Blanc n'a été tué et que c'était plutôt une vaste mise en scène, quelque fois un peu macabre, pour effrayer les Blancs. Contrairement à l'image donnée, par les caldoches, de Machoro, il était un élément modérateur. Derrière lui ou autour de lui se trouvaient quantité de jeunes moins rodés à l'action politique, prêts à une violence plus concrète, rêvant d'en découdre.

» La perte de Machoro est difficilement réparable pour le FLNKS et pour les Blancs eux-mêmes. Car sa mort met fin à une forme d'expression de la violence qui restait symbolique et finalement modérée.

— Est-ce que vous avez des renseignements sur les formes de violence, tout à fait concrètes, cette fois, qui ont été prêtées, dans les derniers temps, à Machoro ?

— Je n'en sais pas plus que vous. Ce que je peux dire, c'est qu'on est dans un pays de la rumeur et du fantasme, des deux côtés ; dans un pays du discours. Les rumeurs les plus folles circulent en permanence, en Nouvelle-Calédonie, même par temps social calme.

» Je ne pense pas que Machoro ait été un enfant de chœur. Un certain nombre d'exactions n'entraînant pas mort d'hommes mais ayant une forte connotion d'exclusion symbolique des Blancs ont pu avoir lieu. Mais il faut là encore faire la part des choses. On peut se demander si cette espèce d'effervescence idéologique qui caractérise la presse et la vie sociale en Nouvelle-Calédonie n'a pas aveuglé pendant ces derniers jours M. Pisani, et ne l'a pas amené à prendre des décisions qui allaient dans le sens de tous ces fantasmes, de toutes ces folies.

— Deux voies, disiez-vous. Celle d'une certaine forme de violence et celle du consensus. Diriez-vous que la première est morte avec Eloi Machoro et que le consensus peut maintenant s'imposer ? Ou au contraire ce consensus vous paraît-il problématique, voire illusoire, entre Canaques tout d'abord ?

— Le consensus entre tous les Canaques, au-delà même des indépendantistes organisés, affirmés, qui prennent la parole sur l'indépendance au sens le plus large du terme (mettre fin au système colonial dans le cadre d'une sorte de prise de pouvoir par les Canaques pour qu'ils décident de leur propre destin), n'a jamais été brisé. Les différentes attitudes observées ne sont pas des différences de courants politiques. Ce sont des modalités particulières de ce consensus canaque global. J'ai le sentiment, au contraire, que la mort d'Eloi Machoro unifie encore, si c'est possible, le mouvement canaque.

— Et entre une majorité des Canaques et une majorité de ce qui constitue l'univers caldoche ?

— Pour les Canaques, ce n'était pas jusqu'à présent de l'ordre du vœu pieux. Il est évident que les Canaques ont toujours lié leur revendication de souveraineté à l'exercice d'un droit d'accueil. Ils ont toujours gardé une main tendue vers ceux qui voudraient travailler à leurs côtés *tout en acceptant* leur volonté d'indépendance.

La main tendue dans le vide

» Il y a même un tout petit nombre de caldoches dans le mouvement indépendantiste. Il faut en parler aussi. Ce sont des gens courageux qui jouent un rôle très important. Par idéologie, par affection, quelquefois aussi — j'en ai connu — par calcul politique, ils ont pensé qu'il valait mieux s'engager tout de suite dans une négociation sur l'avenir plutôt que de s'enfermer dans des positions irréductibles mettant face à face deux camps.

» Du côté caldoche, on n'a jamais vu officiellement se mettre en place un ensemble politique qui répondrait à cette main tendue par-delà les enjeux politiques intérieurs français. Il y a là quelque chose de grave.

— Certains chercheurs ont cru pouvoir mettre en avant le surgissement, à une génération d'échéance, d'un fait socio-économique néo-calédonien qui reléguerait en quelque sorte au second plan le fait strictement canaque. Qu'en pensez-vous ?

— C'est un fait chiffré : depuis une vingtaine d'années, les conditions d'existence des Mélanésiens, d'une partie d'entre eux, se sont modifiées. Cela étant dit, il est totalement illusoire de prendre ces chiffres et d'en tirer des conclusions immédiatement sociologiques. Les déplacements de personnes, la transformation éventuelle de leurs revenus, leur accès à certain nombre de biens de consommation ne sont pas corrélatifs d'une déstructuration sociale, d'une perte d'identité et de la fin de la société canaque.

On peut en avoir pour preuve *immédiate cet élément* : le mouvement indépendantiste s'est appuyé sur une revendication culturelle. Cette revendication culturelle, puis politique, a été développée, non par des gens qui seraient restés dans des *réserves, mais par des gens qui ont* subi le système colonial de la façon la plus dure. Fait significatif : la revendication indépendantiste devient explicite après le boom du nickel.

— En tant qu'ethnologue, que pensez-vous des innombrables analyses ou bribes d'analyses appelées en renfort par les uns et les autres depuis que la Nouvelle-Calédonie occupe le devant de la scène ?

— Il est normal que des événements aussi graves survenant dans un pays aussi mal connu donnent lieu à des interventions suscitées ou *volontaires de gens qui* ont séjourné en Nouvelle-Calédonie, y ont mené des recherches ou assumé des responsabilités. En tant qu'ethnologue, je dirais qu'il est beaucoup moins normal que certains véhiculent sur la société canaque, sans y avoir beaucoup travaillé apparemment, un discours qui provient d'une « ethnologie missionnaire ». Je pense tout particulièrement au texte d'Eliane Métais que *le Monde* vient de publier (1).

» Qu'est-ce que j'appelle « ethnologie missionnaire » et qui pèse sur les épaules de tous les chercheurs qui essaient de comprendre la Calédonie dans son ensemble et la *société canaque en particulier* ? Au début de ce siècle, les canaques étaient considérés comme des gens en voie de disparition. Les missionnaires, protestants ou autres, qui sont intervenus à la fois pour les évangéliser et pour les protéger, ont développé le discours suivant : *« Il faut protéger les Canaques parce que ce sont des êtres humains. Mais ce ne sont pas tout à fait des êtres humains, parce qu'ils ne connaissent pas Dieu. Pour leur apporter Dieu, il faut essayer de connaître leurs traditions. »*

La soi-disant conscience mythique

» Car la théorie missionnaire la plus en vogue à l'époque était que les Canaques, comme d'autres populations éparpillées dans un monde, avaient connu Dieu mais l'avaient oublié. Une sorte de théorie platonicienne de la réminiscence. Il fallait pour le missionnaire révéler au Canaque cette divinité qu'il avait en lui sans le savoir.

» On avait ainsi abouti à ce que j'appellerai l'ethnologie missionnaire : la perception d'un Canaque *ad hoc,* naturellement mystique, mais dont le mysticisme devait être *réorienté dans le sens du christianisme.*

» Il en résulte une sorte de théologie ethnologique missionnaire qui affirme que, d'une certaine façon, les anaques ont plus Dieu que nous-mêmes. Ils seraient dans une sorte de primitivité originelle qui les rapprocherait de la divinité mais sans en avoir une conscience exacte. 'univers canaque est présenté par cette ethnologie missionnaire à travers la notion de « conscience mythique ». Les gens habités par cette soi-disant conscience mythique n'auraient pas conscience de leur corps, vivraient dans un état de *fusion et de symbiose avec le monde* naturel, confondraient la parole, l'action et l'être...

» Reste alors, dans cette idéologie, à faire émerger l'individu de cette gangue mystique. Vision qui va à l'encontre des faits : les sociétés mélanésiennes sont des sociétés éminemment politiques, où, comme je le disais tout à l'heure, la discussion et l'art de faire valoir son point de vue sont très développés.

» Cette ethnologie missionnaire (2) est, aujourd'hui, dépassée et va même à l'encontre de la prise en compte sérieuse de ce que les Canaques disent. C'est pourtant cette image qui leur est le plus souvent renvoyée, sous une forme ou sous une autre.

— A l'inverse, existe-t-il, selon vous, une ethnologie qui, consciente de ces errements, tombe au contraire dans d'autres formes d'aveuglement, par exemple par sympathie politique avec la cause canaque ?

— Oui. Il peut y avoir le risque inverse d'une ethnologie ou d'un discours à teneur ethnologique qui mettrait, par exemple, en avant le caractère communautaire, présocialiste, de la société canaque. Discours éventuellement développé par des courants d'extrême-gauche, ou écologistes, qui reprend du reste de façon différente le discours missionnaire : les Canaques vivent dans un milieu naturel exceptionnel...

» Des enseignants post-soixante-huitards arrivés à Nouméa ont contribué à véhiculer cette tendance. Ils ont projeté sur la société canaque le type de société fouriériste dont ils pouvaient rêver.

» Sinon, l'ethnologie rigoureuse, celle qui prend en compte ce que disent les Canaques, dans leur langue le plus souvent, cette ethnologie-là ne peut que restituer les fonctionnements réels de cette société. Pas comme un objet clos, mais telle qu'elle se développe à l'intérieur du système colonial dont elle essae de mener aussi loin que possible l'analyse pour pouvoir l'abolir. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

(1) *Le Monde* du 15 janvier.

(2) L'ouvrage qui a le plus explicitement développé cette vision est *Do Kamo,* de Maurice Leenhardt (Gallimard, 1947).

« Corses : ni Canaques ni caldoches »

De notre correspondant

Bastia. — *« Corses : ni Canaques ni caldoches. »* Le slogan était improvisé, scandé par quelques manifestants du rassemblement contre le terrorisme et le séparatisme le 6 décembre 1984 à Ajaccio. Ni boutade ni exorcisme, mais plus simplement une réaction instinctive, une réplique directe à l'*« effet calédonien »,* qui agitait la mouvance nationaliste corse depuis deux bonnes semaines, yeux tournés vers Thio, fascinée qu'à vingt mille kilomètres de là un autre Front de libération nationale puisse tenir tête avec un pareille audace au *« colonialisme français ».* Les fusillades de gendarmerie et le tir mortel contre un CRS à Bastia (*le Monde* du 4 décembre) ne sont-ils pas aussi à mettre au compte d'un mimétisme instinctif, qui aurait guidé cette fois les ultras ?

Aujourd'hui, du côté nationaliste, l'heure est à la solidarité sans faille avec *« la lutte du peuple canaque »,* comme si sa légitimité reconnue au plus haut niveau de l'Etat rejaillissait sur *ceux qui, en Corse, utilisent les* mêmes concepts et militent pour les mêmes finalités. Et c'est avec une satisfaction non dissimulée qu'une délégation du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) a rencontré le 19 décembre dernier à Paris une délégation du FNLKS.

Selon le MCA, le Mouvement indépendantiste canaque a débuté *« ses contacts internationaux en Europe par les nationalistes corses. »* Un projet de rencontre en Corse a même été évoqué lors de cette réunion. Pour les nationalistes de l'île, surtout chez les plus jeunes, les conditions de la mort d'Eloi Machoro apportent une dimension supplémentaire émotionnelle à cette solidarité entre les deux peuples. *« En Canaquie comme en Corse, le colonialisme tue »,* titre cette semaine à la « une » l'hebdomadaire *U Ribombu (l'Echo),* l'organe du MCA. L'allusion à Guy Orsoni, le jeune militant nationaliste disparu le 17 juin 1983 dans des circonstances mal élucidées, est transparente. *Le Petit Bastiais,* un autre hebdomadaire proche des nationalistes, établit d'ailleurs ouvertement le lien : *« On attend,* écrit-il, *avec quelque curiosité la condamnation de ce double crime* (celui d'Eloi Machoro et celui de Marcel Honwaro) *par nos insulaires français et républicains. Sans doute observeront-ils la même discrétion que lors de la « neutralisation » de Guy Orsoni. »*

Mais, au-delà de cette volonté de « coller » à la situation calédonienne, les indépendantistes corses, qui militent eux aussi pour l'autodétermination, observent avec un intérêt certain la façon dont le gouvernement a pris en compte la revendication canaque de *la souveraineté* nationale, et sa traduction juridique. M. Pierre Rossi, le président du comité de soutien à la liste « Unita nazionalista » aux élections régionales, note que *« l'exemple calédonien ne saurait, certes, convenir en tous points au destin de la Corse. Mais l'intelligence politique appliquée là-bas à rendre justice à un peuple, ouvre à notre réflexion des perspectives plus engageantes ».* U Ribombu lui-même parle du plan Pisani comme d'un *« processus remarquable de concision, qui ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui souhaitent voir la France prendre la mesure des temps nouveaux. »* Si les réponses gouvernementales au problème calédonien permettent aux indépendantistes corses *de mieux cadrer leurs propres* revendications, force est de constater que le pouvoir n'entend plus rien leur céder, le président de la République l'a répété dans son entretien télévisé.

Et c'est sans doute cet hiatus qui indispose le plus les nationalistes insulaires, forcés de constater que le pouvoir traite différemment deux situations qu'ils s'efforcent d'inscrire, pour leur part, dans le même moule.

A l'opposé de l'échiquier politique aussi, on s'intéresse à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. M. François Riolacci, conseiller général (RPR) de Haute-Corse, a souhaité que l'Assemblée départementale prenne position en faveur de *« ceux qui désirent rester en Nouvelle-Calédonie, dans le cadre de la République française ».* M. François Giacobbi (MRG), président du conseil général, s'est dit favorable au contenu de ce vœu, mais la proposition de vote s'est perdue dans les sables d'une fin de session. A l'évidence, le débat eût été intéressant.

DOMINIQUE ANTONI.

UNE COULÉE VERTE EN ILE-DE-FRANCE

La très petite et la très grande vitesse

Ce sera à coup sûr une inauguration dont on se souviendra. Dans trois ans, c'est promis, M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, enfourchera sa bicyclette pour parcourir quelques hectomètres de la première sortie verte de Paris. Et si M. Jacques Chirac a encore cinq minutes à consacrer à la capitale, il sautera, lui aussi, sur le magnifique vélo bleu qu'on lui a récemment offert. L'ouverture de la coulée verte (*le Monde* du 12 janvier) fera figure d'événement historique.

Partant de la gare Montparnasse, cette double voie cycliste et piétonnière traversera la banlieue sud de l'agglomération parisienne sur près de quatorze kilomètres. Un beau symbole du nouvel urbanisme que les écolos ont imposé après quinze ans de manifestations : la flânerie verte à petite allure sur les rives même du TGV-Atlantique, la flèche ferroviaire la plus rapide d'Europe.

La coulée verte est encore loin d'être une réalité, mais son projet, déjà, revient de loin. Elle est la *fille de trois échecs*.

Le premier fut celui de la voie ferrée Paris-Chartres, par Gallardon, qui capota en 1890. Restèrent les terrains expropriés, trouée insolite au milieu de la marée des pavillons. Deuxième échec, celui de l'autoroute A-10, qui devait trancher le paysage de Palaiseau à Paris et s'engouffrer jusqu'à Montparnasse par la « radiale Vercingétorix ». Les associations eurent la peau de cette absurdité. Mais on imagina aussitôt de faire passer sur le même tracé un tramway ou un bus « en site propre ». Ce projet-là ne tint pas longtemps.

Slalom dans les jardinets

C'est M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'environnement, qui le premier, en 1980, fit étudier une coulée verte sur ces espaces décidément à l'abandon. Mais l'idée n'aurait jamais pris corps si la décision socialiste de lancer le TGV vers l'Atlantique n'avait mobilisé la banlieue et, par ricochet, le conseil régional. Comment protéger les riverains des tumultes ferroviaires ? En couvrant la voie au maximum et en ménageant tout du long des espaces verts tampons. La coulée verte est la compensation du train à grande vitesse.

A partir de là, les spécialistes de l'Institut d'aménagement de l'Ile-de-France (IAURIF) ont mitonné un projet assez séduisant. L'idée force consiste à tracer un double cheminement continu partant du centre de Paris et débouchant sur les plateaux de l'Essonne. Une piste de deux ou *trois mètres de large pour les* cyclistes et un chemin de deux mètres pour les marcheurs suffiraient. C'est ce que l'on a prévu.

Au départ, Jacques Chirac a montré l'exemple. L'ancienne radiale Vercingétorix, qui pénétrait dans la capitale en longeant les voies SNCF, s'est muée, grâce à lui, en piste cyclable. Elle démarre au pied des nouveaux immeubles Bofill et s'en va en slalomant entre des jardinets.

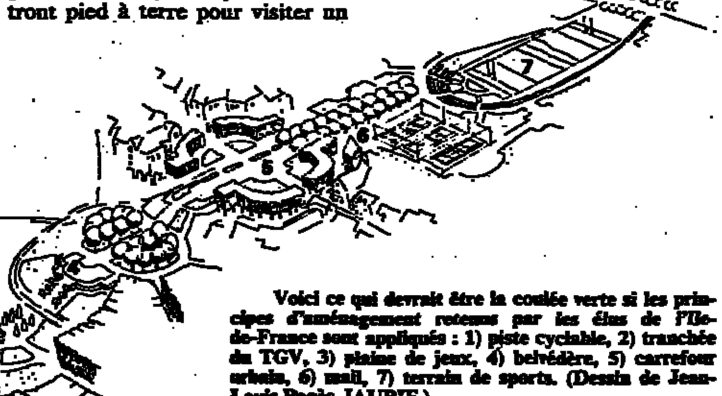
Mais elle bute sur le double fossé du boulevard des Maréchaux et du périphérique. On la prolongera donc à travers Malakoff, Châtillon, Fontenay-aux-Roses et Sceaux jusqu'à Châtenay-Malabry, où se trouve un carrefour de promenades vertes.

Là se trouve en effet le sentier de grande randonnée numéro 11 qui donne accès au parc de Sceaux et au bois de Verrières. Là encore passent ou passeront plusieurs pistes cyclables transversales livrant tout ce secteur aux amateurs de balades à deux roues. Plus loin encore, à Verrières et à Massy, d'autres voies cyclistes mèneront à la vallée de la Bièvre et à celle de l'Yvette.

Le ruban de macadam et le sentier piéton ouvriront aux Parisiens ces terroirs de l'Ile-de-France couverts de parcs, de châteaux et de villages.

Mais les délaissés de l'ex-autoroute A10 et les bordures du TGV permettent d'imaginer mieux encore. Au total, une cinquantaine d'hectares encore libres. Certaines communes se sont laissé convaincre de les transformer en jardins et en espaces de jeux. Voici la coulée verte en train de se dessiner.

A Fontenay, la piste desservira un chapelet de terrains de rugby, de tennis et de jardins familiaux. Sceaux offrira un théâtre de verdure, un belvédère avec vue imprenable et des allées à la française. A Antony, les cyclistes mettront pied à terre pour visiter un jardin botanique. Les enfants profiteront d'un parc de jeux pendant que papa mettra le grand braquet pour parcourir l'anneau d'une piste de vitesse. A Verrières, on fera halte sur une aire de pique-nique, et les sportifs s'en donneront à cœur joie sur un parcours sylvestre long de 2 500 mètres et semé d'obstacles.



Voici ce qui devrait être la coulée verte si les principes d'aménagement retenus par les élus de l'Ile-de-France sont appliqués : 1) piste cyclable, 2) tranchée du TGV, 3) plaine de jeux, 4) belvédère, 5) carrefour urbain, 6) mail, 7) terrain de sports. (Dessin de Jean-Louis Pagès, IAURIF.)

Tracé en pointillé

Le syndicat intercommunal qui sera chargé de réaliser tout cela en trois ans, au prix de 163 millions de francs, n'est pas au bout de ses peines. La coulée verte n'est encore, sur la carte, qu'un tracé en pointillé. Deux ouvrages dont le coût n'a pas été chiffré seront d'abord nécessaires pour que la piste cyclable sorte de Paris en enjambant le boulevard Brune et le périphérique. Puis, tout au long de son avancement, elle devra traverser vingt-cinq rues et routes avant d'arriver à Massy. De l'aménagement de ces croisements périlleux dépendra la sécurité et donc la fréquentation de la voie. Il faudra en tout cas renoncer à lancer sur ce ruban des enfants sans accompagnateur.

La coulée verte elle-même aura bien du mal à être continue. Dès le départ, à Malakoff, elle bute sur un garage dont on ne sait si on parviendra à le déplacer. Mais c'est sur la commune de Châtillon que se dresse le plus sérieux obstacle. Sur les plans, la piste s'interrompt sur 200 mètres en bordure des voies. Un blanc fort inquiétant. Ensuite, sur 800 mètres, le tracé emprunte le large passage de l'ex-autoroute A 10. Des jardins en perspective ? Pas du tout. La municipalité rêve d'édifier sur ces terrains des usines, des bureaux et des logements. La SNCF, elle, projette une gare de marchandises. Le maire n'a consenti à la « coulée verte » que le seul passage de la piste cyclable qui s'insinuera au milieu du béton.

Cette fureur de construire sur le moindre espace libre, on la retrouve à Bagneux avec un projet de la SNCF, puis à Châtenay avec une grande opération dite « Banlieue 89 ». A Sceaux, la coulée devra encore chasser plusieurs dépôts et bâtiments provisoires.

Ces handicaps n'ont pas échappé aux associations qui défendent l'environnement. Leur fédération Ile-de-France estime que la coulée verte perdra une partie de son intérêt parce qu'elle côtoie une voie ferrée à grand trafic dont la couverture n'est prévue *qu'à 60 %. Quant aux « Verts »*, ils parlent de « *caricature* » et accusent M. Michel Giraud d'avoir « *sacrifié la coulée aux appétits fonciers des communes* ».

Comme on le voit, le grand projet du conseil régional n'est encore qu'une promesse déjà jugée insuffisante. Pour qu'elle se réalise, il faudra de l'obstination aux associations qui la réclament depuis longtemps et du courage aux responsables régionaux. Mais cette fois au moins, un rendez-vous ferme est pris.

MARC AMBROISE-RENDU.

Martin du Revest

De notre correspondant

Toulon. — Haut et fier perché *sur un piton, à une dizaine de* kilomètres de Toulon, Le Revest est un de ces villages varois qui s'enorgueillit de son provençalisme. Avec une trentaine de siècles d'histoire et de beaux vestiges médiévaux, ce gros bourg de trois cents habitants vit resserré autour de sa place, de son église et de ses traditions. Joseph Martin y tient la vedette depuis les récents événements qui ont semé l'émoi au village.

Joseph Martin pour l'état civil, Jojo pour les villageois, est né au Revest, il y a toujours vécu, il y mourra sans doute. Rond, le teint cuivré, un béret vissé sur la tête, l'œil malicieux et le verbe haut placé, voilà longtemps que chacun s'est habitué à sa silhouette alourdie par un large pantalon soutenu par une paire de bretelles croisées sur le ventre...

S'exprimant par bribes et *onomatopées*, Joseph Martin est, sans conteste, le plus calme et le plus affable des Revestois. Quand il n'est pas dans la colline à ramasser du bois ou à cueillir des fleurs et des plantes sauvages il s'enferme chez lui où, entre des repas frugaux, il fait sécher ses *« herbes » dont tout le village* profite en infusion, onguents ou décoction.

Joseph aime les bêtes : il a six chats auxquels il a coupé la queue quand ils étaient petits. *« Ça les protège contre les vers. »* Amoureux de couleurs, il aime à s'entourer d'une multitude d'objets aussi rutilants *qu'inutiles : des brocs, des bassines* qu'il achète par demi-douzaines dès qu'il touche sa pension d'invalidité. Il aime coudre sur ces vêtements de gros boutons jaunes, bleus ou rouges...

Autant de fantaisies qui font sourire les gens du village, et certains *aimeraient* avoir l'insouciance rêveuse du « ravi ».

Mais voilà... En mai 1984, la mère de Joseph meurt, et la maison où ils vivaient tous les deux revient à un maçon qui avait accepté d'y effectuer des travaux pour en devenir propriétaire à la mort de Mme Martin.

Désormais, Joseph n'a plus de toit. La municipalité s'en émeut, elle lui prête le local du syndicat d'initiative. Elle lui fait porter des repas chauds. Mais ça ne peut être qu'une solution d'attente. Le maire, le docteur Charles Vidal, préfère demander au tribunal une mise sous tutelle. Un juge est nommé et saisit la gestion des biens de l'hôpital psychiatrique de Pierrefeu (Var).

Le médecin-chef de l'établissement accueillant également des personnes âgées pense que la meilleure solution est d'hospitaliser Joseph pour une période d'observation précédant une orientation future.

Il finira sa vie avec les aliénés ou dans un hospice.

Il a pleuré à chaudes larmes en sanglotant : *« Jojo pas fou... Jojo pas vieux ! »*

La mémoire du village

Dès le lendemain le village s'est mobilisé et a fait circuler une pétition pour s'opposer à la mesure administrative. *Quelques-uns* n'étaient *pas* favorables et ont refusé de signer. *« Seul, il ne pourra pas vivre en sécurité. Il ne fera que des bêtises. Il a besoin d'être assisté en permanence... »* Pour la majorité des Revestois, la solution devait passer par le village. L'administration a accepté de faire machine en arrière et de confier la tutelle à un couple qui aménage actuellement une pièce dans laquelle Joseph pourra vivre.

Satisfait de cette solution, le maire reste cependant circonspect... *« C'est tout de même une grosse charge. L'autre jour, Joseph a été marqué par une séquence d'orage à la télévision. Quand le film a été terminé, il a voulu refaire la tempête et il a versé un grand seau d'eau sur le récepteur ! »* Chacun est conscient des imprévus. *« C'est un enfant ; il a même ses caprices et ses humeurs mais il n'est jamais violent ni agressif »*, témoigne Mme Jacqueline Aude qui, comme tant d'autres, fait appel à Joseph quand il s'agit de dater un événement *du village : une mort*, un mariage, une naissance.

Joseph est la « mémoire » du Revest. Il sait tout, à quelques jours près, sur la vie écoulée ici au cours des cinquante dernières années. Parfois même au-delà. Il connaît chacun, surveille les plus petits, alerte les plus grands. Quand un incident mineur vient troubler la sérénité du village, Joseph sert souvent de bouc émissaire. Bris de glace ou courrier disparu... Joseph se prête à l'accusation avant de se rétracter. Toujours le même rituel.

« Ça nous porterait malheur de le faire partir », affirme une vieille femme. Les autres autour sourient mais n'en pensent pas moins.

Lui ne dit rien ou presque. Il a repris le chemin de la colline et, de temps à autre, il se rend au cimetière pour répartir plus équitablement les fleurs.

JOSÉ LENZINI.

Le dernier passage d'Arnaud de Rosnay

Arnaud de Rosnay a quitté les côtes chinoises le 24 novembre 1984 sur une planche à voile pour traverser le détroit de Formose et mettre le pied à Taïwan. On est sans nouvelles de lui depuis cette date.

La traversée des détroits à planche à voile est la grande passion d'Arnaud de Rosnay. Quelques heures avant de disparaître, il note dans son carnet de bord qu'il a ressenti une nouvelle fois « le choc des détroits » en arrivant dans le petit village de pêche de Quangzou, en face de Taïwan. En août 1979, il avait relié l'Alaska américain à la Sibérie soviétique en franchissant les 96 kilomètres du détroit de Behring. Une traversée qu'il avait effectuée sans l'autorisation des autorités mais qui prenait, selon *lui, valeur de symbole.*

Un an plus tard, il relie en douze jours les îles Marquises à l'atoll d'Ahé, près de Tahiti. Cet exploit est contesté en France. En juillet 1982, il établit en une heure et quatre minutes un record de la traversée de la Manche sur planche à voile qui tient toujours. En janvier 1983, il relie une île des Caraïbes à Porto-Rico. Huit mois plus tard, il effectue la traversée aller et retour du détroit de Gibraltar. En janvier 1984, il part de Floride et rejoint Cuba après une traversée de 160 kilomètres en près de sept heures dans une mer très forte. En juillet de l'année dernière, il quitte le Japon sans autorisation pour débarquer dans la zone stratégique du cap Sakhaline, en URSS.

Arnaud de Rosnay a détenu le record du monde de vitesse sur planche à voile. A trente-sept ans, en 1983, il participe à la première Coupe du monde de funboard, où il fait bonne figure, se classant *meilleur Français.*

Mais sa grande passion reste les détroits, sur lesquels il projette d'écrire un livre. En cette fin 1984, il en a franchi sept sur les vingt-deux qu'il a identifiés et qu'il voudrait mettre à son palmarès, soit pour leur intérêt géographique, historique, légendaire ou même stratégique, soit pour des raisons purement sportives.

A la fin de l'été 1984, il met donc à son programme le détroit de Formose, qui serait suivi d'une traversée entre l'Inde et Ceylan. Il projette également de franchir le détroit d'Ormuz au début de 1985. Les premiers contacts sont pris avec les autorités de Chine populaire et de Taïwan. Pékin tergiverse et propose de remettre le projet à 1985. Arnaud de Rosnay n'obtient pas non plus de réponse positive des autorités de Taïwan. Il décide malgré tout de ne pas repousser d'un an une tentative qui doit avoir lieu pendant le mois de novembre, période durant laquelle les vents du nord permettent une traversée rapide d'un détroit de 160 kilomètres.

Sans ration ni balise

Débarquant à Hongkong au milieu du mois de novembre et ne réussissant même pas à trouver un bateau accompagnateur, il se rend dans la région de Xiamen et Fushiou, accompagné d'un photographe de l'agence Gamma, Pierre Perrin. Il reste une semaine sur place dans l'attente de nouveaux mâts car ceux qu'il a emportés ont été cassés pendant le transport.

Le 24 novembre, Arnaud de Rosnay décide de partir seul pour les 160 kilomètres de traversée du détroit. Les conditions climatiques sont favorables. Le vent est bien orienté et souffle à 30-35 nœuds (environ 60 kilomètres à l'heure). La température de la mer est à 20 °C, et il s'équipe d'une combinaison isothermique intégrale. Malgré l'incident des mâts, il est sûr de son matériel : la planche est un prototype très solide, la voile peut être réduite de plusieurs mètres carrés grâce à un système de fermeture à glissière.

Il se sent capable de surmonter physiquement cette traversée qu'il compte effectuer en six ou sept heures. C'est pour cette raison qu'il n'emporte avec lui que deux boîtes de boisson à l'orange, un miroir de détresse, un sifflet et du colorant. Il ne prend ni balise Argos ni rations de survie. Il n'envisage qu'une seule hypothèse : la réussite de son entreprise, car il a déjà franchi des détroits sans autorisation dans des conditions climatiques plus difficiles.

Cette fois encore, il prend, seul, la décision de partir. Pour son frère Joël, « *Arnaud est un professionnel du risque comme Sylvain Saudant, Niki Lauda ou Marc-Pajot. Il prend des risques calculés en fonction de sa condition physique et de sa résistance. Personne n'est mieux placé que lui pour décider de prendre ou non ces risques.* »

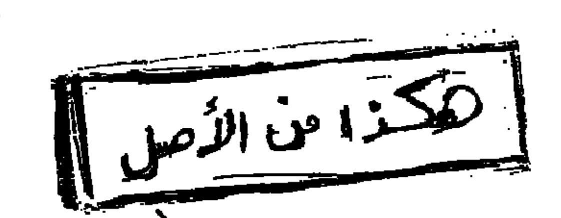
Le 24 novembre au matin, Arnaud de Rosnay part donc sous les yeux de Pierre Perrin et de plusieurs habitants de la région qui ont vu les préparatifs les jours précédents. Dans les heures qui suivent, les conditions météorologiques restent aussi favorables. Mais Arnaud de Rosnay ne donne pas signe de son arrivée à Taïwan, et Pierre Perrin déclenche les recherches, qui n'ont donné aucun indice à ce jour.

Le mystère qui plane autour de cette disparition remet bien sûr en mémoire les conditions dans lesquelles Arnaud de Rosnay disparaît en août 1980 quand il entreprend la traversée entre les îles Marquises et Hawaï. Après douze jours de navigation, seul sur une planche à voile transformable la nuit en radeau tiré par un cerf-volant, Arnaud de Rosnay avait touché l'atoll d'Ahé. Une polémique était née en France sur la réalité de cet exploit après que des planchistes méridionaux eurent mis en doute ses capacités. Ces accusateurs sont aujourd'hui revenus sur leurs témoignages.

Il a fallu plusieurs mois à Arnaud de Rosnay pour oublier cette polémique, qui l'avait profondément blessé, selon ses proches. Mais la tentative du détroit de Formose, comme les autres traversées, n'a pas constitué pour autant une réponse à ses détracteurs. Reconnu par les sportifs, il n'avait plus rien à *prouver dans ce domaine.*

Si l'on écarte aujourd'hui toute explication définitive à la disparition d'Arnaud de Rosnay victime d'une noyade, victime d'un accident contre un récif ou même des balles de gardes-côtes ou de pirates, on peut retenir quelques hypothèses. En cas d'ennui technique au milieu de la traversée, il aurait pu dériver vers l'archipel des Pescadores, mais les îlots ont été passés au peigne fin par les autorités de Taïwan. Il aurait pu être recueilli par l'un de ces milliers de bâteaux de pêche qui sillonnent la mer de Chine, mais les semaines écoulées depuis sa disparition ont pratiquement mis fin à tout espoir de voir une de ces embarcations rentrer au port avec Arnaud de Rosnay à son bord.

CHRISTOPHE DE CHENAY.



LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LES ÉCOLES PRIVÉES

Les communes ne pourront s'opposer à la conclusion d'un contrat d'association

Saisi le 21 décembre de deux recours déposés l'un par plus de soixante sénateurs, l'autre par plus de soixante députés appartenant tous à l'opposition, le Conseil constitutionnel s'est prononcé vendredi 18 janvier sur la loi *« modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983 et portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales »*.

Les disposition relatives au caractère propre des établissements d'enseignement privé constituaient l'essentiel des critiques des parlementaires.

Le Conseil constitutionnel a retenu l'un des moyens soulevés : la sounission de la conclusion des contrats d'association, pour les classes du premier degré, à la commune intéressée (après avis des communes où résident au moins 10 % des élèves fréquentant ces classes).

C'est à la commune siège de l'école qu'il revient de signer le contrat d'association avec l'Etat et l'établissement intéressé.

Pour l'opposition, le fait de donner aux communes, sièges de l'école, le pouvoir de s'opposer à la conclusion d'un contrat d'association, leur ouvre la possibilité de tenir en échec la liberté de l'enseignement. En outre, l'opposition estime que familles et enfants seraient placés dans une situation d'inégalité devant la loi, selon la position à l'égard des projets de contrats d'association adoptée par la commune où ils habitent.

Sans se prononcer sur la question de savoir si cette disposition porte ou non atteinte à la liberté et à l'égalité, le Conseil constitutionnel l'a jugée anticonstitutionnelle : *« Si le principe de libre administration des collectivités territoriales a valeur constitutionnelle, il ne saurait conduire,* explique le Conseil, *à ce que les conditions essentielles d'application d'une loi organisant l'exercice d'une liberté publique dépendent de décisions des collectivités territoriales, et, ainsi, puissent ne pas être les mêmes sur l'ensemble du territoire. »*

A l'exception de cette disposition, les neuf Sages ont déclaré conforme à la Constitution l'ensemble de la loi.

Ils n'ont pas retenu les motifs d'inconstitutionnalité invoqués par les parlementaires. Ces derniers estimaient que la suppression des modifications introduites en 1971 et en 1977 à la loi Debré portaient atteinte au « caractère propre » des établissements privés et à la liberté de l'enseignement, dont ce caractère propre est l'expression. Le Conseil constitutionnel rappelle que la loi de 1959 énonce le respect du caractère propre. Dans ces conditions, indique-t-il, la portée des modifications introduites par la nouvelle loi à la législation en vigueur, *« doit être appréciée en tenant compte de l'obligation inspirée par la loi de respecter le caractère propre de l'établissement »*.

De ce principe, le Conseil constitutionnel tire la conclusion que, *même si la nouvelle loi abroge la disposition de la loi de 1977* imposant aux maîtres enseignant dans les classes sous contrat d'association l'obligation de respecter le caractère propre de l'établissement, ceux-ci ne sont pas pour autant soustraits à cette obligation qui découle de la loi de 1959, et qui leur *« impose d'observer dans leur enseignement un devoir de réserve »*.

Pour le Conseil constitutionnel, l'obligation faite d'un enseignement dispensé selon les règles de l'enseignement public et non selon les règles « générales » comme depuis 1977, ne porte pas atteinte au « caractère propre » ; celui-ci n'est pas davantage atteint par le fait que la désignation des maîtres soit prévue désormais *« en accord avec la direction de l'établissement »*, et non plus *« sur proposition de la direction »*, comme le disposait la loi de 1977.

Enfin, le Conseil constitutionnel ne considère pas comme contraire à une règle ou à un principe de valeur constitutionnelle, le fait que le pouvoir de résiliation d'un contrat d'association soit conféré au représentant de l'Etat.

Le Conseil constitutionnel a également rendu ses décisions sur deux recours déposés le 19 décembre par plus de soixante députés de l'opposition. Ces deux saisines touchent à deux des quatre volets de la réforme du droit des faillites entreprise par M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice. La première concerne la loi relative au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises ; l'autre, la loi relative aux administrateurs judiciaires, mandataires-liquidateurs et experts en diagnostic d'entreprise.

Le Conseil constitutionnel a déclaré non conforme à la Constitution l'article de la première de ces deux lois, qui prévoit des sanctions pénales pour l'administrateur judiciaire qui se rendrait coupable de « malversation ». Le Conseil a constaté, en effet, que ce délit n'est pas défini. Il a annulé, aussi, une disposition de cette même loi fixant un délai de deux mois pour les décisions de la cour d'appel en matière de redressement et de liquidation judiciaire d'entreprises.

Pour ce qui est de la loi sur les administrateurs judiciaires, le Conseil a déclaré non conformes à la Constitution les dispositions confiant à une commission administrative le soin de désigner provisoirement les remplaçants des mandataires de justice dans l'impossibilité temporaire d'exercer leurs fonctions.

L'ensemble des autres dispositions de ces lois ont été déclarées conformes à la Constitution.

M. MICHEL BOUCHAREISSAS : Etonnement

M. Michel Bouchareissas, sécrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL) nous a exprimé son *« étonnement »* devant cette décision. Affirmant qu'il réagirait officiellement après avoir étudié le texte du conseil constitutionnel, il a néanmoins ajouté : *« Que ce soit la commune ou la collectivité tout entière qui décide de la création d'écoles privées ne touche pas le fond de la question. Pour moi, la norme c'est qu'il y ait des écoles laïques d'abord et partout, le reste est secondaire. »*

« CETTE DÉCISION SUPPRIME TOUTE DISCRIMINATION » estime le chanoine Guiberteau

« Cette décision est importante », a déclaré le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique le 18 janvier. *« Elle supprime en effet toute discrimination entre établissements en fonction du territoire où il se situe et évite la dépendance trop stricte vis-à-vis d'une politique locale puisque la passation d'un contrat dépendra seulement de la volonté des établissements et de la reconnaissance par l'Etat d'un besoin scolaire. C'est le maintien de la législation antérieure (loi Debré) et nous pouvons espérer qu'elle sera désormais appliquée sans défaillance »*.

« Les considérants du Conseil constitutionnel auront une importance capitale pour l'interprétation de la loi et l'esprit dans lequel seront pris les décrets d'application, car on pouvait craindre que les conditions d'une rééglementation nouvelle restreignent gravement l'exercice concret de la liberté d'enseignement », a ajouté le chanoine Guiberteau, rappelant qu'au moment où va s'ouvrir la concertation sur les décrets d'application *« lucidité et vigilance demeurent les mots d'ordre de l'enseignement catholique »*.

La loi Chevènement amputée

(Suite de la première page.)

Le seul point que le Conseil constitutionnel a jugé non conforme à la Constitution porte sur les conditions de conclusion des contrats d'association entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé. Le texte de M. Chevènement soumettait cette conclusion à l'accord de la commune-siège. Pour l'opposition, cette condition representait un facteur d'inégalité, en raison des choix politiques qui pouvaient être ceux des communes concernées. Il s'agissait dès lors, à ses yeux, d'une disposition portant atteinte à la fois au principe de l'égalité et à celui de liberté de l'enseignement. L'assemblée du Palais Royal n'a pas retenu ces griefs. En revanche, elle a estimé, au nom de l'unité de la République, qu'une collectivité territoriale ne peut entraver l'application d'une loi relative aux libertés publiques. Ainsi veut-elle éviter que l'autorité de l'Etat ne soit contredite par une commune. Le Conseil fixe ainsi une limite supplémentaire à l'esprit de la décentralisation, d'autant qu'il confirme le pouvoir donné aux préfets de résilier un contrat d'association, dès lors que les conditions de validité ne seraient pas réunies.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Dix ans de réclusion pour le meurtrier d'un jeune Algérien

Un des dix jeunes Marseillais accusés d'avoir tué un jeune Algérien et blessé un de ses amis, dans la cité « Jas de Bouffan » à Aix-en-Provence, en 1983, a été condamné à dix ans de réclusion criminelle, vendredi 18 janvier, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

Après quatre jours de débats – tenus à huis clos, pour la raison que l'un des accusés était mineur lors des faits, – le jury a condamné Eric Alboreo, âgé de vingt-deux ans, à dix ans de réclusion tandis que ses complices ont été condamnés à des peines allant de deux à quatre ans de prison. L'avocat général avait requis vingt ans de réclusion contre Alboreo et cinq ans de prison avec sursis contre les neuf autres accusés.

C'est le 10 août 1983 que Salim Grime, âgé de dix-huit ans, et Mohamed Bensabeur, âgé de dix-sept ans, avaient été attaqués par un *commando armé alors qu'ils conversaient* sur le pas de leur porte. Le premier avait été mortellement touché d'une balle en pleine tête.

SPORTS

LES PREMIERS JEUX MONDIAUX D'ATHLÉTISME EN SALLE

A la télévision, grâce au froid

En condamnant les packs du Tournoi des Cinq nations aux tisons, le froid a permis à l'athlétisme d'accéder à la télévision en direct. Sans ce concours de circonstances, les premiers Jeux mondiaux d'athlétisme en salle n'auraient pas eu cet honneur, accordé finalement par Antenne 2 samedi après-midi 19 janvier.

Un plus large public que celui qui garnissait vendredi 18 les gradins du Palais omnisports de Paris-Bercy pour la première journée des épreuves devait ainsi pouvoir découvrir la fulgurante beauté des exercices athlétiques réduits aux dimensions de l'*indoor*. De l'intérêt qu'ils susciteront en France et dans le monde dépend le succès de plusieurs paris. Pour la Fédération internationale (IAAF), il s'agit de montrer que cette épreuve a sa place dans un calendrier sportif déjà surchargé parce qu'il peut être un nouveau moyen de promotion pour le premier sport olympique. Pour la capitale française, il s'agit de faire la preuve de sa capacité à organiser une manifestation importante dans la perspective des Jeux de 1992.

En dépit de l'absence de nombreux médaillés olympiques de Los Angeles qui ont préféré monnayer leur talent sous les chapitaux nord-américains – notamment le quadruple champion olympique Carl Lewis – la participation est d'un niveau élevé avec trois cent cinquante sélectionnés représentant soixante dix-huit pays. Les performances de la première journée ont été conformes à la logique d'un début de saison hivernale.

Dans ces conditions, les sélectionnés français ont bien tiré leur épingle du jeu, Marie-Christine Cazier a pris la deuxième place du 200 mètres derrière l'ancienne championne olympique de RDA Marita Koch en réalisant une meilleure performance française (23 s 33). Laurence Elloy et Anne Piquereau se sont classées respectivement 2e et 3e sur 60 mètres haies derrière la Hongroise Siska. Enfin Bruno Marie-Rose a réalisé la meilleure performance nationale sur 60 mètres (6 sec 62) en devançant en demi-fianale le Canadien Johnson, futur vainqueur.

ALAIN GIRAUDO.

LES PREMIERS VAINQUEURS

MESSIEURS

60 mètres : Johnson (Can.), 6 s 62; hauteur : Sjoeberg (Sué.) 2,32 m; triple saut : Makov (Bul.) 17,22 m

DAMES

60 mètres haies : Siska (Hon.), 8 s 03; 200 mètres : Koch (RDA), 23 s 09; longueur : Radtke (RDA), 6,88 mètres; poids : Lisovskaya (URSS), 20,07 mètres; 3 000 mètres marche : Salce (It.), 12 mn 53 s 42.

● *Tennis : Monte-Carlo et Roland-Garros assurés contre la pluie.* – Les billets des spectateurs des tournois de Monte-Carlo et de Roland-Garros seront remboursés cette année en cas de pluie sous trois conditions : avoir réservé sa place à l'avance ; avoir composté le billet à l'entrée du stade ; n'avoir pu suivre plus d'une heure de jeu effectif à cause du mauvais temps. Les spectateurs pourront faire rembourser leur billet dans les bureaux de la compagnie d'assurance UAP.

● SKI ALPIN : *descente du Lauberhorn.* – L'Autrichien Helmut Hoeflehner a remporté, vendredi 18 janvier à Wengen (Suisse), la première des deux descentes du Lauberhorn. Il a devancé le Suisse Franz Heinzer de 11 centièmes de seconde, et l'Autrichien Peter Wirnsberger de 55 centièmes de seconde.

Championnats du monde de ski nordique

Tir groupé des Français

(De notre envoyé spécial.)

Seefeld. – La première médaille d'or des Championnats du monde de ski nordique a été remportée, vendredi 18 janvier, par le Suédois Gunde Svan. Il a parcouru la distance de 30 km en 1 h 18 mn 24 s, devançant le Norvégien Ove Aunli de 25 s et le Finlandais Harri Kirvesniemi de 36 s. L'épreuve a été marquée par la déroute des Soviétiques (Alexandre Batiuk, le meilleur d'entre eux, est 14e), mais aussi par le tir groupé des Français avec Patrick Fine, 15e, Jean-Denis Jaussaud, 19e, Dominique Locatelli, 25e, et Claude Pierrat, 32e. C'est la première fois qu'on assiste à une telle performance d'ensemble des Français.

Les Français avaient pris un retard considérable dans ce domaine précis. Ils avaient mal apprécié, alors que Jean-Paul Pierrat ne se trouvait pas encore aux commandes, la formidable évolution de la discipline (*le Monde* du 17 décembre 1984). La pratique du *« demi-pas de patineur »* et l'utilisation de skis non fartés en retenue, avaient commencé à révolutionner la technique du ski de fond dès la fin de la saison précédente. Ils n'en avaient pas saisi la portée.

La petite colonie française présente à Seefeld, dans le grandiose décor de la montagne tyrolienne, était aux anges vendredi matin en accueillant Patrick Fine. La place de 15e du jeune Briançonnais, douanier de son état, suffisait donc à leur bonheur, alors qu'une telle position passerait pour bien modeste dans d'autres disciplines.

Dans l'histoire du ski de fond, les résultats français de ce genre sont rares. En dehors des Jurassiens Jean Mermet et Benoît Carrara dans les années 50, puis de Jean-Paul Pierrat, jamais un Français n'était monté si haut dans la hiérarchie internationale. Jamais non plus quatre fondeurs n'avaient réalisé un tel tir groupé qui ouvre aujourd'hui les portes de l'espoir à un sport intéressant deux millions de personnes qui l'ont découvert depuis quinze ans.

LLIBERT TARRAGO.

Carnet

Mariages

– Patrick GRANDPERRET
et Pascale LEGENDRE
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité familiale, le samedi 29 décembre 1984, à Essert-Romand.

74110 Morzine.

Décès

– Mme Madeleine Claass,
M. et Mme Georges Claass,
M. et Mme Pierre Barbaud,
M. et Mme Arnaud Claass,
M. et Mme Paul Barbaud,
Le professeur Philippe Barbaud,
Et sa famille,

font part du décès de leur regretté,

docteur Albert CLAASS,

médaille d'argent
de l'Académie de médecine de Paris,
ancien médecin-chef
des mines de la Sarre,
directeur honoraire de la Commission
des Communautés européennes,

survenu à Nice, le 16 janvier 1985, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Saint-Blaise (Alpes-Maritimes).

– M. Maurice Delmas,
La princesse Claude Ruspoli,
Le prince et la princesse Stéphane Ruspoli
et leur fille Léonore,
Le prince Fabrizio Ruspoli,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Franck DELMAS,
née Charlotte Perret de la Roire,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu à Mougins, le 17 janvier 1985, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Mougins, le lundi 21 janvier, à 14 h 30.

45, boulevard de la Côte-d'Argent,
17200 Royan.
25, quai d'Anjou,
75004 Paris.
La Respelido,
595, boulevard Courteline,
06250 Mougins.

– **M. Charles DURAND,**
professeur honoraire au lycée Buffon,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de mathématiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé le 13 janvier 1985, à Versailles.

De la part de
Pierre Brandely,
ses enfants et petits-enfants,
Geneviève Durand,
ses enfants et petits-enfants,
Rémy et Marie-Thérèse Durand,
leurs enfants et petits-enfants,
Michel et Rose Durand,
leurs enfants,
Alain et Chantal Durand,
leurs enfants,
Louis et Anne-Marie Durand,
leurs enfants,
Dominique Durand, Frère franciscain,
ses enfants.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Notre-Dame de Versailles, suivie de l'inhumation au cimetière de Bourg-la-Reine, le 15 janvier 1985.

– Nous apprenons le décès, survenu le 24 décembre 1984, de

Mme Maurice ENJINE,
née Germaine Mauran.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports,
Le secrétaire d'Etat chargé des transports,
Le délégué à la recherche et à l'innovation,
Le chef du service des études de la recherche et de la technologie,
L'ensemble des personnels du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel FICHEUR,
ingénieur en chef
des ponts et chaussées,

survenu le 13 janvier 1985.

Une messe sera célébrée à son intention le mardi 22 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont.

– Mme Marcel Garrigues,
M. et Mme Robert Creswell
et leurs enfants,
Mme Xavier Garrigues
et ses enfants,
Les familles Jolly, Capman, Senot,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel GARRIGUES,
ingénieur civil des mines,

survenu à Marseille le 13 janvier 1985, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Charles-Saint,
83400 Hyères.

– Mme Léon Garçon,
née Medioni,
M. et Mme Guy Penne
et Frédéric,
M. et Mme Michel Doucet
et leurs enfants,
Les familles Garçon, Enthoven, Medioni et Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon GARÇON,

survenu le 18 janvier 1985.

Les obsèques auront lieu le lundi 21 janvier, à 16 h 15, au cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.
La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue Traversière,
75012 Paris.

– Mme Jean-Louis Lesage,
son épouse,
Mlle Anne-Marie Lesage,
Mlle Elizabeth Lesage,
M. et Mme Alain Lesage,
ses enfants,
Marie et Gaël Lesage,
ses petits-enfants,
Mme Françoise Demm
et son fils,
M. et Mme Michel Lesage
et leurs enfants,
ses sœur, frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Les familles Olivaux, Allard, Nicolas, Haymann, Bichon, Bezian, Pelletier, Dauna, Corpel, Hamel et Hiolle,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis LESAGE,

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 17 janvier 1985, à l'âge de soixante-trois ans, à Suresnes.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 22 janvier, à 9 h 15, en l'église Sainte-Marguerite, rue du Maréchal-Foch, au Vésinet, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse à Paris, dans la sépulture de famille.

On se réunira à l'église. Un registre tiendra lieu de condoléances.

3, route des Cultures,
78110 Le Vésinet.
15, avenue de Rigny,
91110 Ris-Orangis.

– M. et Mme André Litaise,
M. et Mme François Litaise,
Mme Jacqueline Blanchet-Litaise,
M. Dominique Litaise,
M. et Mme André Laroche,
Et tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LITAISE,
professeur agrégé.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière parisien de Saint-Ouen ont eu lieu le 14 janvier 1985, dans l'intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André SEIBEL,

entouré de la tendresse des siens, le 18 janvier 1985, à l'âge de quatre-vingts ans.

Il a rejoint son épouse

Marguerite,

qui l'avait précédé dans la Paix, le 21 juillet 1984.

Les obsèques seront célébrées le mardi 22 janvier, à 10 h 30, en l'église de Sargé-sur-Braye.

De la part des ses enfants,
Georges et Claude Seibel,
Et de leurs familles,
De ses frères,
Georges et Guy Seibel
Et de leurs familles,
Et des familles Seibel et Chardon.
1, rue des Centenaires,
Sargé-sur-Braye,
41170 Mondoubleau.

– Mme Pierre-André Voltz,
ses enfants, ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Pierre-André VOLTZ,

survenu le 16 janvier 1985, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 janvier, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, rue Bossuet, à Paris-10e, suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame à Versailles (78).

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

Messes anniversaires

– Les amis qui se souviennent de

Edouard DHORME

s'uniront par la pensée et la prière des siens le 19 janvier, dix-septième anniversaire de son rappel à Dieu, durant les messes célébrées ce jour à son intention.

Communications diverses

– La prochaine conférence du Collège international de philosophie aura lieu le mardi 22 janvier, à 18 h 30, amphithéâtre Poincaré, 1, rue Descartes, 75005 Paris, elle sera prononcée par J.-C. Milner sur le thème : « L'incarnation des libertés », président de séance Jean-François Lyotard. Renseignements : (1) 634-36-91.



LA FIN DES ANNÉES 80

Les maîtres mots de M. Jack Lang : « action, invention, réalisation »

M. Jack Lang, ministre de la culture, se prépare à de nombreux rendez-vous avec la presse. Le 20 janvier, il est l'invité de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, avant d'inaugurer l'Année européenne de la musique. Le 22, il présente la nouvelle commission d'avance sur recettes et une série de mesures en faveur de la création cinématographique.

Puis les « Clubs de la presse » se succèdent : celui de Bordeaux le 24 janvier, à l'occasion d'une visite au « forum culture et quartiers », celui d'Europe 1 le 27, celui de Lyon, enfin, le 31. Entre-temps, M. Jack Lang aura visité le Salon international de la bande dessinée à Angoulême, et le Midem à Cannes.

La presse, M. Jack Lang lui a présenté ses vœux le 18 janvier, entraînant dans un même combat son ministère et les journalistes qui traitent des domaines culturels. *« Faire avancer la bonne parole »*, telle est la mission de l'un et des autres, tous *« amoureux et militants de la culture »*, face aux gens qui s'imaginent la France *« comme un pays d'ilotes »*, alors que *« des millions de gens se passionnent pour les loisirs, l'art et la culture »*.

M. Jack Lang a évoqué l'opération « Coups de talents dans l'Hexagone » en février et mars, et la traditionnelle fête de la musique avec l'ampleur européenne qu'elle va prendre (ralliement à Athènes le 21 juin). Le ministre a également annoncé une fête pour le cinéma et une autre pour le disque, ainsi qu'une *« grande aventure »* qui verra le patrimoine du vingtième siècle *« placé sous la sauvegarde des Français eux-mêmes »*. Même objectif que précédemment : *« aller de l'avant, à l'écoute des artistes, des créateurs, des professionnels »*, sans oublier le public.

Maîtres mots pour 1985 : *« action, invention, réalisation »*. On pourrait ajouter celui de communication — dix-neuf personnes en sont chargées au ministère — et cent autres désinences en « tion » qui figurent dans le bilan de la politique culturelle 1981-1984, juste publié. Elles reviennent environ neuf cents fois dans la synthèse de ce volumineux et précieux dossier en neuf volets. En tête, les termes création et formation (l'animation, elle, a disparu du vocabulaire).

Ces vocables à forte densité énergétique étaient sans doute inévitables : en trois ans, le ministère de la culture ne s'est pas contenté d'avoir de l'argent, il s'est employé à défricher, construire, rénover, inciter, bref à aider et à se battre pour cela. Si ses détracteurs lui reprochent d'avoir créé trop d'organismes en faisant l'économie d'une réflexion sur le rôle des créateurs, nul ne conteste que M. Jack Lang a réveillé la rue de Valois, et qu'il remplit sa fonction.

Ministre de la culture, M. Jack Lang a su accompagner l'évolution de la société, donner droit de cité au rock, à la mode, à la création industrielle, et comprendre l'essor de certains secteurs, comme la danse. Une attitude qui *semble avoir été bien perçue puisque*, selon une étude menée en juin 1984 par le service d'information et de diffusion du premier ministre, 57 % des Français expriment une opinion favorable à la politique culturelle, et plus de 69 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans l'approuvent.

CLAIRE DEVARRIEUX.

De la droite à la gauche : patrimoine et création

L'année culturelle s'est ouverte sur un joli rebondissement de la *polémique du Grand Louvre* : un livre, écrit d'une plume acide et meurtrière ; une association, dont M. Michel Guy est le président équanime, puisqu'il cherche à sortir de l'opposition droite-gauche qui sert de jupon au projet (*le Monde* du 18 janvier). L'opposition droite-gauche et la volonté d'en sortir pour ne servir que la culture, c'est ce qui caractérise et la droite et la gauche, qui utilisent presque les mêmes termes pour revendiquer la même unique légitimité. Mais la culture elle-même s'est caractérisée par des couples d'opposition plus complexe, d'autant plus qu'ils ont largement évolué depuis un an ou deux.

Ce sont l'opposition patrimoine/création et encore l'opposition art/argent qui, depuis la guerre, ont constamment parcouru le domaine mal défini de la culture. Curieusement, c'est l'opposition patrimoine/création, ou, si l'on préfère, passé/présent, celle qu'il maîtrise *théoriquement* depuis le plus longtemps, que le ministère de la culture paraît avoir le plus de mal à dominer. Sans doute par manque de réflexion. La succession, à bien des égards frénétique, des actions (conduites ou revendiquées) dans l'un et l'autre domaine a entretenu, et peut-être renforcé, ce qui les sépare et qui définit, par leur opposition même. Les structures du ministère mettent cela en relief. Pour prendre l'exemple des arts plastiques, il y a une direction du patrimoine, il y a une délégation aux arts plastiques et puis il y a une direction de l'architecture... dans un autre ministère.

Sans doute faut-il bien sérier les problèmes et les actions. Mais il est alors inévitable qu'une importance accrue donnée à l'un laisse un sentiment d'injustice à l'autre. On l'a vu récemment à l'occasion du colloque sur l'avenir du patrimoine qui s'est tenu à l'hôpital la Pitié-Salpêtrière (*le Monde* du 23 novembre 1984). *Les chiffres affectés au patrimoine*, tels que sa direction les avait elle-même publiés, avaient précisément de quoi inquiéter pour l'avenir.

L'opposition patrimoine/création est, à vrai dire, d'autant plus curieuse que, d'un côté, la notion de patrimoine — et cela depuis l'année que lui avait consacrée M. Jean-Philippe Lecat, prédécesseur de M. Lang — s'est considérablement étendue et que, de l'autre, la notion de création, envisagée par l'Etat, s'est singulièrement rapprochée d'une politique d'achat muséale et, pour tout dire, patrimoniale : la générosité publique permet désormais aux artistes de passer directement au musée, sans l'intermédiaire du marché. Les chiffres ? Le marché ? Nous voilà dans l'un des termes de la seconde opposition, celle qui, traditionnellement, faisait s'affronter l'esprit et la matière, l'art et l'argent, pour rester simple.

C'est ici que l'évolution — et notamment depuis un an — s'est révélée la plus notable. Et cela sur deux plans : d'une part, la culture a commencé à entrer à part entière dans les rouages de l'économie ; d'autre part, l'argent public (celui dont précisément usent MM. Mollard, Landais et leurs homologues pour la musique ou le théâtre), longtemps considéré comme seul respectable par les institutions dans tous les sens du terme, a commencé à laisser sa place à l'argent privé (ou nationalisé).

Industries culturelles, marché culturel, commençait-on à dire et à écrire à la fin de 1983. Et M. Lang, dans une de ces envolées qu'il affectionne, parlait, un an plus tard, d'industries des « biens immatériels » (*le Monde* du 1er décembre 1984) et, sommme toute, des matières de l'esprit. On notera ici que ce souci de faire rentrer la culture dans l'économie ou, dans une large mesure, de lever l'hypocrisie qui consistait à dire que l'art n'a pas d'odeur s'est accompagné d'une large ouverture au monde. C'est ainsi qu'après s'être « réconcilié » avec le cinéma américain M. Lang n'a pas peu contribué à établir des réunions régulières des ministres de la culture européens ou à obtenir l'appui d'un de ses homologues allemands, lors du récent procès sur le prix unique du livre.

Au *ministère de la culture* même, si l'on sait dépenser, on a commencé aussi à apprendre à gérer des sommes qui, il est vrai encore, se sont sensiblement accrues depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Il n'est plus guère de rapport, d'action ni d'aménagement qui ne soit accompagné d'une étude financière simultanée ou préalable. M. Jacques Sallois, qui dirigeait jusqu'au mois de septembre le cabinet de M. Lang, ne perdait pas une occasion de le répéter. Son successeur, M. Thierry Le Roy, bien qu'arrivé récemment, semble partager le même souci de maîtrise des deniers publics.

Mais l'argent, c'est désormais aussi celui des entreprises publiques ou privées qui, spontanément, ou incitées par des mesures fiscales, d'ailleurs renforcées récemment par le ministère, ou intéressées par l'amélioration de leur image de marque ou encore dociles aux suggestions d'un ministère de tutelle, se sont prises de goût pour l'art. On a, il y a peu, constaté l'évolution des mœurs en la matière, lors de la présentation à la presse de la prochaine exposition du Grand Palais : « les Impressionnistes et le paysage ».

C'est, en effet, un représentant de la firme IBM qui a présenté en premier cette manifestation, largement sponsorisée par sa firme, avant que M. Laclotte, directeur du musée d'Orsay, n'en entreprenne l'exposé officiel.

La chasse aux sorcières

Le mécénat, et nous voici tout soudain dans ce qui faisait notre préoccupation initiale, la politique, l'opposition droite-gauche, lorsqu'on parle de culture. A la fin de l'année 1983, on s'inquiétait avec raison du comportement des municipalités revenues nouvellement à l'opposition et qui, pour les plus extrémistes, semblaient vouloir s'engager dans une sorte de chasse aux sorcières, chasse si ambitieuse qu'elle concernait *parfois des gens mis en place* par la majorité du septennat précédent... Depuis, là encore, une sensible évolution s'est manifestée, aux exceptions d'usage près. L'opposition semble s'être mise à réfléchir sur cette culture dont elle avait inventé le premier ministère avec André Malraux, pour ne plus trop se poser de questions par la suite, sinon proportionnelles à un budget dérisoire. On atteignait, en effet, après quelques hésitations de courbe, 0,48 % du budget national à la veille de 1981.

Une droite extrémiste continue bien sûr de dire des bêtises. Ailleurs, on réfléchit, on trace des plans, dont on peut penser qu'ils ne sont pas tirés sur la comète. Et l'on essaie, pour le public, de définir une politique déterminée et cohérente. Dans ce but, les observateurs les plus impartiaux auront noté, au milieu de l'année 1984, la nomination de M. Jean-Claude Groshens, ancien président du centre Pompidou, imprudemment éconduit par M. Lang, comme secrétaire national délégué à la culture du RPR. Et, au mois de décembre, la nomination comme directeur des affaires culturelles de la ville de Paris, de M. Jean Musy, ancien directeur de l'Ecole des beaux-arts, logiquement mais brutalement limogé par l'actuel ministre de la culture.

Comment définir la culture de l'opposition par rapport à la culture de la majorité ? La difficulté est qu'en gros tous ces gens-là ont fait les mêmes études et ont, somme toute, la même culture.

Mais une constante plus ou moins manifeste dans les discours de l'opposition est d'estimer accessoire, *et même superflue*, à *tout le moins* exagérée, cette profession de ministre. Un poste à supprimer ? Il est peu probable qu'on rencontre aussi formellement pareille affirmation au cours des mois qui viennent, surtout dans la bouche de ceux qui pourraient occuper un tel poste.

Il *reste qu'on voudrait dans* l'opposition un ministère moins visible, ayant moins de gros travaux à conduire à leur terme, comme ce Grand Louvre, cet Opéra de la Bastille, ce musée d'Orsay, ce parc de La Villette, etc., qu'a entrepris ou poursuivis l'équipe de M. François Mitterrand.

Et la gauche ? Sans prendre surtout le temps de réfléchir, car on croit à gauche penser plus vite qu'à droite, l'équipe de M. Jack Lang s'active dans une incroyable mesure et, comme on crevait jadis sous soi les chevaux, épuise les journalistes. Un aperçu ? Passons sur les *Années* : l'Année de l'*Inde*, l'Année du patrimoine du XXe siècle déjà nommée, l'Année Victor Hugo, l'Année Bach... tout ça en moins d'un an.

En même temps, on inaugurera tour à tour la grande halle de La Villette, le musée Picasso, le musée de *la mode, la géode de La Villette*, l'Ecole du cirque de Châlons, celle de la photo à Arles, un Centre national de la bande dessinée... Nous aurons en outre un Printemps du Mécenat — c'est bien le moins, — une vaste exposition qui réunira arts et industries et une nouvelle ligne de luminaires. On a déjà cité quelques expositions. En voici une autre qui vient de nous être annoncée pour dans deux ans, après que nous ayons regretté le peu de cas fait de l'Année Degas... (l'habitude des années)... Une grande exposition Degas, dont on voit mal l'inauguration se passer de ministre de la culture.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Décentralisation : l'avenir d'une idée

Dans cette seconde moitié des années 80, on a l'impression que la perspective de la décentralisation administrative redonne à la capitale un rayonnement dont elle avait failli perdre le monopole, et une question se pose : que deviendra la décentralisation culturelle, quelles seront les nouvelles donnes dans les rapports entre l'État et les collectivités locales ?

La décentralisation culturelle a été le mouvement le plus important de l'après-guerre. Centres dramatiques, maisons de la culture, centres d'action culturelle (CAC), compagnies permanentes... Quel que soit leur statut, les organismes du secteur public, à l'exception des théâtres nationaux, dépendent des contrats entre l'État et les différentes collectivités locales qui participent à leur financement. Les deniers publics étant en jeu, ces organismes deviennent un enjeu, sinon politique, du moins électoral. Ils sont immergés dans des conflits permanents, où l'État n'a pas toujours le dernier mot.

Les centres dramatiques sont des entreprises privées subventionnées. C'est l'État qui nomme les directeurs, en accord avec les villes où ils sont installés. En cas de désaccord, les centres peuvent poursuivre leurs activités, mais ont intérêt à aller ailleurs. *Exemple récent : en 1983*, Béziers étant passé à l'opposition, le centre dramatique du Languedoc-Roussillon, dirigé par Jérôme Savary a pris pour base Montpellier. Ce qui est plus logique, mais le maire précédent tenait à son centre.

Structures associatives gérées par un conseil d'administration qui élit un directeur, auquel l'État et la ville donnent leur aval, les maisons de la culture — et les CAC — sont plus fragiles. En cas de désaccord, l'État peut retirer son financement, c'est son seul moyen de pression. Le bâtiment reste à la municipalité, qui peut le fermer, ou y installer sa propre équipe. Entre *1968* et *1983*, plusieurs « affaires » ont éclaté : à Caen, Saint-Etienne, Chalon-sur-Saône, Aulnay-sous-Bois, entre autres...

D'autre part, les maisons de la culture sont le noyau de l'éternelle polémique action culturelle-création, entre la tendance qui donne priorité à la mission pédagogique, et celle qui donne priorité à la production artistique.

L'intérêt du ministre de la culture, Jack Lang, va sans ambiguïté à la tendance « création ». Il compte sur l'expérience de Grenoble, où, sans modifier les statuts, sous la codirection de Georges Lavandant et de Jacques Blanc, tout le personnel employé aux activités de création. Autre exemple, plus radical encore, à Nanterre, où la maison de la culture est devenue un théâtre dirigé par Patrice Chereau et Catherine Tasca.

A plusieurs reprises, Jack Lang a déclaré que, pour lui, les hommes sont plus importants que les institutions, c'est-à-dire qu'il est nécessaire d'adapter les institutions aux besoins des créateurs, et aussi de favoriser leur mobilité. En fait, on voit qu'il compte sur la qualité d'hommes de prestige : Strehler à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, ou — peut-être — Youri Lioubimov à la Maison de la culture de Bobigny, pour dynamiser non seulement la création théâtrale, mais le mouvement créatif. Ces grandes machines devraient avoir une valeur d'entraînement, comme le TNP avec Planchon, le Théâtre de Marseille avec Marcel Maréchal, le centre dramatique du Nord avec Gildas Bourdet...

Prestige et habitude

Est-ce que les grandes machines entraînent effectivement de nouveaux talents dans leur sillage, ou est-ce qu'elles s'assurent, par leur force même, un monopole de fait ?

Le ministère leur demande de produire au moins un spectacle par an d'un jeune metteur en scène. Que devient ensuite ce « jeune metteur en scène » ? Il revient à son point de départ. Il n'existe pas en France, comme en Allemagne, un théâtre de répertoire, bien subventionné, dans chaque ville. Les aides attribuées aux compagnies sont des incitations pour les collectivités locales ou les coproductions. Les aides attribuées à des projets — pour décourager la formation de compagnies sans avenir — ne résolvent pas le problème majeur, qui est le nombre insuffisant de théâtres équipés et disponibles, capables d'entreprendre des actions cohérentes et suivies — comme a su le faire René Gonzalès au TGP de Saint-Denis — et de mobiliser un public.

Encore que la « mobilisation du public » ne se fasse pas sans mal, dès que le prestige n'est pas à l'affiche et que l'habitude ne joue plus — ce n'est pas d'aujourd'hui. En période de réductions budgétaires, le ministère de la culture demande aux compagnies, aux centres dramatiques de consacrer au minimum la moitié de *leur budget* à la *production de spectables*, manière de favoriser la création au détriment, parfois, d'autres domaines, comme l'animation. Il leur demande aussi d'inclure au budget les recettes, au minimum pour 20 %. Comme il n'a pas les moyens de tous les entretenir complètement, il leur demande explicite*ment de remplir les salles, et impli*citement de ne pas entrer en conflit avec les collectivités locales appelées à prendre une part plus importante dans l'organisation et le financement de la politique culturelle.

Au pire, on peut craindre une décentralisation baignant dans *l'honnête moyenne reposante*, rassemblant de spectateurs contents de se reposer. Au mieux, on peut imaginer un partage : l'État prenant en charge les activités artistiques de niveau national, les collectivités se chargeant des autres. Mais c'est une utopie particulièrement naïve : comment priver les collectivités locales des bénéfices du prestige ? Comment définir les critères de niveau ? Allez donc dire à un centre, à une compagnie qu'ils ne sont pas de niveau national ! Tous et toutes viennent ou veulent venir à Paris, quel que soit le prix à payer.

COLETTE GODARD.

Échecs

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

43e partie : 37e nulle

Pas de surprise à Moscou. Anatoli Karpov et Garry Kasparov se sont séparés, vendredi 18, sur un résultat nul. Le trente-septième en quarante-trois parties disputées.

Karpov, qui jouait avec les blancs avait repris l'une de ses ouvertures favorites, 1. é4, à laquelle le jeune challenger répondait par l'une de ses défenses... favorites, 1. ... ç5, une sicilienne dont il est l'un des plus grands spécialistes. Jusqu'au dixième coup, les deux adversaires ont *rejoué fidèlement* leur cinquième partie. C'est le tenant du titre qui a ensuite changé de tactique, cherchant le moyen de dominer Kasparov. Ce qui explique, d'après les spécialistes, le jeu lent de Karpov, qui a utilisé au total une heure quarante de son temps de réflexion, contre quarante-cinq minutes à Kasparov.

Toutefois, après le vingt et unième coup, les positions des deux joueurs étant sensiblement égales sur l'échiquier, Garry Kasparov a proposé une nulle à son adversaire qui l'a acceptée.

La seule décision importante consécutive à cette quarante-troisième partie est celle de la télévision soviétique qui a décidé d'abandonner, à partir de lundi, les commentaires quotidiens faits par un grand maître.

L'absence de cette émission, dans les programmes pour la semaine prochaine publiés vendredi à Moscou, avait conduit à une série de spéculations sur une fin imminente du championnat du monde. Cette trente-septième partie nulle est venue les démentir.

La quarante-quatrième partie doit se dérouler lundi 21 janvier, Kasparov jouera avec les blancs.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Quarante-troisième partie
Défense sicilienne

1. é4	ç5	12. é5	Cé8
2. Cf3	d6	13. f5	dxé5
3. d4	çxd4	14. fxé6	Fxf3
4. Cxd4	Cf6	15. éxf7+	Txf7
5. Cç3	a6	16. Cxf3	Cd7
6. Fé2	é6	17. Fg5	Ff8
7. 0-0	Fé7	18. a3	Cd6
8. f4	0-0	19. Cd2	Txf1
9. Rh1	Dç7	20. Dxf1	Dç6
10. Dé1	b5	21. Té1	Té8
11. Ff3	Fb7	Nulle.	

Nouvelles brèves

■ **MORT DE DANIEL LECOURTOIS.** — **Le comédien Daniel Lecourtois, ex-pensionnaire de la Comédie-Française vient de mourir à Challex, dans l'Ain. Il allait avoir quatre-vingt-trois ans.**

[Né le 25 janvier 1902, Daniel Lecourtois a travaillé avec Lugné-Poe, Dullin, Jouvet avant d'entrer à la Comédie-Française, une première fois de 1948 à 1952, une seconde fois de 1958 à 1968. Il tenait l'emploi de « raisonneur ». Il était également professeur d'interprétation à l'école de la rue Blanche.]

■ **TRENTE-CINQUIÈME FESTIVAL DE BERLIN.** — **Le film américain *2010*, de Peter Hyams, « suite » de *2001, l'odyssée de l'espace*, ouvrira, le 15 février, le trente-cinquième Festival de Berlin, qui consacrera cette année une rétrospective aux effets spéciaux.**

En compétition, la France sera représentée par *Je vous salue Marie*, de Jean-Luc Godard, *Péril en la demeure*, de Michel Deville, et *les Enfants*, de Marguerite Duras.

Parmi les films hors compétition programmés au cours de la manifestation (jusqu'au 26 février), citons le documentaire du cinéaste japonais Masaki Kobayashi, *The Tokyo trial*.

■ **« TERMINATOR », GRAND PRIX D'AVORIAZ.** — **Le jury du Festival d'Avoriaz, présidé par Robert de Niro, a attribué son grand prix au film de James Cameron *Terminator* (USA) où *l'on voit Arnold Schwarzenegger*, androïde programmé pour tuer, faire un bond dans le temps pour empêcher une jeune femme de mettre au monde le Messie. Le jury a également couronné *The Cold Room* de James Dearden — une histoire de parapsychologie — et *The Company of Wolves* adaptation picaresque du Petit Chaperon rouge parmi les loups-garous.**

هكذا من الأصل

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN RITE POUR LE DIRE : Mandapa (589-01-60), sam. 20 h 30.

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE : Cité universitaire, grande salle (589-38-69), sam. 20 h 30.

LA DROLESSE : Épicerie (272-23-41), sam. 20 h 30.

LOVE : *Gaîté-Montparnasse* (322-16-18), sam. 20 h 45 ; dim. 14 h 30 et 17 h 30.

LE CHAT DE LA SAINT-SYLVESTRE : Mouffetard (331-11-99), *sam. 17 h, dim. 15 h 30.*

TAILLEUR POUR DAMES : Bouffes Parisiens (296-60-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

TOUS AUX ABRIS : Splendid *Saint-Martin (208-21-93), sam.* 20 h 30, dim. 16 h.

UN DROLE DE CADEAU : Mathurins (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.

TEMPORALE *(l'Orage, en italien)* : Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), dim. 15 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. 20 h 30 : Bérénice ; dim. 14 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), dim. 15 h : Temporale (Orage, d'A. Strinberg, en langue italienne).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), sam. 18 h 30 : Des mystiques à l'exil.

TEP (364-80-80) **Théâtre** : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h, Clair d'usine ; dim. 20 h : Okraina (v.o.), de B. Barnett ; Dans la ville blanche (v.o.), d'A. Tanner.

BEAUBOURG (277-12-33), **Cinéma-Vidéo**, sam., dim. 13 h : Miss Universo en el Peru, du Grupo Chaski ; à 16 h : Londres-Paris : Première en ULM ; 19 h, Ananas, de A. Gitai ; sam., dim. 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : le **Cinéma chinois** (programme complet aux banques d'accueil) ; sam., dim. 15 h : Kandinsky et la découverte de l'art abstrait ; sam. dim. 18 h : George Landow.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), dim. 14 h 30 : la Chauve-souris ; sam. 20 h 30 : la Fille de madame Angot.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Richard III ; sam. 18 h 30 : Lluis Llach (Catalogne).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 21 h, dim. *16 h : Le Moine noir.*

AKRAKAS CENTER (258-97-62), sam. 24 h : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Damné.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, Dim. 15 h : Poil de carotte – Un voyageur ; sam. 15 h : Donogoo.

ATALANTE (606-11-90), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un chien.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. *15 h : la Danse de mort.*

ATHÉNÉE (742-67-27), sam. 20 h 30 : les Serments indiscrets ; Sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

BASTILLE (357-42-14), sam. 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur Gœthe absent ; sam. 21 h, dim. 17 h : Still Life.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Rêves.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand-Théâtre sam. 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre sam. 20 h 30 : Le train était à l'heure ; Galerie sam. 20 h 30 : le Plus heureux des trois.

CITHEA (357-99-26), sam. 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Leocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir, sam. 22 h 30, Dim. 17 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 het 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Mystère bouffe ; sam. 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD VII (742-57-49), sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

EPICERIE (272-23-41), sam. 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR *(523-15-10), sam. 17 h* et 21 h : dim. 17 h : le Misanthrope.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 18 h 30, Dim. 16 h : les Hivernants ; sam., dim. 20 h 30 : le Misanthrope ; sam. 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; sam. 17 h : Un habit d'homme. II. Sam. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Caméléon.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : *Love.*

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 21 h, dim. 18 h : Bat-K, (dern.).

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h et 21 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34), Sam. I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. *Petite salle, 18 h :* Parlons français, n° 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 19 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler ; sam. 21 h 30 : *la Plus forte.*

MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h, sam. 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau ; Petite salle,sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : *Duo pour une soliste. Petite salle,* sam. 21 h. Dim. 16 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Chat de la St-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS *(770-52-76), dim.,* sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 21 h, dim. 15 h : A l'ombre des années en fleurs.

POCHE MONTPARNASSE (548-*92-97*), sam. *21 h : Kidnapping.*

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h : la Fille de Rappacini.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam. 20 h 30 : le Café par exemple.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. Sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. *20 h 15 : les Babes-cadres ; sam. 22 h et* 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Exil.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 15 : Rattraper le temps ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle Sam. 19 h, dim. 15 h : Cinq Nô modernes.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), dim. 18 h : Deux sous pour tes pensées ; sam. 20 h 30, dim. 15 h : Derrière vous, il y a quelqu'une (dern.).

Les concerts

SAMEDI 19

Eglise Saint-Merri, 21 h : G. Rabol (Bach, Brahms, Debussy...).

Radio-France, Grand Auditorium, 16 h 30 : même orchestre (Ratin, Bacri, Busoni...) ; 20 h 30 : Groupe vocal de *France, dir. : M. Tranchant (Ligeti, Miroglio, Clementi...)* ; 22 h 30 : B. Kuczer.

Samedi 19 - Dimanche 20 janvier

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : le Concert français (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : O. Evin, (Bach, Beethoven, Brahms...).

Ranelagh, 21 h : Chœurs d'hommes de Chaillot, dir. : S. Guerin.

Heure musicale de Montmartre, 18 h : R. Soetens (Bach).

DIMANCHE 20

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : M. Atzmon (Wagner).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : Cl. Pichaureau (Smetana, Dvorak, Defaye...).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Solistes de l'Orchestre national de France (Schubert).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : L. Leclerc (Bach, Boëly).

Radio-France, Auditorium 106, 15 h : P.-Y. Artaud, S. Beltrando, J.-L. Caillard, G. Marais, R. Masino, R. Leroux (Daoust, Malherbe, Taglietti...). – Grand Auditorium, 17 h 30 : Quatuor Arditti (Wood, Spahlinger, Redgate...) ; 20 h 30 : Ensemble Musique oblique, dir. : M. Swierczewski (Mitrea-Celerianu, Pagh-Paan, Lindbergh...).

Eglise des Billettes, 10 h : N. Genatas (Bach, Messiaen) ; 17 h : D. N'Kaoua (Chopin).

Théâtre 14, 11 h : H. Demarquette, N. Angelich (Bach, Schumann, Brahms).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 16 h : Ensemble vocal Sotto Voce, F. Desenclos (Bach, Bertrand, Blow...).

Oratoire du Louvre, 16 h : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. : S. Roger (Gabrieli, Scarlatti, Monteverdi...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux *moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.*

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 19 JANVIER

15 h : Hommage à James Mason : Hero's island, de L. Stevens ; Cinéma chinois. Florilège : 17 h, la Marche des belles/Trois destinées, de Ch. Liting ; 19 h : *Printemps* de paix, de S. Hu ; 21 h : 70 ans d'Universal : Taza, fils de Cochise, de D. Sirk.

DIMANCHE 20 JANVIER

Cinéma chinois. Florilège : 15 h, Déchéance, de *Z. Lin* ; *19 h : Debout mes* sœurs, de Z. Lin ; 21 h : 70 ans d'Universal : le Bandit, d'E.-G. Ulmer.

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 19 JANVIER

Carte blanche à Theo Angelopoulos : 15 h, Shanghai, de J. von Sternberg ; 17 h : Huit et demi, de F. Fellini ; 19 h 30 : Cinéma japonais. La guerre : la Torpille humaine, de K. Okamoto ; 21 h 30, remake : Des pierres sur le chemin, de T. Tasaka.

DIMANCHE 20 JANVIER

Carte blanche à Theo Angelopoulos : 15 h : l'Intendant Sansho, de K. Mizoguchi ; *17 h, Ordet, de C.-T. Dreyer ; 19 h 15 :* Cinéma japonais. La guerre : l'Evasion à l'aube, de Taniguchi ; 21 h 15 : le Paysage après la bataille, d'A. Wajda.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), *Républic Cinéma, 11e (805-51-33).*

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; *Miramar, 14e (320-89-52)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-26).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare *Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e* (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLERO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; *v.f. : UGC Montparnasse, 6e* (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e *(331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

CARMEN *(Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e* (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e* (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, *15e (828-42-27) ; Paramount Maillot,* 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENRAGÉS (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, *14e* (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Grand Pavois (H. sp.), 15e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet *Racine*, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e* (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, *9e (329-79-89)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté *Rochechouart*, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e *(274-93-50)* ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-07-76) ; UGC Rotonde, *6e* (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE MEILLEUR *(A, v.o.) : Boîte à Films* (H. sp.), 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H. sp.), *11e (700-89-16).*

1984 (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : *Reflet Quartier* Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (563-41-46).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, *1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).*

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES RUES DE L'ENFER (A.) (**) v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paris Ciné 1, 10e (770-21-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Reflet Quartier Latin (H. sp.), 5e (326-84-65).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA *GUERRE DES ÉTOILES*, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : *UGC Opéra, 2e (574-93-50)* ; Ciné Beaubourg, 3e (251-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-*21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-*43-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, *13e* (336-23-44) ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMANTS TERRIBLES, film français de Danièle Dubroux : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER, film français de Philippe Muyl : Forum Orient-Express, 1er ; (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AUBE ROUGE, film américain de John Milius, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CORDE RAIDE (*), *film* américain de Richard Tuggle (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE, film canadien-français de Denys Arcand : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI, *film* français de Barbet Schroeder : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR, film français de François Merlet : Forum Orient-Express, *1er (233-42-26) ; Rex,* 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT, film américain de Stewart Raffill. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Lumière, 9e (247-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

RENDEZ-VOUS A BROAD-STREET, film américain de Peter Webb. V.o. : *Gaumont Halles, 1er* (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES SAINTS INNOCENTS, film espagnol de Mario Camus. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Au théâtre ce soir : Le noir te va si bien. De J. Marsan, d'après O'Hara avec J. Le Poulain.
Drôle de manière de gagner sa vie : John épouse des dames riches, les tue et hérite de leurs fortunes. Sa compagne Lucie pratique une méthode parallèle : elle épouse des hommes richissimes et les envoie dans l'autre monde. Une comédie typiquement « british ».
22 h 50 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction : Des livres et moi. Emission de Michel Polac.
Avec P. Rambaud, J. Folly, R. Soria, G. Vaugeois, R. P. Droit, M. Sportes, E. Hanska, F. Weyergans, C. Parnet, R. Jaufay.
0 h 20 Journal.
0 h 40 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 Variétés : Champs-Elysées.
Autour de Sheila, Georges Moustaki, Céline Dion, Isabelle Aubret, Snowy White...
22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Bruce Springsteen ; Rockline avec P. Young, Violent Femmes, Duran Duran...
23 h 20 Journal.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Benny Hill.
21 h 35 Journal.
22 h Feuilleton : Dynastie.
22 h 45 La vie de château.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, Inspecteur Gadget ; 18 h 25, Un trait, c'est tout ; 18 h 30, Clip-Clap ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal ; 19 h 55, Dessin animé : SOS Saturnin.

CANAL PLUS

20 h 30, Série : Ma cousine Rachel ; 21 h 20, Girls of Paris ; 22 h 35, Boxe ; 23 h, Cinéma : Emmanuelle IV, de Francis Leroi ; 1 h 8, Cinéma : la Traite, de Joseph Losey ; 2 h 50, Cinéma : Survivance, de Jeff Liberman ; 4 h 17, Cinéma : Girls, girls, girls, de Norman Taurog ; 5 h 50, Cinéma : la Femme tatouée, de T. Takabayashi.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : Images de Mussolini en hiver, d'Armando Llamas. Avec J. Belly, C. Cotte, G.-P. Couleau, P. Deplanche, I. Guiard, D. Peron.
22 h 10 Démarches, avec Emmanuel Hocquard.
22 h 30 Musique : libre parcours variétés, la chanson dans les petits lieux.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (en direct de Munich) : Ouverture de *Tannhaüser*, de Wagner ; *Quatre derniers lieder*, de R. Strauss ; *Symphonie n° 6 en la majeur*, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. B. Haitink, sol. L. Popp, soprano.
23 h Les soirées de France-Musique : le club des archives : Dinu Lipatti ; œuvres de Bach, Mozart, Enesco, Ravel, Chopin ; à 1 h, l'arbre à chansons.

Dimanche 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le Jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée avec la paroisse de Vertheuil (Gironde), préd. Mgr Maziers.
12 h 2 Midi presse. De P.-L. Séguillon.
Invité : Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT.
12 h 30 Coupe du monde de ski à Megève.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 25 Sports dimanche.
16 h 30 Variétés : La belle vie. De Sacha Distel.
Avec G. Bécaud, F. Perrin, Y. Saint-Martin...
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 5 Série : Le vent d'Australie.
19 h Sept sur sept.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Mort aux trousses.
Film américain d'A. Hitchcock (1959), avec C. Grant, E. Marie-Saint, J. Mason, J.-Royce Landis.
Pris par erreur pour un espion et un assassin, un agent de publicité fuit de New-York au Dakota du Sud, en passant par Chicago. Monde de cauchemar avec personnages trompeurs, sommet, par la mise en scène, de l'art du suspense chez Hitchcock.
22 h 50 Sports dimanche soir.
23 h 35 Journal.
23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Récré A2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : les Brigades du Tigre.
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Feuilleton : Clémence Aletti.
Réal. Peter Kassovitz, avec D. Labourier, Jacques Denis.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
21 h 35 Sports : athlétisme.
22 h 30 Désir des arts.
23 h Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque. Emission de l'ADRI.
13 h Magazine 85.
15 h Musique pour un dimanche (et à 17 h 40).
15 h 15 Théâtre : le Marchand de Venise.
Cycle Shakespeare, v.o. sous-titrée, avec W. Mitchell.
Bassanio, noble Vénitien, a gaspillé sa fortune et demande à son ami, le riche marchand Antonio, 3 000 ducats pour mener à bien la cour qu'il fait à Portia, une riche héritière. Mais par disposition du testament paternel, Portia devra épouser le prétendant qui lui aura offert trois coffrets, un en or, un en argent et un dernier qui contient son portrait.
18 h Fraggle Rock.
18 h 25 Dessin animé : Lucky Luke.
18 h 50 Les aventures de l'ours Colargol.
19 h Au nom de l'amour.
20 h RFO Hebdo.
20 h 35 Architecture et géographie sacrée.
Série de P. Barbe-Negra.
Notre-Dame de Paris, rosace du monde. Les symboles de l'architecture de Notre-Dame de Paris, témoignage de la transition entre l'art roman et l'art ogival. Une série grandiose, des images prophétiques, un commentaire parfois inspiré.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
Un village inspiré : Saint-Paul-de-Vence, *de Dominique Rimbault* ; la Rose de Pablo, *de Philippe Brach.*
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle « curiosités ») : The Crimson Kimono.
Film américain de S. Fuller (1959), avec V. Shaw, G. Corbett, J. Shigeta, A. Lee, P. Dubow, J. Greene (v.o. sous-titrée. N.).
A la suite du meurtre d'une strip-teaseuse, deux inspecteurs de la brigade criminelle, un blanc et un jaune, enquêtent dans le quartier japonais de Los Angeles. Film inédit en France, à découvrir.
23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h 42, Document : Les nouveaux aventuriers ; 8 h 40, Cabou Cadin (Sherlock Holmes ; Paul et les Dizygotes ; Mister T ; les Quatre filles du Dr March ; Benji) ; 10 h 35, Gym à gym ; 10 h 55, Cinéma : la Banquière, de Francis Girod ; 13 h 30, Cabou Cadin (Gil et Jo, Max Romana) ; 14 h 15, Ellis Island ; 15 h 5, Série : Soap ; 15 h 30, Batman ; 16 h, Série : Robin des Bois ; 16 h 50, Documentaire : les ateliers du rêve ; 17 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Club de la presse ; 20 h 30, *Cinéma : le Dernier Nabab, d'Elia Kazan ; 20 h 30, Cinéma :* Clara et les chics types, de Jacques Monnet ; 0 h 15, Cinéma : le Retour des agents très spéciaux, de Ray Austin ; 1 h 50, Patrick Sébastien.

FRANCE-CULTURE

7 h 3, Chasseurs de son : diaporamas ; 7 h 15, Horizon, *magazine religieux* ; 7 h 25, *La fenêtre ouverte* ; 7 h 30, Littérature pour tous : avec Michel del Castillo ; 7 h 45, Dits et récits : le Prince aux cheveux noirs ; 8 h, Foi et tradition ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge de France ; 10 h, Messe à Saint-Denis-du-Saint-Sacrement au Marais ; 11 h, Histoires du futur ; 12 h, Des papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : exposition Flandrin, musée du Luxembourg ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, En direct de la Comédie-Française : la Cruche, de G. Courteline ; 15 h 52, La tasse de thé. Rencontre avec Delphine Seyrig ; histoire-actualité (les scandales en République fédérale d'Allemagne) ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h, Musique : collection de timbres.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : Gilles Aillaud, portrait de l'artiste en ours blanc puis en chameau jaune Vermeer.
22 h 30 Musique : l'Inde et le jazz (concert donné le 19 octobre 1984 salle Benoît-XII à Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère : œuvres de Boieldieu, Zelweker, J. Strauss, E. Strauss, Wieniawsky, Ketelbey, Offenbach, Rossini... ; 9 h 5, *Cantate BWV 13*, de J.-S. Bach ; 10 h, Gustav Mahler à Vienne : la saison 1902-1903 ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Programme musical en disques compacts : œuvres de Haydn, Chopin, Mendelssohn, Beethoven, Bach, Dvorak ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? la musique et la révolte ; œuvres de Mozart, Auber, Schumann, Verdi, Chopin, Rossini... ; 19 h 5, Jazz vivant : le quartette de Jean-Louis Chautemps ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert *(Festival des Flandres)* : *Siegfried-Idyll*, de Wagner ; *Symphonie n° 8 en ut mineur*, de Chostakovitch, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 21 JANVIER

TF 1	20 h 35, Cinéma : *Adieu Poulet*, de Pierre Granier-Deferre ; 22 h 05, « Etoiles et toiles », magazine du cinéma ; 23 h, Journal ; 23 h 20, « C'est à lire ».
A 2	20 h 35, *Le grand échiquier*, de Jacques Chancel, avec Serge Lama ; 23 h 15, Journal ; 23 h 40, « Bonsoir les clips ».
FR 3	20 h 35, Cinéma : *le Voyage fantastique*, film de Richard Fleischer ; 22 h 15, Journal ; 22 h 45, « Thalassa », magazine de la mer ; 23 h 30, Charles Bukowski ; 23 h 35, « Prélude à la nuit ».

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 20 JANVIER

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la CGT, répond aux questions des journalistes à l'émission « Midi Presse », sur TF 1, à 12 heures.

— *M. Marcel Debarge*, secrétaire national du PS est reçu au « Forum de RMC », sur RMC, à 12 h 30.

— *M. Philippe Mestre*, député UDF de la Vendée et directeur de « Presse-Océan » participe au « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'UDF, est invité au « Club de la presse » d'Europe 1, diffusé simultanément en clair sur Canal Plus, à 19 h 15.

LUNDI 21 JANVIER

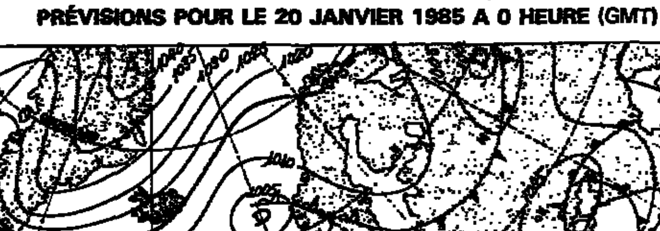
— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, ancien président de la République, est invité au journal de 13 heures, sur TF 1.

— *M. Dominique Baudis*, député européen (CDS), maire de Toulouse, participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19-01-85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 20-01-85 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 20 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps prévue en France entre le samedi 19 janvier à 0 heure et le dimanche 20 janvier à 24 heures.

Rétablissement progressif par l'ouest d'un flux perturbé océanique qui apportera de l'air nettement plus doux, surtout à partir de dimanche soir sur l'Ouest.

Dimanche matin, de la Bretagne et du Cotentin jusqu'aux Pyrénées, temps couvert avec pluies précédées de neige. Les pluies seront souvent verglaçantes, surtout en arrivant au nord-est de la Seine en fin de matinée. Sur le Nord-Est et le Centre-Est, des brouillards givrants seront observés, rendant les chaussées encore très glissantes. En Corse, des averses résiduelles se produiront alors que des éclaircies matinales auront lieu en général dans le sud-est du pays. En cours de journée, la bande pluvio-neigeuse se décalera vers l'est et traversera tout le pays en donnant souvent du verglas, notamment dans le Nord et l'Est. Les chutes de neige pourront être assez importantes sur les reliefs. A l'arrière, le temps restera très nuageux avec quelques rares averses près des côtes de l'Atlantique où les vents de sud seront assez forts. Le soir, de nouvelles pluies aborderont les côtes de l'Atlantique avec un renforcement des vents du sud-ouest. Ces pluies apporteront un très net radoucissement.

Les températures minimales seront de l'ordre de 1 à 4 degrés de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées et près des côtes de la Méditerranée, – 1 à – 5 degrés ailleurs. L'après-midi, il fera, au sud et à l'ouest d'une ligne Cherbourg-Grenoble, de + 4 à + 12 degrés du nord au sud, 14 degrés en Corse. Au nord-est de cette ligne, il fera de 0 à + 4 degrés localement, de 0 à – 2 degrés sur l'extrême nord du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 19 janvier, à 7 heures, de 1 007,6 millibars, soit 755,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 janvier) : Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 10 et 6 ; Bordeaux, 7 et 1 ; Bourges, 3 et 0 ; Brest, 4 et 0 ; Caen, 1 et 1 ; Cherbourg, 2 et 1 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 1 et – 1 ; Grenoble-St-M.-H., 5 et 0 ; Grenoble-St-Geoirs, 3 et 1 ; Lille, – 4 et – 6 ; Lyon, 3 et 0 ; Marseille-Marignane, 11 et 3 ; Nancy, – 3 et – 4 ; Nantes, 2 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 8 et 6 ; Paris-Montsouris, – 3 (min.) ; Paris-Orly, 1 et – 4 ; Pau, 8 et 2 ; Perpignan, 11 et 6 ; Rennes, 0 et 0 ; Strasbourg, – 4 et – 5 ; Tours, 1 et 0 ; Toulouse, 6 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 (max.) ; Amsterdam, – 6 et – 7 ; Athènes, 9 et 5 ; Berlin, – 3 et – 7 ; Bonn, – 2 et – 3 ; Bruxelles, – 5 et – 9 ; Le Caire, 19 et 11 ; Copenhague, – 7 et – 13 ; Dakar, 23 et 16 ; Djerba, 16 (max.) ; Genève, 1 et – 1 ; Istanbul, 8 et 4 ; Jérusalem, 11 et 6 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 2 et 0 ; Luxembourg, – 3 et – 3 ; Montréal, – 14 et – 19 ; Moscou, – 8 (min.) ; Nairobi, 28 et 16 ; New-York, 0 et – 3 ; Rio-de-Janeiro, 24 et 21 ; Rome, 8 et 4 ; Stockholm, 0 et – 9 ; Tozeur, 11 et 4 ; Tunis, 12 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3885

HORIZONTALEMENT

I. A l'origine d'un profond dégoût pour les crapauds. En instance. – II. Lieu de rencontres pour de véritables mufles. Dans l'horizon familier d'un Béarnais. – III. Voyage sans bagages. Moteur à explosion. – IV. On y fait des réponses de Normand. Ne fait les choses qu'à moitié. – V. Un peu échevelé. Mauvais souvenir pour un général autrichien. Un oiseau qui a du nez ! – VI. Consulté avant de manger le morceau. C'est à elle qu'on doit d'avoir des « poches » sous les yeux. – VII. Accueillent ceux qui ont déménagé. Prouve qu'il y a du changement. Lieu de fouilles. Degré. – VIII. Intéresse l'atomiste. Où il y a anguilles sous roches. – IX. Réserves naturelles. Préposition. Divinité. – X. Note. A souvent la tête lourde. Nombreux sont ceux qui l'ont senti passer. Coule dans de belles gorges. – XI. Trop habile pour se jeter dans la gueule du loup. Travailla la terre. Conjonction. – XII. Les Espagnols le prennent à cœur. Il lui arrive parfois de manger ses mots. – XIII. Pronom. Ne porte pas toujours un collier. Adverbe. De la poudre qu'on pourrait jeter aux yeux. – XIV. Grecque. Preuve d'un certain renouveau. En France. – XV. Femme de chambres. Jette souvent un froid.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■	■			
II										■					
III		■				■									
IV		■					■					■		■	
V				■		■				■					
VI					■									■	
VII							■			■			■		
VIII				■											
IX								■		■		■			
X			■							■			■		
XI	■						■						■		
XII					■				■						■
XIII			■					■			■				
XIV		■		■		■			■			■			
XV											■				

VERTICALEMENT

1. Excellent dans l'art de sonner les cloches. Ce n'est pas lui qui fait chanter les bateliers vénitiens. – 2. Long cours. Un pour tous mais certainement pas tous pour un. – 3. Ses toiles n'ont aucune valeur marchande. L'amour en herbe ! Met à sec. – 4. A fait jubiler un Ajaccien. Quartier de Toulouse. Où l'on n'arrête pas de pousser. – 5. Empêche de voir les choses toutes en noir. Un homme qui est tombé de haut. Préposition. – 6. Epelé : tout de même pas porté aux nues. Certaines devaient fréquenter les berges de la Volga. – 7. A certainement aperçu la Volga. A des parties creuses. En Corse mais aussi en Perse. Manque de bon sens. – 8. Blanc qui noircit. Deux parmi seize. – 9. A fait un trou qu'il est impossible de boucher. – 10. Signes de véhémence. Compagne de roi. – 11. A un mauvais jeu de jambes. Grecque. – 12. Préposition. Rude épreuve pour celui qui a horreur du violon. – 13. Avec elle, on avait vite fait de toucher du bois. Conjonction. – 14. Se met à table. Fait salle comble. – 15. Courant d'air. Point chaud.

Solution du problème n° 3884

Horizontalement

I. Héritiers. – II. Epiderme. – III. Rime. Reid. – IV. Nées. Urne. – V. Ara. Api. – VI. Art. Va ! – VII. Intimider. – VIII. Léo. N.D. – IX. Eternité. – X. Urus. Bru. – XI. Dîner.

Verticalement

1. Hernani. Us. – 2. Epier. Nuer. – 3. Rimes. Tub. – 4. Ides. Ailes. – 5. Te. Armer. – 6. Irruption. – 7. Emeri. Ibn. – 8. Rein. Ventre. – 9. Débardeur.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 JANVIER

« Chardin », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville *(G. Botteau)*.

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue du Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Traboules de Paris », 14 h 30, métro Louvre (Résurrection du passé).

MARDI 22 JANVIER

« Les frères Flandrin », 15 h, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Thiers », 15 h, 27, place Saint-Georges, (Mme Ferrand).

« La place Dauphine », 15 h, 2, rue du Pont-Neuf, Paris autrefois.

« De la mode et des lettres », 15 h, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Paris et son histoire).

« Le restaurant Lapérouse », 15 h 30, 51, quai des Grands-Augustins (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 19 janvier 1985 :

DES DÉCRETS

● Relatif au service de radiotélévision mis à la disposition du public sur un réseau câblé.

● Relatif à la prorogation du décret du 26 novembre 1965 modifié portant création d'une prime d'emploi.



هكذا من الأصل

Économie

REPÈRES

Chaussure : bon mois de janvier

Le froid peut faire des heureux : janvier 1985 devrait battre tous les records de vente d'après-skis et de chaussures fourrées en tout genre. Les chausseurs repartent du bon pied, après un an de morosité. Au cours des onze premiers mois de 1984, la production de chaussures a régressé de 4,8 %, et le nombre des emplois a diminué de 6 % à 7 %, alors que les importations de chaussures synthétiques venant surtout d'Extrême-Orient augmentaient de 24 %.

Consommation des ménages : stabilité en décembre

La consommation des ménages en produits industriels est restée stable en décembre, s'élevant à 19,65 milliards de francs (valeur 1970), contre 19,43 milliards en novembre. En octobre, la consommation des ménages avait effectué une chute brutale, passant à 18,66 milliards de francs, après 20,18 milliards en septembre.

La production industrielle a baissé en France, au mois de novembre, l'indice s'établissant à 132, contre 134 en octobre et 131 en septembre (base 100 en 1970). L'indice était également de 132 en novembre 1983 (hors bâtiment et travaux publics).

Sénégal : réaménagement de la dette

Les pays créanciers du Sénégal, dont la France, ont accepté, le 17 janvier, *« un réaménagement important »* de la dette extérieure garantie de ce pays, qui prévoit un remboursement sur neuf ans, avec une période de grâce de quatre ans. Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de deux jours dans la capitale française, les onze principaux pays créanciers du Sénégal, rassemblés au sein du Club de Paris, se félicitent de l'accord de confirmation donné par le Fonds monétaire international (FMI), le 16 janvier, au programme de redressement économique et financier du gouvernement sénégalais.

Le redressement économique de la France

(Suite de la première page.)

Les performances de la France étaient même meilleures qu'elles ne le sont maintenant : elles ont, en effet, légèrement décliné à la mi-1980, puis de nouveau à la mi-1981, sans jusqu'à présent retrouver leur niveau moyen des années antérieures (2).

Un autre chiffre confirme cette évolution : en 1984, la part des *ventes françaises dans le total* des exportations des douze principaux pays industrialisés était de 8,6 % alors qu'elle atteint 10,4 % en 1979.

Le chef de l'Etat, s'il avait fait une analyse détachée du court terme et de ses contingences politiques, aurait souligné cette performance de l'exportation française depuis dix ans. Il aurait dû d'autant plus le faire qu'il s'appuyait dans ses raisonnements *sur de tels indices pour assurer* que *« nous avons fait beaucoup de travail »* et qu'*« il y a des commencements de redressement »*. Redressement par rapport à quelle période ? Le doute entretenu n'est pas tout à fait innocent : M. Mitterrand critique beaucoup plus volontiers la politique économique menée sous le précédent septennat (*« La France a pris, selon moi, une dizaine d'années de retard »*) que la coûteuse relance menée par le gouvernement Mauroy en 1981.

L'examen sur longue période des évolutions économiques permet pourtant de rendre à César ce qui lui appartient et, en l'occurrence, nos succès à l'exportation à une stratégie mise en œuvre et à des efforts accomplis bien avant mai 1981, juin 1982 ou mars 1983.

Le freinage des prix

Le même examen sur longue période, qui éclaire singulièrement la vision et relativise les jugements, permet aussi de rendre à MM. Mauroy et Delors ce qui leur revient : un freinage des prix qu'on n'avait pas connu depuis longtemps en France et, mieux encore, un rétrécissement jamais vu depuis le début de 1976 de nos écarts d'inflation avec la RFA (3). *Sans doute cette performance* aussi brève que récente est-elle entachée par une réglementation des prix unique en son genre dans les pays industrialisés, réglementation qui reste contraignante pour beaucoup de professions (les commerces et surtout les services mais aussi les industries produisant des biens de consommation). Cependant, dans la mesure où cette performance semble bien avoir pour cause — au moins partielle — un extraordinaire et durable freinage des salaires, elle apparaît comme un véritable et paradoxal succès de la politique économique menée par la gauche depuis juin 1982.

De ce point de vue, la réduction de l'écart d'inflation entre la France et la RFA est peut-être plus significative que l'évolution des prix en France depuis dix ans, et cela pour deux raisons.

— La première est que la parité du franc avec le deutschemark dépendra surtout — lorsque le dollar sera redescendu des sommets où il se trouve actuellement — de l'écart de nos prix avec le grand voisin du Rhin.

— La seconde est qu'il n'est pas possible de juger des politiques économiques menées depuis 1974 au seul vu des courbes d'inflation en France.

En parlant de la hausse des prix de 1974 (*« 15 %, c'est énorme ! »*) et de celles de 1980-1981 (13,6 % puis 14 %, *« notre plus mauvaise année, c'est-à-dire la fin du dernier septennat »*), M. Mitterrand a porté des jugements sévères lors de son entretien télévisé. Il aurait pu ajouter — car cela était essentiel — que ces deux périodes étaient précisément celles au cours desquelles étaient survenus les deux chocs pétroliers de fin 1973 et du début 1979.

Les conséquences des hausses massives du brut imposées par l'OPEP aux pays industrialisés ont été très savamment quantifiées depuis : elles sont considérables (4). En ajoutant aux effets directs (prix de revient majorés pour les transporteurs routiers, *par exemple*) les *effets* de diffusion dans les salaires (indexation sur les prix) et le renchérissement des produits importés (le choc était également subi par nos fournisseurs étrangers), on arrive à des impacts de 5,3 points en 1974, 3,8 points en 1975, 4,9 points en 1980. En d'autres termes, si l'OPEP n'avait pas relevé massivement ses tarifs fin 1973 et début 1979, l'indice de l'INSEE aurait progressé en moyenne *annuelle* de 8,4 % *en 1974* (au lieu de 13,7 %), de 8 % en 1975 (au lieu de 11,8 %) et de 8,7 % en 1980 (au lieu de 13,6 %).

Une crise à laquelle on ne croyait pas

On voit à quel point a été sous-estimé l'effet des chocs pétroliers sur les économies des pays industrialisés, en particulier sur l'évolution de leurs prix. Le Japon, par exemple, qui luttait déjà avec une forte inflation en 1973 (+ 11,7 %), voit ses prix augmenter de *24,5 % en 1974* et encore de 11,8 % en 1975. En 1980, la hausse atteint de nouveau 8 %, alors qu'elle n'était que de 3,6 % en 1979.

Le monde entier vivait, à la veille du premier choc pétrolier, dans un formidable climat d'euphorie créé tout à la fois par la croissance économique et par l'inflation : le chômage était bas et le niveau de vie augmentait partout rapidement. Tous les pays industrialisés furent surpris par la première vague pétrolière et aucun n'en discerna bien les conséquences. Tous les gouvernements *choisirent alors d'amortir* le choc en le faisant payer soit par les entreprises (qui réduisirent leurs profits), soit par les budgets publics (qui aggravèrent ou créèrent des déficits), cela pour éviter aux particuliers de payer la facture énergétique sous forme d'une baisse de pouvoir d'achat.

La France n'échappe pas à la règle, et, si on peut lui en faire reproche, il faut bien voir qu'elle ne fût pas seule à commettre l'erreur. Il faut bien voir aussi que, survenant après des années de forte croissance économique (+ 5,9 % en moyenne annuelle *entre 1969 et 1973*), les esprits n'étaient probablement pas prêts à accepter les sacrifices qui eussent été nécessaires.

Le *deuxième choc pétrolier est*, au contraire, payé par les particuliers dans presque tous les pays industrialisés. Au Japon, par exemple, le pouvoir d'achat, qui a progressé de 2,5 % en 1978 et encore de 2,3 % en 1979, baisse de 1,6 % en 1980 et stagne presque en 1981. C'est que le gouvernement a choisi cette fois de faire supporter à la population le coût du renchérissement des prix pétroliers (les hausses de salaires ne compensent pas les hausses de prix). L'effet ne se fait pas attendre : la consommation des Japonais augmente de moins de 1 % *pendant deux années de suite* (1980 et 1981).

En France, le taux de salaire horaire progresse de 12,9 % en 1979 et de 15,3 % en 1980, correspondant à une amélioration de 3,4 % du pouvoir d'achat au cours de ces deux années. C'est probablement trop et le signe — en même temps que la cause — d'une inflation non maîtrisée. Mais une certaine pédagogie de la crise s'est déjà répandue qui fait accepter sans trop de drame en 1980 une baisse du pouvoir d'achat du revenu disponible (prenant en compte les impôts et les prestations sociales) *de 0,1 %, la* première depuis vingt ans.

Si la France a réagi moins énergiquement au second choc pétro*lier que la plupart des pays industrialisés* (les profits de ces entreprises s'en sont alors beaucoup réduits), elle n'en a pas moins amorcé une politique de rééquilibrage interne et externe : on le voit à l'excédent de comptes publics enregistré en 1980 et à la réduction des déficits du commerce extérieur au début de 1981.

Cette amorce qu'on peut effectivement juger maintenant trop timide est stoppée net par la politique menée par M. Mauroy au printemps 1981 : les déficits publics s'accroissent aussitôt, le *commerce extérieur se détériore* rapidement.

La rupture stratégique est tellement nette, tellement brutale, à la mi-1981 qu'elle permet pour une fois d'isoler facilement une période d'un an qui constitue comme un accident. Au cours de celle-ci, un pays industrialisé encore déséquilibré replonge dans les déficits comme prix d'une amélioration du pouvoir d'achat des ménages, des ménages les moins fortunés tout spécialement. Le revenu disponible brut progresse de 2,8 % en 1981 et encore de 2,4 % en 1982. C'est évidemment beaucoup trop, et dès juin 1982 M. Mauroy doit revenir sur la *ligne de rigueur amorcée* en 1979-1980. Il le fait avec son style propre (blocage des prix et des salaires, suivi neuf mois plus tard d'un accroissement des impôts et des charges sociales) mais selon une logique qui ne diffère pas fondamentalement de celle du gouvernement Barre et qui consiste à faire payer aux ménages le coût du redressement financier du pays. Le pouvoir d'achat régressera en 1983 et en 1984.

Vu sous cet angle, on s'aperçoit que, non seulement n'existent pas deux temps économiques différents (avant mai 1981, après mai 1981), mais qu'il y a bel et bien continuité à l'exception d'un écart de conduite qui dure tout juste un an.

Le paradoxe veut que l'écart en question rende plus indispensable encore une politique de rigueur : la relance de 1981 a provoqué de *tels déséquilibres* (le déficit de la balance des paiements courants avait atteint 79 milliards de francs en 1982) que la France a dû s'endetter de façon importante vis-à-vis de l'étranger (5) pour équilibrer ses comptes extérieurs (6).

Le remboursement de cette dette en capital et en intérêts pèsera lourd sur les années qui viennent : déjà *67* milliards de francs en 1984 sur la base d'un dollar à 9,25 F, probablement 100 milliards de francs dès 1987. Si lourd que les gouvernements à venir seront contraints pendant longtemps — qu'ils soient de droite ou de gauche — de respecter la même logique de rigueur financière. Où l'on voit que l'éco*nomie sait tôt ou tard imposer son* temps et ses disciplines au politique, lui enlevant par là toute possibilité de choisir.

ALAIN VERNHOLES.

(2) Voir *Tendances de la conjoncture* (INSEE), « Graphiques sur vingt ans », page *19*.

(3) L'écart du taux d'inflation de la France calculé sur douze mois avec le taux d'inflation de la RFA calculé sur douze mois est revenu à moins de 5 % (4,7 % exactement) au cours du dernier trimestre 1984. Il faut remonter au premier semestre 1976 pour trouver un écart aussi faible et qui était alors de 4,6 %.

(4) Voir l'ouvrage de MM. Michel Bénard et Pierre Morin, « Les effets sur l'économie des variations du prix du pétrole » *(Documentation française)*.

(5) L'OCDE écrit dans son analyse de la situation française en juillet 1984 : *« L'endettement extérieur — certes modeste mais dont la montée a été rapide en 1982-1983 — rend tout à fait contraignant l'objectif de résorption du déficit extérieur. »* En termes clairs, ce jugement signifie que la France a la capacité de rembourser ses dettes mais qu'elle doit impérativement réduire ses emprunts. De façon plus précise encore, l'OCDE estime indispensable un rétablissement rapide de la balance des paiements courants qui signifierait déjà que notre pays paie les intérêts de sa dette extérieure.

(6) L'endettement brut de la France (ne tenant pas compte de ses créances sur l'étranger) passe de 122,9 milliards de francs fin 1980 (27 milliards de dollars au cours de *4,54 F*) à *469* milliards de francs fin juin 1984 (55,2 milliards de dollars au cours de 8,50 F).

Glissements et moyennes annuelles

Les hausses de prix d'une année sont différentes selon qu'elles sont exprimées en glissements (décembre d'une année comparé à décembre de l'année précédente) ou en moyennes annuelles (moyenne de l'ensemble d'une année comparée à la moyenne de l'ensemble de l'année précédente).

Les années des chocs pétroliers donnent les *résultats suivants* :

	Glissement %	Moyenne %
1973	8,5	7,3
1974	15,2	13,7
1975	9,6	11,8
1979	11,8	10,8
1980	13,6	13,6
1981	14	13,4

Social

LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

Un scénario de relance des négociations est à l'étude

Comment avancer sans... donner l'impression de reculer ? Telle est la difficile question qui se pose aux partenaires sociaux pour transformer l'échec des négociations sur la *flexibilité de l'emploi en succès*. *« On devrait déblayer le terrain d'ici dix jours »*, confie un négociateur. Mais comment ? Lors de son assemblée générale du 13 décembre 1983, le CNPF avait évoqué la possibilité de dénoncer de grands accords interprofessionnels *« afin d'obliger nos co-contractants à les modifier pour tenir compte de la réalité »*. Le gouvernement ne désirant pas intervenir sur l'ensemble du protocole avorté du 16 décembre 1984, le patronat pourrait être tenté de dénoncer l'accord interprofessionnel sur la sécurité de l'emploi de 1969. Hypothèse peu probable dans l'immédiat.

Ce que le CNPF *refuse* aujourd'hui, c'est de renégocier le protocole du 16 décembre *« tel quel »*, rejoignant ainsi la volonté de la CFDT qui n'entend pas le *« rafistoler »*. Les syndicats — CGT exceptée — sont donc invités à proposer une nouvelle négociation sur de nouvelles bases. *« Tout dépend de l'imagination sociale, dont, paraît-il, la France est prodigue »*, a déclaré M. Chotard au *Nouvel Economiste*. La *bande des quatre* (CFDT, CFTC, CGC, FO) devrait donc se réunir dans les derniers jours de janvier, pour examiner des initiatives permettant de renouer le dialogue.

La manœuvre est délicate car les intérêts des uns et des autres ne sont pas les mêmes. FO veut se hâter lentement. La CFDT est pressée de conclure sur le dossier flexibilité avant son congrès confédéral de juin. La CGC souhaite repartir de « zéro » après s'être déclarée prête à *signer*. Quant à la CFTC elle mise sur des négociations de branches, ce qui en tout état de cause ne permettrait pas d'aboutir à des modifications législatives.

Un autre scénario est donc actuellement à l'étude, les contacts tous azimuts restant nombreux. Les syndicats pourraient proposer au CNPF de négocier un avenant au protocole du 17 juillet 1981 sur la durée du travail pour rediscuter de l'annualisation du temps de travail et de sa réduction. Parallèlement, ils suggéreraient de réviser le protocole de 1969 sur la sécurité de l'emploi sur les procédures de licenciement et d'y ajouter un avenant sur les mutations technologiques.

Sur le travail différencié, le gouvernement pourrait prendre quel*ques mesures ne suscitant pas* d'opposition syndicale majeure sur les contrats à durée déterminée pour les commandes à l'exportation et les chômeurs de longue durée. Il ne resterait qu'à trouver une procédure pour ré-aborder (éventuellement) le chapitre numéro quatre du protocole, celui sur les seuils. Un tel scé*nario paraît plausible alors qu'une* rumeur circule sur une négociation que suggéreraient les pouvoirs publics autour des congés de conversion...

MICHEL NOBLECOURT.

Echec de la grève dans les mines

L'appel à la grève lancé par la CGT *dans les mines pour le 18 janvier* n'a rencontré que peu d'échos sauf dans les mines du Centre-Midi où le mot d'ordre a été suivi par 55 % des mineurs selon la direction des Charbonnages de France. En revanche, le nombre des grévistes a été inférieur à 3 % dans le Nord-Pas-de-Calais. En Lorraine, il a été de 11 % pour l'équipe du matin et de 19 % pour l'équipe de l'après-midi.

La CGT, qui n'a publié aucun chiffre de participation, reconnaît le relatif échec du mouvement dans un communiqué parlant d'un *« certain nombre d'inégalités* [dans le suivi de la grève] *et de difficultés toutes provisoires »*. Elle dénonce également les autres organisations syndicales qui ont décidé de *« rompre l'unité »*.

Le mot d'ordre de grève s'adressait aux mineurs de toutes substances (charbon, fer, etc.), soit environ 70 000 salariés, pour protester contre *« la politique de casse actuelle »*, notamment la suppression de 6 000 emplois décidés par Charbonnages de France.

Les autres syndicats de mineurs (CFDT, FO, CFTC, CGC) ont refusé de s'associer à la grève. La CGT représente 37 % des salariés de CDF, selon les résultats des dernières élections au comité d'entreprise.

Cette grève n'a été évoquée dans *l'Humanité* du 19 janvier que par un entrefilet d'une dizaine de lignes.

Agriculture

DANS LA BAIE DE SOMME

Plus de coques en stock

De notre correspondant

Amiens. — Avec leurs bottes, leur casquette, leur ciré, leur seau à la main, les pêcheurs à pied ramassant les coques en baie de Somme, en face de Saint-Valery ou du Crotoy, sont devenus des silhouettes tellement familières qu'on aurait tendance à penser qu'ils sont courbés là, au-dessus du sable mouillé par la mer qui se retire, seulement pour camper des personnages à contre-jour dans le paysage gris-bleu du ciel et de la mer qui se rejoignent.

Il ne s'agit pourtant pas de folklore. Ils sont encore cent quatre-vingts à vivre de la pêche à pied dans cette région. A essayer de vivre plutôt, car les coques que l'on trouvait naturellement sous les rides de sable laissées par la mer descendante ont aujourd'hui presque totalement disparu. Le phénomène n'est pas spécifique à la côte picarde. On l'observe de la Belgique à la Normandie. Mais on en ignore la cause.

Après une année 1983 difficile pour les pêcheurs de coques, l'année 1984 a été catastrophique. La chambre de commerce et d'industrie d'Abbeville s'est saisie du problème et a décidé de financer — en collaboration avec les affaires maritimes, le conseil régional et le conseil général — un réensemencement de 200 tonnes de naissains.

L'opération s'est terminée en décembre. Les jeunes coques ont *été semées dans la baie par les* pêcheurs eux-mêmes. Mais c'est un pari, car on ne sait pas si petite coque deviendra grande. M. Guy Sergheraert, conseiller scientifique auprès du président du conseil régional, a dit aux professionnels : *« Le temps de la cueillette est fini. Vous devez passer à la culture. »* Et pas for*cément la culture de coques*. L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) va d'ailleurs tenter une culture de la palourde sur trois sites. Dès mars 1985, 2 000 mètres carrés vont être ensemencés.

MICHEL CURIE.

Économie

Transports

Feu vert pour la ligne de car-ferries Caen-Portsmouth

Pléthore ?

M. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT et conseiller général du Calvados, a annoncé le 17 janvier que les pouvoirs publics étaient d'accord pour l'ouverture d'une ligne de car-ferries entre Caen-Ouistreham et Portsmouth.

Desservie par la compagnie bretonne Brittany Ferries présidée par M. Alexis Gourvennec, la ligne, qui implique la construction d'une passerelle dans le port français, devrait ouvrir à l'été 1986. Elle fera l'objet *d'une exploitation* triangulaire Saint-Malo-Portsmouth-Caen.

M. Mexandeau, qui cherche à tirer un profit politique de cette décision vis-à-vis des autres responsables régionaux, et notamment de M. Michel d'Ornano (UDF), président du conseil régional de Basse-Normandie, et qui semble, dans cette affaire, avoir quelque peu forcé la main au gouvernement, notamment au secrétaire d'Etat à la mer M. Lengagne (1), a déclaré : *« C'est un plus pour notre région, au-delà des craintes légitimes suscitées dans le nord du Cotentin, mais ces craintes d'une concurrence sauvage doivent être d'ores et déjà dissipées. »*

Il est vrai que les responsables économiques et politiques de Cherbourg comme du Havre sont très hostiles à l'ouverture d'une nouvelle ligne sur la Manche, alors que les navires actuellement en service sont loin de *« faire le plein »*.

Les perspectives de trafic maritime de marchandises et de passagers entre le continent et la Grande-Bretagne ne sont pas particulièrement florissantes. On connaît aussi les difficultés de l'armement naval SNCF. Bref, ne risque-t-on pas, en ouvrant une nouvelle ligne, d'accroître exagérément la flotte de navires ?

M. Lengagne a proposé de recevoir une délégation de responsables du Calvados le 24 janvier. Les collectivités locales et la chambre de commerce de Caen devront s'engager à financer les travaux et éventuellement le déficit d'exploitation de la ligne. *« Nous ne mettrons pas un sou de notre budget 1985 dans cette opération »*, indique-t-on au secrétariat d'Etat à la mer. En revanche, des financements publics provenant d'autres sources pourront être obtenus, puisque Caen est à l'intérieur d'un pôle de conversion (on parle de 13 ou 14 millions de francs imputables sur le Fonds spécial des grands travaux).

A la chambre de commerce de Caen, où l'on ne cache pas une *« vive satisfaction »*, on indique que la société d'économie mixte chargée d'acquérir le navire (d'occasion) qui sera exploité sur la ligne aura un capital de 30 millions de francs. Les partenaires de cette société seront, sur le modèle de ce qui existe en Bretagne vis-à-vis de Brittany Ferries, la chambre de commerce, le conseil général du Calvados, le conseil régional de Basse-Normandie, la ville de Caen, Brittany Ferries, des entreprises privées et des institutions financières.

F. Gr.

(1) Il s'agit d'un dossier délicat pour M. Lengagne, qui est maire de Boulogne-sur-Mer, candidat aux prochaines élections cantonales et qui défend les intérêts de sa ville et de son port, dont le trafic avec la Grande-Bretagne est très important (quatre millions de passagers en 1983).

● **La compagnie de navigation Townsend-Thoresen modernise sa flotte.** – La compagnie de navigation Townsend-Thoresen, filiale du groupe britannique European Ferries, a décidé de « moderniser » quatre de ses car-ferries dans le cadre d'un programme de développement de sa flotte d'une valeur de 100 millions de livres (1 milliard de F). Ces travaux de transformation, confiés à des chantiers navals allemands, concernent les navires *Free Enterprise* VI et VII, qui assurent les traversées entre Zeebrugge et Douvres ainsi que le *Viking-Venturer* et le *Viking-Valiant* affectés à la liaison Le Havre-Portsmouth. Le programme de développement de Townsend-Thoresen prévoit également la construction de nouveaux navires.

LA COUR D'APPEL D'ABIDJAN CONFIRME LE LICENCIEMENT DES PILOTES GRÉVISTES D'AIR AFRIQUE

La cour d'appel d'Abidjan a *confirmé, le 19 janvier, la décision* du tribunal de première instance de prononcer la résiliation des contrats de travail de cent seize salariés, pilotes et navigants techniques, de la compagnie aérienne multinationale Air Afrique.

Le tribunal avait conclu, le 31 octobre 1984, que ces personnes avaient rompu leur contrat de travail en déclenchant, le 11 septembre dernier, une grève sans respecter les préavis requis par la législation sociale ivoirienne.

Ces décisions de justice consacrent l'échec du Syndicat national des pilotes de lignes (SNPL) français qui était à l'origine du mouvement de grève destiné à défendre les accords d'entreprise et les avantages acquis.

Une soixantaine de ressortissants français font partie des licenciés en dépit des démarches effectuées auprès du gouvernement français et du président de la République de Côte-d'Ivoire, M. Félix Houphouët-Boigny. Le syndicat n'est pas parvenu non plus à paralyser Air Afrique qui a affrété des appareils yougoslaves, marocains et américains.

Toutefois, la direction d'Air Afrique ne peut guère se réjouir de l'issue de ce conflit interminable qui a nui à son image de marque, divisé le personnel et provoqué des pertes financières importantes. Sa « victoire » sur ses pilotes profitera surtout aux directions des compagnies françaises Air France, Air Inter et UTA, qui peuvent désormais tabler sur une moindre combativité de leurs personnels techniques échaudés par l'exemple de leurs collègues d'Air Afrique.

A. F.

LA BASE AÉRIENNE D'ÉVREUX ACCUEILLERA DES APPAREILS CIVILS

(De notre correspondant.)

Rouen. – Le ministre de la défense vient d'autoriser l'aviation civile à utiliser les pistes de la base aérienne 105 d'Evreux. Cette décision permettra à la ville de Rouen de disposer d'un aéroport à une demi-heure de route à quatre voies.

Elle met provisoirement un terme à la querelle qui opposait les partis de gauche et de droite de Haute-Normandie sur l'emplacement d'une infrastructure aéroportuaire régionale. M. Roger Fossé, président RPR du conseil régional, avait demandé que l'aérodrome de Rouen-Boos soit agrandi dans le cadre du plan. M. Laurent Fabius, ancien député de la circonscription où se trouve Boos, et le parti socialiste avaient pris position contre cette extension pour des motifs de défense de l'environnement.

A ce jour, Le Have est la seule ville de la région à bénéficier, à Octeville, d'un aérodrome capable d'accueillir des avions de lignes régulières ainsi que l'aviation d'affaires.

Faits et chiffres

Affaires

● **Deux firmes participeront à la construction de deux hôtels en Chine et en Corée du Nord.** – Deux firmes françaises – Logistica Building et Campenon Bernard Construction – participeront prochainement, chacune de leur côté, à la construction de deux grands hôtels, l'un en Chine et l'autre en Corée du Nord. Logistica Building va investir 400 millions de dollars (près de 4 milliards de francs) dans la construction d'un complexe hôtelier en Chine, qui sera à la fois l'édifice le plus élevé et le plus grand hôtel (plus de trois mille deux cents chambres) de ce pays, apprend-on de bonne source à Paris. L'immeuble de soixante-huit étages sera construit dans la zone économique spéciale de Shenzhen, à la frontière d'Hongkong. Les dirigeants de la société française Campenon Bernard Construction (CBC) se rendront, eux, le 27 janvier, à Pyonyang afin de mettre au point les derniers détails de la signature d'un contrat pour la construction d'un hôtel de mille deux cents chambres dans la capitale nord-coréenne, d'une valeur de 1,15 milliard de francs, a-t-on appris par *ailleurs auprès du siège* de CBC.

● **Société mixte pour la première grande centrale nucléaire chinoise.** – La Chine et la société Hongkong Nuclear Power Investment Company ont signé, le vendredi 18 décembre à Pékin, un contrat établissant une société mixte pour la construction de la première grande centrale nucléaire chinoise à Daya-Bay, dans la province méridionale du Guandong.

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Progression de 6,8 % des revenus des Américains en 1984.** – Les revenus disponibles réels – après impôts – des Américains ont augmenté de 6,8 % en 1984, contre 3,5 % seulement en 1983, ce qui représente la plus forte progression annuelle depuis 1973 (6,8 % également). Ce résultat est attribuable essentiellement, selon le département du commerce, à l'importante amélioration de la situation de l'emploi, enregistrée l'an dernier aux Etats-Unis du fait de la reprise économique. Compte non tenu de l'inflation, les revenus personnels disponibles des Américains ont progressé de 9 % en 1984 et leurs dépenses personnelles de 8 %. – *(AFP.)*

Social

● **Négociation chez Peugeot à La Rochelle.** – La négociation sur le plan social proposé par la direction de l'usine Peugeot de La Rochelle (Charente-Maritime) pour résorber le sureffectif de 560 salariés sur 1 680 s'est terminée le 18 janvier. La CGT a refusé ce plan, tandis que la CFDT et la CSL ont obtenu une hausse de 25 % des incitations financières proposée par la direction pour favoriser la mobilité du personnel. La direction se donne jusqu'au 18 avril prochain pour trouver 560 ouvriers volontaires pour occuper un poste dans une autre usine du groupe.

● **Nouvelle occupation de la mairie de Saint-Chamond.** – Après avoir été délogés par les forces de l'ordre le 17 janvier à 21 h 30, des salariés de Creusot-Loire-Marelle, qui occupaient la mairie de Saint-Chamond (Loire), ont repris leur action le 18 au matin. Les manifestants espèrent obtenir la suppression des mesures de licenciement pour faute grave engagées par la direction à l'encontre de trois délégués CGT. Au cours de sa visite au Creusot le 18 janvier, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT a affirmé que *« le processus en cours n'était pas irréversible »* et a appelé à la mobilisation la plus large possible.

● **Reprise du travail à l'usine Isover-Saint-Gobain de Rantigny.** – Les piquets de grève installés depuis le 2 janvier à l'usine Isover-Saint-Gobain de Rantigny (Oise) ont été levés le 18 janvier. Le travail a repris normalement pour les 400 salariés ayant conservé leur emploi.

● **Prix des matières premières : – 2,3 % (en devises) en 1984.** – Le prix des matières premières importées par la France a diminué (en devises) de 2,3 % en 1984. Toutefois, exprimé en francs français, ce prix a augmenté de 15,5 % durant la même période. Comme 70 % des prix des matières premières sont fixés en fonction du dollar, les prix exprimés en francs subissent la hausse de la monnaie américaine, qui fait plus que compenser la baisse des cours internationaux.

Ainsi, en décembre, le prix des matières premières a diminué de 0,9 % (en devises) par rapport au mois précédent, mais, exprimé en francs, il a augmenté de 1,4 %. En devises, le prix des matières premières alimentaires a diminué de 3,7 %, tandis que celui des matières premières industrielles augmentait de 0,6 %.

● *Les Canadiens construiront une centrale nucléaire en Turquie.* – Le gouvernement d'Ankara a annoncé, le 17 janvier, qu'un protocole d'accord avait été signé avec la société AECL (Atomic Energy of Canada Ltd) pour la construction à Akkuyu, sur la côte méditerranéenne, d'un réacteur nucléaire à eau lourde de 665 mégawatts. Plusieurs compagnies européennes dont Framatome (France) et KWU (Allemagne) avaient fait des offres, KWU restant en négociation pour la construction d'un second réacteur sur le même site.

Affaires

OPA sur Dunlop

Coup de théâtre vendredi 18 janvier à la Bourse de Londres. L'on apprenait, en fin de matinée, que la célèbre firme Dunlop, qui depuis plusieurs années défraie la chronique, d'abord avec l'arrivée d'un nouvel actionnaire, la société malaisienne Pegi Berhard, puis avec ses insurmontables difficultés marquées par la vente de tous ses actifs en Europe continentale au japonais Sumitomo, enfin, par la pénible restructuration de son capital pour éponger le gros de ses dettes (4,8 milliards de francs), était l'objet d'une OPA.

L'initiateur de cette opération est le conglomérat BTR, dont l'activité est principalement axée sur la fabrication de produits industriels à base de caoutchouc (tapis roulants pour l'industrie minière), de matériels de transmission hydraulique et de divers composants pour les véhicules automobiles.

BTR offre d'échanger deux de ses actions contre cinquante-neuf actions Dunlop, ou de payer en espèces 20 pence par action Dunlop. Le moins que l'on puisse en dire est que l'entrée en scène de BTR complique singulièrement la situation.

Le nouveau président de Dunlop, Sir Michael Edwardes, le « sauveur » de British Leyland, avait eu bien du mal à mettre sur pied le plan de restructuration financière (*le Monde* du 17 janvier), mais enfin il y était parvenu. Sans entrer dans le détail, disons que ce plan était assis sur une augmentation de capital de 142 millions de livres (1,6 milliard de francs) et sur un prêt de 260 millions livres (2,9 milliards de francs) que les cinquante-trois banques créancières avaient accepté de prêter à la société.

Il ne restait plus que deux obstacles à contourner pour mettre ce plan en œuvre. La Bourse de Londres devait d'abord donner un avis favorable. La cotation des actions Dunlop, suspendue depuis le 6 décembre 1984, devait reprendre le jeudi 17 janvier (dernier cours, 25 pence).

Un écroulement du titre aurait été catastrophique car il aurait tout remis en question. Rien de tel ne s'est produit. Le marché au contraire a bien accueilli le plan de sauvetage de Sir Michael, et l'action Dunlop est montée jusqu'à 32 pence.

Le second écueil était et reste toujours constitué par les petits actionnaires, à qui l'on demande bien sûr d'apporter de l'argent et dont il faut aussi et surtout obtenir l'accord à l'assemblée extraordinaire du 8 février prochain. Or ces petits actionnaires sont très réticents (*le Monde* du 10 janvier) et, redoutant une dilution du capital, ils ont menacé de faire appel aux porteurs américains si des accommodements n'étaient pas trouvés. En mettant leur menace à exécution, ils pourraient, en rassemblant plus que la minorité de blocage (34,8 % des actions), empêcher Sir Michael Edwardes de réaliser le sauvetage de l'entreprise.

Ce n'est pas tant l'OPA lancée par BTR qui est dangereuse dans l'immédiat. Beaucoup dans la City la juge insuffisante pour aboutir. Mais BTR a racheté en Bourse quatre millions d'actions préférentielles Dunlop, soit plus du quart de celles en circulation. Ce groupe se retrouve *de facto* actionnaire et il est donc assuré, avec son paquet de titres, d'avoir une voix prépondérante lors de cette fameuse assemblée.

On apprenait ultérieurement que l'OPA de BTR avait été catégoriquement rejetée, à l'unanimité, par le conseil d'administration de Dunlop qui la jugeait *« extrêmementinsuffisante et relevant de l'opportunisme »*. Selon certaines sources boursières, toutefois, les 25 % du capital détenus par BTR seraient suffisants pour bloquer le projet de restructuration du capital de Dunlop tel qu'il a annoncé le 15 janvier.

A. D.

Étranger

En Grande-Bretagne

Les prix ont baissé de 0,1 % en décembre + 4,6 % en 1984

Le coût de la vie britannique a diminué de 0,1 % en décembre. En un an, la hausse des prix a été de 4,6 % contre 5,3 % en décembre 1983, 5,4 % fin 1982 et 12 % fin 1981. Pour les douze mois arrêtés fin novembre 1984, elle atteignait 4,9 %. Ainsi le gouvernement Thatcher a atteint à peu près son objectif, fixé en mars dans le budget, qui était d'abaisser l'inflation à 4,5 % à la fin de 1984.

Pour l'année en cours, les spécialistes officiels prévoient également un taux d'environ 4,5 %. Toutefois les analystes de la City craignent une accélération de la hausse des prix au cours des prochains mois à cause de la récente baisse de la livre sterling. Celle-ci se traduit déjà par une forte augmentation (2,9 % pour le seul mois de décembre) des prix moyens des matières premières et combustibles consommés par l'industrie.

La réduction des taux d'intérêt sur les prêts pour le logement, intervenue *en décembre* et *qui a contribué* au premier chef au résultat de ce mois, va en outre être suivie d'un relèvement du même ordre le 1er février, à la suite de la majoration du loyer de l'argent causée par la baisse de la livre. Les compagnies pétrolières se prépareraient pour leur part à relever le prix de l'essence en raison de la hausse du dollar. De plus, l'hiver exceptionnellement rigoureux fait monter en flèche les prix des denrées périssables, surtout des légumes frais dont les prix ont triplé depuis le Nouvel An.

Les analystes font aussi remarquer que la hausse des salaires demeure excessive : environ 7,5 % par an en moyenne, alors que la productivité ne s'améliore plus, qu'au rythme annuel d'environ 2,5 %. Enfin l'aggravation du déficit budgétaire de l'Etat, confirmée encore récemment, menace de ranimer les pressions inflationnistes. Selon ces analystes, tout dépendra du comportement de la livre sterling et des prix pétroliers au cours des prochains mois, ainsi que des mesures que prendra le gouvernement en mars dans le cadre du budget annuel. – *(AFP.)*

La déréglementation des marchés financiers

LES CERTIFICATS DE DÉPOTS NÉGOCIABLES SERONT LANCÉS LE 15 FÉVRIER

Un nouvel instrument de placement pour la trésorerie des entreprises, les certificats de dépôts négociables, sera lancé le 15 février prochain, après étude par les banques de la « note d'orientation » que le Trésor leur a adressée. L'annonce de cette mesure par M. Pierre Bérégovoy, sans consultation préalable de la profession, avait provoqué une secousse mémorable sur le marché des obligations (*le Monde* des 7 et 8 décembre 1984).

Les caractéristiques de ces certificats de dépôts, soumises à la discussion, sont les suivantes : montant unitaire minimum de 10 millions de francs ; durée comprise entre 6 mois et 2 ans ; émission réservée aux banques de dépôts ; achat ouvert à tous, y compris les SICAV et fonds communs de placement à court terme, dans la limite de leur plafond de liquidités (40 % pour les SICAV) ; régime juridique des billets à ordre ; régime fiscal des dépôts à terme, c'est-à-dire absence de retenue à la source et imposition à l'impôt sur les sociétés à 50 % (24 % pour les organismes à but non lucratif) ou à l'impôt sur le revenu de droit commun (46 % à 52 %) réserves obligatoires sur les dépôts ainsi effectués. Les dépôts sur certificats pourront être effectués en devises ou en ECU, mais seront réservés aux non-résidents.

Ce nouveau produit aura un rendement au plus égal à celui du marché monétaire (actuellement entre 10 1/4 % et 10 1/2 %), et, donc, inférieur au rendement des SICAV court terme et des obligations.

F. R.

M. BÉRÉGOVOY SATISFAIT DE LA RÉUNION DES « CINQ » A WASHINGTON

L'accord intervenu le 17 janvier entre les ministres des finances du groupe des Cinq (*le Monde* du 19 janvier) constitue *« un avertissement aux marchés financiers »*, et montre que *« les positions françaises ont été mieux entendues cette fois-ci qu'en d'autres circonstances »*, a déclaré à l'AFP M. Pierre Beregovoy, ministre *français des finances, en quittant* Washington. Selon lui, le communiqué commun indique que *« des interventions coordonnées sur les marchés »* seront entreprises *« si nécessaire »*. Toutefois le ministre français des finances a refusé de préciser les conditions d'intervention des banques centrales, mais a laissé entendre que la poursuite d'une évolution semblable à celle de ces derniers jours, *« qui a été spéculative, de l'avis de la plupart des experts »*, déclencherait des interventions. – *(AFP.)*

A Londres

LE SULTAN DE BRUNEI RACHÈTE L'HOTEL DORCHESTER

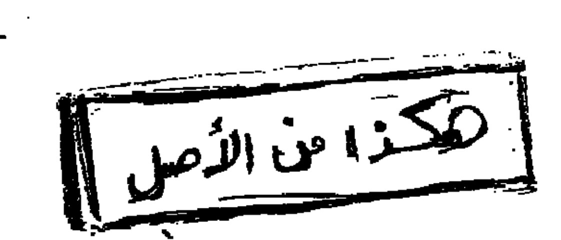
Le sultan de Brunei, petit Etat pétrolier situé dans l'île de Bornéo (Sud-Est asiatique), vient de racheter le Dorchester, l'un des plus prestigieux hôtels de Londres pour une somme *« nettement supérieure à 40 millions de livres sterling »* (1 sterling = 10,9 F environ) a indiqué la direction de l'établissement.

Le sultan Muda Hassanal Boliah Mu'Izzadin Waddulah, qui passe pour être l'un des hommes les plus riches du monde, avait déjà essayé à plusieurs reprises de se porter acquéreur de cet hôtel dont il est un fidèle client et où il loue en permanence une suite. Lors de la mise en vente du Dorchester en 1984, il avait été « doublé » par un autre acheteur, le groupe Regent International, dont le siège est à Hong-Kong, et qui avait finalement acquis l'établissement auprès de son propriétaire de l'époque, un consortium du Moyen-Orient pour la somme de 40 millions de livres sterling.

Depuis, le sultan de Brunei avait effectué plusieurs tentatives d'achat, sans succès jusqu'à présent, mais sa nouvelle offre, dont on ne connaît pas le montant, exact a été jugée *« irrésistible »*, précise la direction de l'hôtel. Selon cette dernière, outre le prix payé (que certains situent à plus de 45 millions de livres), le souverain s'est engagé à consacrer une somme supplémentaire de 20 millions de livres à la rénovation de l'établissement au cours des trois prochaines années pour en faire *« l'hôtel le plus luxueux du monde »*.

Situé à Park Lane, en bordure de Hyde Park, et non loin du palais de Buckingham, le Dorchester compte deux cent quatre-vingt-cinq chambres ou suites dont les tarifs vont de 85 à 500 livres par jour. Il avait appartenu jusqu'en 1976 à la famille de Sir Malcolm McAlpine dont l'entreprise de bâtiment avait entrepris sa construction en 1930. Cette famille l'avait ensuite cédé pour 10,5 millions de livres à un consortium d'hommes d'affaires qui l'avait revendu à un autre consortium arabe pour 17 millions de livres en 1979 avant de le voir changer de main, une nouvelle fois, cinq ans plus tard.

En l'espace de six mois, le Dorchester aura ainsi changé deux fois de propriétaire, et l'ancien a affirmé, par la voix du directeur général de Regent International, M. Georges Rafael, que l'accord *conclu avec le sultan de Brunei ne* prévoyait pas de licenciements ni de modifications au niveau du personnel. – *(Reuter, AFP.)*



L'euromarché

L'indigestion persiste

Après l'avalanche d'euro-émissions nouvelles lancées la semaine précédente, on aurait pu croire que le secteur primaire du marché international des capitaux allait faire une pause. Il n'en a rien été. Bien que le volume proposé cette semaine dans la partie du marché libellée dans la devise des Etats-Unis ait été inférieur aux 3 milliards de dollars offerts au cours des précédents huit jours, il n'en a pas moins encore atteint près de 2 milliards.

Si l'on ajoute à ces montants les quelque 6,5 milliards de dollars qu'il reste encore à libérer sur des euro-emprunts à paiements différés émis en 1984, c'est plus de 12 milliards de dollars que le marché euro-obligataire s'est, en quinze jours, engagé à recueillir. C'est évidemment beaucoup trop, même pour le plus grand marché des capitaux du monde.

En conséquence, la quasi-totalité des euro-emprunts à taux fixe libellés en dollars américains récemment offerts, sont affectés de lourdes décotes qui vont bien souvent au-delà des commissions bancaires. La perte théorique pour les eurobanques ayant dirigé les 4,7 milliards d'euro-émissions ainsi proposées depuis le début de l'année doit avoisiner les 25 millions de dollars. En l'espace de deux semaines, c'est assez spectaculaire — même pour une industrie aussi puissante que l'eurobancaire.

Aussi longtemps que la courbe des taux d'intérêt demeure positive — c'est-à-dire que les taux à court terme, comme il en va présentement, restent inférieurs à ceux à moyen et long terme, — la perte pour les banques n'est que potentielle. Elles se contentent, en attendant des jours meilleurs, de refinancer à court terme leurs engagements à plus longue échéance.

Devant ce qui est un formidable pari sur l'évolution des taux d'intérêt, on frémit en pensant à ce qui arriverait si, soudainement, la courbe des taux s'inversait.

Qu'arriverait-il, par exemple, si M. Ronald Reagan disparaissait brutalement ? Le mythe retrouvé d'une Amérique forte et confiante qui, entre autres, a encouragé les capitaux internationaux à s'investir outre-Atlantique, risquerait d'être remis en question. Pour retenir aux Etats-Unis les fonds des non-résidents, le « Fed » n'aurait dès lors guère d'autre arme qu'un relèvement brutal des taux d'intérêt à court terme.

Parmi les euro-émissions qui ont échappé à la tourmente provoquée par le déluge de nouvelles transactions, se trouvent celles des emprunteurs japonais spécialement destinées aux investisseurs domiciliés dans l'Empire du Soleil Levant. Ceux-ci les engloutissent dans leurs portefeuilles d'où elles ne bougent plus. Jusqu'à présent, Tokyo a fermé les yeux sur une pratique qui va à l'encontre de la réglementation officielle. Mais, face au nombre croissant d'opérations de ce type, les autorités nippones continueront-elles de se montrer aussi tolérantes qu'elles l'ont été jusqu'ici ?

A cet égard, une étude faite par la firme américaine Lehman Brothers montre que ce sont les euro-émissions à taux fixes en dollars des émetteurs japonais qui ont réalisé les meilleures performances en 1984. Avec une moyenne de 15,11 %, les euro-emprunts nippons ayant encore entre une à sept années à courir, sont ceux qui ont procuré les rapports les plus élevés l'an dernier. Les débiteurs souverains n'ont permis d'obtenir que 15,01 % et les emprunteurs américains que 12,70 %.

Le relativement faible rapport des derniers s'explique par le fait que ce sont principalement les débiteurs américains de toute première qualité qui sollicitent le marché international des capitaux.

Les meilleurs, c'est-à-dire ceux dont la dette est prestigieusement classée « AAA », ont émis 2,1 milliards de dollars sur le marché euro-obligataire en 1984, soit 17 % au total, alors qu'ils n'ont levé que 500 millions aux Etats-Unis mêmes (2 % seulement). Cette désaffection a précisément pour cause le coût inférieur qu'ils obtiennent sur l'euromarché. Mais les euro-investisseurs, et tout principalement les particuliers, ont un tel penchant pour le papier des grandes sociétés industrielles et commerciales américaines qu'ils acceptent de gaîté de cœur des rapports inférieurs.

La CCCE montre l'exemple

Il y avait dix-neuf ans qu'on n'avait pas vu British Petroleum (BP) sur le marché des euro-obligations. Aussi l'euro-emprunt de 150 millions de dollars lancé jeudi au pair par BP a été bien reçu malgré un environnement peu propice. D'une durée de sept ans, il est doté d'un coupon annuel de 11,125 % et agrémenté de la traditionnelle commission bancaire de 1,875 %.

Le fait que la transaction était vendredi l'une des rares à se traiter sur le « marché gris » à l'intérieur de la commission globale, est un signe de succès et reflète la rareté du papier BP.

Si le climat n'est pas favorable aux euro-émissions à taux d'intérêt fixe, il s'avère plus clément pour les transactions à taux variable. Celles-ci ont été beaucoup moins nombreuses au cours des dernières semaines et elles permettent de se protéger vis-à-vis de l'évolution encore incertaine des taux d'intérêt à court terme.

La Caisse centrale de coopération économique (CCCE) en a profité pour lancer au pair une euro-émission à taux variable de 300 millions de dollars. Les euro-obligations qui sont garanties par la République française auront une durée de vingt ans. Leur taux d'intérêt trimestriel sera l'addition d'une marge de 0,125 % à la moyenne des taux interbancaires offerts et demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à trois mois. Le tout étant saupoudré d'une commission pour les banques totalisant 0,575 %, le coût annuel pour la CCCE est le plus bas jamais obtenu par une entité publique française : 9,13 points de base arithmétiquement ou 13 points sur une base actuarielle. Ceci est appelé à faire date, tout particulièrement sur une échéance aussi longue.

Malgré ses termes extrêmement tirés pour les prêteurs, ce qui est le premier euro-emprunt français de l'année dans le secteur libellé en dollars, s'est révélé un beau succès. Merrill Lynch, l'établissement à la tête du syndicat bancaire, n'a eu qu'à intervenir modérément pour permettre à l'émission de se bien comporter sur le « marché gris ». Vendredi, les euro-obligations de la CCCE étaient recherchées à 99,55, soit en deça de la commission.

L'opération CCCE, dont la moitié est destinée à remplacer une euro-émission de 100 millions de dollars faite il y a trois ans, est appelée à avoir un impact très étendu sur tous les euro-emprunts à taux variable présentement en circulation des débiteurs français. Ceux-ci vont maintenant chercher à renégocier toutes les euro-émissions réalisées antérieurement sur la base de marges de 0,25 %.

La BNP, par exemple, entend d'orès et déjà rembourser par anticipation son euro-emprunt de 125 millions de dollars levé en 1979 et ne venant à échéance qu'en 1991. Le CCF fera de même en mai prochain avec son euro-émission 1996 de 150 millions de dollars.

C'est le mercredi 23 janvier que la Banque européenne d'investissement (BEI) va lancer son euro-émission de 200 millions d'ECU essentiellement destinée aux investisseurs français. Ceux-ci pourront l'acquérir sans passer par la devise-titre faisant ainsi une belle économie à la suite de sa récente remontée. Les euro-obligations qui se présenteront sous forme de titre au porteur unitaire de 1 000 ECU seront simultanément cotées sur les bourses de Paris et de Luxembourg. Elles auront une durée de dix ans et verront le jour avec un coupon annuel de l'ordre de 9,375 %. Un bon conseil : n'attendez pas pour souscrire. L'euro-emprunt est assuré d'être très rapidement couvert.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Stabilisation de la livre sterling
Le dollar sur un butoir

Deux événements ont marqué, cette semaine, sur des marchés des changes d'abord très nerveux et beaucoup plus calmes par la suite. La chute de la livre sterling a été stoppée, du moins dans l'immédiat, par un relèvement massif des taux d'intérêt britanniques. La hausse du dollar, qui a battu à Paris son record historique, a été contenue. Un léger repli s'est même produit en fin de semaine, comme si le cours du « billet vert » butait sur une résistance à l'approche de la barre des 3,20 DM.

Lundi, la livre sterling battait tous ses records de baisse, tombant à 1,11 dollar. Le gouvernement de Mme Thatcher se voyait contraint de réagir. La Banque d'Angleterre, qui avait déjà, à la veille du week-end précédent, relevé son taux d'intervention de 9,5 % à 11 %, le portait à 12 %, allant jusqu'à rétablir pour une journée son taux d'intérêt minimum (MLR). Du coup, la livre sterling remontait à 1,12 dollar, niveau auquel elle s'est maintenue le restant de la semaine, comme si son marché avait été « gelé ».

Son glissement reprendra-t-il ultérieurement, pour arriver au niveau de 1 dollar pour 1 livre, comme le parient les bookmakers londoniens ? On peut seulement observer que le maintien de taux élevés en Grande-Bretagne serait malaisément supporté par l'industrie et qu'il ne saurait se poursuivre très longtemps. En juillet dernier, le même procédé avait été utilisé, mais très temporairement, pour défendre la livre.

En fait, tout le problème est de savoir si la baisse des prix du pétrole se poursuivraet jusqu'à quand. A l'heure actuelle, en dépit de l'offensive du général Hiver, la demande reste très molle sur les marchés du brut, et une nouvelle diminution des tarifs n'est pas à exclure, ce qui réduirait en dollars les ressources tirées par la Grande-Bretagne de ses gisements de mer du Nord.

Selon la firme de courtage Savory Milln, la faiblesse de la livre est exagérée, car le prix du pétrole, exprimé en monnaie anglaise, a passablement augmenté depuis un an et la situation de l'économie britannique n'est pas mauvaise, loin de là. On peut répondre que cette faiblesse de la livre est due essentiellement à son caractère de pétro-monnaie et que les producteurs de pétrole ne paraissent pas avoir le vent en poupe ces temps-ci.

Le dollar a battu tous ses records historiques à Paris mardi, atteignant 9,78 F. A Francfort, il montait jusqu'à près de 3,20 DM. A une demande commerciale toujours très active se sont ajoutés des achats spéculatifs effectués par les opérateurs sur graphiques à l'International Monetary Market de Chicago.

Comme toute approche de la barre des 3,20 DM pour un dollar rend très nerveuse la Banque fédérale d'Allemagne, les marchés s'attendaient à ce qu'elle intervienne mais sous quelle forme ? Des rumeurs insistantes couraient sur un relèvement de son taux directeur « Lombard » dont aurait été partisan son vice-président, M. Helmut Schlesinger.

Mais aussitôt, les banques et les caisses d'épargne d'outre-Rhin allumaient un contre-feu en mettant publiquement en garde la Banque fédérale d'Allemagne contre tout relèvement des taux susceptible de freiner une reprise économique encore fragile. De plus, sur un plan strictement technique, les spécialistes estimaient que seul un relèvement de 1 % à 2 % du taux Lombard, jugé insupportable et nuisible, pouvait être d'une certaine efficacité, au lieu du modeste relèvement de 0,5 % envisagé par la Bundesbank. Finalement, cette dernière n'a rien fait, et le Lombard est resté fixé à 5,5 %.

En revanche, la déclaration inhabituelle, et même exceptionnelle, des ministres des finances du groupe des Cinq (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France et Grande-Bretagne) réunis à Washington le jeudi 17 janvier, a un peu impressionné les marchés. Les Cinq, en effet, ont « réaffirmé leur engagement pris au sommet de Williamsburg de procéder à des interventions sur les marchés des changes autant que nécessaire ».

Bien que les marchés des changes continuent à se montrer sceptiques sur l'efficacité de telles interventions, toujours contestées, au surplus, par les milieux officiels américains, cette déclaration les a incités à se montrer prudents. De ce fait, à la veille du week-end, le dollar revenait à moins de 3,17 DM sur le front de New-York et retombait aux environs de 9,70 F.

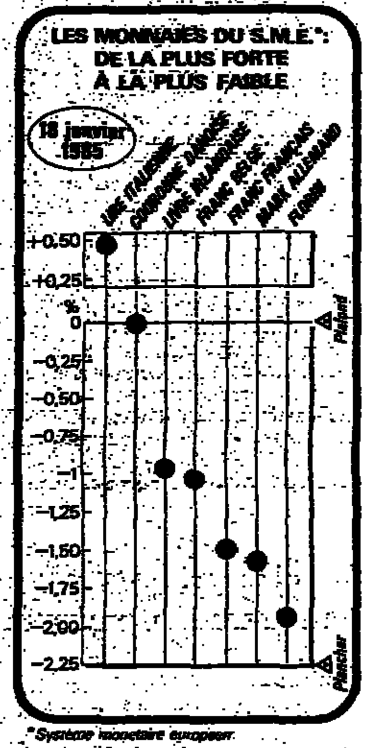
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 JANVIER AU 18 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—
New-York	1,1235	—	10,2827	37,3971	31,4960	1,5720	27,8940	0,0000
	1,1390	—	10,3788	37,8788	31,7763	1,5868	28,1452	0,0000
Paris	10,9260	9,7250	—	363,68	306,30	15,2884	271,26	0,0000
	10,8876	9,6350	—	364,96	306,16	15,2888	271,18	0,0000
Zurich	3,0042	2,6740	27,4967	—	84,2204	4,2037	74,5805	0,0000
	2,9832	2,6400	27,4001	—	83,8894	4,1891	74,3034	0,0000
Francfort	3,5671	3,1750	32,6477	118,73	—	4,9913	88,5634	0,0000
	3,5561	3,1470	32,6622	119,20	—	4,9936	88,5730	0,0000
Bruxelles	71,4658	63,61	6,5409	23,7883	20,0346	—	17,7433	0,0000
	71,2126	63,02	6,5407	23,8712	20,0254	—	17,7371	0,0000
Amsterdam	4,0277	3,5850	36,8650	1,3406	112,91	5,6359	—	0,0000
	4,0149	3,5530	36,8760	1,0458	112,90	5,6379	—	0,0000
Milan	2189,70	1949	200,41	728,87	613,85	30,6398	543,65	—
	2191,07	1939	201,25	734,47	616,14	30,7680	545,74	—
Tokyo	285,70	254,30	26,1492	95,1809	80,8944	3,9978	70,9344	0,0000
	286,51	253,55	26,3155	96,0417	80,5688	4,0233	71,3622	0,0000

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 janvier, 3,8242 F contre 3,80 F le vendredi 11 janvier.



* Système monétaire européen.

Les matières premières

Nouvelle hausse du cuivre et du cacao

L'évolution du dollar et de la livre ont encore joué un rôle important sur les différents marchés. La politique qui sera suivie en matière de constitution de stocks stratégiques exercera une influence non négligeable. Si la Grande-Bretagne se prépare à remettre sur le marché ses « stocks de circonstances » (guerre des Malouines), le Congrès américain, en revanche, envisage de renforcer ses réserves en « métaux sensibles ». Il s'agit du chrome, du cobalt, du manganèse et du platine dont près des trois quarts de la production mondiale proviennent de l'URSS et de l'Afrique du Sud. Le directeur des Stocks stratégiques américains pourrait être autorisé à procéder pendant plusieurs années à des achats portant sur plus de 1 milliard de dollars par an.

METAUX. — *Les cours du* cuivre *viennent d'atteindre leurs niveaux les plus élevés depuis plus de cinq ans au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs ont contribué à entretenir cette hausse : nouvelle contraction des stocks britanniques de métal revenus à 119475 tonnes, en diminution de 5600 tonnes, fermeture de mines envisagée aux Etats-Unis si le désaccord persiste entre syndicats et direction des compagnies, enfin rumeurs d'achats plus étoffés pour compte chinois. Pourtant en Europe l'industrie du cuivre est en surcapacité de 30 à 40 % par rapport à la demande.*

*Nouvelle progression des cours de l'*aluminium *à Londres. Les amputations de capacité de production commenceraient-elles à produire leurs effets ? En attendant, la publication prochaine des statistiques, on note que durant les onze premiers mois de l'année 1984 la production des pays non communistes a enregistré une progression de 16 %, à 11,41 millions de tonnes.*

DENRÉES. — *Reprise confirmée sur le marché du* cacao *dont les cours retrouvent leurs niveaux les plus élevés depuis mai 1983.*
Le déficit mondial de production est évalué par l'Organisation internationale du cacao à 3000 tonnes seulement, au lieu de 96000 tonnes précédemment, chiffre en contradiction avec l'évaluation par une firme britannique d'un excédent de 25000 tonnes. Les utilisateurs ont procédé à des achats plus importants pour reconstituer leurs stocks.

Le sucre *a cédé une partie de sa reprise précédente. La production de l'Inde sera supérieure de 15 % à la précédente. Le marché international des sucres blancs de Paris a accru son activité en volume de 2,20 % par rapport à 1983.*

CEREALES. — *Effritement des cours du* blé *sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale est évaluée par le Conseil international du blé à 515 millions de tonnes (+ 3 millions de tonnes) et les achats de l'URSS à 51 millions de tonnes (+ 2 millions de tonnes) dont 37 millions sont déjà placés sous contrat.*

LES COURS DU 18 JANVIER 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 251 (1 177,50) ; à trois mois, 1 249,50 (1 186,50) ; étain comptant, 9 785 (9 835) ; à trois mois, 9 786 (9 805) ; plomb, 374 (363) ; zinc, 720 (715) ; aluminium, 995 (944) ; nickel, 4 382 (4 290) ; argent (en pence par once troy), 557,50 (541). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,65 (57,65) ; argent (en dollars par once), 6,30 (6,08) ; platine (en dollars par once), 275,5 (273,8). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 65,79 (67,12) ; mai, 66,79 (68,07). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 524 (516). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (53,50).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 585-635 (580-630).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 186 (2 091) ; mai, 2 207 (2 114) ; sucre, mars, 4,23 (4,36) ; mai, 4,57 (4,77) ; café, mars, 146,26 (142,84) ; mai, 142,98 (140,35). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 121,60 (125) ; mai, 128,20 (134) ; café, mars, 2 380 (2 339) ; mai, 2 379 (2 340) ; cacao, mars, 2082 (1980) ; mai, 2094 (1982). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 225 (2 166)) ; mai, 2 245 (2 168) ; café, mars, 2 560 (2 512) ; mai, 2 560 (2 528) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 359 (1 410) ; mai, 1 403 (1 457). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 147,40 (147,30) ; mai, 152,90 (152,70). — **Londres** (en livres par tonne), fév., 151,70 (149,50) ; avril, 151,50 (148,50).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 352,75 (350,25) ; mai, 344,75 (342,75) ; maïs, mars, 271,75 (269,50) ; mai, 277,75 (274,75).

INDICES. — Moody's, 960 (964,20) ; Reuter, 1 999,70 (1 956,50).

Marché monétaire et obligataire

Maussade et indécis

La reprise du début d'année a-t-elle démarré trop vite, a-t-on voulu calmer un peu le jeu, ou la crainte d'un relèvement des taux d'intérêt allemands a-t-elle pesé sur les marchés financiers ? C'est difficile à dire, mais une chose est sûre : ces marchés, dopés la semaine dernière par une baisse générale des taux, en France tout au moins, se sont montrés, cette semaine, plutôt maussades.

Tout d'abord, la Banque de France devait, d'entrée de jeu, stopper une remontée du loyer de l'argent au jour le jour, qui passait de 10 1/2 % à 10 3/4 % pour tomber toutefois, mercredi, à 10 1/4 %, le plus bas niveau depuis le 9 août 1979. Jeudi, néanmoins, la même Banque de France bloquait, en début de matinée, ce taux à la baisse, cette fois-ci à 10 3/8 %. Tout le monde attendait, en effet, la décision du conseil de la Banque fédérale d'Allemagne, réunie ce jour. Selon des rumeurs persistantes (*voir en rubrique « Les devises et l'or »*), la possibilité existait d'un relèvement du taux d'intervention de la Banque fédérale. Dans ces conditions, la prudence s'imposait, notamment de ce côté-ci du Rhin.

En fin de semaine, la Rue de Rivoli rendait public le projet de certificats de dépôts négociables qui avait été communiqué aux banques pour examen, jeudi 17 janvier, avec, comme limite, le 15 février. On s'attend que ce nouvel instrument de placement recueille de 10 à 20 milliards de francs en année pleine. Il sera réservé, en pratique, aux entreprises, puisque son montant unitaire minimum serait de 10 millions de francs sur une durée de six mois à deux ans, avec le régime fiscal classique des dépôts à terme (impôt sur les sociétés de 50 % ou impôt sur le revenu des personnes physiques de 46 ou 52 %).

Il est prévu que les banques pourront acheter ces certificats négociables, à l'exception de ceux qu'elles auront émis elles-mêmes, de tels emplois suivant le sort du papier interbancaire et, donc, échappant à l'encadrement du crédit. Les rendements seront au plus égaux à ceux du marché monétaire et inférieurs à ceux du marché obligataire. Le négoce de ces certificats serait assuré par les banques au départ, les courtiers pouvant intervenir par la suite.

La mise en place d'un tel produit, plus rapide que prévu, a pu impressionner — mais dans une faible mesure — le marché obligataire, car ce produit est ouvert aux SICAV et aux fonds communs de placements (FCP) court terme.

C'est peut-être cette dernière disposition, de nature à freiner un peu les achats d'obligations par les SICAV, qui a donné au marché des valeurs à revenu fixe sa physionomie un peu maussade.

Ainsi, les emprunts qui, à leur lancement en début de semaine, bénéficiaient d'un excellent placement, ont-ils été bien plus mollement accueillis par la suite, avec quelque retour de papier à la veille du week-end. Cela a été le cas pour la CAECL (3,5 milliards de francs à douze ans et à taux fixe de 12,20 %). L'émission des sociétés de développement régional (1,5 milliard de francs à 12,30 % avec garantie de l'Etat) ne s'est pas arrachée en fin de parcours.

Il faut dire que les rendements du marché secondaire, après avoir sensiblement baissé la semaine précédente, se sont légèrement orientés à la hausse. Passant de 11,13 % à 11,26 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 10,91 % à 10,97 % pour ceux à moins de sept ans et de 12,39 % à 12,42 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

Quant à l'emprunt d'Etat, signalé comme prochain par M. Pierre Bérégovoy, il ressemble un peu à l'Arlésienne. Pour la semaine prochaine, son apparition est peu probable, puisqu'on annonce le lancement d'un gros emprunt du Crédit foncier de France (4 à 5 milliards de francs) au taux fixe de 12,20 % ou 12,25 %. Ce taux, s'il est ratifié, décevrait le marché, qui attendrait plutôt 12,10 %. Le maintien de taux plus élevés que prévu traduit les préoccupations du Trésor, soucieux de ne pas aller trop vite dans la baisse des rendements et de calmer un marché dont le démarrage, la semaine dernière, a paru bien trop rapide.

FRANÇOIS RENARD.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 janvier 1985

Quand le bâtiment va...

« *NOUS sommes partis pour connaître une année d'activité, et au total satisfaisante pour le marché boursier parisien en 1985* », s'est borné à indiquer, lundi, M. Xavier Dupont, le syndic de la Compagnie des agents de change, invité par le club Presse Finance. Poussé dans ses retranchements, il a, toutefois, concédé que *« l'indice de la compagnie (le fameux CAC) devrait se situer, cette année, au-dessus du niveau atteint fin 1984 »*...

Visiblement, le brouillard, qui régnait ce jour-là sur Paris, avait embué la boule de cristal de M. Dupont. Pour expliquer son extrême prudence à l'égard de tout pronostic, celui-ci ajoutait que depuis la confirmation de ses prédictions pour l'année précédente (le syndic avait escompté une hausse de 15 % environ des valeurs françaises en 1984 et l'indice CAC a finalement grimpé de 16,4 %) il lui était désormais pratiquement impossible de croiser le moindre quidam rue Vivienne sans que celui-ci n'exige aussitôt l'oracle de ce nouveau gourou !

Sans vouloir jouer les prophètes de la finance, une catégorie socio-professionnelle très prisée pourtant à Wall Street, où l'on ne semble guère enclin à condamner tel prédicateur en chaire boursière dont les sentences ont fait souvent « chou blanc », M. Dupont a cependant mis en avant un certain nombre d'éléments susceptibles d'encourager *« un certain optimisme à l'égard du marché financier français »* et qu'il convient de rappeler :

● *« Les Français redécouvrent les vertus de l'entreprise, de l'épargne et de la Bourse »*, encouragés en cela par l'attitude des pouvoirs publics, et il s'agit là *« d'un phénomène durable »* si l'on en juge par le transfert de capitaux opéré au cours de ces deux ou trois dernières années sur les instruments de gestion collective (Sicav, fonds commun de placement...).

● *« La politique de rigueur mise en place par le gouvernement en 1982 et renforcée l'année suivante est maintenue »*, souligne M. le syndic. A cet égard, les propos tenus mercredi par le président de la République au cours de son entretien télévisé n'ont fait que confirmer la nécessité *« de persévérer dans la rigueur »* en écartant *« toute fantaisie »*.

● *Le redressement des comptes financiers des sociétés françaises se poursuit.* » De fait, si les remboursements d'emprunts et les dépenses nouvelles d'investissements sont encore deux éléments préoccupants pour les sociétés, admet l'INSEE dans sa dernière enquête réalisée en décembre (et dont les résultats viennent d'être publiés), la situation financière s'est globalement améliorée au second semestre 1984, et les entreprises interrogées (secteur concurrentiel, soit les deux tiers de l'activité nationale) ont retrouvé le niveau atteint au début 1980.

● *« Les investisseurs étrangers sont toujours chroniquement présents sur notre marché »*, constate le syndic, admettant toutefois que la perspective de l'échéance de mars 1986 (élections législatives) peut fausser en partie le comportement boursier cette année.

Pour l'heure, Paris s'est bien comporté cette semaine face aux grandes places internationales qui continuent à grimper de record en record depuis le début de l'année en essayant d'entraîner Wall Street dans leur sillage (1). Jeudi, l'indice CAC a atteint son plus haut niveau historique (reproduit le lendemain), à 190,1 et les valeurs françaises sont apparues très résistantes au cours de ces cinq dernières séances, en dépit de prises de bénéfices justifiées par la hausse des cours. Celle-ci atteint 0,4 % pour l'ensemble de la semaine et 5,69 % pour le mois boursier, à quelques jours de la liquidation mensuelle prévue pour le 23 janvier.

Sans rééditer l'exploit de janvier 1984, lorsque la Bourse de Paris avait grimpé de 13,5 % en un mois, le cote fait preuve de bonnes dispositions dans des transactions très actives, ainsi qu'en témoigne un volume d'affaires quotidien de 300 à 400 millions de francs. Cette poursuite de l'activité intervient alors que sont connus les chiffres officiels sur les transactions boursières réalisées en 1984 à la Bourse de Paris : 503,8 milliards de francs, soit une augmentation de 56,8 % sur l'année précédente, les obligations assurant, il est vrai, 82,1 % de l'activité globale à elles seules, avec 409,6 milliards de francs.

Pendant toute la semaine, les boursiers qui surveillaient du coin de l'œil la réunion du Groupe des cinq (France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Etats-Unis, Japon) à Washington, ont craint que le relèvement des taux d'intérêt décidé en Grande-Bretagne pour freiner la chute de la livre sterling ne s'étende à la RFA, mais la Bundesbank a finalement annoncé qu'elle ne relevait pas ses taux directeurs.

Rassérénée par cette information connue jeudi soir, la communauté financière a trouvé d'autres facteurs d'encouragement dans la publication, par le Crédit lyonnais, de l'échéancier des intérêts et remboursements sur lesquels peut compter le marché obligataire en 1985 et dont une partie devrait être dérivée vers les actions. Aux 26 milliards attendus pour janvier – un chiffre déjà connu – vont s'ajouter 13,5 milliards en février, 16,8 milliards le mois suivant et pratiquement autant en avril pour ne citer que les tout prochains mois.

Au fil des compartiments, les écarts de cours sont restés limités dans l'ensemble. La hausse de 27 % enregistrée lundi sur Mumm lors de la reprise de cotation de ce titre (elle était interrompue depuis le 12 décembre 1984) était directement liée à la publication des termes de l'OPA du canadien Seagram, lequel détenait déjà directement et indirectement, une particiapation majoritaire dans la firme champenoise. Par ailleurs, Creusot-Loire, toujours cotée « par boite » pour casser, en principe, la spéculation, terminait vendredi à 4,25 F, en baisse de 15 % sur la veille par rapport à un plus haut niveau de 8 F enregistré huit jours plus tôt. GTM-Entrepose n'a partiquement pas réagi après sa reprise de Doris, « soufflé » à Bouygues qui lorgnait depuis plusieurs années cette entreprise : pas plus que Hachette qui vient de reprendre 16,5 % de Pathé-Cinéma en rachetant une participation détenue jusque là par Gaumont.

En fin de semaine, plusieurs valeurs du matériel électrique (Legrand-Radiotechnique, Télémécanique...) ont fait preuve de bonnes dispositions alors que le groupement professionnel de ce secteur, le Gimelec, évaluait à 10 milliards de francs l'excédent commercial dégagé en 1984 à l'exportation par les fabricants français de matériel électrique et d'électronique industrielle. Mais de tous les compartiments, le plus en vue aura été le bâtiment et les travaux publics, après les propos tenus par M. François Mitterrand en faveur de ce pan d'activité *« choisi comme secteur nouveau pour une reprise »*.

Exception faite d'Auxiliaire d'entreprise et de SGE-SB, tous deux en baisse, les autres titres (Bouygues, Screg, Lafarge-Coppée, Poliet...) étaient en progrès jeudi au Palais Brongniart, mais ce réveil du BTP devait être aussi modeste que limité dans le temps, si l'on en juge par l'absence de ces mêmes valeurs le lendemain au palmarès des plus fortes hausses de la séance de vendredi. Une prudence qui s'explique par les nombreuses inconnues que recèle encore ce fameux plan de relance impatiemment attendu et sur lequel un voile devrait être levé au cours des prochains jours. Mais quand le bâtiment va...

SERGE MARTI.

(1) « Le Monde de l'économie » publié lundi prochain (édition datée du 22 janvier 1985), présentera un panorama des places boursières mondiales en ce début d'année.

Matériel électrique services publics

	18-1-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	214	− 6,10
CIT-Alcatel	1 263	+ 23
Crouzet	245	+ 0,5
Générale des Eaux	574	+ 24
Intertechnique	2 100	− 40
Legrand	2 055	+ 82
Lyonnaise des Eaux	696	+ 6
Matra	1 830	+ 71
Merlin-Gérin	1 590	+ 55
Moteurs Leroy-Somer	471	+ 13
Moulinex	97	+ 5,90
PM Labinal	385,50	− 4,20
Radiotechnique	240,50	+ 19,50
SEB	386	+ 17
Signaux	678	+ 3
Télémec. Electrique	2 235	− 25
Thomson-CSF	445	+ 4,5
IBM	1 325	+ 18
ITT	337	+ 24
Philips	170	
Schlumberger (1)	392	+ 7,90
Siemens	1 700	+ 14

(1) Compte tenu d'un coupon de 2,90 F.

Bâtiment, travaux publics

	18-1-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	855,00	− 55,00
Bouygues	742,00	+ 32,00
Ciment Français	316,00	+ 6,10
Dumez	718,00	− 1,00
G.T.M.	269,00	+ 3,90
J. Lefebvre	168,00	+ 20,00
Laffarge	385,00	+ 6,00
Maisons Phénix	210,00	− 4,00
Poliet	492,00	+ 13,00
SCREG	136,90	+ 3,90
S.G.E.-SB	54,30	+ 0,30

Produits chimiques

	18-1-85	Diff.
Institut Mérieux	1 500	+ 20
Laboratoire Bellon	915	+ 30
Roussel-Uclaf	1 605	− 70
BASF	614	+ 2
Bayer	659	+ 14
Hoechst	625	− 14
Imp. Chemic	93,05	+ 5,05
Norsk Hydro	127	− 0,10

Alimentation

	18-1-85	Diff.
Béghin-Say	276	− 19
Bongrain	1720	− 11
BSN G.-Danone	2280	+ 165
Carrefour	1805	− 66
Casino	840	+ 25
Cédis	534	− 27
Euromarché	875	+ 15
Guyenne et Gasc.	301	inch.
Lesieur	860	+ 16
Martell	1865	+ 15
Moët-Hennessy	1951	+ 19
Mumm	759	inch.
Occidentale (Gle)	662	+ 7
Olida-Caby	266	+ 12
Pernod-Ricard	697	+ 8
Promodès	1617	− 45
Source Perrier	465	− 20,5
St-Louis-Bouchon	316,50	+ 1,5
C.S. Saupiquet	570	− 5
Veuve Clicquot	2550	− 129
Viniprix	900	+ 20
Nestlé	24180	+ 390

Mines d'or, diamants

	18-1-85	Diff.
Amgold	880	+ 30
Anglo-American	121,70	+ 2,50
Buffelsfontein	371	+ 3,70
De Beers	41,90	− 0,20
Driefontein	263,70	− 5,30
Free State	248	+ 3
Gencor	116,60	− 5,40
Gold Field	59,50	+ 2,50
Harmony	140,10	+ 1,60
President Brand	272,80	− 1,20
Randfontein	975	− 16
Saint-Helena	183,30	+ 0,30
Western Deep	380	+ 5,20
Western Hold	307	+ 12

Banques, assurances

	18-1-85	Diff.
Bail Équipement	273,90	+ 1,90
Bancaire (Cie)	594	− 8
Cetelem	485	+ 11
Chargeurs SA	420,50	+ 11,50
CFF	625	− 25
CFI	293,10	− 3,70
Eurafrance	1 194	+ 22
Hénin (La)	391	− 25
Imm. Pl.-Monceau	446	+ 25
Locafrance	361	− 4
Locindus	727	+ 5
Midi	2 172	+ 2
Midland Bank	235	inch.
O F P (Omn. Fin. Paris)	945	+ 55
Parisienne de résse.	791	− 29
Prétabail	1 054	+ 9
Schneider	108	− 8,21
UCB	298	+ 17

Valeurs diverses

	18-1-85	Diff.
Accor	239,50	− 1,5
Agence Havas	627	− 24
L'Air Liquide	569	− 6
Appl. Gaz	215	− 13
Arjomari	653	+ 28
Bic	538	− 4
Bis	310	+ 16
CGIP	575	− 2
Club Méditerranée	1 180	+ 50
Essilor	2 910	− 30
Europe 1	904	+ 66
Hachette	1 800	+ 75
Navigation Mixte	340	− 2
Nord-Est	79,50	inch.
L'Oréal	2 375	− 25
Presses de la Cité	1 959	− 12
Sanofi	571	− 22
Skis Rossignol	1 920	+ 10

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	18-1-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 645	− 10,50
7 % 1973 (1)	7 700	+ 213,30
10,30 % 1975	97,10	+ 0,05
PME 10,6 % 1976	97,20	− 0,90
8,80 % 1977	116,40	− 0,01
10 % 1978	97,20	+ 0,20
9,80 % 1978	97,50	− 0,10
8,80 % 1978	97,60	+ 0,20
9 % 1979	93,70	− 0,40
10,80 % 1979	99,30	− 0,50
12 % 1980	101,53	+ 0,17
13,80 % 1980	106,55	− 0,35
16,75 % 1981	112,50	− 0,30
16,20 % 1982 (2)	117,21	− 0,12
16 % 1982	117	− 0,50
15,75 % 1982	114,60	− 0,20
CNE 3 %	4 087	+ 2
CNB bq. 5 000 F.	102,31	− 0,09
CNB Paribas 5 000 F	102,60	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,40	− 0,30
CNI 5 000 F	102,12	− 0,18

(1) Compte tenu d'un coupon de 663,30 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 324 F.

Métallurgie construction mécanique

	18-1-85	Diff.
Alspi	98	+ 4,90
Avions Dassault-B.	870	+ 10
Chiers-Châtillon	38,50	− 0,80
Creusot-Loire	4,25	− 3,75
De Dietrich	393	− 2,70
FACOM	1025	− 45
Fives-Lille	366	+ 4
Fonderie (Générale)	57,50	− 0,80
Marine Wendel	173,50	− 8,5
Penhoët	692	+ 17
Peugeot SA	249,50	− 9,5
Poclain	49,85	+ 6,65
Pompey	157	+ 18
Sagem	1350	− 20
Valéo	235	+ 10
Vallourec	97,20	− 2,60

Titres participatifs : *une nouvelle tranche pour la CGE*

Récidivant après son opération de septembre 1983, la Compagnie générale d'électricité (CGE) vient de communiquer les modalités exactes d'une nouvelle émission de titres participatifs dont le principe était acquis depuis quelques semaines, le chef de file étant la Société générale. Cette émission dont les détails seront publiés au *BALO* du 21 janvier, portera finalement sur 1,57 milliard de francs sous forme de titres participatifs de 1 000 F nominal émis au prix de 1 430 F (cotées au marché à règlement mensuel, les précédents titres participatifs se sont traités à 1 456 F le 18 janvier).

Assimilés, dès leur émission, à ceux émis précédemment, ces nouveaux titres participatifs seront créés jouissance du 10 octobre 1984 et ils comporteront une rémunération double calculée :

● Sur une partie fixe à hauteur de 60 % de la valeur nominale du titre (soit 600 F) sur la base TMO des emprunts garantis par l'Etat et assimilés ;

● Sur une partie variable pour le reste (40 %) sur laquelle sera appliqué un taux de 8,50 %, le résultat ainsi obtenu étant multiplié par le rapport existant entre deux MBA (marge brute d'autofinancement) consolidées : celle du dernier exercice clos et celle de l'exercice 1982 de façon à calquer les résultats du dernier exercice sur les méthodes comptables de l'exercice précédent.

Ainsi, ces titres qui ne sont pas remboursables, sauf en cas de liquidation, au pair (la CGE se réservant, toutefois, la responsabilité d'un remboursement en 1998 dans certaines conditions), seront assortis d'un intérêt minimum égal à 8,50 % du nominal. A titre de comparaison, le taux d'intérêt payé le 10 octobre 1984 aux titres participatifs émis en septembre 1983 s'est établi à 9,471 %. Un délai de priorité de quinze jours est accordé aux propriétaires des titres lancés en septembre 1983 pour souscrire à la nouvelle émission à raison d'un titre participatif nouveau pour un ancien, à concurence d'un million de nouveaux titres.

A l'occasion de cette opération, M. Georges Pebereau, président de la CGE, a précisé à propos du dernier exercice qu'il n'était pas question *« de rééditer l'exploit de 1983 lorsque la marge brute d'autofinancement consolidée avait progressé de 38 % »*, estimant cependant que le pourcentage de 7 % de progression avancé par certains analystes *« n'était pas déraisonnable »*. En 1984, le groupe CGE a enregistré un bénéfice net consolidé de 662 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 62,4 milliards de francs.

Interrogé sur l'éventualité d'une introduction en Bourse de l'une ou l'autre des filiales du groupe (outre la Compagnie générale d'électricité, quatorze *filiales et sociétés affiliées sont* actuellement présentes sur le marché financier), M. Pebereau n'a pas écarté l'idée de voir quatre autres entreprises figurer en Bourse (CGEE Alsthom, Câbles de Lyon, Telic, Générale de services informatique) *« dans des périodes qui doivent être sans risque pour l'actionnaire, donc sans développement exagéré des sociétés concernées ». « Toutefois,* a-t-il précisé, *nous n'envisageons pas d'introductions en Bourse en 1985, ce qui n'exclut pas l'entrée d'une banque amie au capital de ces sociétés en attendant... »*

S. M.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11 janv.	Cours 18 janv.
Or fin (kilo en barre)	94 700	98 000
– (kilo en lingot)	94 900	98 000
Pièce française (20 fr.)	595	597
Pièce française (10 fr.)	451	470
Pièce suisse (20 fr.)	568	550
Pièce latine (20 fr.)	554	552
● Pièce tunisienne (20 fr.)	541	551
Souverain	692	701
Souverain Elizabeth II	700	708
● Demi-souverain	380	371
Pièce de 20 dollars	4 140	4 145
– 10 dollars	2 075	2 050
● – 5 dollars	1 300	1 300
– 50 pesos	3 700	3 705
● – 20 marks	662	690
– 10 florins	589	577
● – 5 roubles	380	281

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
BSN	49 090	119 069 160
Moët-Hennessy	44 649	86 887 607
Thomson Particip.	56 678	70 098 663
Crédit fonc. imm.	220 917	64 795 163
Fçaise Pétroles	232 282	57 119 765
Imm. Monceau	99 651	44 001 956
Pernod Ricard	57 007	40 075 603
IBM	31 780	42 238 475
Presses Cité	82 373	39 513 783
Poliet	34 233	39 330 725

(*) Du 11 au 17 janvier inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	14 janvier	15 janvier	16 janvier	17 janvier	18 janvier
RM	396 244	554 742	522 456	505 464	433 122
Comptant					
R. et obl.	2 043 323	2 612 520	3 623 367	2 503 676	1 942 572
Actions	77 162	98 837	97 413	112 457	79 860
Total	2 516 729	3 266 099	4 243 236	3 121 597	2 455 554
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	103,2	103	102,9	–	–
Étrang.	106,2	107	107,5	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	103,7	103,9	103,6	104,1	103,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	189,7	189,9	189,8	190,1	190,1

L'INDICE DU SECOND MARCHÉ

Comme prévu, la Chambre syndicale des agents de change a établi, le 18 janvier, pour la première fois, l'indice de cours du second marché que *le Monde* publiera chaque fin de semaine dans son tableau volume des transactions/indices, en même temps, d'ailleurs, que l'indice, également hebdomadaire, des bourses régionales. Coté presque deux ans, jour pour jour après l'ouverture officielle du second marché (1er février 1983), cet indice prend en compte les *quarante-six sociétés cotées* à Paris et les vingt-six entreprises traitées en province, soit une capitalisation boursière de respectivement 20 et 2,9 milliards de francs.

Toutefois, pour ne pas nuire à la validité de cet indice, les deux sociétés les plus importantes cotées à Paris, dont la capitalisation boursière est supérieure à 2 milliards de francs et qui contribueraient à elles seules à concurrence de 27 % de la capitalisation boursière totale, n'ont pas été retenues, précise la Chambre syndicale.

Indices (base 100 le 28-12-84) : 104,3 (18-1-85), 102,9 (11-12-84), var. en % : 1,4; extrêmes 1985 : 104,3 (plus haut), 99,7 (plus bas).

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Légère hausse

L'indice des valeurs industrielles a atteint mardi matin son plus haut niveau depuis le 6 novembre avant d'entamer un retrait continu bien que modeste, ce qui lui a permis de terminer avec des gains de 9,27 points à 1 227,35, par rapport à la clôture de vendredi dernier.

Selon les analystes, les investisseurs ont été encouragés par la généralisation de la baisse du taux d'intérêt de base bancaire privilégié, lequel s'établit ainsi à 10,50 %, soit à son minimum depuis dix-sept mois. Par ailleurs, la progression de 0,6 % de la production industrielle en décembre ainsi que celle de 2,1 % des mises en chantier de logements ont été interprétées comme des indices que la récente détente des taux d'intérêt avait commencé à relancer l'activité économique qui sommeillait depuis l'été dernier, notamment dans le secteur du bâtiment.

	Cours 11 janv.	Cours 18 janv.
Alcoa	37 1/4	36 3/4
ATT	20 1/2	20 5/8
Boeing	58 1/8	56 1/8
Chase Man. Bank	47 1/2	51 1/2
Du Pont de Nemours	48 3/4	48
Eastman Kodak	71 3/4	70 1/2
Exxon	45	46 3/4
Ford	46 1/8	47 3/4
General Electric	58	60 7/8
General Foods	55 1/4	55
General Motors	79 1/2	80 3/8
Goodyear	26 3/4	26 1/2
IBM	122 3/4	124 1/8
ITT	29 7/8	31 3/4
Mobil Oil	26 1/2	27 1/8
Pfizer	40 1/2	39 3/8
Schlumberger	36	36 3/4
Texaco	33 3/4	34
UAL Inc.	46 3/8	43
Union Carbide	38 1/4	38 7/8
US Steel	27 3/8	26 3/8
Westinghouse	26 7/8	27 7/8
Xerox Corp	39 1/8	40 1/8

LONDRES

Niveau record

Après un départ très nerveux, le marché a repris du terrain et l'indice des industrielles a franchi la barre des 1 000 points pour la première fois vendredi, pour atteindre un nouveau record historique de hausse de 1 004,4 points, 6 % de plus que son plus bas niveau de la semaine. Le sentiment a été déprimé au départ par le nouveau relèvement lundi par les principales banques de dépôt britanniques de leur taux de base à 12 %. La meilleure contenance de la livre sterling pendant le reste de la semaine, écartant l'éventualité d'un prochain nouveau relèvement des taux de base, et la détente des taux d'intérêt outre-Atlantique ont appuyé le marché.

Indices « FT » : industrielles : 1 004,4 contre 968,3 ; mines d'or : 466,3 contre 474,2 ; fonds d'Etat : 80,06 contre 80,95.

	Cours 11 janv.	Cours 18 janv.
Beecham	376	380
Bowater	230	235
Brit. Petroleum	483	488
Charter	203	205
Courtaulds	145	146
De Beers (*)	395	380
Dunlop		36
Free State Geduld	22 3/4	22 5/8
Glaxo	11 1/4	11 51/64
Gt. Univ. Stores	709	716
Imp. Chemical	756	786
Shell	658	685
Unilever	1100 5/8	11 3/4
Vickers	224	228
War Loan	35 1/8	34 3/8

(*) En dollars.

TOKYO

Au plus haut

Pour la cinquième fois depuis le début de cette année, les indices boursiers se sont hissés à leur plus haut niveau historique sous l'effet d'achats importants, et les analystes pensent que le seuil psychologique des 12 000 yens pourrait être prochainement franchi pour l'indice Nikkeï Dow-Jones. Ce dernier a clos la semaine à 11 952,09 (contre 11 812,24) tandis que l'indice général gagnait 2,26 points, à 933,65 points.

	Cours 11 janv.	Cours 18 janv.
Akaï	470	450
Bridgestone	544	550
Canon	1 410	1 390
Fuji Bank	1 310	1 370
Honda Motors	1 290	P.C.
Matsushita Electric	1 600	1 560
Mitsubishi Heavy	254	252
Sony Corp.	3 880	3 840
Toyota Motors	1 250	1 260

FRANCFORT

Hésitant

Après les hausses enregistrées lundi, les réserves de la clientèle étrangère, dues à la hausse du dollar, et les rumeurs prêtant aux autorités monétaires l'intention de relever un de leurs taux directeurs (le Lombard) ont perturbé le marché en provoquant de nouveaux replis. Toutefois, les cours se sont raffermis jeudi, lorsque la Bundesbank a décidé de maintenir le Lombard à son niveau actuel. Indice de la Commerzbank : 1 167,90 contre 1 142,70.

	Cours 11 janv.	Cours 18 janv.
AEG	107	108,60
BASF	183,50	184,20
Bayer	192,50	195
Commerzbank	175,20	174,30
Deutschebank	396,50	405,70
Hoechst	185,70	188,50
Karstadt	241,50	240,50
Mannesmann	156,50	158,50
Siemens	492,50	500
Volkswagen	206,50	205,50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Besse, PDG de Pechiney, pourrait remplacer M. Hanon à la tête de Renault

Selon *le Matin*, Renault va changer de patron. Le quotidien affirme que M. Laurent Fabius a offert la succession de M. Bernard Hanon à M. Georges Besse, président-directeur-général de Pechiney, qui a accepté. Étrangement, après la publication de cette information que ce soit. « *Cela est prématuré* », Matignon se refusait à quelque confirmation disait-on.

Ce qui est sûr, c'est que le patron de Renault doit remettre au gouvernement un rapport sur l'avenir industriel, financier et social de la Régie dans les heures qui viennent. De ce rapport dépendra peut-être le maintien à son poste d'un homme pourtant confirmé dans ses fonctions le 23 mai dernier par M. Fabius, *alors que toutes les données du problème* Reanult étaient déjà connues.

Il est vrai que le ministre de l'industrie d'alors imposait au patron de Renault *quelque chose comme* la quadrature du cercle : « *Mener à bien l'indispensable modernisation industrielle* », « *renforcer le rôle d'entrainement économique que joue votre groupe* », tout cela en « *bonne concertation avec les organisations représentatives du personnel* » et en « *assurant rapidement l'équilibre financier* » malgré le blocage des prix des automobiles en France.

Six mois plus tard – ce qui est bien court dans l'industrie, – le premier ministre, à la recherche d'un électrochoc pour Renault (*le Monde* du 19 janvier), a-t-il déjà jugé et condamné ? C'est bien possible, car il est non moins sûr que trois hommes au moins, MM. Giraud et Beullac, deux anciens ministres giscardiens, et M. Georges Besse, PDG de Pechiney, ont été approchés ces derniers jours pour une succession éventuelle. Et que les deux premiers se sont récusés. M. Beullac, ancien de Renault, estime qu'*il faudra plus* de quatre ans pour redresser la Régie, et qu'il sera atteint avant cela par la limite d'âge.

Reste M. Besse qui, effectivement, aurait donné son accord si la succession était ouverte. Renault, comme ELF, sont sûrement les deux plus beaux postes de fonctionnaires dans l'industrie en France. M. Giraud avait naguère tenté vainement d'imposer M. Besse à la place de M. Chalandon à ELF ; on propose à ce dernier aujourd'hui la place de M. Hanon. Les successions difficiles.

Cet X-mines de cinquante-sept ans est avant tout un pragmatique préférant la pratique et les idées simples – mais rapidement appliquées – aux théories. Au Commissariat *à l'énergie atomique*, à la construction d'usines isotopiques, puis chez CIT-ALCATEL avant de retourner dans le nucléaire comme *président* d'Eurodif, puis de la Cogema, l'entreprise chargée du cycle du combustible, il laissera aux équipes dirigeantes l'empreinte de *sa ferme personnalité*. C'est pour cela que les socialistes l'appelleront à la tête de Pechiney-Ugine-Kuhlmann qu'il réduira bientôt en Pechiney, cédant, sans drame, la chimie lourde, regroupant les unités de production d'aluminium et ramenant la société hors du rouge. Avec l'aide d'une *reprise* du marché de l'aluminium. Mais les hommes de caractère doivent aussi avoir de la chance pour réussir.

Reste que dans « *le plus grand théâtre de France* » qu'est la régie Renault – si l'on en croit son ancien patron, M. Dreyfus, – ce serait la première fois qu'un dirigeant serait pris hors du sérail. Le gouvernement pense-t-il vraiment que ce soit là le traumatisme nécessaire à une entreprise, dont une partie des malheurs vient *justement de relations* trop privilégiées avec les pouvoirs publics ? Beaucoup des « conseillers » du président de la République, tels *MM. Dreyfus et Dalle, ne le pensent* pas. Réponse lors du conseil d'administration de Renault, le 22 janvier.

BRUNO DETHOMAS.

● *Automobile : chômage technique chez American Motors.* – La société American Motors, dont Renault est le principal actionnaire, a décidé la mise en chômage technique pour deux semaines à compter du 21 janvier à son usine de Kenosha, dans le Wisconsin. Cette décision a été prise en raison de la faiblesse des ventes de modèles de voitures compactes Renault Alliance et Encore. AMC avait déjà annoncé une réduction de *10 %* de sa production d'Alliance et d'Encore.

Le conflit saharien

RABAT A CONFIRMÉ L'ACHÈVEMENT D'UN QUATRIÈME « MUR DE DÉFENSE » FACE A L'ALGÉRIE

Rabat *(AFP)*. – L'armée marocaine a réussi à boucler la frontière du Sahara occidental avec l'Algérie par la construction d'une quatrième ligne de défense longeant la frontière algérienne à une distance de quelque 20 kilomètres, confirme un message adressé au roi Hassan II par le commandant de la zone militaire du sud du Maroc, le colonel-major Abdelaziz Bennani, et rendu public le jeudi 17 janvier à Rabat.

Longue d'environ 400 kilomètres, cette nouvelle « ceinture de sécurité » est un remblai de 4 à 5 mètres de haut, truffé de mines et de détecteurs électroniques. Selon les indications fournies par le colonel-major Bennani, le nouveau « mur » protège 17 000 kilomètres carrés supplémentaires du Sahara. Elle n'englobe cependant pas les régions limitrophes du territoire mauritanien, relèvent les observateurs.

Cette stratégie, estiment-ils, semble traduire le souci de l'état-major marocain d'empêcher les forces du Polisario de s'infiltrer au Sahara occidental depuis l'Algérie, où leur poursuite par l'armée marocaine comporte le sérieux risque d'une conflagration. Les Marocains essaieraient, en revanche, d'obliger le Polisario à attaquer depuis les bases plus lointaines que, selon eux, il a installées en Mauritanie, où il constituerait alors une proie facile pour l'aviation marocaine.

Après l'Allemagne fédérale

LA GRANDE-BRETAGNE PARTICIPERA AU PROJET AMÉRICAIN DE STATION SPATIALE PERMANENTE

Washington *(AFP)*. – La *Grande-Bretagne* participera au financement de la construction de la station spatiale permanente Columbus, à l'invitation du gouvernement américain. Dans un entretien au *Washington Post*, le ministre d'Etat britannique à l'industrie et à l'information technologique, M. Geoffrey Pattie, a précisé que l'annonce officielle de la participation britannique – à hauteur de 300 millions de dollars – sera faite au cours des deux prochaines semaines, alors que sera réunie à Rome l'Agence spatiale européenne à la fin de janvier.

La Grande-Bretagne a été précédée par l'Allemagne fédérale, qui a annoncé sa participation, à concurrence de 900 millions de dollars, au projet de station spatiale, dont le lancement est prévu en 1992 (*le Monde* des 16 et 18 janvier 1985).

[La France annoncera vraisemblablement à la Conférence spatiale européenne de Rome, les 30 et 31 janvier, sa participation au programme Columbus, pour un montant supérieur à 10 % du *coût global du projet qui est estimé* à 17,8 milliards de francs.]

André Fontaine prendra le 21 janvier la direction du « Monde »

André Fontaine a été élu, vendredi 18 janvier, directeur-gérant du *Monde* par l'assemblée des porteurs de parts de la SARL. Ce vote, acquis par 890 parts sociales sur 1 000, entérine ainsi le choix des différentes sociétés de personnel (journalistes, cadres et employés), qui, chacune à une large majorité, se sont ralliées à la candidature d'André Fontaine, également soutenue par la totalité des porteurs de parts « A », qui lui avaient confié le 20 décembre une mission d'exploration.

André Fontaine devient ainsi le quatrième directeur du *Monde depuis la fondation du journal, succédant à Hubert Beuve-Méry, son fondateur*, Jacques Fauvet, et André Laurens, démissionnaire depuis le 20 décembre.

Il prendra ses fonctions le lundi 21 janvier, entouré de trois collaborateurs : Bernard Wouts, administrateur, Daniel Vernet, rédacteur en chef, et Claude Sales, corédacteur en chef.

[Né le 30 mars 1921 à Paris, André Fontaine, licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, débute dans le journalisme à *Temps présent* (1946-1947). Entré au *Monde* dès 1947, il devient chef du service étranger en 1951 puis rédacteur en chef en 1969. Membre du conseil d'administration de l'Institut français de relations internationales, André Fontaine est aussi l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Histoire de la guerre froide* (1969), *le Dernier Quart de siècle* (1976), *la France au Bois dormant* (1978) et *Un seul lit pour deux rêves* (1981), prix Pierre-Lafue 1982 et prix des Ambassadeurs 1983. André Fontaine a présidé, d'autre part, le Groupe de stratégie internationale de la France pour la préparation du IXe Plan. De ses travaux, il a tiré un ouvrage, cosigné par Pierre Li, intitulé *Sortir de l'Hexagonie* (Stock).]

[Né le 21 mai 1945 à Chamalières (Puy-de-Dôme), Daniel Vernet est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Débutant dans le journalisme à *la Montagne*, quotidien de Clermont-Ferrand (1965), il collabore ensuite à la *Compagnie française d'édition*, qui publiait alors des revues industrielles. Entré au *Monde* en 1973, il devient la même année son correspondant particulier à Bonn. Nommé pour remplir les mêmes fonctions à Moscou en septembre 1977, il gagne ensuite Londres, où il est correspondant jusqu'en 1983. En juillet de la même année, il revient au siège du *Monde* pour occuper le poste de chef adjoint du service étranger.

Daniel Vernet est, en collaboration avec sa femme Marie-Thérèse, auteur d'un ouvrage récent, *Vivre à Moscou, des deux côtés du miroir* (Editions Rochevignes).]

[Né le 21 juillet 1930 à Lubersac (Corrèze), Claude Sales est titulaire d'un diplôme d'études supérieures de lettres classiques. Débutant en 1956 à *Témoignage chrétien*, il entre en 1960 au service étranger de *France-Soir*, dont il est, de 1966 à 1972, chef adjoint. Directeur littéraire aux éditions de l'EPI, puis professeur au Centre de formation des journalistes, il entre, en novembre 1976, au *Point* comme chef d'enquête, avant de devenir chef du service « nation ». M. Claude Sales est nommé adjoint du directeur de l'information de Radio-France en octobre 1982, avant de devenir, en septembre 1983, *directeur de la rédaction de France-Soir*, fonctions qu'il quitte en septembre 1984.]

[Né le 22 mars 1940 à Roubaix (Nord), Bernard Wouts est *ingénieur* de formation. Entré dans le groupe Bayard-Presse *(la Croix, le Pèlerin du vingtième siècle)* en 1965, il devient directeur technique en 1970. Nommé directeur général adjoint en 1974, il couvre les secteurs imprimerie, informatique et messages du groupe jusqu'en 1981. M. Bernard Wouts devient alors conseiller du PDG de Bayard-Presse. En août 1983, il quitte ces fonctions pour assumer l'entière responsabilité de la SPER (Société de publications et d'éditions réunies), qui édite notamment *Agri 7, Clair Foyer, Voiles et voiliers, Panorama aujourd'hui*. Il est aussi directeur de la publication de *Minitel magazine*, édité par la société Sernas.]

Sur 89 FM

ANDRÉ FONTAINE A « ALLO *le Monde* »

L'émission « Allô *le Monde* », sur 89 FM à Paris, sera pour thème, lundi 21 janvier, de 19 h 25 à 20 heures, la relève qui vient d'intervenir au journal *le Monde*.

André Fontaine, *Manuel Lucbert* et Yves Agnès participeront à l'émission.

AU COLLOQUE « GÉNÉTIQUE, PROCRÉATION ET DROIT »

Le sexe des anges

Il est toujours passionnant de voir moralistes et juristes tenter d'établir des ponts avec la médecine et la biologie. C'était l'un des aspects du colloque « Génétique, procréation et droit », réuni à Paris jusqu'au samedi 19 janvier.

La médecine de cette fin du vingtième siècle propose de nouvelles thérapeutiques de la stérilité qui heurtent brutalement les règles traditionnelles de la filiation autant que les gestes de la procréation « naturelle ». Depuis quelques années, l'attention du public est attirée sur ces nouvelles pratiques – encore *marginales, il est vrai – que sont* l'insémination artificeille, la fécondation *in vitro* et les « locations d'utérus ». On connaît l'essentiel des aspects techniques. On mesure mal en revanche les retombées psychologiques, sociales et démographiques de ce qui dépasse aujourd'hui le seul chapitre de la thérapeutique pour rejoindre les courants divers du féminisme, largement représentés lors du colloque.

Faut-il ou non légiférer en cette matière ? « *Oui et vite* », répond en substance M. Raymond Forni, député (PS), et président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. M. Forni estime que pour l'insémination artificielle avec donneur, il y a un accord général sur la gratuité du don et l'anonymat des donneurs et se déclare personnellement opposé à l'insémination artificielle des femmes seules. « *Non, il faut laisser mûrir* », lui répond Me Monique Pelletier, ancien secrétaire d'Etat à la Justice. « *Il faut ouvrir le débat au niveau local et faire parler les jeunes.* »

En dépit de la qualité de la plupart des interventions, on est frappé par les *a priori* sur lesquels, bien souvent, elles s'appuient. Car, curieusement, on ne dispose ici d'aucun recul scientifique, d'aucun travail expérimental d'envergure permettant de bâtir une réflexion sur des données rationnelles et des faits reproductibles. Certains propos en faveur des « locations d'utérus » n'exprimaient rien d'autre, au fond, qu'un féminisme mal dirigé, alors qu'on est dans le plus épais brouillard quant aux fondements inconscients du désir d'enfants ou aux répercussions sur les différents acteurs (demandeuses, porteuses, conjoints, enfants) de ces scénarios thérapeutiques d'un nouveau genre.

De la même manière, on a beaucoup parlé de l'anonymat des donneurs de sperme. Anonymat à conserver, comme le pense la Fédération des CECOS (Centre d'étude de conservation du sperme) ? Anonymat nécessaire, eu égard aux intérêts de l'enfant à venir, comme l'a brillamment développé Mme Catherine Labrusse, professeur à la faculté de droit de l'université Paris-Sud ? Anonymat à lever comme vient de le décider le Parlement suédois (*le Monde* du 26 décembre) ? Mais de quels éléments médicaux dispose-t-on aujourd'hui pour se prononcer ? Et surtout, qu'en pensent les donneurs de sperme sans lesquels l'insémination ne serait rien d'autre qu'un discours théorique (1) ?

Le professeur René Frydman (hôpital Antoine-Béclère à Clamart) note par exemple qu'une forte proportion des femmes susceptibles de donner des ovules veulent en réserver l'utilisation aux femmes de leur famille ou de leurs amis proches. Comme si la procréation artificielle et manipulée devait exclure l'anonymat et les tractations financières.

Mise en carte génétique

Ces questions se posent quelques années seulement après que des pays occidentaux aient légalisé l'avortement. Elles se posent aussi alors que les spécialistes de la réanimation néonatale reculent sans cesse les limites de la gestation minimum. Quel statut, dès lors, accorder aux embryons humains ? S'agit-il de personne humaine ou d'un simple objet de propriété ? Un embryon congelé pourrait-il avoir un droit à la vie alors qu'on décide sans sourciller d'avorter d'un fœtus ? Ces questions *ne sont pas la version moderne du* sexe des anges. Publiquement posées, elles appellent une position officielle, fût-elle symbolique.

Que penser par exemple, s'est interrogé le professeur Jean Rosa (Créteil), des avantages de l'anonymat, compte tenu de l'absence de données sur le bagage génétique de l'un des deux parents ? N'ira-t-on pas, pour les meilleures raisons – médicales – du monde à une mise en carte génétique de l'individu, qui s'étendra à sa descendance, qu'elle soit ou non le fruit d'un pratique sexuelle ? Une époque qui verra la médecine et la biologie offrir toutes les chances de filiation, en même temps qu'elle tuera le secret des enfants adultérins.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le Fédération des CECOS lancera prochainement une grande enquête auprès des donneurs de sperme.

L'Arabie saoudite négocie l'achat d'avions Mirage 2000

La société Dassault-Breguet a démenti, vendredi soir 18 janvier, des informations faisant état de la vente d'avions de combat Mirage 2000 à l'Arabie saoudite. Elle reconnaît, cependant, avoir avec Ryad des négociations qui ont commencé, en réalité, en 1978 (lorsque l'Arabie saoudite avait conçu le projet de participer au financement du programme Mirage 4000) et qui se sont intensifiées il y a dix-huit mois malgré la concurrence de sociétés américaines (avec le F-15) et de sociétés germano-britanniques (avec le Tornado).

On espère à Paris que la conclusion d'un contrat avec les Saoudiens aura lieu avant le printemps. L'opération se complique, en effet, du fait que les Mirage 2000 éventuellement achetés par Ryad seraient destinés aux forces aériennes saoudiennes et, pour partie, à un autre pays du Proche-Orient. *Déjà, dans un passé récent*, l'Arabie saoudite a aidé au financement d'un contrat de quarante Mirage 2000 (en deux lots de vingt) *pour l'Egypte*.

Le nombre de Mirage 2000 saoudiens en discussion se situe entre quarante et cinquante exem*plaires, pour un coût de 23 mil*lions de dollars par avion. Il y a quelques années, les Saoudiens avaient évoqué le chiffre d'une centaine d'appareils, mais, depuis, il semble que cette estimation ait été réduite de moitié pour des raisons de coût du projet. D'autant que Ryad est soumis à de fortes pressions d'autres fournisseurs, à commencer par les Etats-Unis, qui ont déjà livré une soixantaine d'avions F-15 à l'armée de l'air saoudienne et où le roi Fahd ben *Abdel Aziz d'Arabie saoudite* a prévu de se rendre le 11 février prochain, sur l'invitation du président Reagan. On ne cache pas, du reste, à Washington, que les dossiers de l'assistance militaire et des ventes d'armes américaines aux pays arabes seront examinés.

A ce *jour*, et sans compter les commandes françaises, le Mirage 2000 a été officiellement et définitivement acquis par l'Inde (quarante exemplaires), l'Egypte (vingt fermes et vingt options), le Pérou (vingt-six) et Abou-Dhabi (dix-huit). Les négociations continuent non seulement avec l'Arabie saoudite, mais avec la Grèce (quarante) et avec Abou Dhabi (dix-huit autres) (*le Monde* du 18 janvier). De même, la société Dassault-Breguet négocie l'acquisition d'avions Alpha-Jet avec le Nigeria, l'Egypte, l'Irak, l'Algérie, le Cameroun et le Gabon, et l'achat de Mirage III ou Mirage F-1 avec le Venezuela, le Maroc et l'Irak.

Le numéro du « Monde » daté 19 janvier 1985 a été tiré à 459 591 *exemplaires*

A B C D F G H

LE SMOG DANS LA RUHR

L'alerte maximum est déclenchée contre la pollution

Le bassin de la Ruhr et de la vallée rhénane se souviendra de cette fin de janvier 1985. Les autorités de la Westphalie-Rhénanie-du-Nord ont dû décider, vendredi 18 janvier, l'alerte maximum au smog (mélange de brouillard et de polluants) dans la partie ouest de la Ruhr, y interdire toute circulation pendant vingt-quatre heures au moins et demander à l'industrie de réduire son activité. Les écoles sont restées fermées ce samedi 19 janvier. Toute la journée de vendredi, la concentration de la pollution provoquée par les conditions atmosphériques, avait dépassé le seuil de 1,7 milligramme par centimètre cube. Non loin de là, un grave incendie s'est, en outre, produit, à Godorf, entre Bonn et Cologne, dans une raffinerie de pétrole. Pour des raisons qui restent encore indéterminées, une cuve d'éthylène a explosé, déclenchant un immense incendie que les pompiers ont mis plusieurs heures à maîtriser. Vingt-neuf personnes ont été blessées.

De notre correspondant

Duisburg. – Duisburg repose sous un soleil incertain. Un fin voile de brume recouvre la ville comme une mantille. Comme si les 16 % de chômeurs ne suffisaient déjà pas, que les industries nouvelles ne préféraient déjà *pas le sud* aux sombres rives de la Ruhr, que le départ des immigrés turcs ne sonnait pas le glas de la tradition des métallos ! Non ! Il a fallu *que la météo s'en mêle*. Duisburg vit, depuis vendredi, à l'heure du smog, comme Oberhausen, Gelsenkichen et tout l'ouest de la Ruhr.

Dans l'hôtel de ville quasi désert, les quelques responsables encore présents s'émeuvent à l'arrivée du journaliste de passage. « *C'est la première fois que vous venez à Duisburg ? Et vous venez pour le smog !* » Vendredi, à 14 h 30, la municipalité a été prévenue par un coup de téléphone de Dusseldorf : en raison du nouvel accroissement de la pollution, M. Farhtmann, ministre de la santé du Land de Wesphalie-Rhénanie-du-Nord, vient de décréter l'alerte maximum. Pendant au moins vingt-quatre heures, toute circulation est interdite au centre de la ville, comme dans les agglomérations voisines.

Mais cela ne change plus grand-chose. Depuis la veille au soir, les automobilistes avaient été prévenus qu'il leur faudrait emprunter pour rejoindre leur travail les transports publics, notamment aux heures de pointe, entre 6 heures et 10 heures du matin, ainsi qu'entre 15 heures et 20 heures. Les barrages de police étaient déjà en place. Il n'y a eu qu'à les prolonger. Quelques malheureux, pris par le temps, n'ont qu'à laisser leur véhicule sur place. Les protestations ne servent à rein. On ne passe pas.

En ce début de week-end, à l'heure où l'on se bouscule habituellement dans les rues marchandes, la ville est comme paralysée. De rares piétons pataugent encore sans s'attarder dans la neige sale de janvier. Mais c'est le calme, malgré le choc suscité la veille au soir par la diffusion à la télévision d'un film catastrophe sur le smog.

Seule une certaine agitation règne encore au siège des grands maîtres de forges, les Thissen, les Klöcker, qui ont fait jadis la fortune de la ville. *L'alerte maximum* signifie que toutes les grosses industries polluantes doivent ralentir leur activité. A la prériphérie de Duisburg, les *immenses cheminées des hauts fourneaux*, des cokeries, qui se découpent en ombres chinoises sur la neige, déversent encore des flots de vapeurs et de fumées noires. On s'apprête à y réduire l'activité. Mais tout a été, là aussi, prévu avec les autorités régionales. Duisburg n'a plus qu'à s'installer dans l'attente, en espérant que des vents viendront, pendant le week-end, rétablir la situation.

HENRI DE BRESSON.

● *Six attentats à Bastia et Ajaccio.* – Six attentats par explosif ont été commis en Corse pendant la nuit du vendredi 18 au samedi 19 janvier. L'un a endommagé le rectorat d'académie à Ajaccio, et les cinq autres visaient, à Bastia, un commissariat de police, un bureau des PTT et trois magasins du quartier sud. Les dégâts sont peu importants. Ces attentats ont été précédés d'une distribution de tracts et d'un affichage réclamant le statut politique pour les détenus corses.

Le Monde
Aujourd'hui

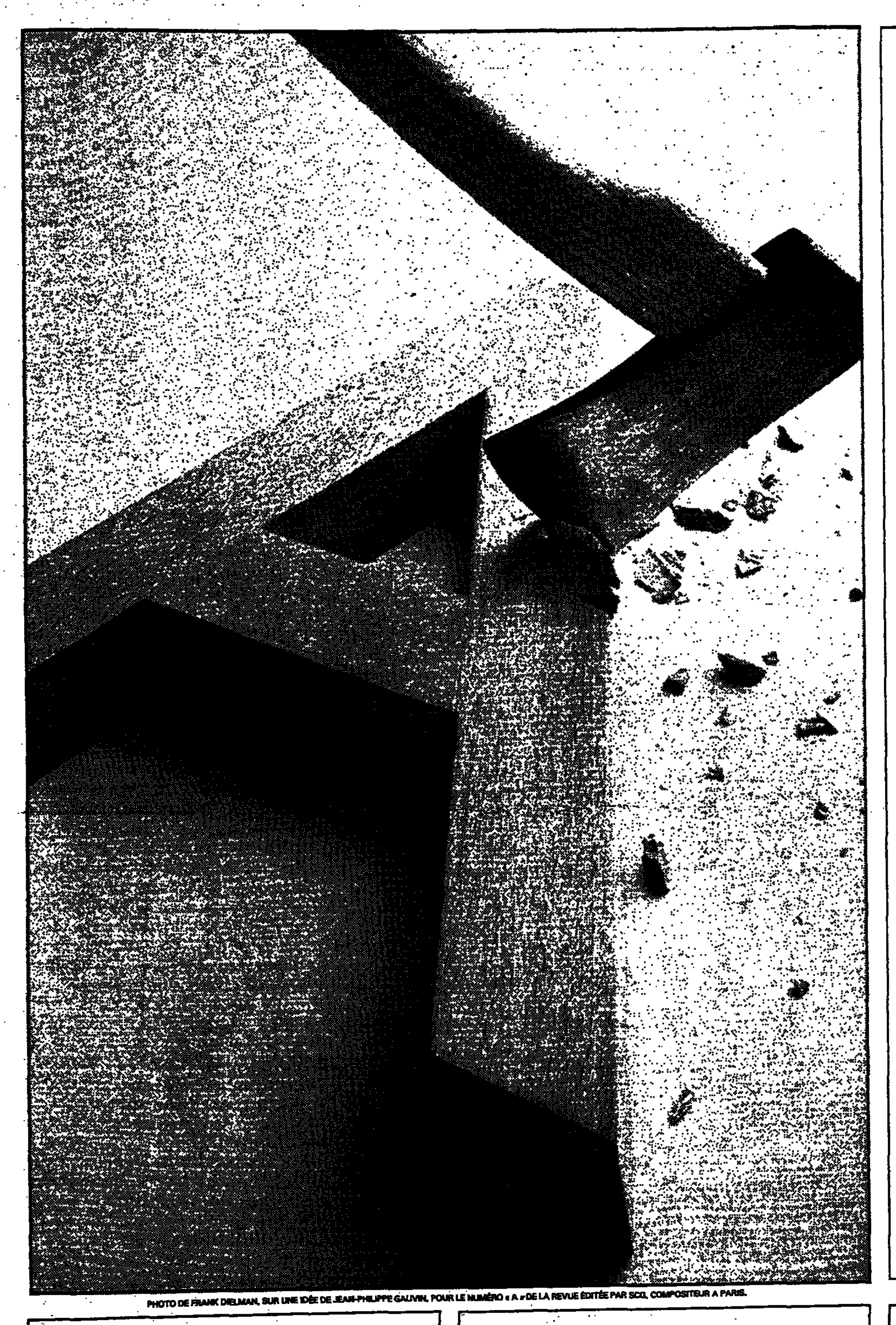


PHOTO DE FRANK DIELMAN, SUR UNE IDÉE DE JEAN-PHILIPPE GAUVIN, POUR LE NUMÉRO « A » DE LA REVUE ÉDITÉE PAR SCG, COMPOSITEUR A PARIS.

TYPOGRAPHIE ET GRAPHISME : FRANCE, OU EST TON CARACTÈRE ?

Beaucoup des caractères le plus couramment utilisés dans le monde ont été créés dans notre pays. La photocomposition, qui a, depuis quinze ans, définitivement supplanté le plomb, a été inventée par deux ingénieurs français. Mais les machines en service aujourd'hui sont pour la plupart allemandes ou américaines. Y compris en France. Pour relancer la recherche graphique au service de la typographie, le gouvernement a annoncé récemment une série de mesures concernant l'enseignement, l'industrie, et l'éducation au sens large d'une sensibilité à ces disciplines. L'année 1985 s'annonce bien pour les amateurs de belles lettres. **(Page III.)**

ROCKERS EN URSS

Il n'y a plus de rideau de fer en Union soviétique pour le rock. Des centaines de groupes, depuis 1980, sont apparus dans tout le pays, et multiplient concerts et festivals. Sans que les autorités puissent s'y opposer, un véritable secteur privé d'édition et de diffusion de musique pour les jeunes s'est organisé jusque sous les murs du Kremlin. (Page VIII.)

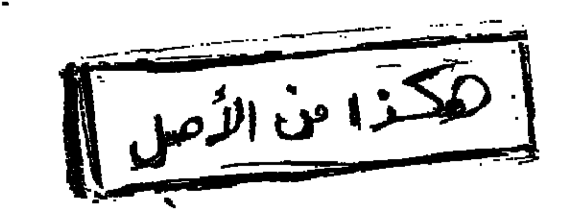
JEAN POPEREN ÉCRIVAIN-BRETTEUR

A un an d'échéances capitales, le secrétaire national du Parti socialiste chargé des élections publie un ouvrage intitulé « le Nouveau Contrat socialiste ». Rien n'échappe à sa plume durcie dans le combat politique. Ni les hommes de droite, « traîtres » et « revanchards », ni la « deuxième gauche », qui prêche le réalisme au détriment des valeurs de la gauche. Une façon de réchauffer l'ardeur de ses militants. (Page XI.)

SOUS-MARINS DE GRANDS FONDS (Page VI.)



Supplément au n° 12 435. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 20-Lundi 21 janvier 1985.



Kiosque

C'était l'hiver

L'HIVER 84-85, vous vous souvenez ? La France, frileuse par tempérament, était vraiment transie. Gauche ou droite, rien ne tenait plus des clivages anciens. Il n'y avait plus que deux tendances dans le pays : chaud ou froid. C'était le consensus dans l'engelure, l'unanimité dans l'enfouissement sous le manteau neigeux, le programme commun du gel. La lutte des classes était rayée de la conscience collective. Seule comptait alors la lutte des masses : masses d'air polaire contre masses d'air tropical.

Des images nous reviennent en mémoire, terribles, inoubliables. Dans l'Oise, des dizaines de vieillards mouraient la nuit dans un hospice en feu tandis que l'eau gelait dans les lances des pompiers. A Troyes (en Champagne), un vieux quartier partait en fumée par moins 24 degrés. Le lendemain, il ne restait que des ruines décorées d'énormes stalactites de glace, comme autant de balcons festonnés. On faisait du ski en Normandie. La mer gelait dans le Sud-Ouest. Le RER subissait des retards. Les routiers qui, l'année d'avant, avaient volontairement barré les routes, les barraient cette fois sans l'avoir voulu, contemplant, impuissants, leurs moteurs devenus silencieux.

Il y avait Nice sous sa chape de blanc. Le mimosa fleuri à peine visible sous son fardeau de neige. A Paris, le métro s'était fait accueillant aux miséreux, à ces milliers de sans-abri dont la France douillette découvrait à la fois le nombre et la misère que trois mots, trois besoins, résumaient : manger, dormir, se chauffer.

Cet hiver-là, aussi, la nature fut plus que cruelle : meurtrière. Après deux semaines de froidure, on faisait le bilan : cent quarante morts de froid dans l'Hexagone. Comme au Moyen Age ! L'un était mort chez lui parce qu'il ne pouvait pas se chauffer. L'autre était mort dans un fossé après une glissade nocturne. Là, une famille périssait asphyxiée pour s'être trop calfeutrée. Partout des solitaires, des marginaux, des faibles parmi les faibles tombaient, en première ligne, sur le front du froid.

C'était cela, l'hiver 1985 avant le redoux. *Paris-Match* avait pour lui des mots très dures, comme ce titre : *« Partout en France, le froid tue, détruit, saccage. » VSD* s'interrogeait : *« Qu'est-ce qui fait mourir de froid ? » Le Figaro Magazine* choisissait traiter un sujet animal : *« Froid : seuls les chiens de traîneau sont à la fête. »*

Mais le froid, comme l'histoire, n'a-t-il pas un sens ? L'hiver 84-85, c'est un peu du passé. Maintenant que l'encre ne gèle plus dans les stylos-feutres (pour combien de temps ?), on peut sans doute, à tête reposée et réchauffée, faire un bilan, en tirer une leçon, un enseignement.

D'abord, ce fut l'occasion de touchantes retrouvailles qui ont, réjoui le cœur de Jean Cau. Il l'écrit dans *Paris Match* à propos de l'aide apportée par l'armée aux chiffonniers d'Emmaüs : *« Hernu donnant la main à l'abbé Pierre. Le ministre socialiste et franc-maçon des armées volant au secours de la soutane d'un vieux prêtre. Adieu socialisme, c'est saint Martin déguisé en Hernu qui, au nom de Dieu, partage son manteau d'officier romain avec le pauvre. Et la « solidarité » laïque devenue la très humble et très éternelle charité chrétienne, à cause de ce que ne prévoyaient ni les statistiques, ni les bureaux, ni les papiers : le froid. »*

Mais, au fond, maintenant que c'est fini, on peut bien admettre que ce n'était pas si terrible. Frisquet, bien sûr. Tragique, pas pour tout le monde. Il y en a qui ont fait leur beurre sous la neige. Et puis ce froid n'a eu qu'un temps (touchons du bois...).

Si nous en avons souffert, c'est peut-être que nous sommes tout simplement des mauviettes. Dans *le Nouvel Observateur*, le professeur Jacques Labeyrie, physicien au Commissariat à l'énergie atomique, relativise nos petites misères et nous conseille de nous endurcir car *« nous allons bientôt entrer dans une nouvelle période glaciaire »*. Ce que nous venons de vivre ? Pas de quoi fouetter un météorologiste : *« On ne peut même pas dire que les températures, dans l'ensemble, aient été anormalement basses pour la saison. C'est plutôt l'absence de pareilles vagues de froid, plusieurs hivers de suite, qui avait quelque chose d'anormal. »*

Il peut donc y avoir pire. Il devrait y avoir pire. M. Labeyrie suggère que nous nous y préparions comme ces astronomes qu'il a vus travailler en hiver, la nuit, par moins 3 degrés en Haute-Provence : *« Ils avaient la goutte au nez et quand elle tombait sur leur anorak elle gelait. Cela ne les empêchait pas de procéder, avec leurs mains nues, à des montages électroniques délicats. Mais ils étaient entraînés. Tandis que la plupart des citadins, de nos jours, vivent comme des fleurs de serre. Si on a le malheur de les exposer à l'air libre, elles meurent. Elles n'ont pas l'habitude. »*

Se faire traiter de plante de serre par un physicien n'est jamais agréable. Mais reconnaissons qu'il n'a pas tort. A peine un flocon de neige a-t-il effleuré le bout de nos oreilles que nous crions au scandale. Non, l'hiver n'est pas un scandale, il est une saison. Dans *Révolution*, hebdomadaire du PCF, Pablo de la Higuera le dit très joliment : *« Viendra le temps du redoux (...) On s'apercevra alors que la neige aura été bonne car, comme l'expliquent les paysans de ma Castille natale — où il gèle tous les hivers sans en faire tant d'histoire, — elle rend la terre douce et tendre, propice à la fécondation. »*

Et puis, que diable, l'a-t-on assez dit, ce n'est pas le premier hiver qu'ait eu à subir la douce France ! Dans *le Pèlerin* Emmanuel Le Roy Ladurie le redit : *« Notre hiver 1984-85 n'est qu'un épisode dans un cycle normal et naturel. Au regard de l'Histoire, ce n'est pas du tout un événement extraordinaire. »* Tout le problème, cher professeur, c'est de savoir *si*, quand il gèle à la petite aube, en rasant sa moustache craquante et ses joues gercées, le Français de 1985 situe ses petits soucis dans une perspective historique ou s'il n'a d'abord en tête l'épaisseur du paletot tricoté par madame ?

Reste que nous exagérons et que le froid nous a fait tous devenir, si l'on peut dire, méridionaux, excessifs. *L'Evénement du jeudi* a pris le parti de dénoncer au second degré un travers national : la recherche des responsabilités et ce thème qui traverse les Républiques : que fait le gouvernement ? Quoi qu'il se passe dans l'Hexagone, le pouvoir est en cause. Et *l'Evénement* peut titrer sa démonstration : *« Le froid qui tue. Mitterrand complice. »* On a bien accusé, dit ce journal, le Parti socialiste d'être *« directement responsable de l'assassinat en chaîne de plusieurs petites vieilles du 18e arrondissement de Paris »*. Alors pourquoi la gauche ne serait-elle pas la cause de l'hiver ? Bon sang mais c'est bien sûr ! Mais attention : si le printemps revient il faudra admettre — aussi — que c'est aux socialistes qu'on le devra.

De l'air polaire dans les petites cellules grises : c'était aussi cela l'hiver 1984-1985.

BRUNO FRAPPAT.

Humboldt l'anarchiste

Vous avez fait paraître dans *le Monde Aujourd'hui* daté 30-31 décembre un article de M. Maurice Olender à propos de Wilhelm Humboldt. Cet article va permettre de mieux faire connaître sa pensée, relativement ignorée, ainsi que son apport dans le domaine linguistique. Tant mieux.

Mais pourquoi, en mentionnant ses prises de position antiracistes et anticolonialistes, parler de son *humanisme libéral ?* La simple lecture de ses *Essais sur les limites de l'action de l'Etat* (qui attendent toujours d'être rééditées...) fait apparaître non pas un libéral, mais l'un des premiers et des plus vigoureux défenseurs des valeurs libertaires.

Libertaire ou anarchiste, au sens où cette doctrine se définit comme un communisme libertaire, à l'opposé donc du terme américanisé « libertarien » — très en vogue actuellement dans les milieux se définissant comme *« libéral-libertaire »* — qui n'est qu'un nouvel oripeau de la libre entreprise, « pure » car « anti-étatique » : le renard libre dans le poulailler libre.

Parler de Humboldt sans qualifier correctement sa pensée, qui permet justement de comprendre son action, c'est refuser de rappeler que le géographe Elisée Reclus était aussi un anarchiste, que le peintre Pissarro était aussi un anarchiste, que le linguiste Chomsky est aussi un anarchiste... L'anarchie fait peur ; mais l'anarchie, ce n'est pas le chaos : c'est l'ordre moins le pouvoir.

JEAN-JACQUES GANDINI
(Montpellier.)

L'architecture sinistrée

Je tiens à vous dire combien j'ai apprécié la lettre de Ionel Schein dans *le Monde Aujourd'hui* daté 13-14 janvier 1985, intitulé « 20 000 architectes en herbe ». Doit-il être considéré comme ouvrant le débat annoncé par Frédéric Edelmann dans le même numéro ? Je vous félicite dans tous les cas d'avoir compris l'importance du drame qui pèse sur l'architecture en France depuis plus de quinze ans. Il appelle une violente réaction de la part de ceux qui sont restés sensibles à l'art des constructions depuis la plus haute Antiquité jusqu'à nos jours.

Il paraît absolument nécessaire que l'architecture retrouve en France la place qui est la sienne dans les nations occidentales qui nous entourent.

PIERRE FORESTIER,
architecte urbaniste
(Paris).

Plum ! Plum ! (suite)

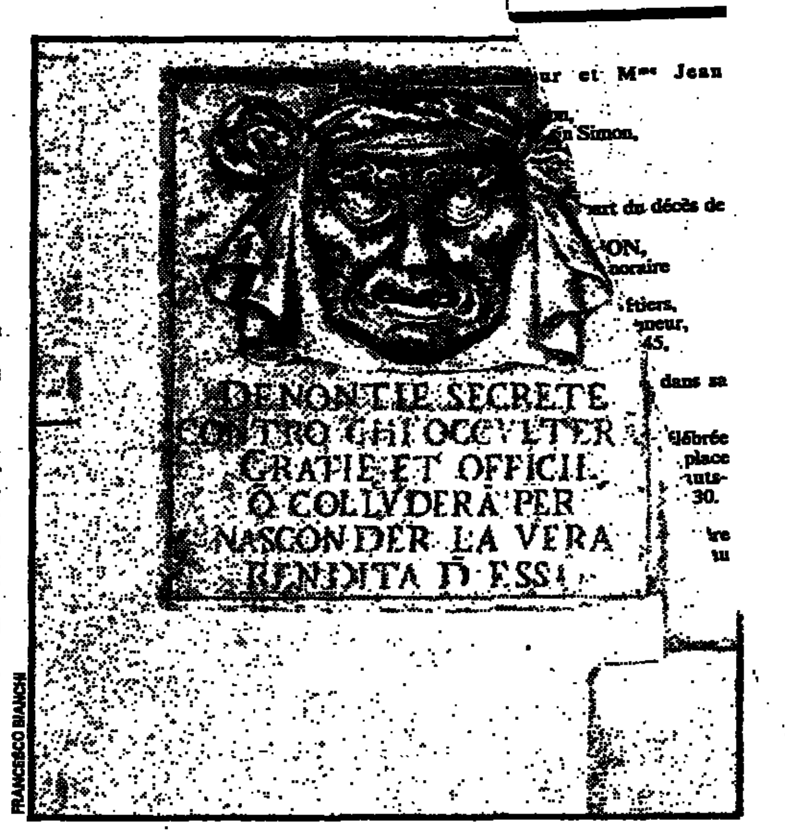
Je viens de lire les quelques lignes de Pierrette Bonnenfant parues dans « Le courrier des lecteurs » du *Monde Aujourd'hui* daté 13-14 janvier 1985 sous le titre « Plum ! Plum ! ».

Le « Hélas pudding » auquel elles se rapportent m'avait bien amusé et je m'étais fait un malin plaisir d'en parler à mes enfants à qui, chaque année, j'inflige l'« épreuve » du pudding, ce dont ils sont ravis du reste.

J'estime qu'il ne faut pas condamner ce que l'on ne connaît pas. Une restriction cependant : la recette de ma grand-mère paternelle, qui était anglaise, comportait du beurre et non de la graisse de rognons de bœuf que nous n'avons utilisée que pendant les années de guerre.

Qu'il y ait encore pour moi de nombreuses années accompagnées de pudding !

MAUD VERDIER.
(Champigny-sur-Marne.)



FRANCESCO BIANCHI

Boîte destinée aux lettres de dénonciation dans la cour du palais des Doges à Venise.

Le bon usage des antibiotiques

Vous avez publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 6-7 janvier 1985 un fort intéressant dossier sur les antibiotiques. Vous y écrivez, page 5, que *« l'Europe de l'Ouest a, en théorie du moins, interdit l'utilisation des antibiotiques à des fins d'élevage (...) »*. N'est-ce pas, même avec la restriction « en théorie du moins », donner une image trop optimiste de la réalité ?

Car les faits sont les suivants. L'usage dans l'alimentation des animaux de nombreux antibiotiques reste parfaitement légal. L'arrêté français du 20 mars 1981, toujours en vigueur à quelques modifications près, en donne une liste. Il est vrai qu'il ne s'agit pas, en général, d'antibiotiques largement utilisés en médecine humaine.

L'usage thérapeutique des antibiotiques en médecine vétérinaire reste autorisé, et là il s'agit souvent d'antibiotiques également utilisés en médecine humaine. Un cas particulièrement préoccupant est celui du chloramphénicol, dont depuis des années l'Organisation mondiale de la santé souhaite l'interdiction en élevage. Or, au cours du symposium sur la sécurité du consommateur face à l'alimentation (Paris, 21-22 mai 1981), le professeur Milhaud rappelait qu'il était *« largement utilisé en médecine vétérinaire »*, plaidant d'ailleurs pour un maintien contrôlé de son emploi en raison des grands services qu'il rend à l'élevage. Plusieurs parlementaires ont interpellé la Commission des Communautés européennes sur l'interdiction du chloramphénicol : la réponse donnée (« JO CEE » du 16 avril 1984) à une question posée le 19 décembre 1983 signalait certaines interdictions et laissait espérer de nouvelles mesures, mais montrait qu'il y avait encore des emplois autorisés.

ALAIN GAUSSEL,
Laboratoire coopératif pour l'information, la protection et la représentation des consommateurs
(Saint-Prix).

Publi-Regards

NRJ et ses calicots

La manifestation était organisée par un publicitaire.

LA publicité politique est, petit à petit, entrée dans les mœurs du temps. Giscard devant un planisphère ou Mitterrand sur fond de France rurale bleu-blanc-rouge, on connaît. Plus près de nous, il n'est pas jusqu'au candidat à l'élection cantonale qui n'en passe par les conseils d'une agence spécialisée.

Fait plus surprenant et apparemment sans précédent en France : l'achat d'un encart d'autopublicité par l'agence de Bonneville Orlandini, paru en quatrième page de couverture du mensuel *Création*. Que nous montre-t-on ? Une grande photo de la manifestation organisée principalement par NRJ le 8 décembre dernier à Paris contre une menace précise de suspension d'émission. Que nous dit-on ? Sous le titre « De Bonneville Orlandini descend dans la rue », un texte court affirme : *« Ils étaient 200 000 à 300 000 fans à la grande party de NRJ. Sous les banderoles de Bonneville Orlandini (...). »*

Cette lecture incite donc à penser que ce ne sont pas de simples auditeurs qui sont venus, de l'Hôtel de Ville à la République, défendre leur station préférée, mais les « agents » de publicitaires en charge de la promotion d'un média nouveau qui s'est très tôt affirmé leader de la FM parisienne puis de la FM française, par la mise en place de filiales en province solidement organisées.

Car c'est bien l'agence de Bonneville qui a entièrement monté cette manifestation, dont le succès a surpris, au-delà des pouvoirs publics, les instigateurs eux-mêmes. Une première dans le monde de la publicité. *« Samedi 1er décembre est paru au Journal officiel le décret annonçant les sanctions contre six stations FM parisiennes »*, raconte Pierre de Bonneville, patron de l'agence qui porte son nom. *« Le lundi, NRJ nous avertit qu'elle a décidé d'organiser un rassemblement à l'Hôtel de Ville le samedi suivant pour protester contre une suspension de trente jours. Tout de suite, nous leur donnons deux idées : ne pas politiser ce rassemblement, car la station est elle-même complètement apolitique, et tout débordement serait catastrophique pour son image. Un seul mot d'ordre donc : « NRJ continuera de chanter ». Pour le concrétiser, c'était notre deuxième idée, nous avons invité les auditeurs à amener leurs postes de radio afin qu'ils puissent chanter et danser lors du rassemblement. Cela résolvait du même coup l'éternel problème de la sonorisation des manifs. »*

Après cette première phase d'« alerte », Pierre de Bonneville met sur le gril un directeur artistique, un concepteur-rédacteur, un chef de pub et un commercial, le team habituel de toute bonne campagne de publicité, et leur demande de « concevoir » la manifestation. On décide ainsi de la confection d'un tract que les auditeurs devront venir chercher à la station pour les distribuer. Puis on cherche à annoncer le rassemblement dans la presse. Tout de suite, le quotidien du groupe Hersant *France-Soir* répond aux sollicitations de l'agence et offre une page entière. Sur les tracts comme dans cette page, on retrouve le hamburger, signe de reconnaissance des annonces de la station, et un slogan : *« NRJ ne se laissera pas bouffer. »*

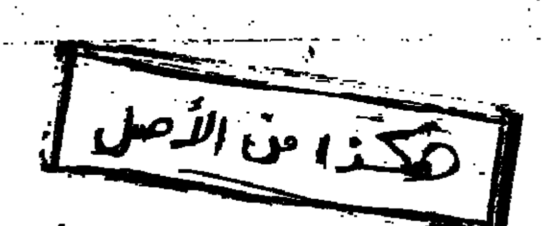
Le jeudi, l'agence fait confectionner une série de banderoles, lettres noires sur fond jaune, qui reprennent les « jingles » de la station, les slogans publicitaires créés chez de Bonneville et des accroches plus actuelles : *« NRJ continue de chanter », « Nous ne voulons pas devenir des stars du muet », « Tous pour la musique », « La victoire en chantant ».* Les manifestants, le samedi, chanteront d'autre part le « claim » NRJ, *« la plus belle radio »*, diffusé sur l'antenne, inventé en 1983 par de Bonneville.

« La communication, si elle est un acte professionnel volontaire, peut faire des merveilles, explique Pierre de Bonneville. *Mais une agence n'est rien sans son client. Or les menaces qui pesaient sur NRJ nous ont permis de réaliser un travail fort, centré sur la personnalité de notre client. Nous avons choisi des slogans émotifs... Personne ne peut empêcher NRJ d'émettre, ce serait couper le cou d'un oiseau. Enfin, l'attitude des pouvoirs publics n'était pas acceptable. Elle était maladroite, injuste, tardive, voire pernicieuse. On a dit que la puissance de nos émissions était dangereuse pour la circulation aérienne. C'était entièrement faux. Renseignement, pris, c'est une radio amateur qui, en décembre 1983, a émis sur la fréquence de NRJ près de Roissy et brouillé une soirée les messages de la tour de contrôle. Tout cela était donc très hypocrite, très sournois. »*

« Certes, nous devons au gouvernement socialiste notre droit d'exister, renchérit Jean-Paul Baudecroux, président de NRJ. *Mais il n'avait pas compris, avant notre initiative, l'importance des radios locales privées. La FM donne du plaisir aux jeunes, une qualité de vie énorme dont on les avait privés trop longtemps. Les pouvoirs publics ont essayé de nous marginaliser et ont mal traité le dossier de la FM. Nous sommes l'avenir, les stations périphériques ne cesseront de perdre de leur audience. C'est pour toutes ces raisons que tant de jeunes sont venus nous soutenir. Nous ne défendons qu'un seul parti : la musique. »*

Il reste cependant, et c'est un avertissement pour beaucoup, que la complicité d'un média fort et nouveau et d'une agence de publicité peut, en quelques jours à peine, permettre de trouver les soutiens nécessaires à une mobilisation que nul ne pouvait soupçonner jusque-là et inquiéter le pouvoir. Encore ne s'agissait-il là que d'une cause toute simple.

OLIVIER SCHMITT.





Typographie et graphisme

La France avec du caractère

Un gouvernement de gauche pouvait-il ne pas entendre les doléances des amoureux de la belle lettre ?

« LES *mots sont les singes des idées...* » Non, pardon ! « *Les mots sont les signes des idées.* » Cette inversion de caractères qu'Eugène Boutmy, dans son *Argot des typographes*, réédité par Les Insolites, tient pour « *la reine des coquilles* », illustre de façon plaisante les liaisons dangereuses que l'esprit et la lettre nouent par l'intermédiaire du typographe.

Mais s'il convient de choisir sans se tromper les signes pour que leur union imprimée ait un sens, l'instrument de l'écriture mécanique, et désormais photographique, est lui-même chargé de signification. Les caractères ont une silhouette, une histoire, une famille. Ils sont gras ou maigres, romains (droits) ou italiques (penchés). Ils ont un œil, une tête et un pied (quand ils sont en plomb), un ou plusieurs jambages et, de toute façon, un corps qui distingue leur taille dans un même type.

Ils ont un nom. Les plus prestigieux portent celui de leur inventeur *(garamond, baskerville, bodoni)* ou de leur commanditaire *(times, peignot)*. Les plus récents sont affublés d'appellations fantaisistes *(souvenir, tiffany, sorbonne)* ou révélatrices d'une ambition hégémonique *(univers)*, d'ailleurs en passe d'être atteinte.

La plupart des caractères ont du caractère : svelte, trapu, fort, élégant, franc, délicat, efféminé, sophistiqué... Pourtant, on pourrait craindre, à la faveur des nouvelles techniques et du relâchement des mœurs esthétiques, qu'étant issus d'accouplements hasardeux ou de distorsions mal contrôlées, ils aient de moins en moins de personnalité. Et moins encore de nationalité.

Forte, pourtant, d'un glorieux passé graphique dont l'Imprimerie nationale est l'un des temples trop discrets, la France s'est *laissé complètement distancer*. La Lumitype a été inventée par deux ingénieurs français, Higonnet et Moyroud, mais le matériel que nous utilisons aujourd'hui est à 90% américain ou allemand. Le *garamond* dessiné pour François Ier, pieusement conservé sous vitrine à Paris, nous revient sous quarante-sept variantes dans le catalogue américain.

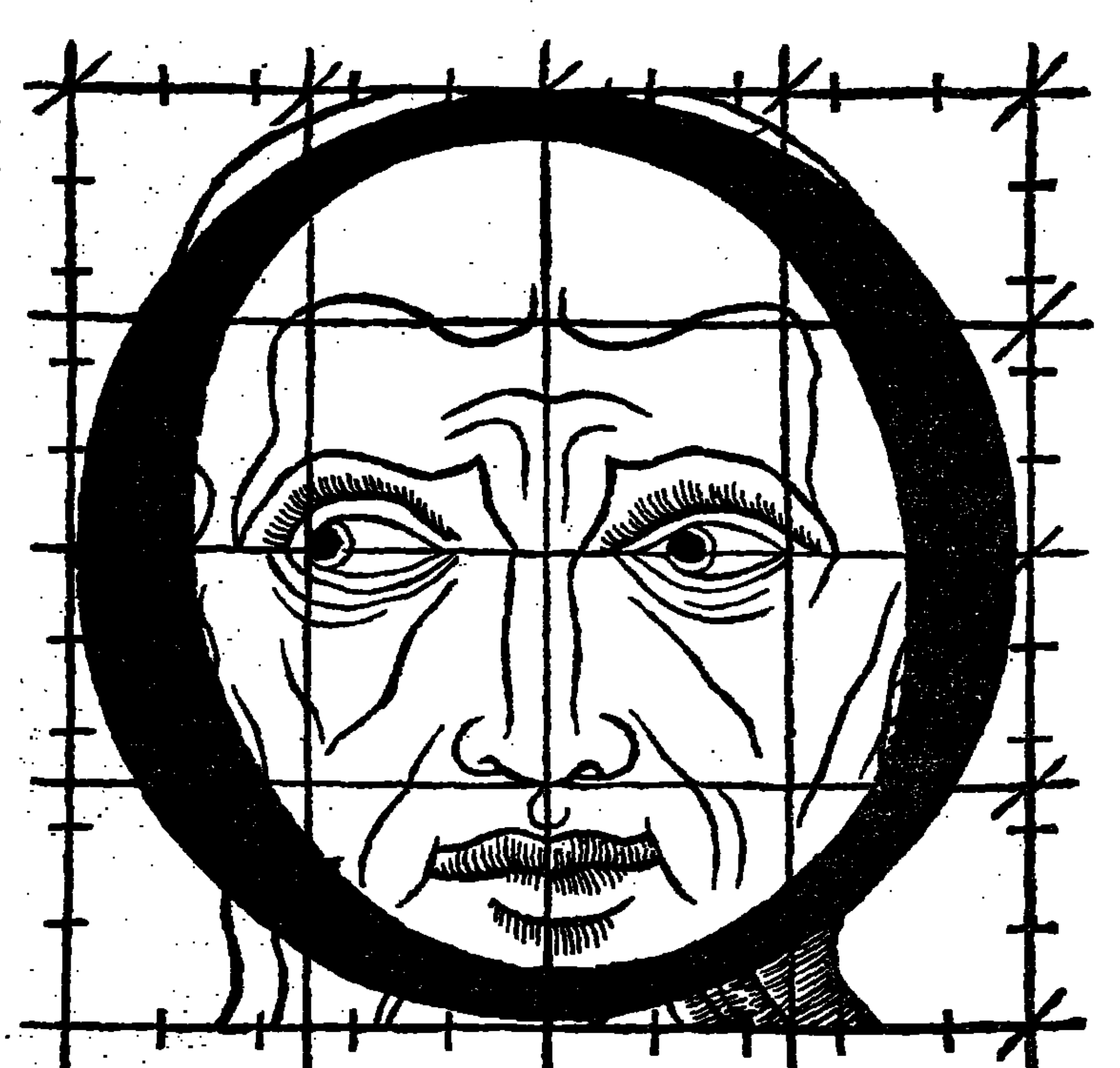
C'est dommage pour la balance commerciale. C'est navrant pour les graphistes français – notre pays en compte de fameux, – qui ne peuvent faire entrer leurs créations dans des machines « verrouillées » électroniquement et sont contraints de travailler pour le compte d'entreprises étrangères.

Un gouvernement de gauche qui se flatte de relever le gant tricolore dans la compétition culturelle *ne pouvait manquer* d'entendre les soupirs argumentés des amoureux de la belle lettre, graphistes et calligraphistes, graveurs ou écrivains-typographes...

En annonçant, à la fin de 1984, un « *plan de relance graphisme et typographie* », le ministre de la culture a donc énoncé quatorze actions concernant l'enseignement, l'industrie, la commande publique, résultat des réflexions d'un groupe de travail qui avait associé pendant deux ans des spécialistes et des fonctionnaires de plusieurs ministères.

Le souci de préserver ou de développer une culture technique nationale, serait-il mieux partagé à gauche ? Jérôme Peignot, qui rapproche ci-dessous le travail des constructivistes *russes et l'état d'esprit* « *socialiste* » de quelques écrivains-typographes français des siècles passés, le pense. « *La France n'a pas d'avenir graphique* », estimait M. Jean-Philippe Lecat, rappelle-t-il volontiers, et le précédent gouvernement laissait supprimer des emplois par milliers dans l'imprimerie, fermer des entreprises prestigieuses, acceptant ainsi *que* l'étranger traitât la moitié des livres de classe.

Issu d'un famille de prestigieux fondeurs dont le caractère dessiné par Cassandre, dans les années 30, porte le nom, Jérôme Peignot se définit comme « *un écrivain qui ne sépare pas le signifiant du signifié* ». Militant de la cause typographique, il a été, avec Ladislas Mandel, avec les compagnons de Lure, et d'autres fantiques défenseurs d'une tradition nationale, à l'origine des travaux interministériels de « relance » du graphisme dans la typographie. Le dossier est solide, et il y fort à faire. Sans parler de l'illisibilité de certains vidéotextes, où les lettres uniformément mâchées, géométriquement divisées, scintillent pour la plus grande confusion du « lecteur ».



« *Les lettres sont naturellement bien proportionnées, à la semblance du corps humain.* » Geofroy Tory dans Champfleury (1524) *in Célébration de la lettre*, de Raymond Gid (Rencontres de Lure, 1978).

Le développement rapide des nouvelles techniques de *composition, l'abandon du* plomb au profit de l'image photographique, n'ont pas été accompagnés de la recherche approfondie de graphismes appropriés.

Les machines tournent de plus en plus vite (le laser arrive) et reproduisent plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de caractères par seconde. On attend la *quatrième* génération des photocomposeuses, mais on s'est généralement contenté d'y engranger, plus ou moins déformés, les signes utilisés au temps du plomb, et spécialement gravés pour lui. En aidant à l'industrialisation d'une photocomposeuse française, les pouvoirs publics voudraient aussi améliorer le « contenu ». Où est le temps où un grand journal demandait à Stanley Morison de créer un caractère qui allait porter son nom, le *times ?*

Le « progrès » entraîne des simplifications regrettables : alors que les caractères de plomb étaient redessinés pour les grands « corps », ils sont aujourd'hui directement agrandis par la photographie, ou bien inclinés pour passer en italique sans que le rapport du plein et du vide soit adapté à leur nouvelle allure. Ainsi, la plupart des polices de caractères sont aujourd'hui disponibles en photocomposition, mais seuls certains, dans quelques dimensions, supportent bien, selon les spécialistes, ce transfert.

Un caractère domine, l'univers : spécialement étudié par le Suisse Adrien Frutiger en 1954 pour la Lumitype, prototype français de la première photocomposeuse, conçu dès l'origine avec de nombreuses variantes, il s'est imposé – notamment à la « une » du *Monde Aujourd'hui* – par une nudité et une rigueur modernes. C'est un caractère sans empattement, sans pleins ni déliés, à la sobriété un peu lassante, et qui supporte, hélas ! d'être « étroitisé ». Les machines sont capables, aujourd'hui, de reproduire des tracés beaucoup plus complexes, mais on ne leur demande pas.

Dans ce domaine comme dans d'autres, l'industrie commande une véritable uniformisation culturelle. L'exemple de Letraset, qui répand à partir de Londres, depuis vingt ans, ses lettres prédessinées sur papier-calque, n'est que le signe le plus banal d'un désintérêt pour la création graphique, chez les professionnels du dessin, pressés par la productivité, et chez les particuliers, à qui l'on n'enseigne plus le goût de la calligraphie.

D'autres « signes », plus gais ? Outre la mise en place d'un atelier de création à l'Imprimerie nationale à la rentrée, l'année 1985 s'annonce faste pour l'art typographique. C'est l'école Estienne, la « Polytechnique » de cette discipline, qui expose jusqu'au 9 février au Musée de la poste, à Paris. C'est, pour l'automne, une grande exposition, « Typographismes », annoncée et préparée par Jean Vermeil au Centre Pompidou. Le moment où jamais de s'interroger sur le sort réservé aux mots et aux lettres dans la société des années 80, si peu de temps après que Marshall McLuhan l'eut vouée au règne de l'image et du son.

Qu'une jeune imprimerie autogérée cultive avec succès le divertissement typographique *peut sembler marginal...* Qu'une grande entreprise de composition, l'une des quatre premières en France, édite un véritable magazine à la gloire de la lettre, en faisant appel aux créateurs de la publicité, pour s'exprimer chaque fois autour d'une lettre (le A de notre couverture en est extrait) et qu'elle s'apprête à tirer le nº « D » à quatre mille cinq cents exemplaires, cela est plus significatif d'un goût moderne pour ces « images » aussi anciennes que l'écriture.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Pour une politique du signe

Avant l'expérience des constructivistes russes, socialisme et typographie étaient déjà, en France, des compagnons de route.

TROIS auteurs de haute volée ont été, entre 1750 et 1850, des ouvriers typographes que l'exercice de leur métier a peu à peu transformés en écrivains engagés. A la façon de ces « *constructeurs de livres* » (selon la formule d'El Lissitzky), de tracts ou d'œuvres typographiques que sont les constructivistes russes. Ces écrivains sont Restif de La Bretonne, Pierre Leroux et Michelet.

Sous l'Ancien Régime, les ouvriers typographes portaient l'épée et, dans l'imagerie populaire, parce qu'ils savaient lire et écrire, ils passaient pour l'élite du *monde* ouvrier. Pour intellectuel qu'il fût, leur labeur n'en était pas moins harassant. Ce travail avait cependant l'avantage de faire d'eux des hommes *d'autant plus* aguerris pour le combat politique que leur souffrance, autant que leur intime connaissance de la langue – jusque dans les arrière-plans de sa construction, – les armait d'une puissance redoutable. Evoquant son travail épuisant de typographe à l'Imprimerie royale, Restif de La Bretonne écrit : « *L'ouvrier supporte jour et nuit les plus durs travaux dont il sait que rien ne peut l'affranchir que la mort, dans l'espoir d'aller le dimanche à la guinguette boire du vin détestable et manger un ragoût de cheval équarissé avec le grossier et peu ragoûtant objet de son amour.* »

Marc Chadourne précise dans son livre (1) que « *ces criantes injustices, il fallait être, pour les constater en attendant de les dénoncer et vouloir réformer, le compagnon Nicolas Restif payé cinquante sous par jour à l'Imprimerie royale, une geôle où tous les ouvriers étaient enfermés comme des animaux pour être lâchés aux heures des repas* ».

Des ouvriers plus exploités encore que d'autres mais aussi des travailleurs amoureux de la belle ouvrage. Comme *si*, investis du pouvoir quasi magique de capter l'impalpable, en bonne logique, un typographe ne pouvait être qu'un artiste.

Si c'est tout naturellement que, d'ouvrier typographe qu'il était, Restif est devenu un écrivain, c'est entraîné par le même mouvement qu'écrivant il en est venu à élaborer une typographie à sa mesure. Dans *les Illuminés*, Gérard de Nerval nous décrit Restif composant lui-même *Monsieur Nicolas* : « *Il avait pour système d'employer dans le même volume des caractères de diverses grosseurs, qu'il variait selon l'importance présumée de telle ou telle période. Le cicéro était pour la passion, pour les endroits à grand effet, la gaillarde pour le simple récit ou les observations morales, le petit-roman concentrait en peu d'espace mille détails fastidieux mais nécessaires. Souvent, pour marquer les longues et les brèves, il employait dans le milieu des mots soit des majuscules, soit des lettres d'un corps inférieur.* » Quand on sait d'où Restif vient, elle est belle cette volonté que l'écrivain manifeste de, typographiquement parlant, serrer la vie et, partant, la souffrance de toujours plus près. Lisant les livres qu'il a lui-même composés à partir des principes typographiques qu'il a définis, il semble que l'on perçoive le frémissement d'existences d'êtres d'autant plus libertins qu'ils étaient déchirés.

Quant à l'homme engagé, c'est à un historien soviétique commentant l'œuvre de Restif que revient le mérite d'avoir, le premier, souligné l'originalité de son idéologie. « *Chez lui,* dit-il, *le socialisme ne demeure pas dans le domaine abstrait, mais il veut le voir mis en pratique et fait de la propagande pour ses idées... Il ne considère pas le socialisme comme froid, irréductible et stationnaire, mais comme un mouvement qui se développe actuellement.* » Restif, un constructiviste avant la lettre ? De toute façon, que Restif ait été un penseur révolutionnaire est incontestable. Il en a témoigné, ne serait-ce qu'avec *le Paysan perverti*, ouvrage grâce auquel Pierre Leroux voyait en lui non seulement l'inventeur du phalanstère dont Fourier se prétendait l'initiateur, mais aussi « *un précurseur de nos socialistes* ».

Après Restif de la Bretonne, Pierre Leroux, justement. Curieux tout de même que cet inventeur du mot *socialisme* ait été, lui aussi, typographe. A croire que ce métier va, comme fatalement, de pair avec l'engagement révolutionnaire. Ce n'est pas ici le lieu de rendre à ce très grand esprit, que Karl Marx appelait « *le génial Leroux* », Michelet « *l'illustre ouvrier* », et à qui George Sand a rendu un hommage marqué, à ce compagnon de Victor Hugo en exil à Guernesey, la place qui est la sienne, au tout premier rang parmi ceux qui ont forgé le socialisme. Il importe surtout d'insister sur sa contribution au soulagement de l'oppression qui pèse sur les *travailleurs, dont, parce qu'il* fut l'un des leurs, Leroux connaît parfaitement la condition. Sa vie d'« ouvrier compositeur » devait le conduire à l'*invention* du pianotype, une machine qui, si Leroux était parvenu à en peaufiner le prototype, aurait été l'ancêtre de la monotype. Grâce à cet appareil, Leroux, à l'encontre de ceux qui s'opposaient, y compris par la *force*, à la *modernisation* de la typographie, n'aspirait qu'à délivrer les ouvriers d'un labeur sous le poids duquel leur vie était littéralement broyée. *Cette exploitation* devait par la suite inciter Leroux à une réflexion sur la condition ouvrière de son temps et, par-delà, à faire de « *l'ouvrier à l'imprimerie composant les livres des autres* » un authentique écrivain.

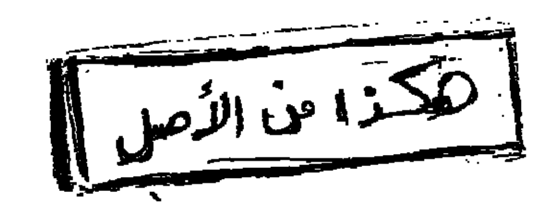
Parmi les précurseurs des constructivistes qui ont manifesté la volonté de confondre en une seule et même action leurs métiers de typographe, d'idéologue et de révolutionnaire, il faut encore citer Michelet, qui appartenait à une famille d'imprimeurs et qui, lui aussi, exerça ce métier.

Dans une lettre à Edgar Quinet, à qui il envoie *le Peuple*, il écrit : « *Ce livre, je l'ai fait de moi-même, de ma vie, et de mon cœur. (...)*

JÉROME PEIGNOT.

(Lire la suite page IV.)

(1) *Bulletin de L'académie des Sciences d'URSS* ainsi que dans *la Pensée*, mars-avril 1958. Réf. Marc Chadourne.



Typographie et graphisme

Politique du signe

L'exemple constructiviste.

(Suite de la page III.)

Le vrai nom de l'homme moderne, celui de travailleur, je le mérite en plus d'un sens. Avant de faire des livres, j'en ai composé matériellement ; j'ai assemblé des lettres avant d'assembler des idées, je n'ignore pas les mélancolies de l'atelier, l'ennui des longues heures... Ce que j'ai de meilleur, sans nul doute, je le dois à ces épreuves ; le peu que vaut l'homme et l'historien, il faut le leur rapporter. J'en ai gardé surtout un sentiment profond du peuple, la pleine connaissance du trésor qui est en lui : la vertu du sacrifice, le tendre ressouvenir des âmes d'or que j'ai connues dans les plus humbles conditions. »

Le parcours de ces typographes-écrivains éclaire le travail de Mme Claude Leclanche. C'est parce qu'elle fait des constructivistes russes, qu'ils soient des auteurs de typographie ou de photomontage, de véritables « écrivains » que leur démarche à chacun s'explique à merveille et que se trouve dénoncée la beauté de leurs œuvres. Ces hommes et ces femmes animés d'un esprit révolutionnaire veulent contribuer, avec les moyens de leur art, à modifier en profondeur la société dans laquelle ils vivent. Dans leur esprit, la transformation radicale des formes va de pair avec la modification du discours, lequel doit être revêtu d'un pouvoir non plus seulement de conviction mais d'entraînement.

En d'autres termes, le parti de Mme Leclanche se distingue de celui qu'adoptent généralement les critiques d'art, qui, dès qu'il est question de l'avant-garde historique, la revendiquent comme relevant de leur seule compétence. Un comportement aussi spécieux que celui des typographes professionnels, qui s'obstinent à ne voir dans la typographie que le produit d'un travail plastique. Comme s'il était possible de considérer quelque typographie que ce soit sans tenir compte du propos qu'elle véhicule.

« *La langue russe*, écrit Claude Leclanche, *confondant dans une vocable unique* — pisat — *les verbes « écrire » et « peindre », il est apparu naturel aux constructivistes de réunir dans une même étude, lettres (mécaniques) et images (automatiques).* » En d'autres termes, ce n'est pas par hasard si c'est un Russe, en l'occurrence Lissitsky, qui, le premier, s'est écrié que « le nouveau livre demande un nouvel écrivain ». Cette affirmation, si le révolutionnaire la profère, c'est parce qu'il y a été incité par la configuration même de sa langue.

Avec leurs œuvres, les constructivistes s'inscrivent dans le souhait que, dès 1913, formulaient Khlebnikov et Maïakovski, qui réclamaient pour le poète le droit « *d'attribuer un sens aux mots selon leur caractère graphique et phonique* » et la liberté d'utiliser à des fins poétiques même les lettres et les nombres isolés, les signes de l'alphabet étant considérés comme « *une composante de la pulsion poétique* ». Est-ce à dire que, bien que dans leur familiarité quotidienne, comme nous, les Russes créditent leurs caractères cyrilliques d'une plastique envoûtante ? Toujours est-il que les constructivistes trouveront en eux le courage de lancer un défi au goût bourgeois pour proposer « *une nouvelle typographie de masse orientée vers le changement des mentalités* », pour reprendre la formulation de l'auteur.

Cette fois, on le constate, cette fusion à laquelle les écrivains engagés du XIXe siècle n'avaient pas même osé songer et qui voient le typographe et le militant confondus en un seul et même homme se trouve accomplie. On n'avait pas, jusqu'ici, et ce livre nous le fait admirablement saisir, dénoncé l'importance de l'événement. Dans la mesure où ils font référence au monde des concepts, les mots ne sont-ils pas l'occasion d'une certaine déviation du message qu'ils transmettent ? A la faveur de la lecture des livres et des tracts constructivistes, ce ne sont plus seulement ces mots qui nous parlent, mais quelqu'un ; quelqu'un qui, par les nerfs et par le sang, nous entretient de ce qui le préoccupe et nous concerne au premier chef : notre vie et notre liberté.

Il y a plus encore. Ces textes sont l'occasion, pour le lecteur cherchant à saisir le sens qui y est enfermé, de comprendre que c'est à lui de le façonner. Dès lors, le processus ordinaire de l'échange aboli, il est remplacé par une mobilisation effective au profit de la cause révolutionnaire. Qu'il s'agisse d'œuvres d'art ou de textes littéraires, il n'est aucun discours qui puisse prétendre avoir atteint une telle efficacité.

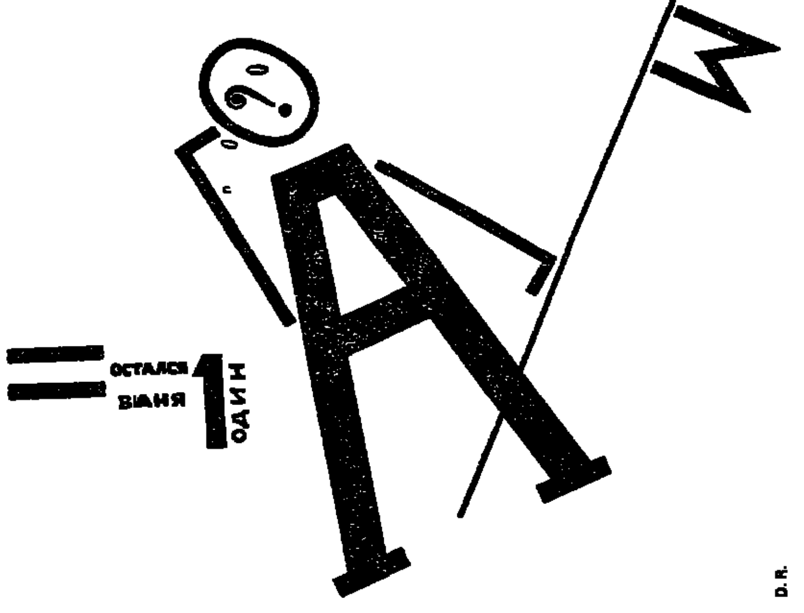
Evoquant la fin du constructivisme telle qu'elle ressort du pavillon de Cologne, à l'exposition internationale de la presse de 1928, dont Lissitzky et Senkine avaient la charge, Mme Leclanche écrit : « *Le visiteur écrasé par la monumentalité de l'ensemble, submergé de textes et d'images, bombardé de signaux lumineux, plongé dans un environnement photo — typo-électromécanique — qui échappait à son contrôle, n'était plus en mesure d'exercer la participation active et créatrice que réclamait l'idéologie constructiviste.* » Au vrai, le moment n'est guère éloigné où, après avoir pris appui sur eux, l'appareil d'Etat soviétique ne verra plus dans les produits du constructivisme que des émanations d'un art bourgeois décadent. Si les constructivistes ont contribué à l'établissement du socialisme, ils ne sont pour rien dans son travestissement marxiste-léniniste et son avatar stalinien. Comme le prouve non seulement l'hostilité mais l'acharnement dont le pouvoir soviétique fera preuve à leur égard.

Il est intéressant de comparer ce à quoi, au regard du mouvement constructiviste russe, a abouti l'esprit du Bauhaus. Il est difficile de nier que, de l'universal de Herbert Bayer à l'univers de Frutiger, les dessinateurs de lettres, tout comme les typographes et les metteurs en pages, n'ayant visé qu'à l'élaboration d'une typographie soi-disant plus lisibles et plus « rationnelle », nous avons assisté à un appauvrissement généralisé. Emboîtant ensuite le pas aux artistes du Bauhaus, les graphistes travaillant essentiellement au service de la publicité, la déperdition s'est encore accentuée. Aujourd'hui, compte tenu des impératifs propres à la photocomposition, impératifs auxquels, faute de moyens économiques suffisants, la majeure partie des pays, même occidentaux, n'a pas encore pu faire face, on en vient à compromettre l'alphabet dans son intégrité. Avec ce rapprochement, je voulais attirer l'attention sur le fait que le *seul moyen de redresser la situation où nous sommes est de faire appel au procédé dialectique qui caractérise le travail des constructivistes*. Tout en tenant compte des possibilités offertes par les nouvelles techniques d'impression qui venaient d'apparaître, ils ont mis sur pied une forme de raisonnement à laquelle on ne saurait opposer une argumentation qui vaille. Celle-ci est d'autant plus forte qu'elle a donné naissance à des œuvres dont la beauté ne saurait être remise en question. *Il n'est donc que de penser droit, d'une manière authentiquement révolutionnaire, et la typographie suivra.*

JÉROME PEIGNOT.

● ***Typographies et photomontages constructivistes en URSS*, par Claude Leclanche-Boulé, aux Editions Papyrus (1984), 173 pages, nombreuses illustrations noir et couleur.**

● **Jérôme Peignot est l'auteur de plusieurs romans et de nombreux ouvrages spécialisés : *De l'écriture à la typographie* (collection « Idées », Gallimard, 1967), *Du calligramme* (Chêne, 1978), *Du trait de plume aux contre-écritures* (J. Damase, 1983), notamment.**



Jeu de typographie constructiviste d'El Lissitzky (1928), extrait du très riche florilège des *Alphabets anthropomorphes* édité par Jacques Damase (1983).

D.R.

Ecriture digitale

Atelier du futur à l'Imprimerie nationale.

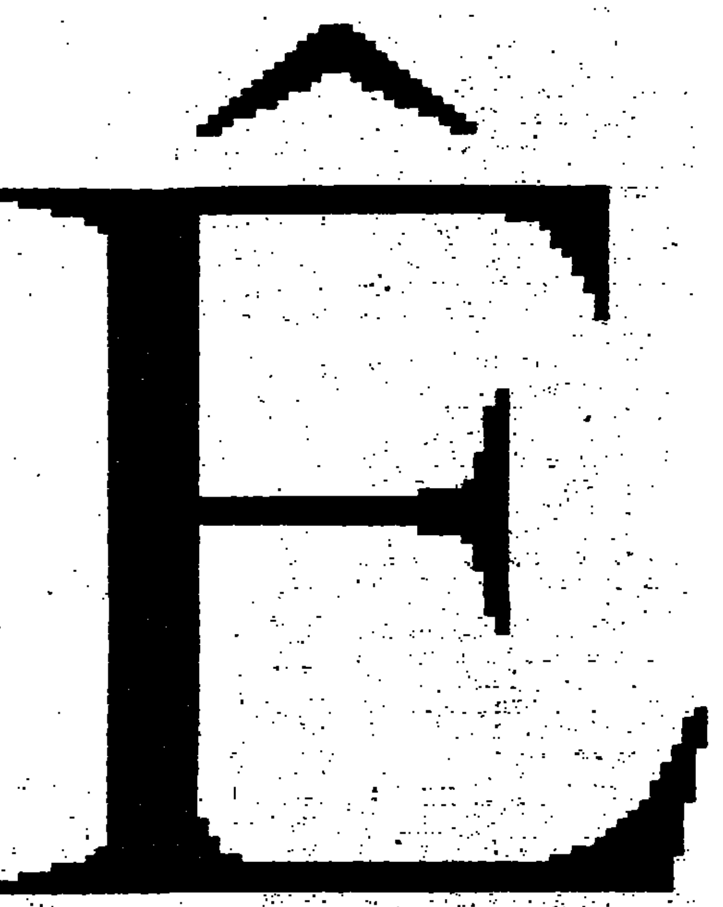
L'ON pourrait commencer ainsi, racontant, aux « trop petits pour avoir connu ça », comme si l'an 2000 était passé et que l'on était bien vieille, comment du temps des années 70 finissantes le journal où l'on travaillait était l'un des ultimes à fonctionner encore au plomb : l'imprimerie qui sentait l'encre et le chaud métal en fusion, le cliquetis des linotypes et les typos avec leurs tabliers de drap bleu, crayon derrière l'oreille, pince à la main, dans la promptitude habituelle (la presse), parcourant sur le marbre des articles entiers à l'envers, à la recherche d'un mastic ou d'une coquille repérés en dernière seconde.

Non. Il s'agit d'expliquer ici que le ministère de la culture, *via* le Centre national des arts plastiques (CNAP), a annoncé récemment l'ouverture — prévue en principe pour l'automne 1985 — d'un atelier national de création typographique : une nouveauté. Rattaché administrativement à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), ce laboratoire à vocation de « creuset », sinon de fer de lance, sera installé pour toutes sortes d'évidentes et excellentes raisons dans les murs de l'Imprimerie nationale, abrité dans un local de 56 mètres carrés, à l'intérieur du saint des saints, où l'on n'entre qu'en montrant patte blanche ou pièce d'identité. Il y a 41 700 mètres carrés de surface utile à l'IN, où travaillent près de deux mille personnes, sans compter les huit cent cinquante autres basées à Flers-en-Escrébieux, près de Douai. Encore des chiffres ? En voici un : l'institution qui a le privilège de l'impression à destination de toutes les administrations publiques consomme annuellement 70 000 tonnes de papier.

Quoi d'autre ? Non, l'IN n'imprime ni le *Journal officiel* ni les timbres-poste ni les billets de banque. Oui, elle a déménagé plusieurs fois depuis sa création en 1640, date à laquelle Richelieu décida de donner une imprimerie royale à la France (un siècle auparavant, François Ier avait créé la charge d'imprimeur du roi pour le grec et l'hébreu). L'IN, depuis 1910, est rattachée au ministère des finances, et installée rue de la Convention. On trouvera sur place dans une plaquette fort bien faite une foule de renseignements complémentaires sur l'histoire et les techniques de ce « *Conservatoire national des arts graphiques* », selon l'expression d'Ambroise Firmin-Didot.

Le didot ? C'est aussi le nom d'un caractère datant de 1811, parce que Napoléon voulait une typographie qui reflétât sa grandeur (Louis XIV avant lui n'avait-il pas eu « son » grandjean, ce « romain du roi » dont les « l » minuscules étaient tous barrés en leur milieu d'une petite barre exclusive ? On a même raconté que le général de Gaulle aurait rêvé un moment d'imposer ainsi « sa » marque pour les documents officiels.

Tout est là, du passé : on vous montre la rutilante presse à assignats d'Anisson, avec son fil relié à un compteur, pauvre Anisson guillotiné ; puis la Bibliothèque où sommeillent des trésors insignes. Il faut aller ensuite à la rencontre de MM. Camus, Paput et Portron, les trois derniers graveurs de poinçons typographiques au monde, nous dit-on (à moins qu'à Oxford il n'en subsiste un quatrième).



D.R.

Dessin d'un caractère destiné à une photocomposeuse à écran cathodique, décomposé en éléments discontinus dont l'irrégularité disparaît à la réduction.

Trois orfèvres donquichottesques, immobiles et patientissimes, attelés à la tâche sans fin d'entretenir les quatre-vingt-douze mille pièces gravées successivement par les Garamond, Luce, Didot, Marcellin le Grand, ou, c'était hier en 1950, Louis Gautier. Ils expliquent l'œil que l'on grave à l'envers, la frappe des matrices, la fonte, l'art des alignements et celui des équilibrages, les vignettes ; et leurs outils, la lime, l'échoppe.

Le plus ancien des trois vous conduit au cabinet des poinçons, chambre forte austèrement peuplée de caissettes et de tiroirs oblongues : autant d'alphabets (soixante dialectes en cent formes différentes — sanscrit, tamoul, télinga, tibétain, géorgien, slavon, phénicien, punique, minivite) sans compter deux cent vingt-cinq mille caractères chinois en bois, les « buis du régent ») gravés pour la plupart en fait dans du poirier, et qui ont récemment laissé pantois des visiteurs de Pékin, où de telles traces du langage des mandarins ont disparu.

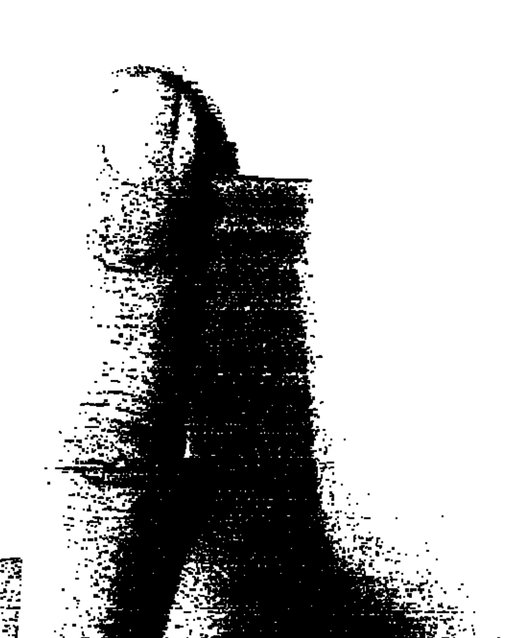
Et voilà que cinq ou six stagiaires ou boursiers pourront bientôt tirer profit de ce patrimoine et des manipulations auxquelles il donne toujours lieu pour les éditions à tirage limité qui continuent de grossir lentement les collections maison. « *Quatre chefs-d'œuvre de la littérature donnent chaque année lieu à ce traitement de luxe ; ils vaudront très, très cher passé l'an 2000* », nous dit M. Guy Beaussant, directeur de l'IN.

Les candidats à l'atelier, espérons-le, ne seront pas attirés uniquement par cet aspect de musée. Rue de la Convention, on ne compose pas uniquement à la main. L'IN n'est pas que l'un des derniers bastions du labeur sur monotypes. On y trouve depuis 1960 tous les équipements possibles en photocomposition et en photographie, et l'un des soucis de M. Traband, directeur technique, est d'adapter, de transposer, sans les abîmer, les caractères nobles de la typographie « nationale » au traitement numérique.

A ce moment, il est conseillé de prendre le RER, direction Palaiseau, où habite le spécialiste de la question, un maître, Ladislas Mandel. Disons qu'ils sont en France six dessinateurs de caractères (ou passionnés de calligraphie) de ce calibre-là. Mais Ladislas Mandel, parmi eux, a milité beaucoup pour la cause perdue d'avance de la photocomposition. Car la bataille n'a pu avoir lieu en son temps ; juste après la deuxième guerre, quand les deux inventeurs — français — du procédé, Higonnet et Moyrond, faute de trouver des moyens sont allés faire exploiter leurs idées aux Etats-Unis. Comme au dix-neuvième siècle, avec les linotypes et monotypes venant d'Amérique ou d'Angleterre, la France subit aujourd'hui la typographie des autres, ne s'imagine plus de caractères.

Mandel s'en est aperçu dès 1954. Ancien élève des Beaux-Arts et tailleur de pierre, il rencontre à ce moment-là aux Imprimeries Deberny et Peignot un dessinateur suisse, Frutiger. « *Peignot,* raconte-t-il, *avait fait venir une machine Lumitype de chez Photon, en Amérique, dans l'idée de créer pour cette composeuse le caractère universel. On l'a appelé univers ; nous avions pensé à galaxie.* » Il sourit. Evoque son travail avec F. Frutiger : « *On recalculait des largeurs et des graisses en fonction du support, adaptant la silhouette des mots à l'œil du lecteur selon les corps ; déjà, à ce moment-là, des dizaines de variantes du garamond arrivaient des Etats-Unis qui n'avaient rien à voir avec le modèle initial. Si, par exemple, on se contente de réduire un corps 12 à 6, il n'y a plus de délié, et cela devient illisible.*

» *Notre erreur, toutefois, était de croire possible l'universalité d'un caractère. On le sait maintenant : tout révolutionnaire est devenu nationaliste. Une typographie reflète les spécificités culturelles d'un peuple. Si avec un seul alphabet on propose deux mille variantes électroniques, on est sûr que mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf versions seront mauvaises, et la deux millième on ne la verra pas. Il y aussi une question de rythme, d'homogénéité, de climat visuel. L'alternance des formes*





ne doit pas arrêter le regard. J'ai réalisé, pour les Italiens et les Belges, les caractères d'annuaires téléphoniques. Je fais la même chose au Portugal. Chaque fois, il faut dessiner différemment en fonction de la morphologie des noms propres, de leurs musiques. On ne peut pas manipuler électroniquement sans réfléchir à cette question simple. Le lecteur doit pouvoir se projeter dans une écriture, y trouver le reflet de sa psychologie. Pas ma faute, à part ça, si le mini-annuaire français est illisible. »

Jusqu'à 1977, la firme Photon – qui, déjà en 1968, avait rapatrié son matériel de peur peut-être, entre autres, de le voir détourné à la française par ce contrebandier – Ladislas Mandel a proposé des aménagements de programmes pour répondre aux spécificités de l'Hexagone. Un E capitale, par exemple, ne se trouve jamais avec accent en anglais. Il redessinait. « *On dessine d'abord avec la tête,* dit-il, *même en digital.* »

En 1977, ses employeurs américains ont fermé leur succursale en France. Cependant, le jour où nous l'avons rencontré, on appelait Mandel de Boston pour lui demander un conseil du genre « accent sur la majuscule ».

Voilà pourquoi, il y a plus de deux ans déjà, il signait un rapport commandité par le ministère de la recherche sur la nécessité d'un atelier de création graphique intégré à l'Imprimerie nationale – rapport que l'inspecteur des enseignements artistiques, aujourd'hui désigné par le CNAP, a quasiment repris idée pour idée.

Mandel, s'il ne croit guère à la percée industrielle d'une éventuelle photocomposeuse française sur un terrain déjà plus qu'occupé, croit fermement à une concurrence par la qualité des signes *made in France.*

Est-il trop tard ? Peut-être que non. Il sait qu'existent des prototypes d'une machine simple de la deuxième génération qui pourraient faire l'affaire des stagiaires de l'atelier quelque part sous un bâche en Suisse. Pas trop chère : le brevet appartient à Autologic, qui l'a hérité de la société Bobst. Il croit que les Français pourraient récupérer, en le corrigeant, un projet d'Honeywell Bull baptisé « Mathilde », un système d'imprimante non compacte à laser.

Il choisit, pour présenter ces choses compliquées, des termes imagés, et si on lui demande en fin de compte de quoi se constitue à ses yeux le « caractère français », il remonte à l'Egypte. Et on l'y accompagne avant de revenir dans notre pays où s'est inventée l'écriture gothique, verticale, rigoureuse, à deux temps, cadencée, où l'on a basculé – au temps de François Ier – vers l'Italie et la Renaissance, à l'écriture ronde, sensuelle, écriture à quatre temps d'humanistes gais.

« C'est cet équilibre instable, notre typographie. C'est Garamond abandonnant le gothique. Violence et douceur. Une moyenne entre la raison et le plaisir de vivre. Le rouge et le bleu. Il faut intégrer l'intelligence de la lettre dans le langage des formes. Sensibiliser tous ceux qui, de près ou de loin, ont affaire à elle, et en premier lieu les informaticiens, cette nouvelle caste de grands prêtres. »

MATHILDE LA BARDONNIE.

Un empire sur papier-calque

Vingt ans après, Letraset est devenu un nom commun.

APRÈS *avoir sélectionné* le type de caractère désiré, appliquez sur la surface à imprimer le calque-support et frottez le dos de celui-ci avec une spatule, ou tout autre objet en faisant office, à l'endroit de la lettre choisie... et voilà – presque instantanément et simplement – un mot, ou un titre, tout composé, en cheltenham medium ou en new roman times (1).

Qui n'a pas, un jour ou l'autre, employé le procédé Letraset pour se transformer en Gutenberg amateur afin de présenter un quelconque document, ou un dossier, concevoir l'en-tête du papier à lettres pour son entreprise, faire les légendes d'un tableau ou d'une carte ? Les différentes applications sont innombrables et ne cessent de se multiplier, de la maquette de presse ou d'édition au menu de restaurant, du plan d'architecte au projet d'annonce publicitaire, de l'étiquetage des produits dans les magasins à la signalisation ou au fléchage à l'intérieur d'un immeuble ou d'une exposition en passant par le générique de télévision.

Letraset compte parmi son immense clientèle les utilisateurs les plus inattendus, comme ce chanteur pop anglais, Boy George, qui – *sans doute pour se donner* davantage de caractère – a eu recours au système de la lettre-transfert pour son maquillage de scène. Le catalogue Letraset a aujourd'hui les dimensions d'un annuaire téléphonique. Cette société britannique n'a guère de concurrents dans le monde *« si ce n'est à un niveau régional »*, précise, avec la confiante modestie que permet la réussite, M. Mark Batty, directeur du marketing pour l'Europe. Non seulement Letraset s'est taillé un quasi-monopole dans l'industrie internationale de la lettre-transfert, mais encore la marque – dont le nom est devenu appellation générique – est-elle en mesure d'imposer ses propres créations dans le domaine de l'art graphique où son influence est considérable.

L'entreprise est fondée en 1956 à Londres. Elle ne compte que quelques dizaines d'employés et commence par diffuser des planches de caractères d'imprimerie à reproduire selon la méthode ordinaire de la décalcomanie, c'est-à-dire avec l'utilisation d'un tampon humide.

Ce n'est qu'en 1961 que Letraset, qui compte alors trois cents employés, lance le procédé de la lettre-transfert « à sec », dont l'emploi, on ne peut plus facile, va connaître très rapidement un incroyable succès. Le développement de la société est tel que dès 1963 elle est cotée en Bourse. On s'arrache ses actions, et leur cours fait un bond de 70 % en quelques jours. L'année suivante, Letraset exporte déjà près de 75 % de sa production. En 1968, une usine est construite à Ashford, à la périphérie de Londres. A présent, Letraset compte mille quatre cents employés, et le montant de ses profits a atteint l'an dernier environ 100 millions de dollars (près de 1 milliard de francs).

Au cours des années 70, la société accroît son hégémonie en établissant des filiales dans différents pays, aux Etats-Unis, en France (qui est actuellement, après la Grande-Bretagne, les USA et le Japon, au quatrième rang de son marché), et jusqu'en Australie (où est installée une petite chaîne de magasins). Elle recherche également la diversification en procédant au rachat de plusieurs sociétés, notamment dans les secteurs du jeu de société et de la philatélie.

A-t-on vu trop grand ? M. Batty affirme qu'il s'agissait plutôt pour Letraset de *« trouver un cadre approprié, à la mesure des nouvelles dimensions de l'entreprise »*. En 1981, Letraset s'intégrait dans le groupe multinational d'origine suédoise ESSELTE, qui est spécialisé dans l'étiquetage (Dymo), l'emballage, l'équipement de bureau, et qui étend maintenant ses activités à l'informatique et à la vidéo. Cela permet à Letraset de compléter sa panoplie et par exemple, de prendre aux Etats-Unis le contrôle d'une fabrique d'encadrement.

Mais le système de la lettre-transfert perfectionné et lui aussi diversifié reste le pion essentiel de l'entreprise, d'autant que, dans cette chasse gardée, les rivaux sont rares, tenus à distance même sur leur propre territoire (Chartpack en Amérique du Nord, Mecanorma – du groupe Revillon – en France et au Benelux. Non sans fierté, M. Batty affirme que Letraset, même quand il y a compétition, continue d'augmenter sa part de marché *« sinon au niveau des prix en tout cas pour la qualité, l'étendue de la gamme des produits et une capacité à répondre à la demande dans les délais les plus brefs »*.

Après avoir gagné une vaste clientèle nouvelle, Letraset s'est de nouveau orientée vers la *fourniture* des professionnels : architectes, dessinateurs industriels, publicitaires. De la lettre, la société est passée aux signes et aux symboles, aux éléments préfabriqués de dessin. Letraset compte mettre de plus en plus l'accent sur l'innovation dans le style des caractères. Elle possède son propre studio de création et plus de deux cents caractères sur les six cent vingt-huit fournis par la maison lui appartiennent en propre et sont couverts par un copyright.

M. Collin Brignall, directeur du stylisme, souligne qu'aujourd'hui l'influence de l'informatique et de l'électronique est telle que la création de nouveaux caractères doit en tenir compte, qu'il s'agisse de lettres ou de chiffres. *« Mais il s'agit toujours d'un art »*, affirme-t-il, et à ce propos il remarque que *« la France tient toujours une place particulière en raison de la grande tradition de la calligraphie, qui reste une référence »*.

On est loin désormais de l'époque où Letraset voulait faire connaître son image de marque et fournissait des planches de caractères en cadeau dans les paquets de corn-flakes. Aujourd'hui, incontestablement, Letraset, leader mondial de la lettre-transfert, n'a plus besoin de pareil expédient.

FRANCIS CORNU.

(1) Du nom du célèbre quotidien londonien aujourd'hui bicentenaire, qui a créé ce caractère et en a fait un classique dont se sont servis tous les imprimeurs, y compris *le Monde.*

TITAN ••••••••• Tiffany
Times ••••••••• Tulipa
Thalia ••••••••• THUNDERBIRD
•••••• TUNDRA ••••••
•••••• TANAGRA ••••••
•••••• TEA PARTY ••••••
Tallic •••••••••• Timbre
Transport •••••••••• Tiffany
Touraine •••••••••• Torino

Présentation de lettres-transfert extraite du *Typocédaire* polémico-poétique établi par Jérôme Peignot et Albert Boton pour l'Equerre (1981).

Esprit de plomb

Quand une imprimerie joue avec les mots.

COLOPHONS, colle-au-fond ? Rien dans les dictionnaires. Rien dans les bibliothèques. Et d'ailleurs plus personne aujourd'hui n'en fait.

Autrefois, les livres se terminaient souvent sur ce petit exercice, tenant un peu du calligramme, un peu du poème, un peu du générique, et que notre époque a remplacé par un pauvre énoncé factuel, économe, en dernière page du volume : l'achevé d'imprimer... *« en France par Firmin-Didot S.A. »*, ou plus brièvement encore *« par Mame à Tours »*. Mamatour... que voilà les choses hâtivement dites !

Heureusement plus disert, plus britanniquement fidèle aux traditions, le *Chamber's Etymological Dictionary* déclare : « *Colophon,* y trouva-t-il, *the inscription at the end of a book containing a name or date, etc. (L:* Colophon. *Gr:* Kolophôn, *the top, the finish).* »

Le colophon d'imprimerie est en fait l'héritier de ces « souscriptions » ou « explicits » ou encore « adresses » qui terminaient souvent les manuscrits médiévaux, tant pour « rendre grâce à Dieu » que pour renseigner sur le nom du rédacteur du texte ou du copiste et sur la date du travail. Quand apparurent les incunables, il informa sur l'imprimeur. Le premier colophon connu achève le *Psalterium* composé en 1457 à Mayence par Peter Schoeffer.

Cette habitude fut maintenue au XVIe et parfois au XVIIe siècle, même après l'apparition de la page de titre, surtout pour distinguer l'imprimeur du libraire.

Ce ne fut plus ensuite qu'une manière de chef-d'œuvre compagnonnique, preuve apposée *in fine* de l'habileté professionnelle du typographe, l'occasion pour lui de faire montre de ce sens impalpable des noirs et des vides, de cette maîtrise des équilibres qui est tout l'art du compositeur, manipulant un nombre limité de caractères, filets ou vignettes assemblés, signe après signe, ligne après ligne, à la Linotype ou à la main, saisis un à un avec les pinces brucelles, « pompés à la casse » avec ces drôles de mouvements du corps qui firent longtemps surnommer « singes » les typos.

On s'efforçait que leur composition, leur mise en page et même la rédaction de leur texte fussent ingénieuses, élégantes : aristocratiques. La bibliophilie y trouva mille occasions de se délecter ; ainsi V.-P. Victor-Michel qui, dans un essai paru dans l'après-guerre, écrivait : *« Enfin, avant le point final, et le dernier soupir des pages blanches, nous devons disposer l'achevé d'imprimer de l'ouvrage. Le colophon constitue les lettres de noblesse du livre de qualité... De sa lecture j'attends volontiers de savoir combien de temps dura la gestation, quels furent les artistes, les artisans et les ouvriers qui ont collaboré à la réalisation et doivent avoir leur part de responsabilité, c'est-à-dire de gloire si le livre est une réussite... »*

Aujourd'hui, alors que la publicité des prétendus ouvrages à l'ancienne étale ses rodomontades, plein cuir de mouton, or fin « en veux-tu- en-voilà », papier vergé chiffon filigrané, et moulé « à la forme ronde comme autrefois », signets et tranchefiles, cette vraie tradition-là est pratiquement abandonnée. Fausse rusticité et archaïsmes techniques sont célébrés, tandis que le vrai joli travail et l'invention sont dédaignés.

On trouve quand même de forts beaux colophons dans la série de petits livres de cuisine très raffinés qu'édite l'Imprimerie Quotidienne de Fontenay-sous-Bois : de minces plaquettes de vingt-quatre pages, dix recettes à chaque fois, succulentes autant que littéraires. Une vingtaine de titres composent cette curieuse collection assez horriblement coiffée d'un intitulé grinçant, « Le couteau dans la plaie » : le sandwich, la citrouille, les bonbons aux légumes, les tourtes, le maquereau, etc.

Selon son humeur du moment, selon le sujet du livre, Odile Zimmermann compose avec sa lino Intertype des colophons amusants ou poétiques, amusants et poétiques. *« Mettre à fondre dans un creuset 20 bons kilos de plomb et leur ajouter un peu d'antimoine, d'étain, puis touiller. Former en bodoni des lettres de belle apparence que vous enverrez une par une, d'un coup de levier, devant le moule choisi. Attendre un peu que cela refroidisse, transporter délicatement et étaler sans mettre en pâte sur le marbre. Incorporer des interlignes, des blancs et des garnitures pour séparer la composition en paquets réguliers et serrer dans une forme, etc. »* Ou bien : *« Il pleut le 15 juillet 1980, tandis que tombent les lignes de bodoni, qui, montées et encrées, impriment l'ingres beige et la balkis orange des papeteries Lana, etc. »* Voici que les lettres forment un nuage, des barres de fraction indiquent les rayons obliques d'une pluie : c'est le colophon du livre sur la carotte, calligramme et achevé d'imprimer, marque de fabrique et indication du nombre d'exemplaires constituant l'édition originale.

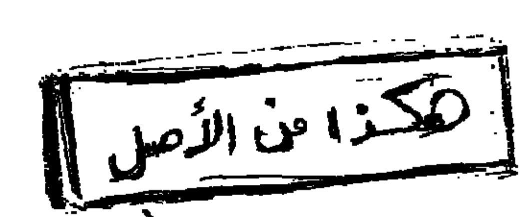
Travail strict, mené avec la machine, avec ses interlignes, ses lettres, ses maigres possibilités graphiques, et les vignettes du fonds, récoltées au hasard de la fermeture des vieilles imprimeries, les filets ornés, accolades, pièces d'encadrés, glands, oiseaux, fleurs de garamond, *« traits de plume »* de Naudin : toute petite panoplie, de bric et de broc, qui permettra de former un bloc de plomb compact, d'une bonne livre.

Les étoiles de la police de caractères employée inspirent pour l'ouvrage sur le sandwich un drapeau américain ; une vignette ancienne forme la queue d'une pomme pour celui sur ce fruit, au-dessus d'une typo patiemment disposée en boule pour évoquer la pomme elle-même ; sur le colophon des sauces fume une vapeur d'astérisques ; celui de la friture grésille de toutes les variations du caractère Bodoni : capitales et minuscules « bas de casse », romaines et italiques, grandes et petites, indices, et cela danse et frétille ; celui de l'œuf fait apparaître une forme ovale dans un rectangle parfait, par le simple jeu des caractères gras et maigres de l'univers que la lino *offre sur une même matrice* ; celui des tourtes organise habilement les mots en un rond que dilate un nuage d'accolades ; celui du riz compose un hexagramme de la tradition divinatoire chinoise, l'opposition entre le lac, *Touei*, et la foi, *Li.*

C'est la belle ouvrage des beaux ouvrages, rare en un temps où l'on achève d'imprimer au plus vite. Un point... c'est tout.

FRANÇOIS CHASLIN.

● « Le couteau dans la plaie », Imprimerie Quotidienne, vingt-quatre livres parus à ce jour, 24 pages, 24 francs. Diffusion Distique, 16, rue Hoche, 92240 Malakoff.



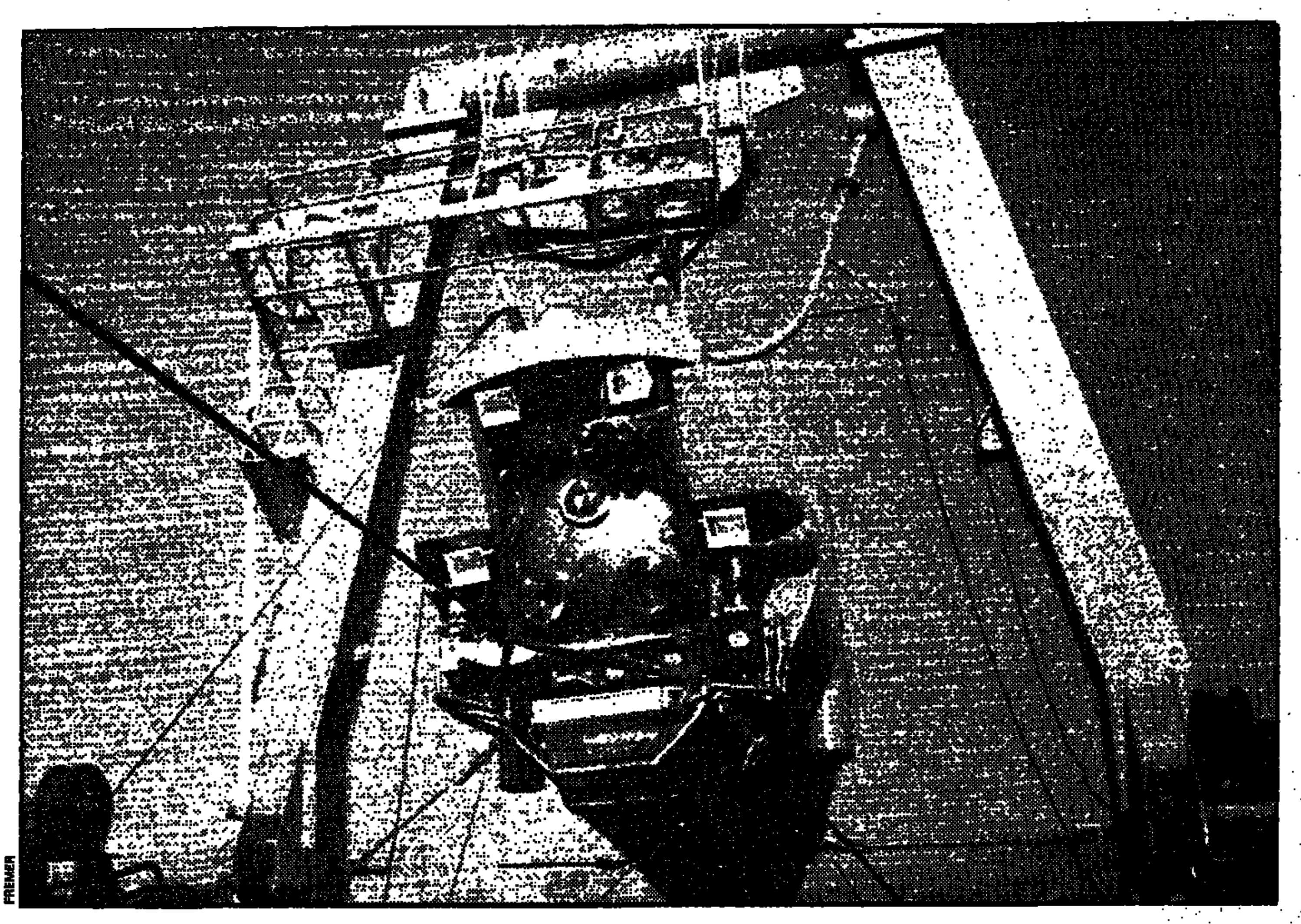
L'intervention sous-marine *va bénéficier de l'arrivée de nouveaux engins français*

Le *Nautile* à la recherche des séismes du Japon

Trois hommes dans un sous-marin jaune

A 12 h 5, le champagne a jailli de la bouteille, éclaboussant – et baptisant – le *Nautile*, le dernier-né des petits sous-marins français de recherche. Mais le mode de débouchage a été inhabituel : la bouteille était tenue par le bras droit du *Nautile*, le bouchon (et aussi le haut du goulot) étant mu par le bras gauche de l'engin. Deux bras articulés, terminés l'un et l'autre par une pince et, le sous-marin étant adroit mais pas intelligent, télécommandés depuis l'intérieur de la sphère-habitacle. La démonstration de l'habileté et de l'adresse des deux mains d'acier a été parfaite : les prises ont été ajustées en une minute ou deux et la mise au point du débouchage, la veille au soir, n'avait nécessité que deux bouteilles de champagne dont le contenu n'a pas été perdu...

Avant le *Nautile*, connu sous le nom de *SM 97* pendant les études et la construction, la France va disposer d'un des deux sous-marins capables de plonger à 6 000 mètres (1) sous la surface des océans et ainsi de permettre aux scientifiques, et éventuellement à des industriels, d'aller étudier *in situ* 97 % des fonds océaniques.


IFREMER

L'engin a été mis à l'eau pour la première fois le 5 novembre à l'arsenal de Toulon, où il a été assemblé. Le jour de son baptême, le 14 décembre, il avait déjà plongé huit fois à la profondeur maximum de 380 mètres, ce qui permettait aux deux pilotes, MM. Guy Sciarrone et Georges Arnoux, d'affirmer que le *Nautile* est *« un très bel engin, un sous-marin très stable, très facile à piloter, qui donnera beaucoup de satisfactions »*. Le 17 décembre, le *Nautile* est descendu à 1 000 mètres et le 21 décembre à 2 450 mètres. Toutes ces premières plongées ont eu lieu en Méditerranée.

A partir du 20 ou du 21 janvier auront lieu des essais complémentaires, d'abord en Méditerranée jusqu'à la profondeur de 2 500 mètres, puis dans la fosse de Porto-Rico. Là, le *Nautile* sera descendu, vide et tenu au bout d'un câble, à 6 600 mètres, c'est-à-dire à une profondeur supérieure de 10 % à sa profondeur limite nominale. Il plongera ensuite à 6 000 mètres, avec trois personnes à son bord. Les essais devront être terminés le 15 avril. Le 28 mai, en effet, le *Nautile* doit arriver au Japon pour effectuer sa première campagne de recherche : il plongera, à trente reprises probablement, dans la fosse du Japon, dans le cadre de la campagne franco-japonaise *Kaiko*.

La décision de construire le *Nautile* a été prise en 1978. A l'époque, la France disposait d'un seul petit sous-marin scientifique, la *Cyana*, capable de descendre à 3 000 mètres, le bathyscaphe *Archimède*, lourd et cher, ayant été mis *« dans la naphtaline »* après sa participation, en compagnie de la *Cyana* et du petit sous-marin américain l'*Alvin*, à l'opération Famous (French American Mid-Ocean Undersea Study) de 1973 et 1974.

L'opération Famous a été la première étude *in situ* d'une portion des dorsales subocéaniques. Celles-ci sont une chaîne de montagnes, longue de quelque 60 000 kilomètres, qui serpente sous tous les océans et dans la zone axiale (ou zone d'accrétion) de laquelle se met en place la nouvelle croûte océanique. L'opération Famous a concerné un segment de la dorsale médio-atlantique. A partir de 1977, des opérations semblables, soit américaines, soit françaises, soit franco-américaines, ont étudié, aussi *in situ*, et toujours grâce à l'*Alvin* et à la *Cyana*, des portions de la dorsale des Galapagos, puis de celle du Pacifique est. Toutes ces explorations, faites à 2 500 ou 3 000 mètres de profondeur, ont permis de découvrir que certaines portions des zones d'accrétion subocéaniques sont le siège de phénomènes physico-chimiques tout à fait extraordinaires.

L'eau de mer s'infiltre dans les fissures de la nouvelle croûte océanique, faite de roches basaltiques, percole dans celles-ci et en ressort très chaude (à 300 °C et plus) et chargée de sulfures métalliques qui précipitent au contact de l'eau froide (2 °C à 4 °C) des profondeurs. Il s'agit là d'une découverte capitale qui apporte des informations très précieuses sur la formation des gîtes métallifères, étant entendu que ces phénomènes hydrothermaux sous-marins, très récemment découverts, sont encore mal connus. Il est ainsi encore impossible de savoir si ces sulfures métalliques constituent des réserves exploitables de matières premières.

L'étude des dorsales subocéaniques avait pour suite logique celle des fossés océaniques. Les fossés – presque tous situés sur les pourtours du Pacifique – constituent, en effet, l'autre zone active des fonds océaniques. Dans les fossés disparaît la vieille croûte océanique. Ainsi, dans les fossés qui longent la côte sud et est de l'archipel japonais, la croûte océanique du Pacifique plonge sous les îles nippones, créant dans celles-ci de nombreux volcans et étant responsable de la très forte sismicité du Japon.

L'étude *in situ* de plusieurs portions des fossés du Japon apportera donc des informations non seulement sur les comportements de la croûte océanique qui amorce sa plongée et de la croûte continentale sous laquelle se fait la plongée, mais aussi sur les mécanismes induisant les tremblements de terre.

En 1986, le *Nautile* doit aller « travailler » sur les champs de nodules polymétalliques du nord-est du Pacifique.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le bathyscaphe français *Archimède*, mis à l'eau le 28 juillet 1961, est le seul engin au monde capable de plonger à 11 000 mètres (profondeur océanique maximale). Il n'a plus été utilisé après ses plongées de 1974 dans l'Atlantique. Le bathyscaphe américain *Trieste*, qui a établi le 23 janvier 1960 le record de profondeur avec une plongée à 10 910 mètres dans le fossé des Mariannes, a été complètement reconstruit et a alors pris le nom de *Trieste-II*. Le *Trieste-II*, théoriquement capable de descendre à 6 000 mètres, se limite, en fait, aux plongées à 3 600 mètres. Les bathyscaphes ont été conçus par le Suisse Auguste Piccard. Les Etats-Unis sont en train d'achever la transformation du *Sea-Cliff*, un petit sous-marin triplace auquel sa nouvelle sphère de titane permettra de plonger à 6 100 mètres. La marine américaine est propriétaire et armateur du *Sea-Cliff*.

Titane et usine électronique miniature

RÉALISÉ en coopération par la direction technique des constructions navales (marine nationale) et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER, ex-Centre national pour l'exploitation des océans et Institut scientifique et technique des pêches maritimes), le *Nautile* est un petit sous-marin long de 8 mètres, large de 2,70 mètres et haut de 3,45 mètres. Son poids dans l'air est de 18,5 tonnes et sa charge utile de 200 kilogrammes (en plus de l'équipage de trois personnes et des nombreux appareils et équipements).

L'engin se compose d'une sphère-habitacle étanche où l'équipage vit à la pression normale et d'une coque non étanche remplie en partie de matériau de flottabilité très léger.

La sphère, faite d'un alliage de titane forgé à chaud et usiné à froid, a été l'élément le plus délicat à réaliser étant donnée la difficulté à travailler ce métal. Elle est épaisse de 65 à 90 millimètres et son diamètre intérieur est de 2,10 mètres. Trois personnes y prennent place dont deux, allongées sur le ventre et les yeux au niveau des hublots, assurent les fonctions de pilote et d'observateur ; la troisième, assise au milieu un peu en retrait, jouant le rôle d'ingénieur-copilote.

La coque en matériau composite, peinte en jaune, contient près de 9 mètres cubes d'un matériau léger de flottabilité (de densité 0,56 ou 0,57), fait de mousse syntactique (de la matière plastique où sont noyées d'innombrables microbilles de verre), capable de résister à la pression de 1 000 kilogrammes par centimètre carré régnant à 10 000 mètres de profondeur (ce qui donne une large marge de sécurité). Ce matériau est destiné à compenser – selon le principe d'Archimède – le poids de l'armature de titane, des moteurs de propulsion, des batteries, et de tous les équipements contenus dans la coque et dans la sphère.

Une grande importance a été donnée à la sécurité. Le *Nautile* a une autonomie « normale » de 13 heures, mais en cas de panne survenue en cours de plongée, l'équipage peut survivre 130 heures. En plus, une tonne de lest de grenaille de fonte destiné à amorcer la remontée normale du *Nautile*, les deux batteries principales (1 500 kilogrammes en tout) placées dans le ventre du sous-marin peuvent être larguées, de même que les deux bras télémanipulateurs (160 kilogrammes) et les 300 kilogrammes de mercure assurant l'assiette de l'engin. Tous ces « abandons » donnant au reste du *Nautile* une flottabilité positive. Enfin, une jupe gonflable, haute de plus de 1 mètre, peut entourer le panneau d'accès de façon à empêcher que des vagues s'engouffrent dans la sphère.

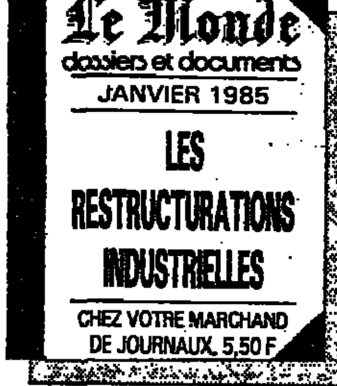
La propulsion du *Nautile* est assurée par une hélice arrière tournant dans une tuyère orientable, la capacité de giration étant augmentée par un propulseur avant et les « sauts d'obstacle » étant possibles grâce à deux propulseurs verticaux. En plongée, le *Nautile* peut parcourir 28 kilomètres à la vitesse de 3,70 kilomètres à l'heure.

Bien entendu, le *Nautile* est bourré d'équipements qui en font une véritable usine électronique miniature. Il est doté d'instruments de navigation et de positionnement par rapport à des balises posées sur le fond de la mer, d'un loch à effet Doppler pour connaître ses déplacements, de caméras vidéo noir et blanc et couleur, de projecteurs, d'un sondeur à sédiments, d'un sonar, d'un capteur de pression, d'un panier pour recevoir les échantillons prélevés par les brastélémanipulateurs. Et bientôt il sera équipé d'un système permettant de transmettre, par signaux acoustiques jusqu'au navire de surface, les images de télévision.

Enfin, dernière qualité : son poids dans l'air de 18,5 tonnes permet au *Nautile* d'être mis à l'eau et d'être récupéré par un navire (doté du portique basculant idoine) dont la longueur est seulement de 65 mètres.

Le coût total du *Nautile* est de l'ordre de la centaine de millions de francs.

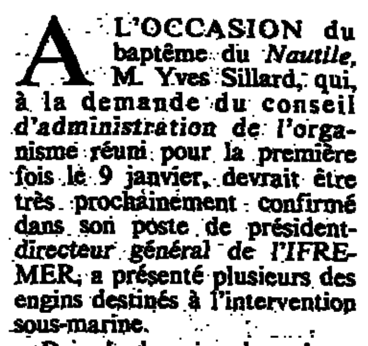
Y.R.



habités ou inhabités. Le dernier en date est le Nautile, un des deux sous-marins capables de plonger à 6 000 mètres

Robots et « crache-plongeurs »

L'*Epaulard*, l'*Elit*, le *Sar* et le *Saga*.



A L'OCCASION du baptême du *Nautile*, M. Yves Sillard, qui, à la demande du conseil d'administration de l'organisme réuni pour la première fois le 9 janvier, devrait être très prochainement confirmé dans son poste de président-directeur général de l'IFREMER, a présenté plusieurs des engins destinés à l'intervention sous-marine.

Dans le domaine des robots, le Centre national pour l'exploitation des océans a construit et mis au point l'*Epaulard*. Cet engin, opérationnel depuis 1981, peut descendre à 6000 mètres. Il n'est pas relié à la surface par un câble. Il obéit à des ordres transmis par ondes acoustiques et est doté d'automatismes qui lui permettent de réagir de lui-même, pour «sauter» des obstacles notamment. Il vient de recevoir un système de transmission jusqu'à la surface des images de télévision par ondes acoustiques. Ainsi pourra-t-on lui envoyer des ordres précis en fonction des images reçues du fond. Son travail consiste à prendre des photos du fond (de 5 à 7 mètres de côté selon son «altitude» par rapport au fond). L'*Epaulard* a déjà fait des relevés photographiques des «champs» de nodules polymétalliques dans le nord-est du Pacifique.

Un jeune frère de l'*Epaulard*, l'*Elit* (engin libre inhabité télécommandé), est actuellement à l'étude, en association avec la société COMEX et le Comité d'études pétrolières marines (CEPM). Destiné à l'observation des sites et des ouvrages pétroliers *offshore* jusqu'à 1000 mètres sous la surface de l'eau, l'*Elit*, lui aussi, sera totalement autonome et capable de transmettre en temps réel (par ondes acoustiques) les images prises par lui. Sa construction devrait commencer vers la fin de 1985 et être terminée en 1987.

Le *Sar* (système acoustique remorqué) est, lui, relié au bateau de surface par un câble long de 8000 mètres, qui lui apporte l'énergie et les ordres et transmet en surface les images et les informations sous forme de signaux codés. Capable de descendre à 6000 mètres, le *Sar* est destiné à l'exploration des fonds marins. Son sonar latéral «haute résolution» a deux faisceaux très étroits qui «voient», de chaque côté de l'engin, la topographie avec une précision de quelques dizaines de centimètres à quelques mètres selon la distance. Son sondeur renseigne sur les quelques dizaines de mètres les plus superficiels des sédiments couvrant les fonds marins. Sa masse, dans l'air, est de 2,4 tonnes, sa longueur, de 5 mètres, et son diamètre, de 1 mètre. En septembre 1984, remorqué par le *Marion-Dufresne*, il a fait ses essais dans l'océan Atlantique jusqu'à la profondeur de 5000 mètres. En février, il sera utilisé, remorqué par le *Jean-Charcot* en mer de Chine du Sud, dans le cadre d'une campagne franco-chinoise de géologie marine destinée à étudier la dorsale qui a créé la mer de Chine entre – 32 et – 17 millions d'années.

Le plus gros engin de cette flottille sera sans conteste le *Saga* (sous-marin d'assistance à grande autonomie), forme modifiée de l'*Argyronète*, sous-marin «crache-plongeurs», commencé en 1968 et abandonné en 1971 par l'Institut français du pétrole et le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), puis repris en 1982 en association par le CNEXO (devenu en 1984 l'IFREMER) et par la COMEX.

Il s'agit d'un (relativement) grand sous-marin. Long de 28 mètres, large et haut de 8 mètres, le *Saga* a un poids dans l'air de 330 tonnes, déplace dans l'eau 550 tonnes et peut plonger à 600 mètres (à 450 mètres seulement lorsqu'il lâchera des plongeurs). Il se compose de deux compartiments étanches. Dans le premier, toujours maintenu à la pression atmosphérique normale, prendront place six personnes (pilotes et observateurs). Dans le second, où la pression peut être augmentée jusqu'à égaler celle de l'extérieur (1), six plongeurs seront prêts à sortir en mer et pourront, après leur retour dans le sous-marin, être maintenus en pression ou commencer leur décompression.

A ces deux compartiments construits pour l'*Argyronète* on en a ajouté un troisième, étanche lui aussi, situé sur le dessus du *Saga*. En cas d'incident, les hommes du compartiment à pression normale pourront prendre place dans ce troisième compartiment qui est largable. Ainsi leur remontée sera-t-elle possible, même si le *Saga* était bloqué sur le fond pour une raison quelconque.

L'autonomie en plongée du *Saga* sera très grande : 550 kilomètres de trajet aller et retour (à 7,4 kilomètres à l'heure), plus dix jours de travail sous-marin sur le site choisi. Elle a pour avantage de soustraire le sous-marin à l'agitation de la surface depuis son départ du port jusqu'à son retour et de lui permettre, éventuellement, de naviguer sous la banquise. Mais elle a l'inconvénient de nécessiter beaucoup d'énergie, surtout si les plongeurs doivent faire des travaux de soudure hyperbare (à la pression du fond) ou même de simple maintenance de puits de pétrole *offshore*. Et les batteries classiques sont toujours très lourdes, et leur capacité limitée.

Une première solution a été trouvée par la réalisation de deux moteurs Stirling à combustion externe de la société Sub Power (filiale du groupe suédois Kokums). Ces moteurs sont alimentés par du fuel normal et de l'oxygène, et il est maintenant possible de stocker de l'oxygène à la pression de 400 bars, dans des bouteilles légères faites de matériaux composites.

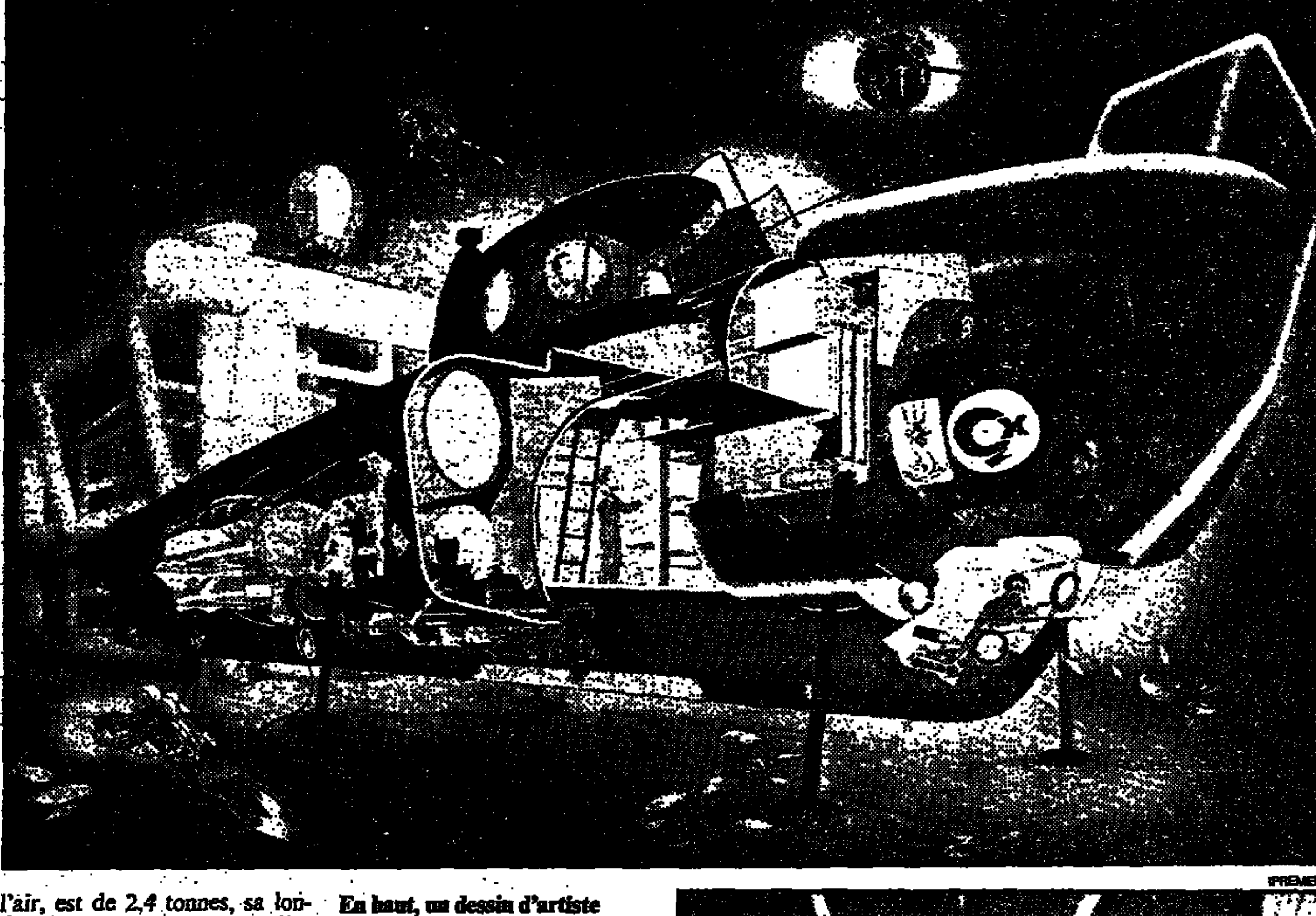
La deuxième solution est plus ambitieuse. Elle consiste à équiper le *Saga* d'un petit moteur nucléaire. Un accord a été passé en octobre 1984 avec les sociétés canadiennes International Submarine Engineering (ISE) et Energy Conversion System (ECS). Ainsi est née une filiale franco-canadienne, International Submarine Transportation System (ISTS) où se retrouvent l'IFREMER, la COMEX, l'ISE et l'ECS. L'ISTS a racheté le *Saga*, étant entendu que la société ECS fabriquera le moteur nucléaire et que celui-ci sera intégré au *Saga* par la société ISTS.

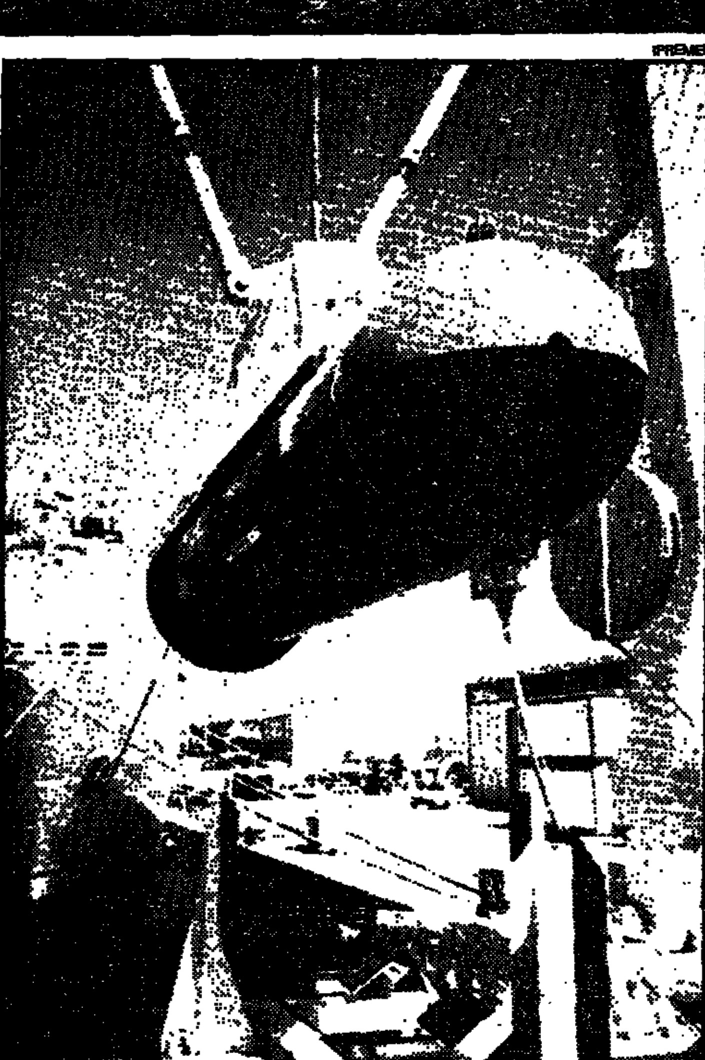
Le coût total du *Saga* – sans les éléments provenant de l'*Argyronète* et sans le moteur nucléaire – est estimé à un peu plus de 130 millions de francs, que se partagent l'IFREMER et la COMEX (32 millions chacun), le CEPM (36 millions), l'ISE et l'ECS (30 millions de francs), une subvention pour divers équipements étant donnée, en plus, par les Communautés européennes.

Le *Saga*, avec ses moteurs Stirling, devrait être opérationnel en 1987 et livré à l'ISTS en janvier 1988. Il sera doté ensuite de son moteur nucléaire.

Y. R.

(1) Sous l'eau, la pression augmente d'une atmosphère (ou 1 bar) tous les 10 mètres.





IFREMER

En haut, un dessin d'artiste montrant le *Saga* au travail sur un site pétrolier avec le pilote regardant vers l'avant, des plongeurs en pleine eau et un passager dans le troisième compartiment. A droite, le *Sar* suspendu au portique basculant de son bateau de surface.

Le parrain : un fossile vivant

LE nautile est un mollusque céphalopode à coquille externe en spirale. Très nombreux dès le Silurien (un des étages de l'ère primaire, qui a commencé il y a 435 millions d'années), et pendant l'ère secondaire (– 235 à – 65 millions d'années), les nautiléides, contrairement aux ammonites, ont survécu et sont actuellement de vrais « fossiles vivants ». On en connaît un genre – *Nautilus* – qui comprend cinq espèces. Mais, comme trois espèces seulement étaient identifiées en 1950, on peut espérer en découvrir d'autres dans les prochaines années.

Les nautiles actuels vivent dans l'ouest du Pacifique intertropical et peut-être dans l'est de l'océan Indien. Il y a quelques années, on en a trouvé un, mort, sur la côte de Sri-Lanka. Assez récemment, un pêcheur japonais a remonté un nautile vivant dans ses filets. Ayant mis le coquillage dans un seau d'eau de mer, il a pu le proposer, toujours vivant, le lendemain au marché. Par chance, un biologiste l'y a remarqué, et la bestiole a survécu plusieurs mois dans l'aquarium d'un laboratoire. C'est le nautile le plus septentrional connu à ce jour.

Les nautiles vivent en pleine eau, à des profondeurs de 200 à 600 ou 700 mètres, mais ils remontent parfois pendant les nuits sans lune à des profondeurs d'une dizaine de mètres seulement, où des plongeurs ont pu en voir. Le corps de l'animal, qui n'excède pas 3 ou 4 centimètres, est logé dans la plus extérieure, la plus grande et la plus récente chambre de sa coquille.

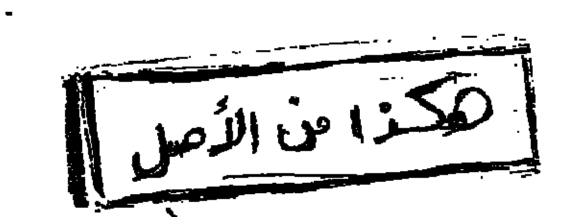
Au fur et à mesure qu'il grandit, le nautile sécrète, en effet, une très jolie coquille de nacre en ajoutant, l'une après l'autre, des chambres dessinant une spirale parfaite et séparées par des cloisons. Il semble que le mollusque mette deux mois à « fabriquer » chaque chambre, la chambre précédente étant remplie d'eau et les logements antérieurs étant pleins d'un gaz (essentiellement de l'oxygène et de l'azote) sécrété par l'animal et dont la pression est toujours inférieure à la pression atmosphérique.

Le corps du nautile est prolongé par un tube charnu entouré d'une gaine calcaire et traversant toutes les cloisons jusqu'à l'extrémité interne de la spirale où il s'accroche. Ce tube permet à l'animal de maintenir sa flottabilité, qui est, ainsi, constamment équilibrée tout au long de la croissance du corps proprement dit et de la coquille.

Il semble que les nautiles sont adultes à au moins cinq ans. Quand ils sont matures, leur croissance s'arrête (comme chez l'espèce humaine), contrairement à ce qui se passe chez les autres mollusques. Leur longévité totale est inconnue. Une coquille de nautile peut avoir un diamètre d'une vingtaine de centimètres. La beauté de ces coquilles est telle que des nautiles ont souvent été inclus dans des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie.

Le mode de propulsion des nautiles est fondé sur le principe de la réaction : les animaux expulsent l'eau par un tuyau souple qui débouche sur l'extérieur et est orientable. Les nautiles respirent par quatre branchies. Ils sont dotés de tentacules grâce auxquels ils attrapent leurs proies. Carnivores, les nautiles déchiquètent leurs proies avec leurs mandibules avant de les ingérer.

Y. R.



هكذا من الأصل

Rock en URSS : *depuis 1980, plusieurs centaines de groupes multiplient les concerts et*

Vacarmes sous les murs

« Voulez-vous qu'on arrête ? – Niet. – Que vont dire vos parents ? »

CHAQUE mois qui passe apporte ses nouveautés : pendant que les vieillards se succèdent au Kremlin sans changer de costume ni de cravate, le rock déferle peu à peu sur le pays. La vague s'enfle, portée par des jeunes et tous ceux qui rêvent d'une autre musique.

Le maréchal Oustinov pouvait bien tonner du haut de sa charge de chef du moral des armées, cela n'a rien changé. Les groupes qui naissent, meurent, se transforment ou s'éclatent ne savent pas qu'ils sont *« décadents »*, comme le proclamait le défunt maréchal. Au pays des soviets, le *Requiem pour John Lennon* du groupe *Autograph* domine le hit-parade.

Autograph – cinq garçons dans le vent et aux cheveux plus longs qu'à l'ordinaire – fait partie des soixante-cinq groupes rock officiellement répertoriés dans le pays. Officiels, cela signifie reconnus par l'unique maison de disques du pays, Mélodia, qui leur sort un album de temps en temps, ou le leur promet, selon des critères difficilement discernables. Disons qu'il vaut mieux ne pas trop étonner le comité de sélection. Situation que Stas Namin, le chef d'un autre groupe résume en souriant : *« Dans ce pays, ne l'oubliez pas, il n'y a qu'un seul producteur, Tchernenko »*. Il dit cela sans amertume aucune, dans les coulisses d'une salle de Moscou où il vient de jouer devant une dizaine de milliers de personnes, à portée de sono du stade Lénine.

Stas Namin a trente-trois ans, et son groupe fut un des premiers à explorer des musiques nouvelles il y a dix ans, à l'université de Moscou. Après s'être inspiré des Beatles, puis de Paul McCartney, il est peu à peu venu au rock, laissant ignorer à son public qu'il porte un nom célèbre. Stas Namin est tout simplement le petit-fils de Mikoyan, qui fut, entre autres, chef de l'Etat soviétique. Il paraît que pour faire du rock cela n'aide en rien. Ce groupe a déjà quatre grands disques (1) à son actif, et le succès peut se mesurer à l'appartement de Stas : quelques pièces dans un bel immeuble des bords de la Moskova, près de l'hôtel Ukraine.

Stas est un homme prudent : *« N'allez pas raconter qu'il y a de la politique cachée dans mes chansons. La politique, ce n'est pas mon problème. Je ne veux pas que composer, jouer une musique qui n'est pas acceptée par tout le monde, me transforme en contestataire. »* Il a tout à fait raison : la contestation, l'évasion, la construction d'une société civile qui divorce de la société communiste, c'est l'affaire des auditeurs et des spectateurs qui aiment cet « autre chose », inventent un autre monde à l'écoute d'un son différent.

Un divorce qui s'amorce loin des clichés sur un pays immense que l'on imagine éternellement immobile. Un soir de novembre, j'étais au sein des fans de Stas Namin, pris entre un canon à images et une sono démente. Tout doucement, malgré un rock sur la paix un peu convenu et languissant, la salle chauffait. Soudain, après un solo de batterie particulièrement enlevé, le calme revint, les musiciens du groupe se reculant un peu sur la scène pour laisser place à trois chanteuses libanaises...

Surprise : elles venaient nous conter les malheurs du peuple de Beyrouth. C'est du moins ce qu'expliqua le présentateur en introduisant les vestales, qui susuraient leurs drames en gratouillant un instrument de musique de la région. Un authentique désastre musical. Et un impair, car dans la salle on murmurait ferme, sans plus guère écouter. A la grande indignation d'une petite partie du public réclamant le respect pour ces *« camarades en lutte »*. Sans succès, le plus grand nombre attendant que ça se passe...

La situation se gâta avec l'arrivée d'un duo de Salvadoriens venus chanter en espagnol la tragédie qui ravage leur pays. Les murmures s'amplifièrent et les deux chanteurs terminèrent leur troisième chanson sous les rires. Très dur. Quand le concert de rock reprit, un tiers des spectateurs étaient repartis, persuadés, affirma ma voisine, qu'ils avaient été victimes d'un *« traquenard politique »*.

Cette histoire se passe de commentaires et explique les angoisses de feu le maréchal Oustinov et de quelques autres. Quand ces jeunes refusent de « parler politique », ce n'est pas par peur de se confier à l'étranger, mais parce qu'ils ne s'y intéressent vraiment pas. Ces fans du rock sont à des années-lumières de leurs aînés et de leurs camarades qui fréquentent encore les rangs des Komsomols, l'organisation de jeunesse du parti.

Un divorce qui donne parfois de curieux résultats. Il est souvent difficile de trouver des places pour les concerts de rock, à Moscou et ailleurs. C'est la ruée et la pénurie. D'autant plus qu'une partie des places sont, justement, distribuées à des Komsomols méritants. Lesquels viennent au concert de deux façons. Ou bien ils sont totalement « innocents » et subissent alors le concert consternés et bâillants. Ou bien ils savent ce qui les attend et, détestant le rock par principe, se traînent jusqu'aux portes de la salle de concert pour y vendre leurs places aux fans à l'affût. Des rockers qui espèrent justement extorquer des billets à cette jeunesse bien sage.

Des jeunes qui ne peuvent pas encore imaginer que dans le club rock de Leningrad, où naissent la plupart des réputations, et dans des discothèques de Moscou, Kiev ou Odessa, des gamins arborent des « bananes » ou des coiffures punk, de couleur. Quitte à les dissimuler prudemment sous une chapka en sortant.

L'engouement pour le rock dépasse très largement l'enthousiasme provoqué autrefois par le jazz. On ne parle plus d'une affaire d'intellectuels, c'est un mouvement de masse. Si le mot « vague » revient souvent sous la plume des commentateurs soviétiques, c'est que tout le monde a compris qu'il est désormais impossible de s'opposer au phénomène. Le point de non-retour est dépassé.

En 1981, au Festival rock d'Erivan, en Arménie, le groupe Stas Namin en a donné la preuve : vers minuit, le dernier soir, les organisateurs expliquèrent au groupe qu'il était temps et heure d'arrêter. La salle était chauffée à blanc. Stas Namin se tourna alors vers le public *« Vous voulez qu'on arrête ? – Niet »*, hurla la foule. *« Que vont dire vos parents »*, poursuivit le chef du groupe. *« On s'en fout ! »*, répliqua le public en criant encore plus fort. Les organisateurs n'insistèrent pas, et, consternés mais prudents, attendirent que la fête se terminât vers 3 heures du matin. Ce festival, comme tout ceux qui réunissent des groupes rock, a été un immense succès.

Tout avait basculé en 1980, au Festival de musique pop de Tbilissi, en Géorgie, où les premiers groupes rock amateurs ont raflé tous les prix. La musique soviétique venait d'exploser à la figure des officiels : *Aquarium*, *Magnétic Band*, *Autograph* et *La machine du temps*, tous des groupes non reconnus, se retrouvaient au premier rang, plébiscités par le public au dépend des *« pâles moulineurs de mots et de musiques »*, écrivit alors un jeune journaliste d'une revue étudiante de Moscou. Quelques mois plus tard naissaient des ensembles désormais fameux comme *Dynamic*, *Kruiz*, *Cocktail*, *DDT*, *Médium*, *Arax*, *Oiseau rare* ou *Dialogue*, un groupe sibérien n'hésitant pas, sous la direction du pianiste-chanteur Kim Breitburg, à se lancer dans ce qu'il appelle le reggae-rock.

Impossible de les citer tous puisqu'à Leningrad ils sont au moins une centaine et que le record est détenu par l'Estonie avec deux cents formations qui se disputent les faveurs du public. Leningrad est dominée par le groupe *Aquarium*, qui a été primé au Festival de 1983 et à celui de 1984 notamment *« pour avoir contribué au développement du mouvement rock à Leningrad »*.

Mais, comprenne qui pourra, le groupe *Aquarium* reste un groupe « non officiel » ; on préfère dire, « non professionnel ». Ils n'ont enregistré aucun disque, mais leurs cassettes se baladent et se vendent à travers tout le pays. Pour 7 à 8 roubles, en moyenne. Elles sont distribuées par de véritables représentants de commerce qui commercialisent la production de nombreux groupes, ou bien vendues à la sortie des concerts, qu'ils soient officiels ou officieux. Il ne s'agit pas d'un marché noir, mais d'un marché tout court ; marché palliant largement la carence de la firme Mélodia, qui ne peut ou ne veut s'intéresser à ces groupes, pourtant fameux à travers un pays de 270 millions d'habitants ne bénéficiant de la moindre publicité ni du moindre passage à la radio ou à la télévision.

Le mouvement est si fort qu'il a engendré la naissance d'un véritable secteur privé. De l'enregistrement de qualité réalisé en public ou dans des appartements-studios – où l'on fait également des mixages et des montages complexes, – à une distribution beaucoup plus efficace que les circuits officiels. La *« culture magnétique »*, comme disent les spécialistes, a fait plus que bouleverser les habitudes de millions de Soviétiques...

Avec un 45 tours et un album simple, le groupe *Autograph*, qui est considéré comme le meilleur des officiels, ne parviendrait pas à vivre. Ce sont donc les concerts et les cassettes qui assurent ses revenus. Avec les tournées dans les pays frères. Pour les « non-professionnels », cassettes et récitals sont la seule solution pour vivre. Avec une préférence pour des concerts officieux que nulle affiche n'annonce jamais. Il suffit de s'entendre avec un directeur de salle et de faire circuler la rumeur que tel groupe connu sera là un ou deux soirs. Et à la caisse du théâtre ou de la salle, on vend des billets qui ne mentionnent aucun nom. Officiellement, personne ne sait qui jouera ce soir-là. Avantage : le directeur de la salle et le groupe se partagent la recette sans verser le moindre centime à un quelconque organisme. Une belle affaire, puisqu'en URSS les concerts officiels sont très mal payés.

Pendant longtemps, la célèbre chanteuse Alla Pugatcheva a organisé ce genre de tournées privées pour monnayer ses succès. Elle ne le peut plus... car elle est maintenant trop officielle, trop connue. C'est une curieuse rançon de la gloire.

Cette chanteuse a sa place dans l'histoire et le présent du rock pour au moins deux raisons. D'abord, elle chante du rock – plus qu'elle n'en n'enregistre d'ailleurs – qu'elle compose elle-même, comme la plupart de ses chansons dont elle assure souvent, d'ailleurs, les musiques et les paroles ; ensuite, Alla Pugatcheva a inventé en URSS le « star système », en devenant une bête de scène adulée de son public. Elle a été la première à bouger, à hurler, à gémir, à vivre sur scène. Elle se défonce et joue avec sa voix, ses musiques déclenchant les enthousiasmes, chauffant le public avec la formation qui l'accompagne.

Constamment à l'affût des sons et des rythmes nouveaux, elle recrute volontiers dans les groupes rock les plus novateurs, ceux que l'on range en URSS sous le nom de « new wave », même si cela ne recouvre pas toujours les mêmes sonorités qu'en Occident. *« Plus on ignore, plus on gêne ces groupes dans leur expression,* explique-t-elle, *plus on les aide à s'améliorer. Ceux qui croient parfois les brimer, les aident en fait à sortir de l'anonymat et à vendre leurs cassettes. »*

A trente-six ans, sortie d'un très classique institut de musi-



BORISSOV SERGUEI ALEXANDROVITCH

Droits d'auteur

LA vie de vedette officielle et reconnue en URSS réserve parfois des surprises financières. Car, officiellement, les stars ne sont pas mieux payées que les autres. A tel point que, parfois, les meilleurs rechignent à donner beaucoup de récitals.

Un concert dans une salle de quelques milliers de places rapporte 47,50 roubles à la vedette (1). Si, vraiment, la salle est trop grande, le cachet double et atteint 95 roubles. Pour améliorer la rentabilité, un bricolage est possible : chaque artiste vedette ayant droit à un contingent d'au moins cent places gratuites à distribuer, il peut les revendre à deux ou trois roubles pièce minimum. Mais il faut payer les revendeurs. Ces sommes sont à comparer avec un concert officieux, qui peut procurer aux alentours de 1 000 roubles ! Cela devient très difficile dès que l'on est à la fois reconnu et connu. Ainsi, Alla Pugatcheva ne peut plus s'offrir sans risque ces plantureux bonus dont elle bénéficiait encore il y a trois ou quatre ans dans les villes de province.

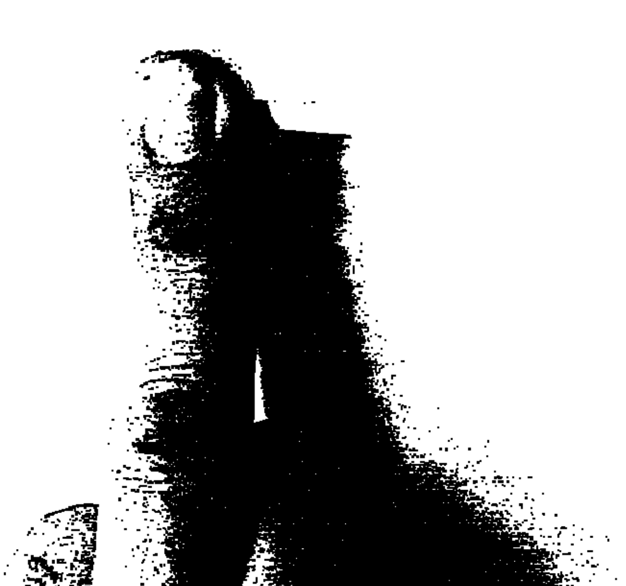
Un disque 33 tours simple rapporte 1 500 roubles, quels que soient le tirage et la vente. Pareil pour une cassette.

Ce sont les droits d'auteur qui rapportent le mieux et le plus, à condition d'être interprété souvent dans les discothèques, les dancings et surtout dans les restaurants qui donnent l'aubade à leurs clients. Mais, dans ces derniers établissements, on passe rarement du rock et de la musique moderne, et plus souvent de la romance traditionnelle.

Aller chanter à l'étranger est une bonne affaire, surtout si c'est dans un pays capitaliste. Mais, désormais, l'organisme soviétique qui est obligatoirement le responsable de toute tournée, concert ou édition de disques à l'étranger, prélève automatiquement 55 % des gains de la vedette. Etant bien entendu qu'en URSS et à l'étranger tous les musiciens et techniciens qui entourent un chanteur ou une vedette officielle sont rémunérés directement par l'Etat.

Evidemment, les groupes officieux ne sont pas concernés par ces tarifs. Ils se débrouillent tout seuls et, parfois, bien mieux : avec les concerts privés mais aussi avec ces cassettes qui, à partir d'une diffusion de 500/600 exemplaires, rapportent plus qu'un disque à une vedette.

(1) 1 rouble vaut environ 10 francs.



l'édition de cassettes. Les autorités ferment les yeux. Nul ne peut plus désormais arrêter le phénomène

du Kremlin

« On s'en fout ! »

que, Alla Pugatcheva représente parfaitement cette nouvelle génération de vedettes qui s'intalle en URSS. Elle rêve d'une grande salle de Moscou réservée à la musique contemporaine ; mais aussi d'un réseau de discothèques où seraient diffusées en permanence les musiques violentes, les musiques profondes qui ne supportent pas les grandes salles et n'ont pratiquement pas accès à la télévision ; même quand on est un personnage officiel...

Autour d'une table, un soir, chez Yuri Charnavsky *« venu de la new wave où il crevait de faim »*, elle a improvisé et enregistré avec ce musicien un étonnant *« cauchemar »*, une chanson sans queue ni tête, jouant uniquement sur les intonations de sa voix. *« Ça, explique-t-elle, je l'ai volé à l'underground. Il faut chercher sans arrêt et ignorer les tabous. »*

Un journal comme *la Vie musicale* a dû se résigner à signaler de plus en plus de nouveautés en matière de rock, sous peine de perdre sa crédibilité. Des journaux comme *Moskovski Komsomoletz* ou *Sména* publient très régulièrement des hit-parades dans lesquels se côtoient les officiels et les officieux. Et, dans ces journaux comme dans d'autres, on s'engueule ferme sur les groupes et les mouvements esthétiques ethnomusicaux qui les agitent. Un seul interdit reste, et nul ne sait combien de temps il durera : on n'évoque pas encore les quelques groupes qui se réclament ouvertement du mouvement punk. Ce qui n'empêche pas des formations comme les *Jouisseurs automatiques*, *Canalisations*, à Leningrad, ou les *Amanites phalloïdes* à Moscou, de se tailler de jolis succès.

Car évidemment tous les groupes ne sont pas aussi « innocents » que Stas Namin. Dans les textes, derrière un vocabulaire souvent assez cru et parfois carrément grossier, se dissimule — façon de parler — une critique sociale plus ou moins forte. On est loin de la louange du réalisme soviétique et des canons officiels de la littérature. Même quand des poètes de renom prêtent leurs plumes à ces chanteurs iconoclastes. L'un des derniers venus à cette geste véhémente est Andreï Bitov, un écrivain qui sent deux fois le soufre.

Une première fois pour avoir des idées très marginales en matière de littérature ; et une deuxième fois pour être le frère de Serge Bitov, le journaliste *« qui avait choisi la liberté »* en Italie et qui est récemment retourné en URSS de Londres, en racontant qu'il avait été *enlevé et drogué par les Anglais.* Parmi les paroliers rock, on trouve aussi Evtouchenko, Voznesensky... ou de glorieux défunts comme Ossip Mandelstam.

Tout ce petit monde a inventé un univers à l'expansion continue. Une *révolution* culturelle qu'il semble difficile d'endiguer. Car elle touche tous les milieux, si l'on en croit le second violon du Bolchoï improvisant chez lui sur une cassette du groupe *Autograph* qu'il faisait écouter à des amis. Car, le soir, on s'offre en appartement les récitals impossibles, au risque d'indisposer... ou d'attirer les voisins. La vague pénètre partout et déborde la jeunesse.

Comme dans un CES de la banlieue parisienne, une prof d'anglais d'un lycée technique du bâtiment du quartier Taganskaïa, dans le centre-est de Moscou, ne calme ses élèves de dix-sept-dix-huit ans qu'en choisissant l'anglais du rock ou en leur parlant d'Alla Pugatcheva *« qui évoque leurs problèmes, leurs vies, leurs rêves, leurs refus, leurs pulsions secrètes »*. Elle sait qu'un soir de concert la moitié au moins des jeunes adultes qui suivent sa classe après leur travail seront absents. Elle en tient compte au point, parfois, tout simplement, d'annuler et de reporter le cours.

L'extase et les transes de ces jeunes et moins jeunes à l'écoute de leurs multiples idoles, dont ils parlent dans un argot aussi nouveau qu'incompréhensible pour les profanes, ne diffèrent guère des enthousiasmes déployés par les fans Français à l'écoute de leurs vedettes. A se plonger dans ce monde, on se sent pris de vertige : dans le silence apparent de la société soviétique, le vacarme est fantastique.

Si l'on veut deviner un peu de l'URSS de demain, il vaut peut-être mieux écouter cette musique qui monte que de tendre désespérément l'oreille vers les murs du Kremlin.

(1) Dont un très étonnant *Hommage à Michel Legrand* qui a beaucoup de succès.

Le chemin qui dérange

Cette chanson, en traduction libre mais fidèle, est la chanson phare du seul double album sorti par Alla Pugatcheva. Elle fait partie de ses nombreux textes, qu'il faut lire ou écouter attentivement. Au début de sa carrière, il y a quelques années, Alla — comme on l'appelle familièrement à Moscou — n'osait pas avouer écrire et composer elle-même la plupart de ses chansons, et les signait d'un pseudonyme masculin. La dissimulation faillit aller très loin puisque, pour son premier disque, Alla avait même envisagé de publier une photo où elle apparaissait grimée en homme pour « montrer » cet auteur collaborant avec elle.

Qu'il est dérangeant ce chemin
A trouver le repos, jamais je ne parviens
Hameaux et coupoles s'estompent dans le blanc
De la tempête de neige et de vent
Dont le tourbillon glacé
Veut refaire ma vie et mon passé.
Qu'il est dérangeant ce chemin,
Où que l'on aille...
Qu'il est dérangeant ce chemin
Mais on ne triche pas avec le destin.
Ma journée touche à sa fin
Mais mon ange gardien
Pour me garder du malheur
Me serre de si près le cœur
Que je ne peux plus souffler.
Qu'il est dérangeant ce chemin,
Où que l'on aille...
Qu'il est dérangeant ce chemin
A trouver le repos plus jamais je ne parviens
De cette hauteur,
Je ne vois pas comment se termine la route
Ni quand se termineront mes peurs.
Ce chemin est dérangeant, où qu'il aille...

Une star est née

Alla Pugatcheva, rockeuse officielle qui roule en Mercedes.

ALLA Pugatcheva reçoit rarement dans son appartement de la rue Gorki, au centre de Moscou. Minirobe de velours rouge et de cuir noir, bottes noires, elle joue et *est* la star. Certains jours, adorable, d'autres jours parfaitement odieuse. Elle *refuse une interview ou transforme* « un entretien de quinze minutes pas plus » en après-midi de discussion détendue. Elle « tue » son entourage et en même temps le séduit. Elle est belle, mais à trois heures du matin, tapant sur la table ou agitant des diamants, elle peut être laide. Elle est toujours passionnante, étrange produit d'une éducation musicale tout à fait classique...

L'appartement n'est pas très grand. Le mobilier est beau mais tape-à-l'œil. Comme il se *doit* le piano est blanc et la petite salle de séjour est équipée d'un bar en bois sombre, comme les tabourets. Il y a aussi une authentique (et rare) cheminée, de grandes photos et des portraits de la star. Dans la chambre on aperçoit d'autres portraits et de très belles icônes. Sur le parquet bien ciré, le basset hound de la vedette fait un drôle de bruit en passant inlassablement d'une pièce à l'autre, sans jamais cesser d'avoir l'air snob.

En bas de l'immeuble, tout près de la Mercedes 220 immatriculée P 0005 MO, des jeunes extasiés attendent leur idole ; dans l'espoir d'un mot, d'un sourire, d'une signature sur un *disque*. Chaque jour, la relève est assurée. Ce jour-là, le thermomètre indique 13 degrés en dessous de zéro.



YURI AKSENOV

BORISSOV SERGUEI ALEXANDROVITCH

Ci-dessus, poster d'Alla Pugatcheva qui s'est littéralement arraché dès sa mise en vente.
Ci-contre, Alla au piano, grimée en homme, devant sa propre photo.

« L'URSS est-elle désormais convertie au rock and roll ?

— Cette musique est née chez nous depuis longtemps car une musique nouvelle se développe simultanément partout ; avec des particularités nationales, avec des rythmes d'évolution différents, mais avec le même esprit dans chaque pays.

— Alors comment voyez-vous la situation de votre rock ?

— Nous avons énormément de groupes, *mais le niveau* professionnel est inégal, certains groupes laissant vraiment à désirer. Mais ces derniers temps je constate une sélection naturelle qui laisse apparaître les meilleurs ensembles. Je pense par exemple au groupe *Autograph*, avec son style propre et de très bons musiciens, aux groupes *Kruiz*, *Machine du temps*, *Dynamic*. Mais il y a surtout des groupes très jeunes qui me paraissent avoir plus d'avenir que les anciens parce qu'ils sont à la recherche de formes musicales originales et se lancent dans des adaptations en langue russe.

— Cela vous paraît important ?

— Oui, car il faut dire qu'il est difficile de chanter en russe sur ces rythmes, la structure de notre langue se prête mal à la musique moderne. Je pense que les Français me comprendront ! Il est tellement plus facile de chanter en anglais ; l'anglais a le génie de la musique contemporaine. Mais depuis quelque temps ces jeunes groupes obtiennent des résultats intéressants dans l'utilisation de la langue russe.

— Comment vous situez-vous dans ce mouvement ?

— Je ne suis pas une chanteuse rock, mais je fais du rock, donc je peux en parler, même si je sais que des jeunes ont besoin d'une autre musique que la mienne, encore plus forte, plus intense, plus vibrante. Mais je pense être la seule chanteuse, en Union soviétique, à travailler dans les nouvelles tendances de la musique, à la fois par mes arrangements musicaux et les thèmes que j'aborde.

» Ce que je fais est loin d'être *parfait*, mais nous travaillons dur. Car on ne peut pas tromper le public. Avant, « ils » nous embêtaient et nous mettaient des bâtons dans les roues. Maintenant, « ils » ne nous embêtent plus, mais ne nous aident pas non plus. C'est la meilleure solution, même si j'espère bien que nous serons un jour mieux reconnus et qu' « ils » finiront par nous aider. De toute façon le rock et la chanson rythmée font partie d'un mouvement naturel que rien ne peut arrêter.

— Et vous êtes très populaire...

— Peut-être parce que le public d'aujourd'hui est exigeant. D'ailleurs, je crois que je l'ai personnellement fait évoluer ainsi. Je pense que les gens *viennent nombreux* à mes concerts pour mon nom, pour ma personnalité encore plus que pour mes qualités professionnelles déjà reconnues. Je n'ai plus à prouver mes dons de compositeur, mon sens musical, mes qualités artistiques. Je crois que le secret de ma popularité provient de mon originalité, de mon apport humain, de *mon caractère, de mon rapport* à la scène, je dirais de mon image de marque.

» Le public me fait confiance parce que je suis sincère. Je ne réussis pas toujours autant que je le voudrais, mais je me cherche constamment, je *me remets en cause et le public* est sensible à cela, c'est un des secrets de mon succès.

— Cette popularité se traduit comment ?

— Par ces concerts et des disques. J'en sors un presque *tous les ans. Le dernier est en* préparation et je voudrais qu'il apparaisse au printemps prochain, en même temps qu'un film sur moi, actuellement en cours de tournage. Un long métrage qui tient du documentaire et du roman, et dans lequel je joue mon propre rôle.

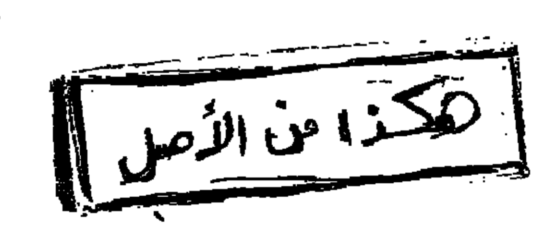
» J'ai aussi un contrat avec une maison de disques suédoise qui vient de sortir un album de mes chansons. J'en prépare un autre avec eux en anglais.

— Est-il intéressant, difficile d'être une star en URSS ?

— Etre star, je dirais plutôt vivre son heure de gloire, est aussi intéressant, aussi difficile en Union soviétique que partout ailleurs. Mais lorsque l'on me dit qu'il est difficile d'être *star, cela me fait sourire* : il est bien plus difficile de ne plus l'être, plus difficile de vivre quand l'étoile est éteinte, quand la gloire a disparu. La vie de star apporte des moments extraordinaires. Et si difficultés il y a, qu'elles durent toujours, je ne m'en plaindrais jamais !

— Et la France ?

— Faire une tournée chez vous ne dépend que des Français. Je peux vous assurer que si le « Gosconcert », qui organise ici les spectacles, reçoit une invitation, je n'y verrais aucune objection. Mon seul et unique concert à l'Olympia m'a laissé de bons souvenirs. La tournée pourrait se faire en 1985, quand le film et le disque seront sortis. Ils serviraient de publicité préalable à ma venue. Car venir en inconnue ne m'intéresse plus : je veux être *connue du public* avant de venir chanter pour lui comme cela se pratique généralement. »



هكذا من الأصل

Télévisions privées, du phantasme local à la logique des réseaux

Des stations indépendantes peuvent exister à condition d'y mettre le prix

L'ARGUMENTAIRE politique en faveur des télévisions privées locales porte, en exergue, un mot compris de tous : *« liberté »*. Libres, pour les télévisions privées locales – comme pour tout autre média – signifie fonctionner en toute indépendance, tant à l'égard des forces administratives à tendance monopoliste que vis-à-vis des groupes économiques de même nature. En outre, elles devront s'insérer dans une concurrence réelle et diversifiée. Enfin, ces stations devraient idéalement pouvoir, dès le départ, s'acquitter d'un droit d'entrée non prohibitif *sur le marché des télévisions* privées. Ce cadre d'exercice idéal ne paraît pas utopiste. A preuve, d'une part, la presse, qui fonctionne aujourd'hui suivant ce principe; et, d'autre part, les radios locales privées (RLP), qui, pour un très grand nombre d'entre elles, font de même.

Concernant les télévisions privées locales, il apparaît cependant que nous pénétrons dans un domaine de tout autre nature. Au beau milieu d'un débat politique sur la liberté télévisuelle, des estimations financières ont surgi. A résumer les chiffres sur quoi travaillent dorénavant les experts, une télévision privée locale exigerait 4,9 millions de francs en frais techniques (3,5 millions de francs de basse fréquence, 1,4 million de francs de haute fréquence, amortissables en trois ans), somme presque décuplée (44 millions de francs) pour diffuser six heures de programmes, trois cent soixante-cinq jours par an. Vu la modicité du coût d'entrée ainsi estimé et les profits dès lors envisageables, nombreux seront sans doute les candidats à cette nouvelle aventure. Ces *simulations*, en réalité, laissent perplexe. Il faut, en effet, savoir que, si une infrastructure de 4,9 millions de francs permet certes d'émettre soixante minutes par jour, il est parfaitement improbable que ce même matériel, contraint à une programmation quotidienne de six heures, ne défaille pas sur-le-champ. De plus, en matière de programmes, problème évidemment essentiel, les 44 millions de francs annuels prévus par les experts donnent un coût horaire de 20 000 francs qui amusera, bien sûr, tous les professionnels du secteur.

On rappellera qu'en deçà d'une certaine surface financière du diffuseur, liée à la dimension de son audience, les émissions télévisuelles ne sont tout simplement pas disponibles auprès des producteurs et des distributeurs. Reste, bien entendu, à la télévision privée locale la solution de diffuser *des films détournés de leur* usage licite. C'est évidemment là que le bât blesse. A ce jour, les estimations qui font autorité sont fondées sur des diagnostics établis auprès de télévisions dites « pirates » débarrassées, par définition, des traditionnels problèmes de maintenance de matériel, d'acquittement de droits, de puissance d'émission et de confort de réception. Etant entendu que, pour ce qui les concerne, l'occupation ponc*tuelle du champ hertzien* constitue une fin en soi. La confusion télévision pirate/télévision privée touche, dans les conclusions actuelles, à l'imposture.

En réalité, les candidats aux télévisions privées locales vont au-devant de certaines surprises. On sait que les télévisions privées locales ne pourront vivre que de ressources publicitaires, d'origine locale principalement. Encore extensible, ce marché n'est toutefois pas d'une si grande élasticité. A titre de comparaison, on observera que sur Paris trois radios, en tout et pour tout, se partagent la quasi-totalité des annonceurs, et fort inégalement de surcroît, à l'exclusion donc des vingt et une autres stations. Cette situation est encore plus vraie pour les autres villes françaises. Comment peut-on espérer que ce marché publicitaire local parvienne à financer une télévision privée locale, au coût de fonctionnement au minimum cent fois supérieur à celui d'une RPL ? L'accès à la publicité nationale – et, en conséquence, une dépendance à l'égard d'une régie nationale – est inéluctable.

Ces problèmes de montée en charge et de rentabilité sont écartés si l'ensemble des coûts de fonctionnement des télévisions privées locales, y compris les déficits, sont pris en charge par une société locale d'exploitation du câble (SLEC) tenue entièrement à bout de bras par sa municipalité. Locale à coup sûr, cette télévision privée aura *néanmoins des difficultés à* s'affirmer « libre ».

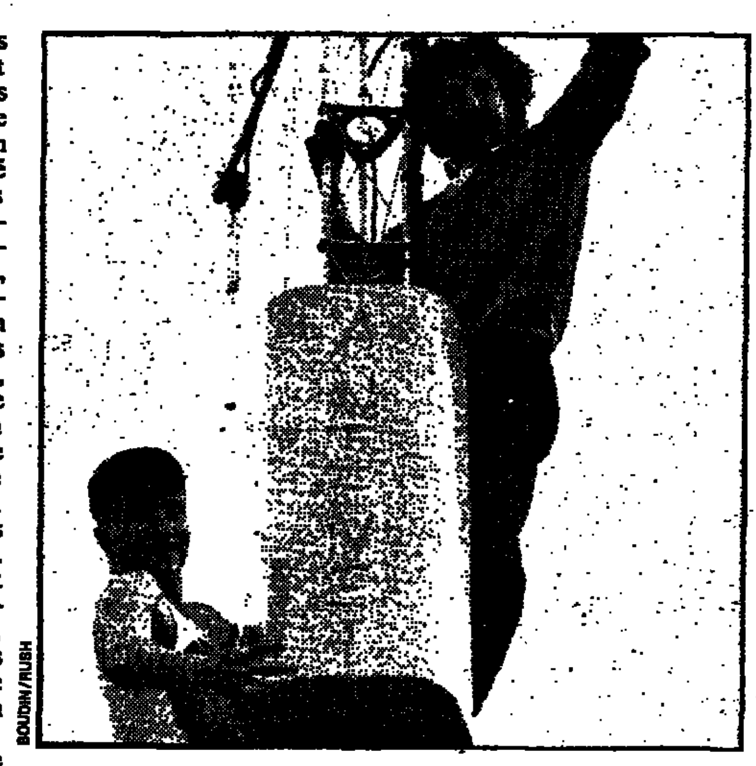
Une autre solution existe. L'ensemble des investissements en matériel et en programmes peuvent être réduits grâce à : 1°) La constitution de réseaux régionaux, sous l'autorité de partenaires économiques locaux, la presse quotidienne régionale par exemple ; 2°) La constitution de réseaux nationaux sous l'égide de puissants groupe de communication, seuls en mesure à ce jour de drainer le marché publicitaire extra-local. Bien entendu, ce deuxième cas de figure estompe, jusqu'à le faire disparaître totalement, le caractère local de la télévision privée. En l'occurrence, il s'agit là d'un réseau privé pur et simple. Ainsi tout prouve que les télévisions privées locales sont bien davantage un problème économique pour les groupes de presse et de communication qu'un problème culturel et, *a fortiori*, de liberté fondamentale comme feignent de le croire certains naïfs ou apprentis-sorciers.

Il est dommage que les rares références faites aux expériences étrangères ne servent qu'à nourrir des polémiques superficielles et stériles. Pourtant, de part et d'autre de l'Hexagone, deux configurations télévisuelles, échappant aux normes françaises ou allemandes de service public, fonctionnent bel et bien.

•

Un pays voisin, l'Italie, trop souvent caricaturé, démontre, concernant les télévisions privées locales, l'existence d'un principe régissant leur organisation : laissé à lui-même, le marché des télévisions privées locales finit par se constituer en un réseau unique, dévorant inéluctablement les autres stations nées de la confrontation avec le service public. En 1976, un arrêt de la Cour constitutionnelle supprime le monopole de diffusion de la RAI sur le plan local. Immédiatement, le vide est comblé. Au 1er janvier 1985, 561 stations couvrent la péninsule ; 106 sont affiliées aux grands réseaux, dont les 4 les plus importants sont contrôlés par un industriel du bâtiment, particulièrement habile à exploiter les inerties du service public italien et les contradictions de la classe politique. Face à la RAI, les réseaux Berlusconi et les 455 télévisions non affiliées, mais appartenant à des groupe*ments de programmation*, constituent la télévision privée italienne.

Berlusconi est-il seul contre 455 télévisions ? En vérité le rapport des forces se mesure plus prosaïquement en terme *d'audience : à Berlusconi 84 %* de l'audience hors RAI ; aux autres 16 %. Innombrables certes, les télévisions privées locales *n'ont donc* que peu de téléspectateurs et, en conséquence, peu de recettes publicitaires. Les 106 télévisions privées affiliées à un réseau drainent 75 % du marché publicitaire des télévisions privées. Le solde se répartit entre les 455 autres télévisions. La logique monopoliste se reconstitue donc ici, dans le secteur privé cette fois.



BOUDIN/RUSH

Que l'on ne s'y trompe pas. Ce réseau de télévisions privées locales a évidemment sa raison d'être. Ne serait-ce que parce qu'il offre quelques milliers d'emplois hors secteur public sur l'ensemble de la péninsule. On retiendra cependant que ce secteur, faute d'audience, et donc de recettes, ne produit pas d'émissions. S'il fait la joie des téléspectateurs ravis de pouvoir consommer gratuitement des milliers de films piratés, il met aussi en péril, marginalement il est vrai, une industrie culturelle où, comme partout ailleurs, tout a un prix et se paie.

Ainsi l'Italie offre-t-elle un bon exemple des impasses auxquelles conduit une politique de dérégulation échevelée. Au terme d'une phase sympathi*que d'expérimentations tous* azimuts, un groupe, prenant appui sur des assises financières et industrielles, se constitue en réseau. Le marché des télévisions privées locales dès lors se rétracte, le groupe en question se retrouvant l'interlocuteur unique du service public. Aux télévisions privées locales la figuration ; aux réseaux le marché publicitaire, l'audience et le pouvoir. Avec la dérégulation sauvage, les demi-mesures n'ont pas cours. Et les télévisions privées locales de se retrouver gros-jean comme devant.

Voilà trente ans, en l'espace de quinze mois, l'Independant TV Authority britannique, devenue en 1972 l'IBA, concevait et mettait sur pied un système de télévision fédérale garantissant, sur une base territoriale, un équilibre entre quinze compagnies de télévision. Parmi celles-ci, cinq situées dans les quatre plus grosses agglomérations du pays, conçoivent 50 % de la programmation nationale; les dix autres 10 %. Gros centres de production, chacune des cinq stations assume la gamme entière des produits télévisuels : variétés, films, informations, etc. Au fil des ans, *notamment* après 1962, ces stations, dont les autorisations de fonctionnement sont reconductibles chaque année, ont été soumises à une exigence de qualité telle qu'aujourd'hui la télévision privée britannique fait jeu égal, en matière de programmes, avec la BBC, dont la réputation n'est pourtant plus à faire.

En 1982, le lancement par l'IBA de la quatrième chaîne privée, puis en 1983 de TV-AM (*télévision du matin*), démontre que la télévision privée n'aboutit pas forcément à la jungle télévisuelle, pour autant qu'on lui fixe un cadre d'exercice strict, c'est-à-dire autre que de faire du temps d'antenne démagogique, et qu'on la protège aussi des groupes de presse prompts à réduire une télévision en courroie de transmission de leurs propres intérêts.

Enfin, pour ceux qui associeraient encore abusivement télévision privée locale et stations indépendantes à l'anglaise, on rappellera que celles-ci affrontent le service public à coup d'émissions budgétées en 1983 à 430 000 F l'heure (330 000 F pour Channel 4). On est donc loin de certaines simulations qui donnent à croire que n'importe quel groupuscule peut se lancer dans l'aventure télévisuelle (20 000 F l'heure). On est tout simplement dans une autre galaxie.

Ainsi une fiction a-t-elle fait long feu : la télévision privée locale ne peut survivre économiquement. Elle n'existera donc pas. Symétriquement, une réalité s'impose : les réseaux. Pour les responsables politiques, le seul problème est d'en préparer l'apparition et d'en organiser le fonctionnement. La réglementation, concept quasi phobique dans cette période de pressant néolibéralisme, est cependant une exigence incontournable, non diabolique (la Grande-Bretagne le prouve), mais nullement innocente non plus. Selon la hiérarchie des priorités, cette réglementation des réseaux visera à respecter des équilibres ou, au contraire, à accélérer telle ou telle évolution :

– le maintien des équilibres publicitaires et/ou le développement des gisements d'annonceurs potentiels ;

– *l'acquisition* par les grands groupes de communications d'un nouveau savoir-faire ou l'accélération de leur diversification dans l'audiovisuel ;

– l'accès pour les producteurs à de nouveaux canaux de *diffusion télévisuelle* ;

– le renforcement des capacités nationales de production audiovisuelle.

Reste que la relation de ces réseaux de télévisions privées avec les chaînes actuelles et les projets de développement audiovisuel (satellite, câble) est évidemment problématique.

ERIK LAMBERT,
directeur de CMT.*

★ Communication, Média, Technique, 96, rue Montmartre, 75002 Paris, tél. : 233-87-17.

Combien coûte une télévision privée locale ?

Même petite, une télévision privée non affiliée à un réseau est un outil onéreux. Côté technique, il en coûtera 4,9 millions de francs pour le matériel vidéo (basse fréquence) et l'émetteur (haute fréquence), amortissables sur trois années (1,6 million de francs par an). Côté personnel, pour une diffusion de programmes de qualité et dans des conditions de fonctionnement acceptables, le minimum raisonnable est de 45 personnes (20 techniciens de plateau, animateurs, reportage et maintenance; 5 monteurs et responsables d'antenne; 5 personnes à l'entretien et à l'accueil, 5 secrétaires pour 10 personnes à la programmation, les relations extérieures, la publicité et la direction générale), soit 7,5 millions de francs par an.

Reste le poste de dépenses principal, l'achat de programmes. En effet, pour attirer les publicitaires, il faut une audience et, par conséquent, des programmes de qualité ; autrement dit, des programmes chers.

Hypothèse basse. — Compte tenu de la faible surface de couverture d'une télévision privée locale, on peut raisonnablement fixer à 50 000 F l'heure le prix d'achat d'une série à succès (Berlusconi offre 400 000 F par épisode de « Dallas », 200 000 F pour la série « Kojak » ; au-dessous de ce seuil, les chaînes de TV nationales auraient beau jeu de négocier des exclusivités sur les programmes les plus recherchés. Soit *un* coût moyen horaire d'environ 45 000 F, pour une programmation misant exclusivement sur des rediffusions de séries américaines et de films. Formulé autrement : six heures de diffusion quoti*dienne*, dont une heure de plateau, exigent 98 millions de francs par an.

Au total, une télévision locale à faible audience, ne produisant pas de programmes originaux, requiert chaque année 98,7 + 7,5 + 1,6 = 107 millions de francs.

Hypothèse haute. — Sur une base de quatorze heures de programme quotidien, dont deux heures de plateau (15 000 F l'heure), six heures de programmes achetés (50 000 F) et six heures de production originale pour un coût minimum de 250 000 F l'heure, le budget total de fonctionnement d'une télévision privée locale indépendante s'élève à 687 millions l'an. A titre de comparaison, « L'académie des neuf », à budget étriqué, est facturée 150 000 F l'heure ; « Les enfants du rock », 450 000 F l'heure ; « Châteauvallon », 2 millions de francs l'heure.

Structure en réseau. — Pour quinze stations affiliées à une « syndication » centrale, qui couvre l'ensemble des grandes agglomérations, relevant des programmes de Télécom 1 (de loin le vecteur de transmission le moins cher), et qui assurent respectivement deux heures de programmation autonome pour dix heures de diffusion quotidienne, on estimait les frais de fonctionnement annuels à 180 millions de francs (estimation CMT). Sur la base d'un coût horaire moyen de 250 000 F l'heure en diffusion nationale et de 60 000 F l'heure en programmation régionale (prix estimé en tenant compte des échanges possibles à l'intérieur du réseau), le budget programme total s'élèverait à 1,387 milliard de francs, soit pour l'ensemble du réseau une dépense totale de 1,567 milliard de francs. Pour chaque station affiliée, il faut donc compter environ 104 millions de francs par an.

Médias du Monde

France : un magazine vidéo sur la défense

La *Revue internationale de défense* vient de lancer un *magazine vidéo trimestriel* consacré aux problèmes de défense. Le premier numéro contient une table ronde sur le thème « Guerre des étoiles et dissuasion », avec M. Regis Debray, conseiller du président de la République, et quelques responsables de *l'état-major*. On y trouve aussi des reportages sur la première démonstration du char AMX-40, des films sur les avions sans pilotes, la lutte antichar, etc.

Ce magazine, unique en son genre sur le marché international de la vidéo, s'adresse surtout à des abonnés institutionnels, industriels de l'armements ou états-majors. les quatre numéros annuels sur des cassettes d'une heure en français ou en anglais, reviennent en effet à 10 000 F.

Italie : production de magnétoscopes

L'Italie produira, dès la fin de l'année 1985, des magnétoscopes. C'est la conséquence de l'accord qui vient d'être signé entre Standard Electronig Lorenz, filiale allemande d'ITT, et la compagnie publique italienne d'investissements dans l'électronique REL. Cette première usine, implantée en Italie, fabriquera des appareils au standard VHS.

État-Unis : Hollywood joue aux « networks »

Après la Metro Goldwyn Mayer et Orion, MCA vient à son tour de mettre sur le marché de la télévision un ensemble de trente-trois films tirés de son catalogue et organisés en programmes comportant de la publicité. Les trois sociétés hollywoodiennes visent ainsi le marché de la « syndication », *celui où s'approvisionnent* les télévisions indépendantes non affiliées aux grands réseaux (les « networks » ABC, CBS, NBC, PBS).

Cette nouvelle stratégie d'Hollywood est une réponse à l'attitude des networks, qui, *devant l'augmentation sensible* du prix d'achat des films, préfèrent aujourd'hui programmer des séries et des téléfilms. De plus, les chaînes nationales ont remarqué que la programmation, bloquée sur trois ou quatre jours successifs, de mini-séries permettait de mieux fidéliser l'audience et d'obtenir de meilleures recettes publicitaires que la diffusion de longs métrages cinématographiques.

Hollywood tente de contre-attaquer en jouant le rôle d'un network auprès des stations indépendantes. Dans la programmation proposée par MCA — qui comprend trois films d'Hitchcock et des productions plus récentes — chaque film est remonté sur une durée de 95 minutes comprenant 22 minutes de publicité : *11 minutes et demie pour la* publicité locale de la station et 10 minutes et demie vendues par MCA.



que des réseaux

Combien coûte
vision privée locale ?

M. Poperen à la plume de bretteur

Bonnes feuilles acides.

« *EST-IL BESOIN,* fait mine de s'interroger M. Jean Poperen à la fin de son ouvrage, *de dire que je suis d'un métal qui se durcit plutôt sous les coups ?* »

On ne saurait, en effet, en douter... M. Poperen adore ferrailler avec ses adversaires de tous bords. Il ne s'en prive pas ici. Si le noyau central — qui justifie le titre de ce livre de combat — est la proposition d'un *« pacte national de croissance »*, l'ouvrage offre quelques vigoureuses mises au point à l'égard de la « deuxième gauche », l'une des têtes de Turc favorites du numéro deux du PS. Quant aux hommes de droite de tout poil, ils se voient administrer, en ouverture, une magistrale volée de bois vert.

Cette partie de l'ouvrage, qui vise à contrer l'offensive de l'opposition sur le terrain des libertés, est remarquablement tonique. Si M. Jean Poperen ne méconnaît pas la morosité ambiante à gauche, il est loin d'y céder.

L'énergie de sa riposte fera sans doute ricaner, indignera peut-être. Elle devrait, en tout cas, réchauffer le cœur de bon nombre de militants socialistes.

Evidemment, M. Jean Poperen, qui aime bien appeler un chat un chat, ne fait pas dans la dentelle, surtout quand il polémique. Ainsi, écrit-il notamment : *« Vichy fut plus qu'une revanche : un révélateur de ce qu'est la droite française profonde, de sa capacité à pousser jusqu'au bout sa passion de revanche jusqu'à la trahison (...). C'est pour qu'il y ait le 10 juillet 1940 que les hommes de la droite ont refusé de continuer à se battre, refusé le départ en Afrique du Nord. »*

Si M. Poperen réserve soigneusement à la droite des attaques d'une telle dureté, l'ensemble du livre fourmille de formules rudes et de petites phrases assassines. Ainsi fustige-t-il ceux qui *« sont passés des cheveux longs de 1968 à la coupe bon-chic-bon-genre du « réalisme » de 1984 et nous demandent de nous mettre à leur mode »*.

On l'aura compris, ce livre, c'est « du Poperen faisant du Poperen ». Un Poperen qui mêle les qualités appréciées d'un efficace « animal politique » à une prédilection constante pour la défense intransigeante d'immuables « valeurs de la gauche ».

Le ton polémique du « nouveau contrat socialiste » va, une nouvelle fois, attirer quelques inimitiés à M. Jean Poperen. Il risque de faire oublier que son livre veut aussi être une contribution positive à l'élaboration d'un nouveau projet socialiste.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Le Nouveau Contrat socialiste. Socialistes et libertés*, par Jean Poperen. Editions Ramsay, 1985. 214 pages, 72 F.

« PROPOSONS un « pacte national pour la croissance ». Nous qu'on accuse de souffler sur le feu des conflits « de classes », nous qu'on accuse de sectarisme, nous la gauche, et d'abord le Parti socialiste, proposons que les partenaires économiques se mettent d'accord sur les règles du jeu en cette période difficile où il ne faut, à aucun prix, manquer le train de la croissance de la fin du siècle. Il faut sortir du dilemme « guerre civile » ou « laisser-faire ». Depuis trois ans, ça n'a pas été la « guerre civile », même si elle est dans la tête — et quelquefois un peu plus que la *tête* — des leaders de la droite et de certains chefs d'entreprise, de groupements *patronaux. Ce fut plutôt le* « laisser-faire » — le « laisser-faire » une guerre de position — ou, plutôt, une sorte de blocus larvé d'une partie du patronat, dont le gouvernement a passé son temps à s'efforcer de desserrer l'étreinte économique, mais dont, de toute façon, il a endossé les effets politiques.

» Pour la suite, pour la prochaine étape, il faut que les règles du jeu soient claires et que soit clairement établi qui les accepte et qui les refuse.

» Il faut saisir nos partenaires et, au-delà, l'opinion tout entière, les citoyens, d'une autre méthode : c'est l'intérêt de la nation, pour la marche de son économie, c'est l'intérêt politique de la gauche, au premier chef du Parti socialiste.

» Concrètement : que faut-il pour que la machine France, donc notamment les entreprises, tournent mieux ? Pour que leur rendement économique et social soit meilleur ? En clair, pour dégager les solutions de fond au problème central, celui de l'emploi ?

» Les « charges » ! On sait que, depuis trois ans — avant aussi, bien sûr, mais c'était moins obsessionnel, — M. Gattaz et les siens nous saoulent du refrain des « charges ». Cette *insistance n'est pas innocente.* Mais, venant de tel ou tel chef d'entreprise, la plainte n'est pas toujours malhonnête ; il doit bien exister des moyens d'en vérifier le sérieux. Pourquoi ne pas établir un rapport, une corrélation entre les facilités, dans l'ordre fiscal ou dans celui des contributions sociales, des aides ou prêts divers et, d'autre *part, les résultats à l'exportation*, les engagements de créations d'emplois ? La mise en place de tels dispositifs n'est sûrement pas simple, puisqu'ils doivent être souples pour s'adapter à la diversité des conditions de production, de rentabilité, et pour, éventuellement, évoluer avec elles.

» Et c'est dans ce cadre qu'il faut considérer les problèmes dits de la « flexibilité », qui souffre seulement d'être la dernière tarte à la crème servie toute fumante par le CNPF. *Ces problèmes* sont de ceux qui résultent des modifications mêmes et de l'accélération des rythmes de transformation de l'appareil de production ; ils sont réels, mais l'ultimatum, sans cesse renouvelé, de M. Gattaz sur le point crucial des procédures de licenciement ne contribue pas à créer un climat de confiance. Car ces messieurs nous disent qu'ils ont besoin d'« avoir confiance » — les salariés aussi ! « Nous n'embauchons pas, répètent les dirigeants du CNPF, parce que nous ne pouvons pas licencier... » *On comprend* que les salariés, les organisations syndicales, qui ont dû tant combattre pour ne plus être les jouets de l'arbitraire patronal, ne soient pas prêts à entrer dans cette mécanique. Ils peuvent accepter de considérer la modification du système des garanties, non renoncer aux garanties.

» *Et si la stabilité de l'emploi* est, en quelque sorte, « indexée » sur la situation économique réelle de l'entreprise, cela implique que les représentants syndicaux, les comités d'entreprise ou d'établissement aient une possibilité effective de connaître cette situation. Nous sommes loin du compte, on le sait, non seulement dans les faits, mais aussi dans les intentions mêmes. La propriété de la « connaissance » est aussi intraitable que la propriété des actions en Bourse. Puisque l'on parle tellement de faire sauter les « *verrous* », de *briser* les « scléroses », voilà bien un terrain où la hardiesse de la modernité pourrait se donner libre cours ! Que les travailleurs, et d'abord leurs représentants, *sachent*, qu'ils sachent où en est leur entreprise, où en sont ses comptes et quelles sont ses prévisions, ses perspectives.

» Serait-ce l'amorce de ce qui fut appelé « autogestion » *et dont il est si peu question* aujourd'hui ? Je ne sais. Ce que je sais, en tout cas, c'est que cette connaissance *serait une liberté* nouvelle, une liberté pour les salariés, une liberté utile à l'entreprise, utile à l'économie nationale. Cette liberté-là garantirait que la « souplesse » d'embauche et de licenciement ne serait pas le retour au « bon plaisir » patronal ; elle serait un élément du pacte social.

» Les formules de contrat à durée déterminée pourraient être une pièce de la mécanique, en conformité, d'ailleurs, avec les dispositions législatives de janvier et février 1982.

» Encore une fois, je n'ai ni la qualité ni les compétences pour décrire le détail des dispositions techniques qui donneront réalité à ce « *pacte national de croissance* » ; or le détail, en la circonstance, compte beaucoup, et cette technique-là vaut souvent par le détail. Mais les gens ne manquent pas qui ont cette compétence : syndicalistes, chefs d'entreprise eux-mêmes et leurs conseillers, et au niveau gouvernemental, les « experts » et hauts fonctionnaires chargés *de ces dossiers. Nous avons* assez de monde (ou peut-être trop ?) pour élaborer les réponses techniques à ces questions. Et même si je sais combien ces matières qui touchent à l'économie et à sa prévision sont complexes et incertaines, je n'ai pu m'empêcher, à diverses reprises, depuis mai 1981, de m'étonner que tant de réunions, de colloques, de séminaires, tant d'experts, de spécialistes, de grosses têtes de l'économie et de la finance, ne nous aient pas fourni des réponses plus fiables, plus sûres, aux problèmes que nous nous étions posés, et que notre gouvernement avait désormais à *résoudre.*

» A titre d'exemple, les « politiques » n'ont annoncé plus de 30 millions de tonnes de charbon que parce que les experts leur avaient dit que c'était possible ! Dans le *gouvernement des nations modernes*, la répartition des responsabilités mérite d'être rigoureuse : les « politiques » ont la responsabilité des choix, les techniciens ont celle des dossiers qui fondent les choix ; la sûreté du résultat implique que soit éprouvée par l'expérience une confiance réciproque.

» A chacun ses responsabilités : même s'il est vrai que les « politiques » ont la responsabilité principale, *décisionnelle*, ils n'ont pas, ils ne peuvent avoir, à notre époque, la responsabilité tout seuls ; et il ne peut y avoir d'irresponsabilité « *technique* ».

» Nous aurons grand besoin de cette coresponsabilité pour la mise en œuvre de la politique nationale de croissance, de *nouvel essor économique*. Bien entendu, le choix de principe est un préalable pour les socialistes, il *n'est pas anodin. Et il* ne va pas de soi. Doit-on, décidément, avoir cette ambition de tenter d'associer toutes les composantes importantes de l'économie nationale en un effort commun ? Est-ce la collaboration de classes ? Le mot *est gros, aussi explosif* que son contraire, la lutte des classes. Si la confrontation des diverses *composantes sociales en présence* est une épreuve de force quotidienne mais n'est pas la guerre permanente, il faut trouver les formules d'armistices successifs, dont chacun sera adapté au rapport des forces à un moment donné. Il faut, à chaque étape de l'histoire, donner ses règles à une coexistence tendue, tumul*tueuse, mais que l'on ne peut, a priori*, définir comme belliqueuse, et que, en tout cas, nous, socialistes, nous ne souhaitons pas belliqueuse. La collaboration n'est infamante que quand elle est la soumission ; et c'est parce que, une fois, en des circonstances exceptionnelles, la « collaboration » fut la soumission, la trahison, que le mot *est devenu honteux.*


XAVIER LAMBOURS

» Mais les accords que nous suggérons ici ne seraient pas la trahison des intérêts de l'une des *parties, en l'occurrence du* monde du travail ; ils seraient, au contraire, conçus comme la garantie de ces intérêts, eux-mêmes conditionnés par la réussite d'intérêts communs. L'intérêt des « siens » n'est pas indépendant de l'intérêt de tous, et c'est *servir l'intérêt général* que de négocier la garantie réciproque des intérêts particuliers respectifs. L'intérêt de tous assuré, il faut l'aménager pour le bien de chacun. Tout pacte social a cette ambition-là : il n'est inique que s'il subordonne le bien commun aux privilèges de quelques-uns. C'est le contraire que nous voulons faire. Nous voulons trouver les règles du pacte social d'aujourd'hui, du pacte social d'une *nouvelle croissance*, d'une croissance qui, dépendant de tous, doit profiter à tous, et, parce que profitant à tous, jaillira de l'effort de tous.

» Dans le cadre, encore, du pacte national de croissance, sera repensé, actualisé, notre admirable système de garanties sociales, dont la Sécurité sociale est la pièce maîtresse. Conquête majeure des travailleurs, ce système de garanties sociales est, pour cela même, l'une des cibles principales, la principale peut-être, de la *droite, du CNPF, du SNPMI.*

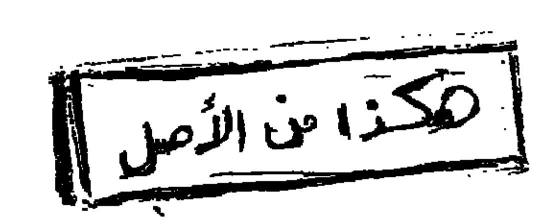
» C'est lui que vise la campagne contre la « société d'assistés » à laquelle, trop souvent, conditionnés par l'incessant pilonnage psychologique, de petites gens eux-mêmes prêtent la voix, eux qui, pourtant, n'échappent à la misère que par les moyens, justement, du système de garanties sociales !

» Or cette campagne vise à préparer, si l'occasion s'en présentait, la réduction, voire le démantèlement des garanties sociales. La campagne d'aujourd'hui est l'aveu que les forces de la droite, en leur plus grand nombre, n'ont jamais accepté ce grand pas vers moins de misère, vers plus d'égalité pour le droit de vivre.

» Les mêmes, qui (pour un peu) nous tireraient les larmes par leur discours sur les « pauvres », nous *promettent* — au moins les plus cyniques, — s'ils devaient un jour en avoir le pouvoir, de mettre en place ce qu'ils appellent si joliment la médecine, la Sécurité sociale « à deux vitesses », à deux secteurs : un secteur garanti, au rabais, *dont* devraient se contenter les moins fortunés, et un autre, « libre », que les plus riches s'offriraient, par des mécanismes d'assurances. Toujours le modèle américain ! Ce serait, légalisée, l'inégalité du droit à la vie... l'inégalité dans la liberté !...

» Il vaut mieux ne pas courir ce risque, ne pas offrir à la droite le pouvoir de cette malfaisance.

» Mais il ne suffit pas de lui faire échec pour réussir ; et, là encore, pour assurer l'avenir, il ne suffit pas de défendre ce qui est. *Il faut répondre aux nouvelles* questions que pose une situation nouvelle. Pour assurer l'avenir du système de garanties sociales, que tous les intéressés — et, d'abord, les plus compétents — travaillent à répondre à cette question : quel nouvel équilibre définir entre les ressources et les besoins, compte tenu des prévisions de croissance — et de leurs incertitudes, — des perspectives démographiques, des progrès de *la médecine et de toutes les* sciences de la vie, de l'allongement de la durée de la vie, des effets de la décentralisation ? Sur ce terrain comme sur les autres, l'élaboration des propositions qui constitueront le pacte national de croissance est la plus sûre réponse aux attaques de la droite, à sa volonté de faire machine arrière. Elle *ouvre l'avenir contre une volonté* de revenir au passé : elle articule ce que nous ferons demain sur ce que nous faisons aujourd'hui. »



هكذا من الأصل

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture · Le Monde

Qui fait la loi dans la famille ?

« Passage du témoin », de Philbert de Parseval à Elisabeth Catta.

A quoi sert un juge des enfants ? Comment concilier la nécessaire compréhension des adolescents en danger et l'inévitable sanction qu'appelle la délinquance, pour faire mentir ce mot d'André Malraux : « Si on comprenait, on ne pourrait plus juger » ? *Comment harmoniser le respect de l'équilibre familial et celui de la loi sociale ? A ces questions, Elisabeth Catta, interrogée par Philbert de Parseval, répond en réfléchissant à voix haute sur sa propre expérience.*

P. de Parseval. – Il y a deux ans, des éboueurs parisiens ont trouvé un nouveau-né dans une poubelle. L'auteur du geste devait entretenir l'espoir que l'enfant ainsi découvert serait pris en charge par la société, espoir raisonnable puisque l'enfant fut effectivement conduit en centre d'accueil. M'interrogeant sur ce qui avait pu motiver un tel acte, je me suis dès lors intéressé au problème de l'enfance abandonnée. Si j'ai invité aujourd'hui un juge des enfants, c'est qu'il m'a semblé que ce professionnel pouvait apporter un témoignage et un point de vue éclairants à ce sujet.

» Comment devient-on juge des enfants et pourquoi choisit-on cette spécialisation dans la magistrature ?

E. Catta. – Si la magistrature est une institution fort ancienne, datant de Philippe le Bel, la création de la fonction spécialisée de juge des enfants remonte seulement à la Libération. La voie d'accès à la magistrature, quelles que soient les fonctions particulières exercées par la suite, est unique. Après l'obtention d'une licence en droit, il faut préparer le concours d'accès à l'École nationale de la magistrature de Bordeaux, où la scolarité dure environ vingt-huit mois, se répartissant entre cours théoriques et stages pratiques dans diverses juridictions. C'est seulement lors de ces stages qu'apparaît le souhait, explicité ultérieurement, de s'orienter plutôt vers les fonctions du siège, ou au contraire vers celles du parquet. Le juge des enfants est un magistrat du siège ; le décret qui le nomme précise son affectation spécialisée et la durée de ses fonctions, généralement de trois ans.

P. de Parseval. – Après les divers stages que vous avez effectués à l'École, avez-vous délibérément choisi de devenir juge des enfants ou ce choix vous a-t-il été plus ou moins imposé ?

E. Catta. – Initialement peu intéressée par cette fonction, je dois avouer que, lors des stages que j'ai pu faire dans diverses juridictions, je n'ai trouvé, nulle part ailleurs, une telle ouverture sur le monde extérieur et de telles possibilités de contacts directs et authentiques avec le justiciable. Voilà ce qui a en grande partie déterminé et maintenu mon choix ultérieur.

P. de Parseval. – Pourriez-vous rappeler quel est le rôle spécifique d'un juge des enfants ?

E. Catta. – Il traite des questions pénales, c'est-à-dire de la délinquance des mineurs, tâche originelle que lui assigne l'ordonnance de 1945, créatrice de sa fonction. Depuis 1958 et 1970, il a été amené à traiter également de questions civiles : ainsi a-t-il été investi d'un pouvoir concernant la protection de l'enfance en danger. Il intervient également dans le domaine des tutelles, moins connu mais non moins important sur le plan économique, c'est-à-dire qu'il a pouvoir de confier à un tuteur la gestion de la totalité des prestations familiales versées aux parents. Depuis l'abaissement de l'âge de la majorité à dix-huit ans, il faut adjoindre à ces tâches la protection des jeunes majeurs qui ne peuvent immédiatement faire face aux besoins de leur existence, et ce jusqu'à vingt et un ans.



ISABELLE WATERNAUX

Elisabeth Catta, née en 1948, vient de quitter ses fonctions de juge des enfants au tribunal de grande instance de Paris.

P. de Parseval. – Dans sa fonction pénale, le juge peut être amené à décider de l'incarcération d'un mineur. Or on connaît tous les risques que présente la promiscuité carcérale...

E. Catta. – Le législateur en 1945 avait clairement indiqué que la solution de l'incarcération ne devait qu'exceptionnellement pallier l'échec des tentatives de rééducation qu'il convenait d'envisager prioritairement. Or ce principe a été au files des années battu en brèche, et on recourt actuellement assez facilement à cette mesure. Lassitude des juges ? Difficultés à mettre en œuvre un processus efficace de rééducation ? Effet induit par le biais des saisines, c'est-à-dire qu'un juge d'instruction met peut-être plus facilement sous mandat de dépôt un mineur que ne le ferait un juge des enfants ?

» Je considère, pour ma part, l'incarcération *a priori* comme un mal. En effet, les mineurs que l'on incarcère avaient construit dans leur vie quotidienne antérieure certaines défenses qui leur permettaient tout simplement de vivre dans leur entourage et que la situation d'emprisonnement va immédiatement détruire. Confronté à un univers où le racket, les sévices, le principe du caïdat... font loi, ce mineur va devoir élaborer de nouvelles défenses qui ne seront plus adaptées à l'extérieur. Enfin, une peine d'emprisonnement vise à priver les personnes de leur liberté. Or mesurer ce dont on est privé suppose que l'on en ait bénéficié auparavant, ce qui n'est pas le cas pour beaucoup de mineurs. N'oublions pas que 20 % des mineurs incarcérés sont analphabètes...

P. de Parseval. – Aux fonctions pénales du juge des enfants s'ajoutent des fonctions civiles, en particulier la protection judiciaire de l'enfance en danger. Comment votre travail s'articule-t-il en ce domaine avec les actions de prévention menées par les DDASS ?

E. Catta. – Juges des enfants et directeurs de DDASS s'opposent souvent ; pourtant leurs champs d'intervention respectifs sont relativement bien délimités. La DDASS est, s'agissant des mineurs, investie d'une mission publique de prévention. A cet effet, elle peut être amenée à prendre certaines décisions administratives comme des mesures éducatives en milieu ouvert, mais toujours avec l'adhésion totale de la famille, que la demande d'intervention émane de cette dernière ou d'une assistante sociale. Si l'administration poussait trop loin son action, au-delà de l'adhésion, elle outrepasserait sa mission de prévention.

» Le juge intervient au contraire en cas de conflit, notamment lorsque les solutions proposées par l'administration ont été refusées et que l'enfant se trouve donc en danger. Sa décision doit alors s'imposer à la volonté parentale.

T. Ferenczi. – Nous évoquions tout à l'heure le problème de l'incarcération des mineurs. La délinquance juvénile s'est-elle accrue récemment et votre travail a-t-il changé de nature au fil des années ? Existe-t-il, en ce domaine du moins, des raisons objectives au sentiment d'insécurité des Français ?

E. Catta. – La caractéristique de la population mineure délinquante est qu'une part non négligeable d'entre elle récidive : aussi est-il difficile de se fonder sur des statistiques qui enregistrent le nombre des délits et non celui des délinquants. Sachez seulement qu'il y a deux fois plus de délits que de délinquants. Autre statistique intéressante pour ceux qui déplorent l'absence de sévérité des jugements prononcés : si les mineurs délinquants sont trois fois plus nombreux qu'en 1945, ils sont dix fois plus nombreux à être incarcérés !

» Mais aucun pessimisme n'est de mise : 70 % des mineurs déférés devant le juge, le plus souvent pour vols à la tire, petits cambriolages, « emprunts » de véhicules... – puisque agressions et violences sont relativement rares dans la forme de leur délinquance, – ne récidivent jamais, 14 % une seule fois, le reste constituant la frange que l'on retrouve en permanence dans les tribunaux et les prisons. Enfin, le thème de l'insécurité reste éminemment politique et sert surtout, lors des campagnes électorales, à détourner l'attention des citoyens d'autres problèmes, comme ceux de l'économie.

T. Ferenczi. – Vous sentez-vous concerné quand l'opinion reproche aux magistrats un certain laxisme ?

E. Catta. – Je crois surtout que l'opinion est mal informée. Le juge essaie toujours d'intervenir au mieux, avec bon sens, dans le souci des réalités. Dans le cas de mineurs, je ne crois pas qu'il puisse y avoir une règle unique. Les décisions sont souvent pondérées par des considérations qui échappent à l'opinion.

P. de Parseval. – Au tribunal, où le jugement est rendu à l'opinion prépondérante, siègent avec le juge deux assesseurs, citoyens désignés en fonction de l'intérêt qu'ils portent à la protection des mineurs, mais en aucun cas spécialistes. Un choix répressif est-il plutôt à mettre à leur actif ou à celui du juge ?

E. Catta. – La position des assesseurs est souvent difficile au tribunal puisque, contrairement au juge, ils ne connaissent pas antérieurement à l'audience le mineur déféré. Enfin, rappelons qu'il s'instaure toujours un compromis entre la requête du procureur, la défense de l'avocat, la décision du juge et des assesseurs.

P. de Parseval. – Le juge est chargé sur le plan civil de la protection de l'enfance en danger. Comment définit-on cette notion floue de danger ?

E. Catta. – L'article 375 du code civil stipule que, lorsque la sécurité, la moralité, les conditions d'éducation du mineur sont gravement compromises, le juge des enfants peut intervenir. Cette notion reste néanmoins floue et susceptible d'acceptions très différentes par les diverses parties concernées – famille, police, institutions sociales et judiciaires. L'appréciation d'une situation de danger sera aussi fonction du juge lui-même, de son origine sociale, de son vécu expérientiel... Par ailleurs, tous les mineurs dont le juge s'occupe, délinquants, fugueurs, enfants martyrs... qui ne reçoivent pas la somme d'affection nécessaire à un développement harmonieux, tant physique qu'intellectuel, sont à ses yeux des enfants en danger.

P. de Parseval. – Dans les cas où intervient le juge des enfants, à l'ordre judiciaire ou pénal fait face la famille. Comment le juge doit-il procéder pour que la loi qu'il représente soit un moyen d'innovation dans les familles ?

E. Catta. – Tout d'abord, les textes qu'il utilise sont eux-mêmes novateurs. Ce qui explique les réticences qu'ils suscitent tant dans le corps des magistrats que dans le corps social.

» Les références théoriques des juges des enfants ont longtemps été la psychologie et la psychiatrie, privilégiant une approche individualiste des problèmes. Or, dans un souci à la fois d'efficacité et d'innovation, le juge doit d'abord s'efforcer de faire cesser des situations qui se répètent de génération en génération, lot habituel des familles auxquelles il a affaire. Une nouvelle approche peut y aider : si l'on envisage la famille comme un système vivant, destiné à croître par étapes vers sa maturité mais susceptible d'être entravé dans cette croissance par des forces antagonistes, l'enfant délinquant ou en danger apparaît comme un symptôme du dysfonctionnement de ce système. Aussi ne faut-il jamais isoler de son contexte le problème de l'enfant mais, au contraire, prendre en compte tous les éléments interrelationnels dans la famille.

» Cette approche systémique requiert une formation spécialisée, tant nous privilégions spontanément, surtout après des études de droit, une perspective linéaire et déterministe au détriment d'une perspective circulaire où l'on ne cherche plus à identifier des causes, à répondre aux « pourquoi » mais, au contraire, à repérer à travers le mode de fonctionnement du système comment il peut changer.

» Pour des familles souvent restées à un stade où la loi n'a pas été incorporée, et qui adoptent à l'égard du juge soit des attitude d'hyperdépendance, soit des attitudes d'hostilité, ce dernier, en tant que représentant de la loi, joue un rôle fondamental. La loi se révèle souvent un point de repère dans la construction d'une personnalité, une barrière contre la confusion.

» A mon avis, une famille est en équilibre lorsqu'elle parvient à associer harmonieusement sa loi interne et la loi sociale. Le juge doit s'efforcer, en cas de conflit entre ces deux lois, de ne pas imposer de l'extérieur une solution toute faite mais d'amener la famille à inventer la forme d'une harmonisation.

T. Ferenczi. – Cette harmonisation n'est-elle pas particulièrement difficile à réaliser lorsqu'il s'agit de familles étrangères, dont les règles de fonctionnement internes peuvent être très différentes de celles d'une famille française ?

E. Catta. – Le juge doit alors surtout veiller à respecter les règles et la culture de ces familles.

P. de Parseval. – Dans une famille immigrée dont la structure hiérarchique est souvent complexe, il faut quelquefois rechercher longuement la personne qui détient effectivement l'autorité...

E. Catta. – D'où l'intérêt de l'approche systémique. En effet, si la hiérarchie familiale s'est construite autour de la loi transmise par une grand-mère, c'est elle qu'il faudra convaincre, « convertir » pour faire accepter une décision comme l'hospitalisation d'un mineur drogué ou alcoolique.

T. Ferenczi. – Ne va-t-il pas de soi que le juge doit tenir compte des antécédents des individus et des phénomènes relationnels ? En quoi l'approche systémique constitue-t-elle vraiment un apport nouveau ?

E. Catta. – En ce qu'elle renonce à l'approche individualiste et intrapsychique qui a longtemps prévalu et qui intégrait seulement les éléments que peuvent révéler enquêtes sociales ou tests psychologiques. Dans le cadre d'une approche systémique, on recherche comment et avec qui les choses peuvent changer pour que l'équilibre de la famille soit restauré. Un seul exemple : il ne sert à rien d'interroger un mineur sur les raisons de sa fugue, il est en revanche pertinent d'analyser comment cet acte contribue à maintenir le système familial en équilibre. On peut ainsi constater que la fugue d'un enfant sert souvent à unir un couple autour d'un objectif unique (retrouver l'enfant), couple qui sans cet objectif commun risquerait de se dissoudre.

» Le juge qui privilégie une telle approche doit veiller à ne pas adhérer spontanément à la présentation qu'on lui fait d'un problème lors d'un premier entretien. Plutôt que de juxtaposer les perceptions individuelles des divers membres de la famille, il doit, si possible, recevoir tout le monde en même temps et analyser comment le problème est apparu *dans un système familial* et comment il sert l'équilibre de ce système.

T. Ferenczi. – Le propre du juge des enfants est-il de ne pas juger ?

E. Catta. – Je ne partage pas du tout l'avis d'A. Malraux qui disait : « *Si on comprenait, on ne pourrait plus juger* ». Juger, c'est prendre le pouvoir. Au contraire, s'efforcer de comprendre, c'est rendre le pouvoir aux familles et les laisser libres d'organiser elles-mêmes leur loi.

P. de Parseval. – Le juge des enfants ne risque-t-il pas de projeter son vécu propre d'enfant dans l'appréciation des cas qui lui sont soumis ?

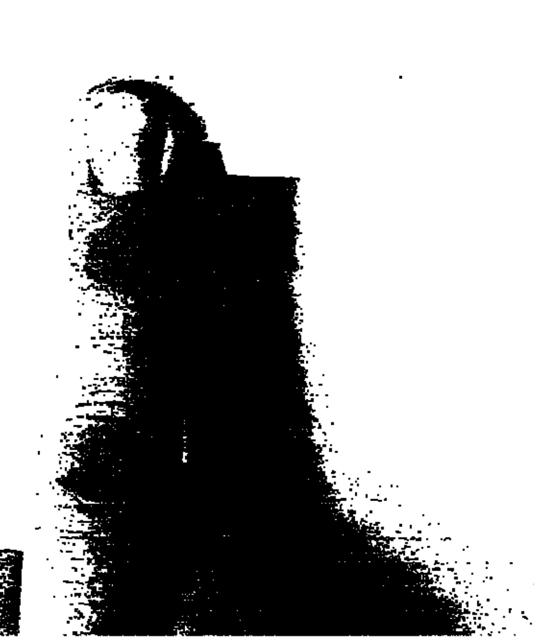
E. Catta. – C'est ce risque évident qui rend nécessaire une formation rigoureuse et qui légitime l'adoption d'une grille d'analyses permettant d'éviter, en même temps que de les élucider, nos projections personnelles.

P. de Parseval. – Vous avez quitté, il y a quelques mois, la fonction de juge des enfants et *travaillez désormais au service* juridique de la flotte de commerce au secrétariat d'Etat à la mer... Qu'est-ce qui a motivé un tel choix ?

E. Catta. – Permettez-moi de citer I. Illich : « *Les institutions créent des certitudes, et voilà, le cœur apaisé, l'imagination enchaînée.* » Le changement de profession permet sans doute de l'éviter. Enfin, après avoir étudié le fonctionnement de microsystèmes comme les familles, je me suis intéressée à celui des macrosystèmes en droit international. Les concepts de l'approche systémique me semblent transposables dans un domaine comme celui de la mer, lien presque obligé entre les pays.

France-Culture, samedi 19 janvier, à 19 h 15 : Philbert de Parseval-Elisabeth Catta (rediffusion le mercredi 23 janvier, à 14 h 30).

Samedi 26 janvier, à 19 h 15 : Elisabeth Catta-Maxwell Stern (rediffusion le mercredi 30 janvier à 14 h 30).



Le jour du cochon

par Jean-Louis Terrade.

UNE petite ville du Limousin à la mi-décembre, juste après la guerre de 1939-1945.

Un lundi matin : la pendule marque cinq heures. Du givre recouvre les carreaux de la cuisine baignant dans la pénombre. Au-dehors, l'eau gèle dans les seaux.

Mon père vient de partir à la ferme des Barres, où l'on engraisse, depuis le printemps, le cochon destiné à ma famille. C'est la tradition, dans la campagne limousine, de saigner le cochon en décembre, afin d'avoir sur la table de Noël les andouillettes, les boudins, les fricassées de porc frais. Cette tradition séculaire a été renforcée par les pénuries dues à la guerre, les campagnes constituant la cave et le grenier pour certaines familles aisées (ou débrouillardes...) des villes.

Mon père se hâte. Il doit être de retour à huit heures pour l'embauche. Le grand Simon, un ancien commis boucher devenu cuisinier-chef aux hospices royaux du Dorat, l'accompagne. Il est maigre comme un clou, mais solide comme le granit. Dans notre petite ville, son habileté est connue et appréciée : personne n'a son coup de main pour égorger, d'un seul coup de couteau, le cochon qui, une fois saigné, est flambé à la paille, puis soigneusement gratté avec un tesson de tuile ou de bouteille pour débarrasser la peau de ses soies. La saignée du cochon a lieu au petit matin – il fait encore nuit noire – sous un préau maigrement éclairé, dans la cour de la ferme.

Quand ils reviennent, rapportant l'animal lavé, poncé, gratté dans la fourgonnette où mon père, les dimanches, entasse ses chiens courants pour les battues de lapins, ma mère vient de perdre les eaux.

Elle se tient immobile, livide, dans la cuisine surchauffée, devant la grosse cuisinière à bois où bouillent deux immenses bassines, tandis que sur la table, les chaises, les étagères du vaisselier sont disposés linges, serviettes et torchons, non point pour ma naissance (annoncée pour les derniers jours de l'année...), mais pour recevoir les abats, les côtes, la tête du beau cochon de Noël.

Mon père transporte ma mère dans la chambre jaune au-dessus de la cuisine, l'allonge sur le lit et crie à Suzanne Bogue, la bonne, qui se tord les mains dans son sarrau bleu-gris en bredouillant des lamentations incompréhensibles :



« Au lieu de bayer aux corneilles, allez donc chercher la sage-femme, bon sang !

– Qu'est-ce qu'on va faire, monsieur Pierre, demande le grand Simon en penchant son long nez où perle une goutte.

– Il faut préparer le cochon, dit stoïquement mon père, *on ne peut plus reculer maintenant...* »

Ils sortent l'animal de la fourgonnette et l'allongent sur la table de la cuisine. Le grand Simon commence à retirer les boyaux et les viscères, puis verse dans une toupine en grès vernissé le sang où la fermière a ajouté un filet de vinaigre pour éviter qu'il ne coagule.

« Qui va s'occuper des gogues (1), s'inquiète encore le grand Simon, *si madame Pierre doit accoucher...*

– Je vais envoyer chercher ma belle-mère, décide mon père, elle a bonne main pour les boudins. »

Là-haut, dans la chambre, le travail, aussi, a commencé : ma mère gémit doucement en laissant parfois échapper de petits cris qu'elle ne parvient pas à étouffer (elle ne veut surtout pas déranger...). Mon père monte et descend les escaliers, distribuant les instructions, prêtant la main au grand Simon pour l'aider à enfiler sur une baguette de noisetier l'intestin grêle du cochon. Le Grand gonfle le boyau à la bouche afin de vérifier, avant lavage, son étanchéité.

Quand ma mère gémit plus fortement, mon père lui apporte un bol de bouillon de légumes, lui adressant quelques reproches, d'une voix radoucie par une légère inquiétude :

« Je t'avais bien dit de ne pas t'occuper du cochon, avec ton gros ventre ; depuis trois jours, tu n'as pas arrêté une minute...

– Qui se serait occupé des marmites et du linge ? réplique ma mère.

– Eh bien, Suzanne !

– Suzanne ! Ah ! ils auraient été beaux les boudins de Noël, si j'avais laissé faire cette pauvre Suzanne ! »

Dans la cuisine, les vitres sont couvertes de buée. La chaleur est si forte que le grand Simon s'est mis en maillot de corps. Il porte le dessin bleu d'un chien de chasse sur le gras du bras droit. Son cou est tavelé de taches de son, des *« taches de douceur »* comme dit Suzanne Bogue en pensant peut-être à son fiancé, un rouquin de Saint-Bonnet qui vient la chercher le dimanche pour l'amener aux prairies et aux bals.

Quand entre la sage-femme, Mme Gourdaud, l'ancien commis boucher est occupé à verser de l'eau bouillante sur la couenne du porc pour finir de la décrasser. Il égrène en sourdine tout un chapelet d'injures, estimant que la fermière des Barres a lavé ce salopiot de goret en dépit du bon sens.

« Ne prenez pas toute l'eau chaude, dit Mme Gourdaud, *il m'en faudra, tout à l'heure, pour baigner l'enfant. »*

Mais voici que retentit la sonnette : c'est Boyo-Gallé, le photographe noir de notre petite ville. Il est habillé d'une pelisse kaki et porte, à cause du froid, un bonnet de laine rouge sur le crâne.

« Qu'est-ce qu'il veut donc », ronchonne Suzanne, qui prend Boyo pour un sorcier et nourrit à son égard la méfiance atavique des gens de la campagne.

« Voyons, faites-le entrer, dit mon père, *il ne va pas vous manger. »*

Quand la porte donnant sur la rue s'ouvre, on entend la sonnerie martiale du clairon, venue de la cour de la caserne dont les bâtiments de brique rose abritent une garnison de gardes mobiles.

Boyo explique, dans une langue impeccable, qu'il avait été convoqué par les autorités militaires pour photographier la prise d'armes prévue, au lever du jour, devant le monument aux morts de la caserne. Mais les routes du département sont si verglacées que le général annoncé de Limoges n'a pu se déplacer. La cérémonie a été reportée.

« Cette cérémonie, ça a tourné en eau de boudin », dit Boyo en retirant sa pelisse.

Personne ne sait encore pourquoi il est venu tirer la sonnette de notre maison.

Là-haut, dans la chambre, Mme Gourdaud s'active : on entend le raclement fébrile de ses chaussures sur le plancher aux lattes disjointes. Ma mère ne parvient plus à étouffer ses cris.

« Je me suis souvenu, à la sortie de la caserne, dit Boyo en s'adressant à mon père, *que le grand Simon était chez vous. Alors, comme je désirerais qu'il vienne également dans mon gourbi, la semaine prochaine, pour tuer le cochon, eh bien, je me suis permis de sonner !*

– Entendez-vous avec le Grand, dit mon père, *mais ne l'accaparez pas trop, parce que la maison est aux cent coups et que... »*

Il est interrompu par la sage-femme hurlant du haut de l'escalier :

« Apportez-moi vite une bassine, l'enfant se présente...

– Une bassine ? Celle du cochon ? », demande le grand Simon, qui s'embrouille dans ses ficelles, ses cubes de lard, ses entonnoirs, ses confettis de sang, ses serpentins de tripes...

Il est 8 heures. Le jour point à la vitre.

« Ce sera un garçon du matin », dit Mme Gourdaud en me présentant à mon père qui, gêné par la bassine d'eau, ne sait que faire.

« Prenez donc une photo, puisque vous êtes là », lance-t-il à Boyo pour masquer son embarras (son émotion ?).

Ma mère soupire joyeusement, tandis qu'en bas, dans l'odeur légèrement écœurante de sang cuit, de graisse fondue et de couenne, grésillent les premiers boudins.

J'ai souvent vu, dans mon enfance, cette photographie posée sur le buffet de mes grands parents : ils sont tous là autour de la table où gît le cochon fendu en deux ; les linges pendent, les bassines encombrent la cuisinière, la lame des couteaux brille sous la lampe à suspension ; alignés sur une large nappe dont la blancheur immaculée évoque l'offrande liturgique, rebondis dans leur étui ripoliné, les boudins luisent comme les grains noirs et fuselés d'un luxueux chapelet.

Suzanne Bogue esquisse un sourire qui ressemble à une grimace, ma grand-mère tient une louche dans chaque main, le grand Simon porte son large tablier blanc déjà maculé de sang. Au centre, mon père domine le groupe d'un tête.

Pourquoi ai-je si longtemps associé cette photographie à ma naissance, car, autant l'avouer, je ne suis pas né le jour du cochon ?

Peut-être à cause de l'expression favorite de mon grand-père pour me prédire – bien à tort – les plus hautes destinées : *« Toi, si les petits cochons ne te mangent pas... »*

∴

– Jean-Louis Terrade est l'auteur de deux romans, Bleu algérien *(Gallimard, 1977),* la Limousine noire *(Gallimard, 1979), et d'un recueil de nouvelles,* l'Enfant perdu *(Calmann-Lévy, 1984). Deux nouvelles de lui ont été publiées dans* le Monde : Malika *(8-9 mars 1981) et* Dernier train *(11-12 avril 1982).*

(1) Boudin, en patois limousin.

Poésie

Anne Portugal

Taureau-simple églogue.

si je suis détaché je peux venir à la suivante
qui écoutait l'épais ruisseau
cette touffe bleue je feins d'en saisir la cause
la fille du roi des Lapithes, Kaineus, fut aimée de
Poséidon..

c'est une histoire en plusieurs tableaux

à chaque enjambée elle montrera ses cuisses levées
très haut. elle demandera à devenir un homme invulnérable

pour un verre d'eau de mer elle fausserait compagnie
à sa propre nature
elle qui se prend une incroyable envie de dire un mot
à son fiancé
elle gratte le poil elle entend quelque chose de doux
de fort et d'autre part. elle lui confie son cervelet
entendu comme une gentille affaire

le tremblement de l'oasis. comment posant les fesses
près de la source
elle songea à la beauté des eaux
qu'elles vivaient

ce jour-là sur le sentier les rochers suaient le fauve
et le roseau mouillé. il y avait mélange
le grand animal le puant léopard accompagnait
des rangées de perles. à cela nulle réserve d'être
sur la photo de la chute des résurgences du désert

sous prétexte qu'on a des bras on fait des moulinets
de grands gestes
on fait des paniers des salutations décoratives. on
fait des paniers des salutations décoratives. on
fait la chaîne qui défend le port de l'arrivée des barbares

au commencement l'eau qui frise
c'est l'ondulation des fripiers du moyen âge
elle se fit ce jour-là la coiffure de Sainte-Agnès et lui
la prit si tendrement

celui qui seul lisait sous sa figure de cloître
le passage de l'âme avec sa sœur jumelle
avait bien de la peine à concentrer ses vœux
à refermer son livre de prières

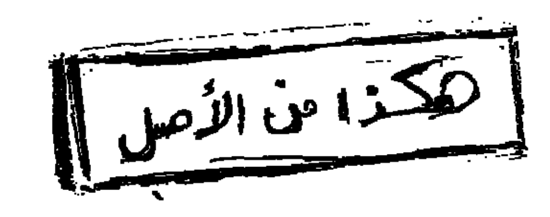
(...)

au rocher
sa ceinture de paille
il rêve
qu'il en a laissé bien d'autres
et des plus belles
il les hausse
les épaules du taureau

Anne Portugal est née en 1949 à Angers. A côté du dessin, de la radio, des lectures publiques, elle a collaboré aux revues Poésie, Banana Split, Action poétique. *Elle a publié* La licence. Qu'on appelle autrement Panthésie *(Gallimard). Cette poésie s'amuse avec une mythologie qu'on aurait lavée de toute rhétorique. Ironiquement ces anecdotes bousculent les respects figés.*

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.



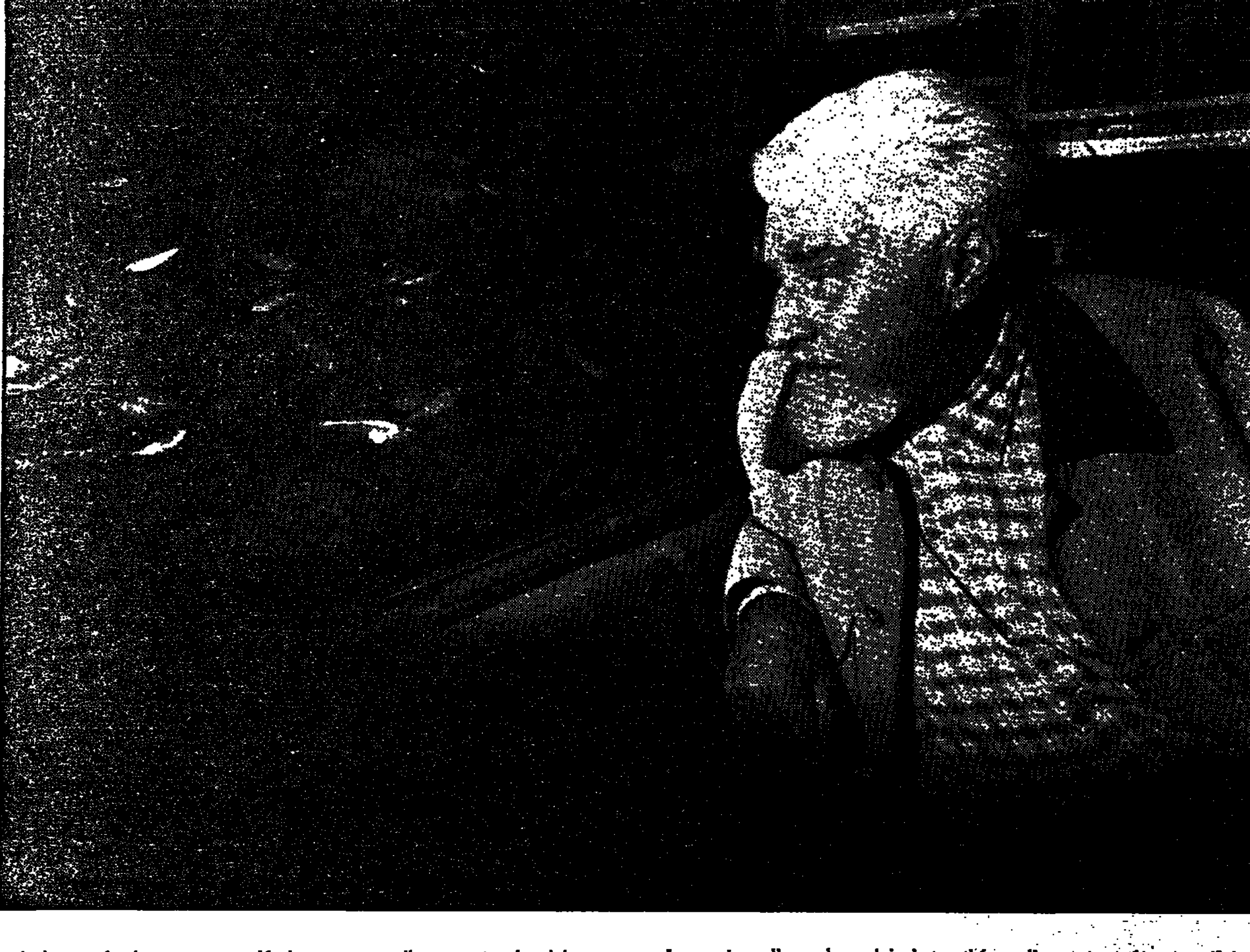
هكذا من الأصل

L'aquarium, ce modèle réduit du monde

Konrad Lorenz et ses observations sur « l'archétype des écosystèmes ».

A quatre-vingt-un ans, Konrad Lorenz continue à travailler. Avec le montant du prix Nobel de médecine (1973), il s'est fait construire un vaste aquarium marin à côté de la maison familiale d'Altenberg, construite par son père au bord du Danube, à une quinzaine de kilomètres de Vienne. Presque chaque jour, de 5 à 7, il s'assied devant la vitre de l'aquarium et observe, en prenant des notes au magnétophone. Quatre étudiants se relaient pour nourrir la trentaine de poissons tropicaux qui font l'objet de leur thèse. « L'homme qui parle aux oies » aurait-il abandonné ses chers oiseaux ? Non, mais c'est un retour aux sources. *« En fait, je suis beaucoup plus familier des poissons que des oiseaux*, dit-il. *J'observe les poissons depuis l'âge de six ans. »*

L'auteur des *Fondements de l'éthologie*, publiés l'an dernier en français (1), s'intéresse toujours à l'oie cendrée. Il lui consacre même l'essentiel de son temps, actuellement, car il rédige sa monographie, une entreprise *« de trois ou quatre ans... si Dieu me prête vie »*, explique-t-il en souriant de ses yeux très bleus, enfouis sous des sourcils d'une exceptionnelle exubérance. Il s'appuie pour ce faire sur une abondante documentation personnelle *(« j'ai vingt fois plus de documents qu'il n'en faut pour l'écrire ! »)* qui grimpe par rayonnages entiers jusqu'au plafond de son rez-de-chaussée, encombré, par ailleurs, de petits aquariums, de cages à serins et de ses trois derniers chiens...


BARTE/SIPA

Le grand éthologue autrichien s'appuie aussi sur les travaux de ses assistants qui étudient l'oie cendrée *in situ* à Grunau, au bord d'un lac situé à 260 kilomètres de là. Lui-même ne s'y rend plus qu'occasionnellement, après la sérieuse attaque qui l'a frappé au lendemain de ses quatre-vingts ans. *« Ce n'est pas réjouissant tous les jours d'observer les oies assis sur un petit banc, sous la pluie, par tous les temps... »*, avoue le patriarche appuyé sur sa canne. Et il éprouve d'autant plus d'admiration pour l'assistante qui, chaque jour, continue à suivre les oies sauvages du lac, identifiant chacune par son plumage et sa bague, connaissant chaque bête comme un berger ses moutons. Dans l'interview qu'il nous a accordée – en français, – il s'explique sur ses travaux.

∴

L'éthologie de l'oie cendrée sera un ouvrage unique en son genre. Il se trouve, en effet, que cet oiseau est l'un des trois vertébrés du monde les mieux connus. Il n'existe que trois instituts qui se consacrent à une recherche longitudinale, c'est-à-dire illimitée dans le temps, sur la dynamique d'une population animale. Il y a un centre de recherche sur le chimpanzé en Afrique ; l'institut de Kochima, au Japon, une île où l'on étudie une espèce de macaque ; et enfin notre institut de Grunau, en Autriche, créé en 1949. Certaines oies sont avec nous depuis plus de vingt ans.

« Qu'étudiez-vous, exactement ? Une lignée ? Des comportements ?

– J'étudie l'interaction des individus. C'est de la sociologie.

– De la sociobiologie ?

– Non ! Je sais que c'est la science à la mode en Amérique, mais ce n'est pas sérieux. Ils ont une idéologie préconçue qui est malsaine. Je considère notre étude sur les oies comme la recherche sociologique la plus sérieuse qui soit menée actuellement dans le monde sur les vertébrés. On ne peut la comparer qu'aux études de Frisch sur les abeilles. Nous nous efforçons de comprendre le comportement de l'oie, de prévoir ses réactions, et nous étudions notamment la valeur de survie des différents types de comportement. Ainsi, c'est une erreur d'affirmer que tout comportement se produit dans l'intérêt de l'espèce. Beaucoup de comportements ne favorisent que la propagation des gènes de l'individu. Prenons, par exemple, l'agressivité : le désir de supprimer les autres, le souci de tenir son rang, est un phénomène qui coûte énormément à l'espèce.

– Mais la survie d'un rival n'est-elle pas favorable à la survie de l'espèce ?

– Pas forcément. Certains comportements favorisent la sélection d'un individu, sans qu'on sache si c'est utile ou nuisible à l'espèce. Ainsi, chez les lions, le mâle dominant tue les lionceaux pour que les lionnes reviennent à lui plus tôt. De la sorte, les chances de propagation de son génotype sont plus grandes, mais c'est nuisible pour l'espèce. Prenez maintenant les bois du cerf : ce sont vingt kilos d'os inutiles, qui tombent chaque année. Ils ne servent à rien d'autre qu'à satisfaire le goût stupide des femelles pour les grands dix-cors. Ces bois ne servent pas au combat, comme on l'a cru. Mon collègue canadien Bubenik en a fait l'expérience : il a volé tout son harem à un cerf en marchant simplement au milieu de la harde avec une couverture sur le dos et de très grands bois sur la tête. Les femelles le suivent et le mâle, furieux, reste médusé. Il n'entreprend rien pour chasser le rival !

– Mais les combats de cerfs en rut ?

– Ce sont des combats rituels, inutiles. Pendant que deux cerfs se battent, un troisième prend la biche. Ce n'est pas simple ! Ainsi, le faisan oriental : pour avoir du succès auprès des femelles lors de la pariade amoureuse, il doit posséder de très longues plumes caudales. Mais si ces plumes se développent trop, il ne peut même plus voler et se fait dévorer ! La survie est un compromis entre plusieurs modes de sélection qui s'entrecroisent. On peut dire que, après les plumes du faisan, le stress de l'homme moderne accaparé par son travail est le résultat le plus stupide de la compétition intra-spécifique !

– Vous extrapolez l'étude du comportement animal à celui de l'homme ?

– Non. Il n'y a pas besoin de recourir à l'exemple humain pour expliquer l'agressivité des poissons coralliens. Mais on est toujours surpris par les réactions de l'homme, très « animales ». Les éthologues ne sont pas anthropomorphistes, mais il y a des phénomènes parallèles, comme dans la génétique : les lois de Mendel valent aussi bien pour l'homme que pour le petit pois.

– Vous êtes un médecin viennois, comme Sigmund Freud. Comment jugez-vous votre grand ancêtre ?

– J'ai méprisé Freud quand j'étais jeune. C'était une erreur. Freud est un grand génie. Il faut se rendre compte que sa conception de l'éros englobait tous les instincts de l'homme. Freud a compris que les instincts n'étaient pas des réflexes mais des actes raisonnés, dont la répression demandait un grand effort sur soi-même. L'erreur qu'il fallait dénoncer, c'était l'instinct de mort propre à la philosophie allemande. Freud était typiquement un philosophe allemand.

– Et vous ?

– Je dirais que non. Bien sûr, mes maîtres et tous ceux qui ont influencé ma pensée étaient allemands. Mais j'ai toujours été opposé à l'idéalisme allemand. Mon ennemi héréditaire, c'est Platon !

– Seriez-vous alors un matérialiste de type darwinien ?

– Non. La théorie de l'évolution n'est pas une théorie, mais un fait. Il n'y a pas à être darwinien ou non. Les variations génétiques et la sélection sont des éléments essentiels de l'évolution, mais le monisme explicatif est toujours un danger. Je suis contre toute idée de finalité dans l'évolution.

– Vous écartez donc Teilhard de Chardin et son évolutionnisme tout entier tourné vers un point oméga. Est-ce que, pour autant, vous vous ralliez à la « gratuité » de Jacques Monod, telle qu'elle est définie dans *le Hasard et la Nécessité* ?

– Tous les deux ont tort. Il y a bien une direction dans l'évolution, mais cette direction n'est pas préformée. Il est impossible de prédire l'avenir de l'évolution. La finalité est une flèche que nous plaquons après coup sur une ligne d'événements. La création est libre. Si l'homme est l'image de Dieu, c'est que l'homme, en créant des concepts, produit lui aussi des résultats imprévisibles.

– Vous ne croyez pas à la finalité de la création ?

– Non. Je ne suis pas athée, mais je pense que Dieu serait mort et enterré si la finalité était fixée de toute éternité. Dieu vit encore et peut produire des choses imprévisibles.

– Vous considérez-vous comme le père de l'éthologie ?

– Non. Les grandes découvertes ne sont jamais le fait d'un seul homme. Les idées se propagent comme le mycélium sous la terre, elles mûrissent, puis elles éclosent comme des champignons, simultanément en plusieurs endroits. C'est ainsi que mon ex-compatriote, Karl Popper, a suivi son itinéraire. Quand nous étions enfants, nous jouions aux Indiens sur les bords du Danube. Puis je l'ai complètement perdu de vue. Je viens seulement de lui écrire, en Angleterre. Nous avons travaillé chacun de notre côté, sans nous suivre, et nous avons abouti à plusieurs conclusions communes. Un point avec lequel je ne suis pas d'accord avec lui, c'est sa théorie de l'induction en matière d'épistémologie.

– Vous aviez écrit un pamphlet écologique (*les Huit Péchés capitaux de notre civilisation*) et voici maintenant que vous prenez la tête du mouvement de protestation contre le barrage de Hainburg, ce projet qui menace la forêt où vous jouiez enfant avec Karl Popper. Comment êtes-vous devenu un militant de l'écologie ?

– Par l'étude des aquariums. Un aquarium est un modèle réduit du monde, un système autonome qui peut très facilement être ruiné. Un poisson nouveau peut détruire l'équilibre de l'ensemble. C'est l'archétype des écosystèmes. D'autre part, je sais que la croissance exponentielle dans un milieu fini conduit tôt ou tard à la catastrophe. Enfin, je suis médecin. J'ai prêté le serment d'Hippocrate. Pendant la guerre, j'ai eu le privilège de travailler comme psychiatre. J'ai traité des névroses. Cela m'a montré le caractère nevrotique du comportement de l'humanité entière. J'ai commencé à comprendre l'immoralité du processus. Sans le respect des valeurs de la nature, sans le respect de l'âme humaine, rien ne marche.

– Vous êtes donc entré dans la vie publique ?

– On m'y a poussé ! Sans ma barbe blanche, ça ne serait pas arrivé. J'ai le malheur d'être photogénique ! Je ne suis pas vaniteux, mais j'ai conscience que mon image vaut quelque chose. Par conséquent, j'ai l'obligation de prêter mon image à tous ceux qui défendent les mêmes valeurs que moi. Je perdrais l'estime de moi-même si je ne le faisais pas. Mais je ne le fais pas par plaisir, loin de là !

– Comment vous situez-vous sur l'échiquier politique ?

– Je suis patriote et je suis démocrate. Je suis fier d'être autrichien, fier d'être citoyen d'un pays qui a su refuser l'énergie nucléaire. J'ai trois ou quatre amis hommes politiques que je considère comme absolument honnêtes, à commencer par le président. L'Autriche est l'un des pays les plus démocratiques qui existent. Le seul vrai rival de l'Autriche en la matière pourrait être la Suisse, mais il y a là-bas trop de gens riches, trop de capitaux ! Hormis ces petits pays, il n'y a pas de véritable démocratie. Plus un pays est vaste et peuplé, moins il est démocratique. La distance entre le citoyen et le pouvoir devient trop grande. Peu importe que ce soit Reagan ou Mitterrand. Les Etats-Unis ou l'Union soviétique sont tellement énormes qu'ils sont obligés de recourir aux méthodes et finissent par se ressembler.

– Vous ne faites aucune distinction, en matière de démocratie, entre les Etats-Unis, l'URSS ou la Chine, par exemple ?

– Très peu. Je crois que les différences sont infimes. Il semble que la mentalité de l'homme au pouvoir finit toujours par se transformer. Ils deviennent tous des tyrans, des Néron. Cela s'inscrit même sur leur visage. Le jeune démocrate se mue en autocrate, en empereur romain...

– Notre civilisation retombe donc toujours dans ses huit péchés capitaux ?

– L'humanité marche sur une crête depuis l'invention de la pierre taillée. Ça n'a pas beaucoup changé. Seule la conscience du danger a augmenté. On fait plus attention. Les dangers qui nous menacent augmentent de façon exponentielle, mais le nombre de gens qui comprennent le danger augmente aussi. Espérons que les deux courbes se rencontreront... Je reste optimiste. »

ROGER CANS.

(1) Editions Flammarion, 462 p., 120 F.

